LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

EDITION DE MONTREAL • 10¢ | Montréal, jeudi 30 novembre 1967 / saint André, apôtre / 83e année, No 278 / 4 cahiers / 84 pages / Les prévisions météorologiques : froid, temps clair avec périodes nuageuses / Min. 15 / Max. 25

Auguste Choquette emporte à Paris un "message spécial"
— Page 11

Johnson convainc ses collègues

La possibilité d'une revision de la constitution est admise

de notre envoyé spécial
Maurice GIROUX

TORONTO — Presque tous les premiers ministres provinciaux sont maintenant d'accord pour étudier la possibilité d'amender la constitution canadienne.

Un déblocage en ce sens s'est effectué au cours de la journée d'hier, plus précisément hier après-midi lors de la reprise des travaux de la conférence sur la Confédération de demain. Ce résultat s'est surtout dégagé après que, pour la première fois depuis le début de la conférence, les premiers ministres eurent déjeuné ensemble derrière des portes closes.

On croit savoir que le premier ministre Johnson a profité de cette occasion pour brosser devant ses collègues un tableau complet de la situation politique au Québec. Il aurait surtout évoqué la montée du séparatisme et aussi la ferveur avec laquelle la thèse de M. René Lévesque est accueillie dans un nombre croissant de milieux.

Smallwood se rapproche

Le fait saillant de l'évolution constatée hier a été la déclaration de M. Joey Smallwood qui, avec beaucoup de précautions oratoires, s'est rapproché de la position québécoise. Une intervention de M. John Robarts a également joué un rôle important, ce dernier se déclarant prêt à étudier la réforme de la constitution canadienne.

Le premier ministre de l'Ontario n'est pas du tout convaincu de la nécessité de procéder à une revision complète de la constitution pour rétablir l'harmonie au Canada. Prenant un exemple dans sa propre province, il affirme que l'établissement des écoles françaises a été possible sans recourir à aucun changement juridique.

Mais M. Robarts ne craint pas d'envisager certains changements constitutionnels, si cela est nécessaire, surtout si ces changements prennent la forme de simples amendements. Ainsi en serait-il de la répartition des pouvoirs entre le fédéral et les provinces ou vice-versa.

Johnson : une réforme en trois étapes

M. Johnson, qui a décelé une nette opposition de certaines provinces de s'engager sur la voie d'une revision complète du texte constitutionnel, a proposé trois grandes étapes pour réformer l'Acte de l'Amérique du nord britannique :

1) **Procéder à une série d'amendements;**
2) **Faire une refonte des textes;**
3) **Soumettre la nouvelle constitution au peuple.**

Le premier ministre du Québec a dit qu'il ne désirait nullement partir à zéro dans le travail de revision, que beaucoup de dispositions actuelles pouvaient encore servir, mais aussi qu'il fallait proposer de nouveaux objectifs à la jeunesse du pays.

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse a eu une attitude très souple. Tout en affirmant que sa province n'avait pas à se plaindre tellement de la constitution actuelle, M. Smith a déclaré que si les ci-

Voir POSSIBILITE en page 2

• *Consensus minimum et très fragile*
• *"Ottawa se fabrique des déficits"*
• *Mémoire officiel du Québec*
— **Page 14**

Echec relatif de l'opération "OUTARDES"

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les ingénieurs de l'Hydro-Québec ont utilisé hier une méthode révolutionnaire pour bloquer, en deux secondes, l'accès d'une galerie souterraine d'une trentaine de pieds, soit le canal de dérivation de la rivière aux Outardes à la centrale hydroélectrique Outardes 4. L'opération fut spectaculaire, mais s'est tout de même soldée par un échec relatif. Le bloc de 22,000 tonnes s'est fissuré en atteignant le lit de la rivière et le tiers environ de la masse originale s'est engouffré à l'intérieur de la galerie.

— *Nos informations page 43*

La France critique de nouveau le système monétaire

PARIS. (AFP, Reuter) — La France a de nouveau critiqué aujourd'hui le système monétaire international qu'elle juge déréglé et nuisible au développement de l'économie mondiale.

Parlant à l'assemblée ministérielle annuelle de l'Organisation de coopération et de développement économique, le ministre français des Finances, M. Michel Debré, a déclaré aux délégués de 21 pays :

"Depuis des années, nos analyses des inconvénients de l'étalon d'échange-or ont prévu, sans les provoquer, les événements dont nous venons d'être les témoins consternés. Nous ne tirons aucune satisfaction de notre clairvoyance, mais nous ne renoncerons pas à nos efforts pour la faire partager."

Déficits anormaux

Les travaux de l'OCDE, a souligné M. Debré, ont, à juste titre, mis l'accent sur les deux phénomènes fondamentaux, l'un ancien, l'autre nouveau, qui caractérisent aujourd'hui l'économie mondiale :

1 — Le déséquilibre de la balance des paiements entre les pays à monnaie de réserve d'une part (Etats-Unis et Grande-Bretagne) et les pays de l'Europe continentale d'autre part.

2 — Le ralentissement de l'expansion dans le monde.

Pour appuyer sa thèse selon laquelle le système monétaire international est déréglé et nuit au développement de l'économie mondiale, M. Debré note que les deux grands pays à monnaie de réserve, USA et Grande-Bretagne, ont subi ou accepté une situation de déficit absolument anormale. Depuis 10 ans, dit-il, les USA et la Grande-Bretagne ont connu, en moyenne, un déficit annuel respectivement de $3 milliards et de $250 millions environ.

Même rigueur pour tous

D'autre part, le financement de ces déficits n'a pu être assuré que grâce à un endettement massif de ces pays, notamment sous la forme d'une accumulation d'avoirs en monnaie de réserve chez un certain nombre de pays créditeurs. Cette accumulation encourage les pays à monnaie de réserve à suivre une politique de facilité en matière financière, libérés qu'ils sont de la contrainte salutaire qui conduit tous les autres pays du monde à régler leurs déficits au moyen de leurs réserves. Elle sape, par là même, le fondement même du système monétaire international qui ne saurait fonctionner sans une discipline applicable à tous.

Selon le ministre français, la seule solution durable à ces déséquilibres réside dans un retour à la rigueur financière des pays déficitaires : a) par une politique intérieure appropriée (nécessité pour eux de modérer les tendances inflationnistes par une politique budgétaire et monétaire adaptée) ; b) par une politique de finances orientée vers l'élimination des déficits (réduction des dépenses publiques à l'étranger, des investissements à l'extérieur).

En vertu de l'étalon d'échange-or actuel, le dollar américain et la livre britannique sont des monnaie de réserve et le dollar américain est considéré comme aussi bon que l'or. En fait, le dollar américain n'est garanti que par 25 pour cent d'or détenu dans les réserves américaines, mais les USA fixent le prix mondial de l'or à $35 l'once et paient l'équivalent d'un dollar en or pour chaque dollar qui est converti. La France désire que le prix de l'or soit doublé de façon à accroitre la valeur monétaire des réserves d'or mondiales.

Le BIE approuve: tous les pavillons d'Expo 67 restent à Montréal

PARIS. (AFP) — La ville de Montréal a été autorisée, ce matin, par le Bureau International des Expositions, à conserver de façon permanente, à titre privé, tous les pavillons de l'Exposition universelle 1967.

C'est à la demande de M. Jean Drapeau, maire de Montréal, que le Bureau a pris cette décision. M. Drapeau a précisé que tous les participants avaient fait don de leur pavillon à la ville de Montréal, à l'exception de trois pays qui n'ont pas encore fait connaitre leur réponse.

La municipalité de Montréal à qui incombera la charge de l'entretien permanent des 84 pavillons de l'Expo 67 (47 pavillons nationaux — dont un construit conjointement par seize pays d'Afrique — et 37 pavillons privés) à l'intention de les utiliser à des manifestations culturelles.

C'est la première fois dans l'histoire des expositions universelles qu'un pays conserve ainsi, à titre définitif, toutes les installations d'une exposition.

La viande avariée était destinée à nourrir des chiens esquimaux, selon M. F. Peetroons

par Oswald MAMO

Les dix tonnes de viande avariée qui avaient été saisies chez St-Lawrence Butchers, de l'avenue du Parc, étaient semble-t-il, destinées à nourrir des chiens esquimaux.

C'est du moins ce qu'a déclaré, hier, devant la cour municipale, M. François Peetroons, de Terrebonne, détenteur d'un permis provincial d'"équarrissage".

Après avoir identifié deux chèques, l'un endossé par lui-même et le second par son fils Jacques Peetroons, chèques totalisant plus de $6,000, le témoin a expliqué qu'il s'agit-là du paiement pour la vente de viande avariée et dénaturée. Les deux chèques sont signés par M. Berel Hoppenheim et portent l'étampe de St-Lawrence Butchers.

Selon le témoin, qui a demandé la protection de la Cour avant de déposer, protection qui lui a été accordée par le juge R. Beaudette, M. Hoppenheim est allé le voir un samedi après-midi chez lui à la maison.

"Il m'a dit, a expliqué M. Peetroons, qu'il avait obtenu un contrat du gouvernement fédéral pour fournir de la nourriture aux chiens esquimaux. Il réclamait de la viande pour la consommation animale, mais de première qualité."

C'est ce qui explique, a ajouté M. Peetroons, que la viande a été vendue à un prix approximatif de 30 cents la livre.

Le témoin a reconnu le chauffeur qui avait pris livraison de la marchandise, M. Paul André Plourde, témoin principal à charge de la couronne.

M. Peetroons a dit que M. Plourde est venu au volant d'un camion identifié "Hertz" pour prendre livraison de la viande et qu'on avait enlevé, à la demande du client, une partie de l'encre qui sert à la dénaturer.

"Je suppose, a dit M. Peetroons, que le gouvernement fédéral préfère avoir de la viande moins noire pour ses chiens esquimaux".

Des explications

A la demande du juge, le témoin a donné quelques explications sur son commerce. Il a notamment dit qu'il détient un permis provincial pour la vente

Voir VIANDE en page 2

AUJOURD'HUI

Vers la régionalisation scolaire au Québec

La réforme des structures scolaires du Québec semble sur le point d'entrer dans une nouvelle phase. Dans le premier d'une série de deux articles, Yves Leclerc étudie les indices qui permettent de croire à un changement prochain.

— Page 7

SOMMAIRE

Annonces classées / 70 à 81
Arts et spectacles / 60 à 62
Bandes dessinées / 58
Calendrier des pionniers / 15
Courrier "Que faire ?" / 49
Décès, naissances, etc. / 82
Editorial / 6
Finance / 66 à 68
Horoscope / 51
Informations étrangères / 65 et 83
Loisirs et récréation / 58
Mots croisés / 71
Radio et télévision / 56
Sciences / 59
Sports / 23 à 32
Tribunaux / 8
Vie féminine / 44 et 47 à 51
Vie mondaine / 45 et 46
Votre médecin / 20

CKAC 73

Johnson fait procéder à une "compression" du budget du Québec

de notre envoyé spécial
Claude BEAUCHAMP

TORONTO — Le gouvernement du Québec prépare ce que le premier ministre, M. Daniel Johnson, a qualifié "d'une importante, très importante opération" concernant le budget de la province.

Le premier ministre a annoncé la nouvelle alors qu'il était interrogé par le représentant de LA PRESSE sur le départ précipité de M. Jacques Parizeau, conseiller spécial auprès du Conseil des ministres, dès la première journée de la conférence sur la "Confédération de demain".

M. Parizeau, qui devait participer aux séances publiques de la conférence de Toronto, à titre de conseiller, au sein de la délégation québécoise, est arrivé dans la ville reine dimanche soir, mais dès lundi au début de la journée, il prenait le chemin du retour sans avoir assisté à la conférence.

Pour ce qui est des modifications à apporter au budget, dont serait chargé M. Parizeau, elles se limiteraient d'abord au "budget A", qui est établi à partir des demandes soumises par les différents ministères vers la fin du mois d'octobre ou le début de novembre.

Il s'agirait de voir à regrouper différents postes de dépenses de façon à réduire le plus possible les déboursés gouvernementaux pour le prochain exercice financier.

M. Johnson n'a pas donné plus de précisions, se bornant à souligner qu'il s'agissait d'une tâche urgente.

POSSIBILITE

SUITE DE LA PAGE 1

toyens du Québec, eux, étaient mécontents et malheureux de la situation, alors il fallait étudier sérieusement toute la question et envisager en face les propositions mises de l'avant par M. Johnson, sans les adopter ou les rejeter à priori.

M. Smith répondait ainsi à M. E.C. Manning qui avait déclaré plus tôt qu'il serait dangereux de déchirer la constitution canadienne, vu que cette opération majeure pourrait soulever le pays et créer deux camps ennemis. Plus tard, M. Manning a dit qu'il n'était pas opposé à tout changement constitutionnel.

L'Ile-du-Prince-Edouard, tout en reconnaissant la suprématie du gouvernement fédéral, s'est dite prête à étudier les propositions québécoises et à discuter d'une revision de la constitution, si cela est nécessaire à l'unité nationale, si cela est nécessaire pour garder le Québec au sein de la Confédération.

Terre-Neuve, par la voix de M. Joey Smallwood, a fini par consentir à certains amendements constitutionnels, des amendements qui s'avéreraient vraiment nécessaires. Le premier ministre de Terre-Neuve s'est catégoriquement opposé à tout changement qui ferait du Québec un Etat à part au sein de la Confédération canadienne.

Il s'est opposé à rebâtir une nouvelle image du Canada qui finirait par affaiblir le pays, qui ferait autre chose qu'une fédération de dix provinces égales entre elles. Il doute sérieusement que des amendements soient nécessaires, mais si ces amendements sont vraiment nécessaires alors il est prêt à discuter.

Enfin le nouveau premier ministre du **Manitoba,** M. Weir, devait faire une intervention aujourd'hui pour manifester son accord sur l'étude des amendements à apporter à la constitution canadienne. Deux autres provinces de l'ouest, la **Colombie-Britannique** et la **Saskatchewan,** ne se sont pas encore prononcées catégoriquement sur le sujet. On croit que seule la pression de l'opinion publique canadienne finira par les convaincre de la nécessité de se joindre à toutes les autres provinces afin d'en arriver à satisfaire les désirs du Québec.

téléphoto PC

Moment de détente

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, et le nouveau premier ministre du Manitoba, M. Walter Weir, semblent passer un bon moment entre deux séances de discussions de la conférence de Toronto.

Un séisme détruit 80 pour cent d'une ville yougoslave

BELGRADE. (PA, UPI, AFP) —Un violent tremblement de terre a secoué aujourd'hui la ville de Debar, en Yougoslavie. Selon l'agence officielle Tanjug, le séisme a détruit environ 80 pour cent des maisons et édifices de cette ville de 8,000 habitants, située en Macédoine, près de la frontière albanaise.

On a compté au moins sept morts, mais on craint qu'un plus grand nombre soit enseveli dans les débris. On estime qu'environ 10,000 personnes sont sans abri dans la ville et la région.

Les secousses ont été ressenties dans un rayon d'environ 200 milles autour de Debar, qui se trouve dans la grande cassure. Le tremblement de terre sure qui coupe en deux les Balkans. La ville de Skoplje, qui avait été détruite par le séisme du 21 juillet 1963, se trouve également sur cette cassure. Le tremblement de terre de Skoplje avait provoqué 1,078 morts.

On ne sait pas s'il y a eu des dégâts en Albanie, aucune nouvelle du séisme n'étant encore parvenue de ce pays.

Selon l'observatoire de Skoplje, le tremblement de terre se situait entre 8 et 9 à l'échelle Richter. A l'Institut séismologique d'Uppsala, en Suède, le séisme marquait 6.5 à l'échelle Richter, soit un demi-point de plus que celui qui avait frappé Skoplje.

Le tremblement de terre a coupé les lignes de communications et bloqué les routes autour de Debar et il a fallu envoyer des équipes spéciales pour les rouvrir. Des unités militaires et des équipes de secours sont venues de la région environnante et ont commencé des fouilles pour trouver les morts et les blessés et diriger les survivants sur Ohrid, une station balnéaire du sud de la Macédoine. Debar manquerait de vivres, d'électricité et d'eau. Des ravitaillements sont acheminés en camions vers la ville sinistrée.

Autre prix accordé au Dr Penfield

NEW YORK (PC) — Le Dr William Penfield, neurologue renommé de Montréal, a accepté hier soir le prix de la science de la Société de la famille humaine en son nom et au nom "de ceux qui ont travaillé avec moi et qui ont déposé leurs outils et de ceux qui continuent à travailler".

Le prix, accordé pour l'excellence dans le domaine scientifique, lui a été remis lors d'un banquet de la société à New York.

M. Jean Monnet, président du comité d'action des Etats-Unis d'Europe, a reçu le grand prix de la société. Ce prix avait déjà été accordé à M. Lester B. Pearson.

Le Dr Penfield a déclaré que les scientifiques continuaient à fouiller l'univers et ses créations afin d'y trouver des faits et des lois qui y étaient cachés.

"La direction de la recherche est, peut-être, trop rarement guidée par la pensée de ce qui pourrait constituer une valeur pour l'homme. Et c'est ainsi, que nous avons changé l'univers de l'homme sans lui montrer à se rajuster."

La "société de la famille humaine", filiale du conseil protestant de New York, se consacre aux besoins sociaux, éthiques et culturels de la ville. Elle décerne un grand prix annuel à une personnalité ayant contribué de façon significative à stimuler le sens de la communauté à travers le monde.

Elle décerne également un certain nombre de "prix d'excellence" : celui des relations humaines a été attribué cette année au cardinal Bea, directeur des services du Vatican chargés de la promotion de l'unité des chrétiens, et celui des arts au compositeur et violoncelliste Pablo Casals.

La société n'a pas décerné cette année de prix de la paix.

Une digue cède en Indonésie : 112 morts

DJAKARTA. (AFP) — Cent douze personnes ont péri noyées lundi soir à la suite de la rupture d'une digue dans la région de Kebumen, dans le centre de Java, et on craint que le bilan définitif de cette catastrophe ne soit encore beaucoup plus élevé, apprend-on aujourd'hui à Djakarta.

Les villages de Sempor, de Djatinegara et de Semondo ont été anéantis.

Des pluies diluviennes sont tombées ces derniers temps la région. D'importants dégâts ont été également causés par les eaux aux cultures et aux voies de communication.

Bonn nie avoir renoncé au projet européen "Jaguar"

BONN (AFP, UPI) — Un porte-parole du ministère fédéral allemand de la Défense a qualifié de pures spéculations les informations selon lesquelles l'Allemagne a renoncé définitivement au projet franco-britannique "Jaguar" et décidé l'achat de 220 "Phantom" américains.

Le chasseur supersonique "Jaguar", qui était mis au point conjointement par la France et la Grande-Bretagne, devait également être produit en Allemagne fédérale. La rumeur de l'abandon de ce projet par Bonn en faveur d'appareils américains a rendu furieux les partisans français de la coopération européenne.

Le ministère allemand de la Défense s'est borné à souligner, au sujet du projet "Jaguar"; que l'on en était encore au stade des contacts entre experts et que rien de définitif n'avait été décidé. Il a ajouté qu'aucune décision n'a encore été prise également en ce qui concerne l'achat aux Etats-Unis d'appareils supersoniques "Phantom" pour remplacer le "F-104-Starfighter".

Certains journaux allemands ont affirmé la semaine dernière, en se référant à des sources dignes de foi, que la Luftwaffe avait l'intention d'utiliser le "Phantom" américain jusqu'à ce que des chasseurs à géométrie variable soient disponibles.

Dans les milieux français cependant, on soutient, malgré les démentis de Bonn, que la décision allemande concernant l'abandon du projet "Jaguar" est définitive et l'on affirme que la décision de M. Schroeder, au ministère de la Défense, empêchera l'Europe de concurrencer les Etats-Unis dans le domaine de l'aéronautique. Les milieux français accusent les Allemands de tourner le dos à l'industrie aéronautique européenne pour favoriser l'industrie américaine.

VIANDE

SUITE DE LA PAGE 1

de viande provenant d'animaux malades, de vaches maigres, de chevaux etc., et qu'il ne lui est pas permis de vendre de la viande pour la consommation humaine.

C'est au mois d'avril, a affirmé le témoin que la viande avariée a été livrée. Chaque fois, M. Hoppenheim lui téléphonait pour l'avertir que son chauffeur se rendait chez lui. La livraison de la marchandise se faisait entre 18 et 20 heures.

"C'est la première fois que je fais des affaires avec M. Hoppenheim", a déclaré M. Peetroons.

Contre-interrogé par l'avocat de la défense, Me Meyer Gross, le témoin a déclaré que le prix de sa viande varie de 3 cents à 20 cents la livre.

Il a souligné qu'il a vendu de la viande à Montréal, pour le compte du "sportsman Show", viande destinée à nourrir les bêtes du zoo de Granby. Ces ventes lui ont rapporté 20 cents la livre.

D'autre part, il a livré à 27 cents la livre de la viande avec les os aux différents cirques qui ont passé par la métropole.

"Je fais plus de profit en vendant à 27 cents la livre de viande avec os qu'à 30 cents sans os", a-t-il déclaré.

Il a ajouté que la viande vendue à St-Lawrence Butchers était désossée.

Les questions de Me Gross avaient pour but de démontrer que le prix payé par ses clients était le même que celui qu'on exige pour la viande destinée pour la consommation humaine.

"Je puis vous dire dès maintenant, a dit Me Gross au juge, que nous avons l'intention de démontrer que nous avons acheté la viande de bonne foi pour la consommation humaine."

"Vos discussions avec M. Hoppenheim ont-elles eut lieu devant deux ou trois autres personnes ?" a demandé Me Gross au témoin. "Non, pas à ma connaissance", a répondu M. Peetroons. "J'ai parlé avec M. Hoppenheim en présence d'une seule personne le samedi qu'il est venu chez-nous," a-t-il ajouté.

"Avez-vous vendu auparavant de la viande à 30 cents la livre ?" a demandé Me Gross. "Non. J'ai vendu à 27 cents la livre avec os, ce qui représente de 35 à 36 cents sans os."

"Pourquoi avez-vous demandé la protection de la Cour" ? a demandé Me Gross. Mais le juge Beaudette n'a pas laissé le témoin répondre. "Je ne peux laisser passer cette question, a dit le juge à l'avocat de la défense. Il appartient au juge de poser de telles questions et non aux avocats."

Me Gross a demandé au juge d'exiger du témoin de produire toutes les factures de vente de viande durant les mois d'avril et de mai 1967.

Mais le juge a insisté pour limiter cette demande à des factures précises.

A la demande de la couronne, la suite du procès a été remise au 12 décembre étant donné qu'un autre témoin de la couronne, M. Rousseau, employé de "Empire Gold Storage", n'a pas apporté avec lui des documents demandés par Me Duranleau.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 15
MAXIMUM : 25

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Cantons de l'Est et des Laurentides : temps clair avec périodes nuageuses, nuageux en fin de journée. Froid. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal 15 et 25, Ottawa 10 et 25, Ste-Agathe 5 et 25, Sherbrooke 5 et 25. Aperçu pour demain : nuageux avec neige intermittente, froid.

Région de Québec : ciel variable, froid, vents légers. Minimum et maximum à Québec 5 et 25. Aperçu pour demain : un peu de neige et temps froid persistant.

Régions du St-Maurice et du Lac-St-Jean : généralement nuageux avec chutes de neige locales ou neige intermittente. Froid, vents légers. Minimum et maximum à La Tuque 5 et 20, Chicoutimi zéro et 20. Aperçu pour demain : temps clair avec périodes nuageuses et froid, nuageux en fin de journée.

Régions de Rimouski, de Baie-Comeau, de Sept-Iles et de Gaspésie : ciel variable avec chutes de neige locales. Froid, vents de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau et Sept-Iles 10 et 25, Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Gaspé 15 et 25. Aperçu pour demain : temps clair avec périodes nuageuses et froid.

Politique fédérale d'huile de ricin

— Hamilton

KINGSTON (PC) — La politique fédérale "d'huile de ricin" comme moyen de contrôle économique devrait faire place à l'usage sélectif de stimulants et de "sédatifs" qui seraient administrés au gré du ministre des Finances, a dit hier soir M. Alvin Hamilton.

S'adressant aux étudiants de l'université Queens, l'ancien ministre conservateur de l'Agriculture a soutenu que le pays entier devrait prendre des mesures anti-inflationnistes, s'il s'avérait que n'importe quelle des 18 régions économiques avait plus de travail qu'elle n'était à même d'en fournir.

"Et s'il y a un mal de ventre à Toronto, de lancer M. Hamilton, c'est tout le pays qui doit être purgé à l'huile de ricin".

Le ministre des Finances devrait disposer en permanence de programmes qu'il pourrait appliquer à des régions spécifiques, au gré des événements économiques. Le ministre pourrait en ce cas agir à sa discrétion et rendre compte au parlement à la fin de l'année.

Par exemple, le manque de professeurs et d'infirmières pourrait être pallié si le gouvernement donnait plus d'attrait à un retour de la femme mariée vers sa profession. Ceci pourrait être fait en supprimant l'impôt sur le revenu pour une période donnée.

Pearson a reçu le premier volume du rapport B-B qui sera rendu public bientôt

OTTAWA — (PC) — Le premier ministre Pearson a reçu, hier, le premier volume du rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Un porte-parole de son bureau a déclaré que le rapport serait disponible au public demain ou au début de la semaine prochaine.

La Commission Laurendeau-Dunton, créée le 22 juillet 1963, a consacré les deux premières années, jusqu'en 1965, à des audiences publiques, après quoi elle a publié un rapport intérimaire.

Le premier volume remis à M. Pearson contient, entre autres, une recommandation selon laquelle les citoyens de langue française doivent pouvoir compter sur la parité économique avec les autres Canadiens.

Le journal The Star, de Toronto, dans une dépêche en provenance d'Ottawa, déclare que les points suivants sont également contenus dans les recommandations de la commission:

1—Le Canada traverse une crise dont il sortira indemne uniquement au moyen d'une intervention chirurgicale sérieuse.

2—On doit en arriver à des moyens constitutionnels propres à faire du concept "d'association de deux nations fondatrices" une réalité d'un océan à l'autre.

3—L'enseignement et l'usage du français dans toutes les provinces doivent devenir une affaire d'usage courant.

4—On doit accorder aux Canadiens d'origine indienne ou esquimaude de meilleures conditions de vie.

Les employés de la compagnie de
TELEPHONE BELL
mutée à
OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC. 613 — 824-1566.

Faites-vous le plus beau cadeau des fêtes en vous procurant un ORGUE **HAMMOND**
Venez le comparer et consultez nos experts.
Facilités de paiements.
STUDIOS D'ORGUES HAMMOND
DOMINIQUE BOULET
Le plus grand marchand d'orgues Hammond de Montréal
6094 ouest, Sherbrooke 482-9983
1326 est, Fleury 382-2241

A Noël offrez le cadeau le plus pratique à
RABAIS APPRECIABLE
Portatifs : clavier complet et mallette. Neufs avec toutes les caractéristiques REMINGTON seulement $59.50
Rég. $79.50
MACHINES A ECRIRE
• ROYAL • REMINGTON
• SMITH CORONA
• UNDERWOOD
Entièrement reconditionnées
Garantie 1 an
Régulier 59.50
En spécial $39.50
Machines à additionner REMINGTON
Manuelles — neuves, 10 touches, soustraction, multiplication. Plus récentes caractéristiques.
Prix régulier $119.50
EN SPECIAL $89.50
Electriques : $199.50
CROWN EQUIPMENT
1011 Bleury UN. 1-2437
Stationnement gratuit en face
Ouvert jeu. et ven. jusqu'à 9 h.
Toute la journée le samedi

TAPIS METRO LIMITÉE
SALLE D'ECHANTILLONS ET ENTREPOT
8280, St-Laurent Tél.: 382-2201
coin Guizot, stationnement gratuit à l'arrière de l'entrepôt
L'endroit où l'acheteur averti reçoit satisfaction et garantie
VENTE DE TAPIS
FACILITES BUDGETAIRES SI DESIRE
Ouvert chaque jour jusqu'à 5 h. 30; jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures; samedi jusqu'à 5 h.
Au service de Montréal depuis plus de 30 ans.
ROULEAUX de BROADLOOM
à solder à rabais de 40% à 70%
Du PONT 501 NYLON — TOUT LAINE — ACRILAN
Vous pouvez acheter n'importe quel quantité des tapis mentionnés plus bas !

TAPIS (COUPONS)

Grandeur approx.	Description	Prix rég.	Prix vente
12' x 9'	Or espagnol, 501 nylon	$120	$48
12' x 12'	Vert mousse, 501 nylon	144	64
12' x 12'	Vert gazon, 501 nylon	144	64
12' x 8'3"	Rouge, acétate tweed	66	22
12' x 11'	Tangerine, acétate uni	96	32
12' x 11'4"	Or rouge, 501 nylon	165	48
12' x 9'	Rouge, nylon contract tweed	120	44
12' x 9'	Vert bleu, 501, tel quel	120	42
12' x 7'6"	Vert, 501 nylon tweed	90	40
12' x 8'4"	Eggshell, 501 nylon, tel quel	110	48
12' x 8'9"	Rouille, 501 nylon, tel quel	110	48
12' x 13'2"	Gris, 501 nylon tweed épais	270	100
12' x 11'9"	Vert, 501 nylon tweed épais	176	80
12' x 12'6"	Bronze, 501 nylon	164	80
12' x 17'6"	Bleu royal, 501 nylon	264	120
12' x 8'9"	Bleu royal, 501 nylon	132	60
12' x 18'	Rouille, 501 nylon	284	122
12' x 9'	Rouille, 501 nylon	142	61
12' x 9'	Vert mousse, 501 nylon	107	48
9' x 6'	Vert, 501 tweed épais	90	32
12' x 16'2"	Avocado, Acrilan tweed épais	264	115
11'9" x 4'	Rouge, acétate tweed	35	8
12' x 5'2"	Café, 501 nylon	70	20
9' x 22'4"	Or espagnol, 501 nylon	250	118
9' x 11'2"	Or espagnol, 501 nylon	125	59
12' x 9'	Vert mousse, 501 nylon	120	48
12' x 10'3"	Or égyptien, 501 nylon	140	52
12' x 8'	Bleu vert, nylon épais	110	44
12' x 15'3"	Rouge, 501 nylon épais	223	100
12' x 24'2"	Vert Kelly, 501 nylon	384	160
12' x 12'	Vert Kelly, 501 nylon	192	80
12' x 9'	Bleu vert, 501 nylon	120	54
12' x 15'	Bleu vert, 501 nylon	200	90
12' x 11'7"	Bleu vert, 501 nylon	160	69
5'8" x 19'6"	Or, 501 Wilton tweed	180	49

ROULEAUX A SOLDER

v.c.	Description	Prix rég. v.c.	Prix vente v.c.
72	Or acétate uni	5.99	2.99
150	Vert avocado, acétate uni	5.99	2.99
55	Bleu vert, acétate	5.99	2.99
100	Bleu vert, 501 tweed	9.95	4.75
100	Rouge, 501 tweed	9.95	4.75
40	Rouge, 501 tweed	9.95	4.50
100	Rouge et vert, nylon épais	8.95	3.99
24	Or avocado, 100% nylon épais	9.95	3.99
100	Rouille, 100% nylon épais	9.95	4.50
36	Vert, émeraude, 501 velours très épais	14.95	6.99
100	Bleu royal, 100% nylon épais	9.95	4.50
100	Avocado, 100% nylon épais	9.95	4.50
81	Turquoise vert, 501 nylon épais	12.95	5.99
100	Vert mousse, 501 shaggy	14.95	5.99
100	Vert bronze, 501 nylon	9.95	5.50
200	Or, Dupont 501 nylon	10.95	5.50
75	Rouille, 501 velours, tel quel	11.95	5.99
60	Vert mousse, 501 velours, tel quel	14.95	6.25
44	Vert mousse, 501 velours très épais, tel que	14.95	6.25
36	Vert, émeraude, 501 velours très épais	14.95	6.99
35	Bleu royal, acrilan velours uni	12.95	6.99
130	Avocado, acrilan velours uni	12.95	6.99
130	Or, acrilan velours uni	12.95	6.99
37	Or espagnol, 501 nylon	12.95	6.99

ACRILAN
½ pouce épais
VELOURS UNI très serré
Valeur régulière 16.95
verge carrée
Prix de vente **$9.99** verge carrée

ALSCO FENETRES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO PORTES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO AUVENTS en fibre de verre — grand choix de couleurs
ALSCO REVETEMENT en aluminium (clapboard) grand choix de couleurs
Fabriqués sur mesure — complètement installés. Prix très raisonnable — Paiements très faciles — Qualité et service garantis.
1530, rue BEAUBIEN E., Montréal
(Frais interurbains acceptés)
TELEPHONEZ : **279-8551**

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 30 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 278

La Chambre de commerce de St-Michel demande une enquête royale sur toute l'administration municipale depuis 10 ans

photos Robert Nadon, LA PRESSE

par Claude MASSON

La Chambre de commerce de St-Michel réclame des autorités provinciales compétentes la tenue d'une enquête royale sur toute l'administration municipale de cette ville depuis dix ans.

Au cours d'une assemblée générale des membres, hier soir, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

"A la suite des derniers événements concernant les affaires de St-Michel et qui sont de notoriété publique, et plus particulièrement à la suite des recommandations du juge Gérard Laganière qui a présidé une préenquête, la Chambre de commerce de St-Michel fait aux autorités compétentes de la province de Québec la demande suivante :

"Qu'une enquête royale sur l'administration générale des affaires municipales de la ville de St-Michel soit effectuée depuis dix ans."

Cette demande est adressée au premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, au ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, au ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, au député du comté Olier, M. Fernand Picard, et au chef de l'opposition, M. Jean Lesage.

Copie du texte sera également envoyée au directeur général de la municipalité, M. Marc Courtemanche.

La prise de position de la Chambre de commerce fait suite à la demande adressée par le juge Gérard Laganière aux ministres de la Justice et des Affaires municipales, à la fin d'une préenquête, à l'effet de prendre connaissance des dépositions recueillies devant lui au cours de cette préenquête pour décider la tenue d'une enquête plus approfondie sur un "système de crime" qui prévalait, selon toute évidence, dans cette municipalité de la banlieue de Montréal.

Le maire, M. Maurice Bergeron, doit comparaître demain sous les deux accusations portées contre lui au cours de la préenquête :

- **avoir, en novembre 1965, accepté ou exigé de la Fraternité des policiers de St-Michel, une somme de $2,500 pour signer un contrat favorable à ces mêmes policiers ;**
- **avoir, en 1964, accepté ou exigé de la même Fraternité des policiers de St-Michel une somme de $2,000 pour signer un contrat également favorable à ces mêmes policiers.**

Hier soir, nous avons appris que M. Bergeron était revenu

Voir ST-MICHEL en page 4

Un train qui ne fait pas de train

Le train de la Confédération est en gare à Montréal. Cela a semblé suffisant aux autorités concernées pour exercer une surveillance étroite à la gare Centrale et dans les environs. Des agents des Chemins de fer nationaux, de la ville de Montréal et de la RCMP étaient disséminés par groupes de deux ou trois aux endroits stratégiques, munis de "walkie-talkies". Surveillance peut-être excessive puisque les visiteurs, en grande majorité de langue anglaise, étaient fort peu nombreux pour parcourir le train.

La police capture Bernard Provençal, un des fugitifs les plus recherchés au pays

par Lucien CHAMPEAU

L'un des dix criminels les plus recherchés de la province, Bernard Provençal, âgé d'environ 20 ans, a été capturé dans son lit aux petites heures, ce matin, par un contingent de la Sûreté provinciale.

L'homme occupait, avec un présumé complice et deux femmes, un logis de la rue du Couvent, à Saint-Henri.

Dans la chambre à coucher, les policiers ont découvert un petit arsenal consistant en une mitraillette M-30, un Luger, deux revolvers de calibre 38, deux cagoules et une grande quantité de balles. Les quatre armes étaient chargées.

Le détenu a été écroué aux cellules du quartier général de la rue McGill pour interrogatoire. Provençal était recherché pour vols à main armée. Il s'était évadé il y a plusieurs mois.

L'opération de la nuit dernière a été conduite personnellement par l'inspecteur Paul-Emile Lapierre, chef de la brigade des vols à main armée.

Après une longue filature, le limier a appris que leur homme logeait dans une maison de Saint-Henri.

Il a convoqué toute son escouade vers minuit, et avec d'infinies précautions, il a cerné la maison du suspect, après s'être fortement armé, lui et ses hommes : mitraillettes, bombes lacrymogènes, masques à gaz.

La capture s'est déroulée sans incident, Provençal se livrant sans offrir de résistance.

Bernard PROVENÇAL

Nouvelle série de faux billets de $10

Une nouvelle série de faux billets de $10 vient de faire son apparition dans la région de Montréal et la RCMP demande à la population de vérifier chacun des billets de cette dédomination qui lui seront remis d'ici les prochains jours.

Ces faux billets portent la date d'émission de 1954 et n'ont pas de "petits points verts" comme les billets authentiques. Le numéro de série est R sur E 8621081. L'inspecteur R. Duchesneau, de la RCMP, fait remarquer qu'aucun billet de $10 authentique ne comporte la lettre E sous une autre lettre au début du numéro de série. Un autre indice pour découvrir ces faux billets : du côté de la photo de la reine, à gauche, au centre, très petit, on peut voir le chiffre 17. Sur l'envers du billet, au même endroit, également très petit, on peut voir le chiffre 66.

A l'approche de la période des Fêtes les commerçants devront porter une attention spéciale aux billets canadiens afin de ne pas être victimes de faux-monnayeurs.

Série de descentes chez des preneurs aux livres: dix-huit arrestations

Après plus d'un an de recherches, de nombreux corps policiers des principales grandes villes du pays, y compris la Gendarmerie royale, ont effectué l'arrestation de plusieurs des preneurs aux livres des mieux connus de chaque agglomération.

Travaillant conjointement, ces policiers ont mis aux arrêts durant la nuit dix-huit suspects, dont plusieurs seraient reliés à la sinistre "Cosa Nostra".

A Montréal, l'escouade municipale de la moralité a effectué pour sa part huit arrestations.

Les policiers de Toronto et de Calgary ont joué leur rôle chacun de leur côté, avec un succès égal.

Les détenus sont soupçonnés d'avoir accepté des gageures sur les joutes de baseball, de football, de hockey et sur les courses de chevaux.

Ils seraient traduits en cour incessamment.

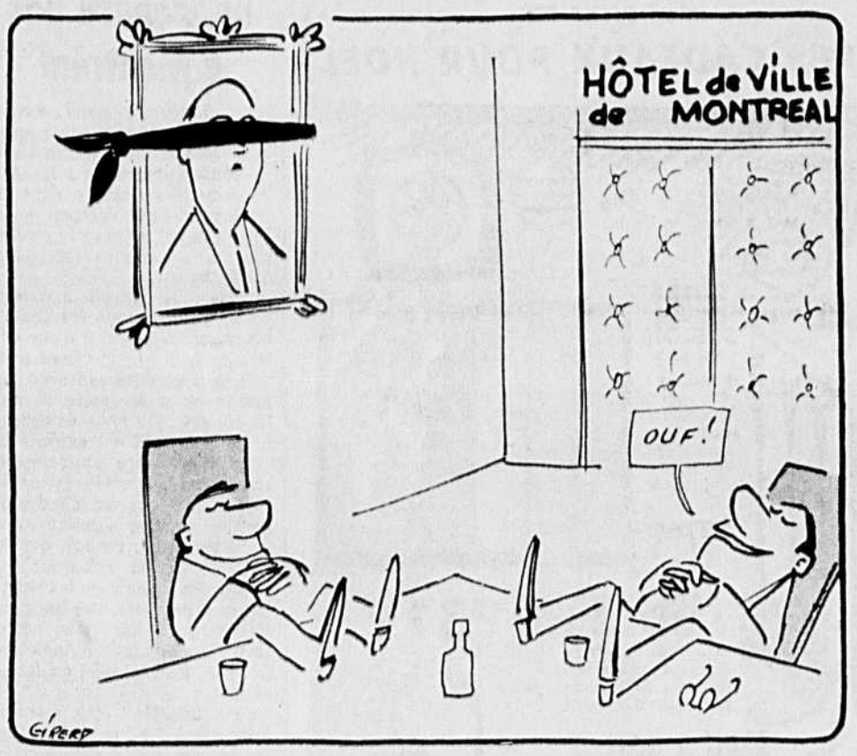

Affaire Calex: suspensions appropriées et situation en grande partie corrigée

Le directeur du Service des permis et inspections, M. Paul-E. Lespérance, ing., a fait parvenir hier, à l'hôtel de ville, son rapport aux membres du comité exécutif concernant "l'affaire Calex", soit l'incendie d'huile légère et d'essence contenues dans des réservoirs situés rue Notre-Dame est qui a éclaté le 19 août dernier.

Les deux derniers paragraphes de ce rapport sont les plus importants :

"Le comité exécutif a suspendu, sur recommandation du directeur du Service des permis et inspections, les augmentations de salaires de plusieurs employés des cadres administratifs supérieurs et ceci constitue une sanction appropriée dans les circonstances. ("Suspension des augmentations" jusqu'ici ignorée).

"La situation qui existait préalablement est en grande partie corrigée. Les procédures en usage maintenant obligent les employés des cadres à assumer la pleine totalité de leurs responsabilités".

M. Lespérance commence son rapport par ces mots : "Il faut comprendre qu'une situation comme celle qui s'est produite ait pu exister en vertu de la procédure suivie à l'époque par le Service des permis et inspections.

"Une certaine manière de voir les choses amenait les employés à tenter de faire corriger des infractions plutôt que d'intenter des poursuites judiciaires prévues par le règlement.

M. Lespérance ajoute, dans le même rapport plutôt court, que d'aucuns qualifient de laco-

Voir CALEX en page 4

Les cigarettes plus longues... plus cher !

par Nicole MONGEAU

Imperial Tobacco du Canada Ltée augmente d'un cent le prix de gros des cigarettes grand format (king-size) et extra-longues de 100 millimètres.

Cette augmentation, qui doit entrer en vigueur le 6 décembre prochain, ne concerne pas les cigarettes de longueur standard.

La société a déclaré que cette augmentation pourrait entrainer une augmentation d'un cent par paquet de 20 cigarettes géantes et de 4 cents par paquet de 20 cigarettes extra-longues. Cet ajustement, d'après le porte-parole officiel de la société, ne fera qu'ajuster le prix de ventes des cigarettes avec les coûts de production.

Les sociétés Peter Jackson Tobacco Sales Ltd. et B. Houde & Grothé Ltée suivront la même politique que la société Imperial Tobacco puisqu'elles font partie de la même organisation.

Quant à Benson & Hedges (Canada) Ltd., on a déclaré au représentant de LA PRESSE que les administrateurs étaient à étudier la situation et qu'ils seraient en mesure de renseigner la population d'ici quelques jours. Chez MacDonald Tobacco Inc., on n'a pas jugé bon de répondre quoi que ce soit, répétant que la personne autorisée à répondre à cette question était absente. Il a même été impossible d'obtenir le nom de cette personne.

Enfin, les dirigeants de Rothmans of Pall Mall Canada Ltd. tiendront une réunion sous peu et donneront aussitôt que possible les renseignements nécessaires à la population.

LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.

VENTE PIECES REPARATIONS des fusils compresseurs

BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...

Gélinas COMPRESSORS INC.

4845, rue ST-DENIS

Stationnement gratuit à côté du magasin

288-0163

8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 3 à 6

Voici le cadeau idéal !

Ceux qui s'y connaissent préfèrent UN JOLI PLATEAU DE

FROMAGES FINS

DOMESTIQUES ou IMPORTES

12.50 et plus

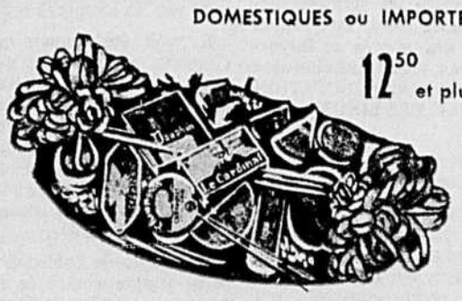

VISITEZ NOTRE COMPTOIR AUX FROMAGES

BRIE DE MAULT — CANTAL — GORGONZOLA — ROQUEFORT — ST-PAULIN — CARDINAL — EMMEMTAL — GRUYERE — CHESHIRE — GLOUCHESTER — CAERPHILLY — STILTON — GOUDA — EDAM — TILSIT — ESROM — BEL-PAESE — PROVOLONI — EAU DE VIE — OKA — DANOIS BLEU — et beaucoup d'autres.

A. DIONNE FILS & CIE

1221 ouest, Ste-Catherine (coin Drummond), Montréal Tél. 849-2341

LES SILENCIEUX MIDAS portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture

MIDAS ®

ATELIER

TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES

PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.

10111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.

OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.

INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

Offre spéciale de Noël

BOUTIQUE COLONIALE

Table à desservir
En érable, fini antique SPECIAL $109.

OUVERT JUSQU'A 9 h. 30
JEUDI ET VENDREDI SOIRS

A. FORGET INC

6707 boul. SAINT-LAURENT — Tél. : 274-5568
(juste au nord de St-Zotique)

STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DU MAGASIN

CORBEIL
SUR LA PLAZA

Les parapluies Knirps

Parapluies pour dames et messieurs, idéals comme cadeau.
Modèle à long manche 8.00
Télescopique homme 15.00
Télescopique dame 8.95
Teintes assorties
REZ-DE-CHAUSSEE

6500 St-Hubert angle Beaubien 279-4581

La Cour d'appel rejette la demande des armateurs

Trois juges de la Cour d'appel du Québec ont rejeté hier la demande des armateurs de lever l'injonction qui avait été accordée en faveur des débardeurs, lundi, par le juge Guy Merrill Desaulniers, de la Cour supérieure.

Le juge Desaulniers devait reprendre au mérite aujourd'hui les arguments invoqués par les débardeurs dans leur requête d'injonction contre la Fédération des armateurs et l'on prévoit que cette procédure sera longue ; elle pourrait même durer deux ou trois jours. Lundi, l'injonction n'avait été accordée que provisoirement, en raison, avait dit le juge Desaulniers, de "l'état d'urgence nationale et de l'intérêt public".

Les trois juges qui ont renvoyé hier la demande des armateurs — les juges Paul Casey, Roger Brossard et Elie Salvas — ont de plus ordonné que les demandeurs paient les frais de la motion inscrite en Cour d'appel.

Le juge Brossard a fait remarquer que rien n'empêchait les armateurs de soumettre le cas à l'arbitrage.

Me Brian Mulroney, procureur de la Fédération des armateurs, s'était attaché à démontrer les inconvénients de l'injonction pour ses clients. Il a mentionné notamment que les dispositions du rapport Picard imposaient un lourd fardeau financier à la Fédération, surtout par l'obligation de créer un fonds de sécurité.

De son côté, le représentant des débardeurs, Me Phil Cutler, a fait valoir qu'il n'y avait pas lieu de suspendre l'injonction puisque aucun fait nouveau ne s'était produit et qu'encore là, même s'il s'en était produit, il ne pouvait être question d'appel dans cette affaire.

Pas de deuxième arbitrage

En apprenant le renvoi de leur requête, la Fédération des armateurs a rédigé un communiqué dans lequel elle explique que son opposition n'avait nullement pour but d'entraver l'activité dans le port de Montréal.

"Nous ne voulons rien de moins, a souligné le commodore Marcel Jetté, directeur exécutif de la Fédération, que de garder le port ouvert et veiller à la prospérité générale selon les voeux du professeur Picard.

"Nous n'avons jamais voulu, a-t-il poursuivi, interrompre le travail dans le port et ce n'était pas notre intention de le faire en présentant cette requête, Nous jugions tout simplement que cette injonction interlocutoire nous empêchait de mettre en pratique les recommandations du rapport Picard et nous ne voulions pas être soumis à ce que l'on pourrait appeler un "second arbitrage.

"L'attitude de la Fédération, ajoute le commodore Jetté, ne vise qu'à mettre en vigueur toutes les recommandations du rapport dans le plus bref délai possible. Cette application serait dans le meilleur intérêt de toutes les parties en cause et est essentielle à la survivance de notre port.

"Malgré notre très grand désir de garder le port ouvert, a-t-il conclu, il nous revient comme employeurs de protéger nos intérêts économiques et d'exiger un rendement raisonnable pour les salaires payés.

"L'un des principaux problèmes au cours des trois dernières semaines a été qu'en dépit des recommandations du rapport Picard, lit-on dans le communiqué, la productivité dans le port de Montréal est descendue à un niveau encore plus bas qu'auparavant. Nous n'avions donc pas d'autre choix que de limoger certaines équipes dont le rendement n'était pas satisfaisant — décision que tout employeur aurait prise dans les mêmes circonstances".

Hier, 62 équipes de débardeurs ont été employées dans le port. Et le travail s'est poursuivi même dans la soirée, en raison de l'accumulation des cargaisons dans les entrepôts et de l'imminence de la fermeture de la saison de navigation.

Les équipes étaient formées de 18 hommes, bien que le rapport Picard ait demandé de les réduire à 16.

"Nous n'avons accepté de fournir 18 hommes, a expliqué un porte-parole de l'Association internationale des débardeurs, qu'en raison de la congestion des marchandises dans le port". Il a appuyé sur le fait que ce n'était là qu'une mesure temporaire.

Le port comptait hier 38 océaniques, trois navires côtiers et 17 bâtiments destinés à la navigation intérieure.

Le ministère des Affaires municipales demande à une centaine de villes de regrouper leurs services d'incendie

par Pierre VENNAT

Le ministère des Affaires municipales du Québec a déjà pressenti une centaine de conseils municipaux du Québec afin qu'ils mettent en commun leurs services municipaux de protection-incendie.

Une telle mise en commun aurait notamment pour but d'encourager ces municipalités à protéger les municipalités voisines si celles-ci ne sont pas en mesure de se protéger individuellement contre l'incendie.

Dans de tels cas de regroupement, le gouvernement s'engage à augmenter le maximum actuel de subventions aux municipalités mettant en commun leurs services d'incendies.

C'est ce que LA PRESSE a appris de sources très près du gouvernement.

D'autre part, le Commissariat des incendies, dont l'équipe était d'une trentaine d'hommes il y a quelques années à peine, verra celle-ci doublée d'ici peu.

Ledit commissariat vient d'achever une cinquantaine de relevés, durant les six derniers mois, sur les municipalités de 9,500 âmes et plus.

Ces relevés consistent à classer ces villes, selon les risques d'incendie, en trois catégories et déterminent, par exemple, le nombre de pompiers permanents que devraient avoir ces villes, le nombre de postes de pompiers dont elles auraient besoin et quels appareils leur sont essentiels : échelles aériennes, réservoir, adducteurs à mousse, camions-secours, etc.

Les journalistes n'ont pas encore accès à ces dossiers qui pourtant pourraient être d'un grand intérêt pour le public.

Quant au nouveau Code d'incendie, que les pompiers réclament de concert avec plusieurs autres associations intéressées au problème, on nous assure que, même adopté, le gouvernement de l'Union nationale entend respecter l'autonomie des municipalités, en ce sens que la responsabilité de l'application de ce code sera en grande partie l'affaire des municipalités.

Le député de l'Union nationale de qui nous tenons ces renseignements ne dit pas un mot, toutefois, sur une importante question, à savoir si le code forcera les municipalités à respecter des normes, si jamais elles les enfreignent, ou si, au nom de l'autonomie municipale, on leur laissera le droit de faire à leur tête, se contentant de leur faire des suggestions.

Toronto ne s'oppose pas à l'Expo 68

TORONTO (PCf) — Le gérant général de l'Exposition nationale canadienne, M. L. C. Powell, a prudemment approuvé hier la décision prise par Montréal de tenir une exposition annuelle sur l'emplacement de la Terre des hommes.

Il a expliqué que la proposition lui semblait être "plus une exposition internationale qu'une exposition canadienne".

Quant au maire de Toronto, M. William Dennison, qui qualifiait d'utopie en octobre le projet du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a déclaré que Montréal avait sa bénédiction si elle voulait payer totalement le coût de l'exposition permanente sans demander d'assistance fédérale.

On attend 1,600 conservateurs à la réunion de Montréal

Si l'on en juge par le courrier reçu aux bureaux du Parti progressiste-conservateur de Montréal, au moins 600 délégués et quelque mille observateurs assisteront à l'assemblée annuelle de l'Association progressiste-conservatrice du Québec qui se déroulera en fin de semaine, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, à Montréal.

Selon un communiqué, le président de l'assemblée, M. Georges Valade, député de Montréal—Sainte-Marie aux Communes, entrera en contact avec la majeure partie des participants dès vendredi soir, 1er décembre, lors d'une réception qu'il donnera dans la Salle dorée de l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Seront là, également, les trois candidats à la présidence de l'Association, MM. Paul-O. Trépanier, maire de Granby, président sortant; Léopold Carrière, homme d'affaires de Lachute, et Me Claude Nolin, avocat, qui joue un rôle de premier plan, depuis plusieurs années, au sein de l'Association.

L'assemblée sera marquée par la présence, samedi soir, du nouveau chef national progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield, qui en sera à sa première visite officielle à Montréal depuis son élection à la direction du parti. M. Stanfield sera le principal orateur à un grand dîner qui aura lieu le 2 décembre, à huit heures, dans la salle de bal et le Salon Champlain de l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Il parlera en français et en anglais.

Le thème de l'assemblée — organisation et structure — nécessitera la formation de quatre commissions qui siégeront samedi matin et samedi après-midi et soumettront leurs rapports dimanche après-midi, avant la tenue des élections des membres du comité directeur de l'Association. La votation se fera sur des machines automatiques, identiques à celles qu'on a employées lors du récent congrès progressiste-conservateur à Toronto.

Le "Carinthia" ne viendra pas à Montréal

Le "Carinthia" qui devait terminer la saison des paquebots à Montréal, aujourd'hui, va plutôt faire escale à Halifax au lieu de se rendre dans la métropole. Cette décision de la ligne Cunard a été prise en raison de la situation incertaine qui règne ici.

Certes, le travail a repris dans le port, mais les débardeurs sont à la merci d'une décision de la Cour Supérieure puisque leur différend avec les armateurs a été porté devant un tribunal. De toute évidence, la ligne Cunard qui exploite le "Carinthia" entre Southampton et Montréal, a voulu éviter la répétition de ce qui s'est produit la semaine dernière avec le "Carmania". On sait que le paquebot a dû retourner en Grande-Bretagne avec les bagages des passagers. Ces bagages seront mis à bord d'un autre navire appareillant d'Angleterre vers Montréal d'ici quelques semaines.

Le "Carinthia" était attendu à Halifax à 7 h., ce matin avec ses 400 passagers. Ceux qui le désirent pourront prendre un train en direction de Montréal, train qui doit arriver ici vendredi.

Par ailleurs, les passagers qui devaient s'embarquer sur le "Carinthia" à Montréal pour gagner le continent européen, prendront un train le 2 décembre à destination de Halifax.

La visite du "Carminia" la semaine dernière était donc la dernière escale d'un paquebot à Montréal cette saison. Elle mettait également fin au service que la ligne Cunard avait assumé entre l'Europe et la métropole durant 127 ans. La célèbre société de navigation a en effet annoncé qu'elle allait se déposséder de ses trois paquebots "Carinthia", "Carmania" et "Sylvania".

L'abbé Falardeau conférencier à l'Oratoire Saint-Joseph

L'abbé Hubert Falardeau, animateur diocésain chez les assistés sociaux de Montréal, sera le conférencier invité lors de la prochaine réunion du Club du Premier Vendredi du Mois, demain à midi trente à l'Oratoire Saint-Joseph. L'abbé Falardeau s'adressera aux membres de la section masculine de cette association.

Trois candidats à Greenfield Park

Trois candidats brigueront les suffrages, lundi prochain, à un poste de conseiller à Greenfield Park mais pour une courte période de . . . cinq mois.

Le conseiller M.G. Bartlett, qui représentait le siège no 1 a dû se retirer de la scène municipale puisqu'il est devenu non qualifié le jour où il a vendu sa propriété.

Pour le remplacer jusqu'à la fin du mandat, le 30 avril 1968, trois citoyens ont décidé de poser leur candidature. Il s'agit de M. Clarence Tomalti, ancien conseiller, qui a l'appui de l'équipe en place, celle du maire Maurice King; M. Guy Henri, qui s'était présenté à un poste de conseiller au mois de mai dernier mais il avait été défait; enfin, M. R. Houle, un nouveau-venu en politique municipale.

Le scrutin aura lieu le 4 décembre.

Boutiques d'art ouvertes le soir

Siégeant sous la présidence de Me Maurice Riel, c.r., le président, le conseil de la Corporation de Montréal métropolitain a résolu, à l'unanimité, que "les boutiques et salles d'exposition où se fait exclusivement le commerce de tableaux, de sculptures, de gravures, et de tous autres objets d'art doivent être fermées tous les jours de la semaine à 10 h. du soir et demeurer fermées jusqu'à 7 h. du matin".

La mesure concerne toutes les municipalités de l'île de Montréal et elle est destinée à favoriser particulièrement le Vieux Montréal.

C'est pour accommoder ces établissements qui se multiplient dans ce secteur de la métropole et ailleurs. Par exemple, il y a même un établissement de ce genre à la Place des Arts.

Autrement dit, ces établissements peuvent ouvrir leurs portes de 7 h. du matin à 10 h. du soir.

Le feu ravage le motel Le Bocage

Les pompiers de Brossard ont mis près de deux heures à enrayer un incendie qui a lourdement endommagé, hier après-midi, le motel Le Bocage, sur le boul. Taschereau, à Brossard.

Les flammes, qui ont pris naissance vers 12 h. 45, dans la chaufferie du motel ont causé des dommages évalués sommairement à environ $50,000. Cinq unités ont été complètement ravagées, tandis que sept autres ont subi de lourds dégâts par l'eau et la fumée.

Les employés du motel ont réussi à sortir les effets personnels des clients avant que les flammes redoublent d'intensité.

Utilisant trois lances, les 11 pompiers de Brossard, travaillant sous la direction du directeur Georges Chartrand, ont réussi à éteindre le brasier vers 2 h. 15 hier après-midi. L'un d'eux a été blessé à une jambe et a dû être hospitalisé.

Montréal en bref

par GERMAIN TARDIF

L'Expo permanente prépare sa publicité

● Dès que le projet de l'Exposition permanente et son budget auront été autorisés par le Conseil municipal de Montréal, on se mettra à l'oeuvre, à l'hôtel de ville, pour commencer la publicité de la Terre des hommes 1968. Les choses, prévoit-on, pourront démarrer dès le 15 décembre. Des agents de relations publiques d'un certain nombre de pavillons nationaux sont restés à Montréal au lieu de retourner dans leurs pays. Ils agissent temporairement comme surveillants des bureaux et commenceront, dès janvier, à faire la publicité de leurs pavillons. Ils insisteront, notamment, sur l'aspect "renouveau créateur" que présentera l'Exposition permanente et les pavillons. Les visiteurs d'un pavillon en 1967 verront quelque chose de différent lorsqu'ils reviendront en 1968. On dit que la plupart des pavillons seront aussi intéressants l'an prochain que cet été et que, dans certains cas, ils seront même supérieurs.

La Maison du Commerce est reliée à une station de Métro

● Un escalier automatique de 184 marches reliant la Maison du Commerce à la station de métro Victoria commencera à fonctionner la semaine prochaine. L'édifice de 21 étages de la Côte Beaver Hall est le résultat d'un projet conjoint de la Chambre de commerce du district de Montréal et du Montreal Board of Trade. Les présidents de ces deux organismes et celui de la firme Arthree Corporation qui a construit l'édifice, signeront un bail emphythéotique de 80 ans, demain après-midi. Des deux Chambres y logent depuis un mois, occupant les 6 premiers étages. Les 15 autres sont mis en location. Chacune des deux Chambres a une salle à manger, l'une d'atmosphère française, l'autre d'ambiance anglaise. Les deux salles doivent ouvrir dans deux semaines environ. Seuls les membres et leurs invités y seront admis.

Les complexités du fonctionnarisme

● La Commission canadienne des relations ouvrières a déjà tenu, il y a quelques mois, un scrutin parmi les employés de Radio-Canada affiliés au syndicat IATSE. Les votants avaient à choisir entre IATSE et le Syndicat canadien de la fonction publique. En raison du boycottage des partisans de la CSN dont le syndicat n'avait pas été autorisé à poser sa candidature, le SCFP n'avait pu réussir à atteindre la majorité absolue. IATSE, toutefois, n'avait obtenu que peu de voix et finit par décider de se retirer de Radio-Canada. Il ne restait donc plus que le SCFP. La Commission des relations ouvrières jugea néanmoins qu'il fallait tout recommencer. Le Syndicat de la fonction publique émit de nouvelles cartes d'adhésion et reçut un nombre de signatures suffisant pour obtenir la reconnaissance syndicale. Mais la CCRO n'était pas satisfaite et décida d'aller de nouveau aux voix. Il faut, cette fois, voter pour le rejet ou le maintien d'IATSE qui, comme on l'a dit, s'est retirée de Radio-Canada. La CCRO a adressé les bulletins de vote au domicile des employés, par lettre recommandée, ce qui n'avait pas été le cas lors du dernier scrutin. Il est à peu près certain que IATSE sera rejetée à la quasi unanimité. Le Syndicat de la fonction publique devrait dès lors obtenir immédiatement la reconnaissance syndicale . . . à moins que la CCRO ne trouve une autre subtilité qui retarde davantage le règlement d'une situation qui dure déjà depuis environ trois ans et qui prive, depuis ce temps, les employés concernés d'un contrat collectif.

Le "Catholic Worker" écrit à M. Rédaction

● Le confrère Olivier Marchand a reçu du journal américain "Catholic Worker", une lettre ainsi adressés :

"Olivier Marchand
Rédaction
La Presse
Montréal, Canada
"Dear Mr. Rédaction, . . ."

CALEX

SUITE DE LA PAGE 3

nique : "Dans l'affaire qui nous concerne, certains employés ont pensé que, du fait que l'application du règlement no 2572 est du ressort du Service d'incendie, le Service des permis et inspections n'encourait aucune responsabilité subsidiaire puisqu'il n'agit qu'à titre de coordonnateur. Le raisonnement était d'ailleurs poussé plus loin. En déduisant que le code no 1900 ne s'applique qu'aux bâtiments, ces employés en arrivaient à la conclusion que l'on ne saurait poursuivre en vertu de ce règlement.

"Même si cette façon de voir est défendable, souligne M. Lespérance, il n'en reste pas moins vrai qu'un cas de danger grave est du ressort de tous et qu'un service ayant quelque chose à voir dans l'acheminement d'un cas de danger grave, ne peut s'en désintéresser. La plus stricte collaboration doit exister entre les services concernés à ce sujet. De plus, le Service des permis et inspections pouvait certainement poursuivre pour OCCUPATION ILLEGALE DES LIEUX".

Le coût des "engins pompes-mousse"

La ville de Montréal doit débourser $21,355.98 à l'intention de l'aéroport de Dorval" et de six sociétés qui ont fourni des "engins pompes-mousse" lors de l'incendie des installations Calex, en août dernier.

Les $21,355.98 seront répartis comme suit : $1,244.25 à l'"aéroport de Dorval", $2,775.37, à Imperial Oil $2,092.20 à Canadian Petrofina; $154.30 à British Petroleum; $581.86 à British American Oil; $3,824.67 à Texaco; puis $10,683.33 à McAllister-Pyke Salvage Ltd.

En approuvant cette dépense totale, le comité exécutif a approuvé un rapport soumis par le directeur du Service d'incendie, M. Elphège Hamel.

ST-MICHEL

SUITE DE LA PAGE 3

d'un voyage à Miami, mais il a été impossible de le joindre à son domicile.

Quelle sorte d'enquête ?

Le bureau de direction de la Chambre de commerce de St-Michel avait tout d'abord proposé qu'une "enquête judiciaire soit instituée dans le plus bref délai afin que toute la lumière soit faite dans l'intérêt public".

Mais, à la suite d'une longue discussion, par ailleurs fort calme, quant à la portée d'une enquête judiciaire comparativement à une enquête royale, et après qu'on eut mentionné qu'une enquête judiciaire devrait de toute façon débuter vendredi, on a résolu de réclamer une enquête royale.

L'amendement a été proposé par Me Pierre Tremblay et appuyé par M. Henri Murray avant d'être adopté à l'unanimité par les membres présents.

Il avait été rumeur que la Chambre réclame tout simplement la démission en bloc du conseil ou la mise en tutelle de la ville par la Commission municipale de Québec, mais il semble qu'on se soit ravisé afin de connaître avant tout le résultat de l'enquête royale demandée, si elle est accordée.

Le policier de St-Michel qui a porté plainte contre le maire Bergeron à la préenquête, l'agent François Malte, et l'avocat du plaignant, Me Gérard Beaudry, ont assisté à l'assemblée à titre d'observateurs.

Victime de l'onde

PASPEBIAC (PCf) — Un jeune Gaspésien s'est noyé hier, dans un petit lac situé tout près de la maison de ses parents, à Paspebiac, conté de Bonaventure.

Il s'agit d'Albini Grenier, âgé de 13 ans, qui jouait au hockey quand la glace a cédé sous son poids.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Un bison ça charge. Notre photographe en a été quitte pour sa peur.

25 bisons au Québec

par Oswald MAMO

Pour la première fois dans l'histoire du Québec, un homme d'affaires, M. Joseph Azaria, a décidé de faire l'élevage du bison.

Cette id éelui est venue alors qu'il se trouvait en Afrique. Il existe sur le continent noir des réserves pour animaux de toutes sortes. Pourquoi ne pas créer, artificiellement peut-être, une réserve de bisons au Québec ? s'est dit M. Azaria.

Il fallait y penser. Mardi, un premier troupeau de 25 bisons, trois mâles et 22 femelles, dont 16 attendent des petits bisons, sont arrivés dans la ferme de M. Azaria, à Ormstown, à quelque 35 milles de Montréal.

En plus d'être propriétaire du "Clear Brook Game Farms", M. Azaria est président du "Canadian Buffalo Association". Donc, les bisons, ça le connait.

C'est du gouvernement fédéral que l'homme d'affaires du Québec a acheté les 25 bisons qui ont été transportés en train du nord de l'Alberta jusqu'à Huntingdon et de là, par camion jusqu'à Ormstown.

Le prix d'achat de ces bêtes, dont chacune pèse de 1,800 à 2,000 livres, est de $10,250. M. Azaria espère pouvoir en acquérir d'autres.

"Nous avons demandé au gouvernement fédéral de nous considérer comme acheteur dès qu'il mettra en vente d'autres bisons."

M. Azaria aime la nature. Son rêve est de créer des réserves pour différents animaux. On trouve déjà en quantité sur son domaine des faisans, des oies, des chevreuils, etc.

Mais aimer la nature ne veut pas dire pour notre Québécois ne pas faire des affaires. M. Azaria a l'intention de mettre sur le marché du Québec de la viande de bison. Il faudra pour cela de trois à quatre ans d'attente et des investissements de l'ordre de $200,000.

Pour le moment, le troupeau de 25 bisons se trouve dans un enclos de 12 acres. Cet espace ne suffit pas à les nourrir. C'est la raison pour laquelle M. Azaria a acheté du foin. Il parait qu'un bison mange une balle de foin par jour. De plus, c'est à l'âge de deux ans qu'un bison est considéré adulte, donc apte à la reproduction.

Les réhabilités verront le ministre la semaine prochaine

Deux représentants du groupe des 8,785 "réhabilités" du Québec pourront rencontrer le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, la semaine prochaine, selon le voeu exprimé par ces assistés sociaux.

C'est l'assurance qu'ont obtenue les sept porte-parole de ce groupement lors d'une rencontre lundi matin, avec M. Raymond Bégin, chef de cabinet du ministre Cloutier. La rencontre avec le ministre suivra la réunion que celui-ci doit présider à Montréal même avec divers groupements dont celui de l'abbé Hubert Falardeau.

M. Jacques Pelletier, président du groupe des "réhabilités" (qui ne sont pas réhabilités et qui demandent à l'être) a déclaré à M. Bégin : "Nous voulons nous réhabiliter, mais nous n'avons pas les outils nécessaires, c'est-à-dire que nous n'avons pas ce qu'il faut pour pouvoir travailler d'une façon honnête et régulière. Présentement, nous devons mentir pour notre réhabilitation et cette fausseté ne nous occasionne que des déboires chez nos employeurs de quelques jours."

Les "réhabilités", c'est-à-dire ceux qui doivent trainer toute leur vie le boulet d'un casier judiciaire qui ne disparait qu'à leur mort, crient au secours : "Qu'on détruise nos casiers judiciaires lorsque nous avons démontré une bonne conduite après un certain nombre d'années. Qu'on nous permette de travailler à des emplois stables sans qu'on soit obligé de mentir à nos éventuels employeurs, sans qu'on soit obligé de cacher notre passé qui, tôt ou tard, est découvert."

"Si nos dirigeants ne veulent pas nous réhabiliter, nous, en 1967, déclare M. Pelletier, vous serez obligés de réhabiliter nos enfants dans 10, 15 ou 20 ans."

A la rencontre prévue pour la semaine prochaine, le ministre Cloutier sera probablement accompagné du ministre de la Justice ou de son représentant.

Le service de l'Habitation collaborera au relogement

Par son nouveau Service de l'habitation créé lundi soir, la ville de Montréal aidera à reloger les gens qui sont expropriés par des pouvoirs publics autres que la ville elle-même.

En effet, l'article "f" du règlement créant le Service de l'habitation se lit comme suit : "donner l'assistance requise aux personnes déplacées par les travaux de rénovation urbaine ou par les travaux des pouvoirs publics et les reloger s'il y a lieu".

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué cet article en disant que le Service de l'habitation offrira la collaboration de ses bureaux de relogement aux autres organismes publics qui doivent évincer des citoyens de leur domicile pour réaliser certains projets. Cependant, les frais qu'engendreront ces relogements devront être remboursés par l'organisme qui exproprie, qu'il s'agisse de la CECM, du ministère de la Voirie ou autres. La ville ne s'engage pas à payer le coût de ces déménagements quand ce n'est pas elle qui exproprie.

"Quand c'est la ville qui exproprie, elle paie les dommages. Il devrait en être ainsi pour les autorités fédérales, provinciales et scolaires", a précisé M. Saulnier, faisant apparemment allusion à la décision de la Commission des écoles catholiques de Montréal d'évincer de leur demeure quelques centaines d'assistés sociaux du centre-ville.

Le conseiller municipal Fernand Alie, qui représente le district St-Louis précisément aux prises avec ce problème d'expropriation de la CECM, a émis plus qu'un voeu, "une espèce de motion", pour que la nouvelle Société d'habitation du Québec verse le montant des dommages pour le relogement des gens touchés.

"Nous allons explorer ça", lui a répondu M. Saulnier.

Au début de son intervention pour expliquer les grandes lignes du nouveau Service de l'habitation, le président du comité exécutif avait dit que "quoi qu'on dise et quoi qu'on pense, l'habitation est une priorité et nous lui donnons l'importance et l'ampleur qu'elle mérite". Il a rappelé le "début d'une activité qui ne sera pas arrêtée" dans le secteur de "La Petite Bourgogne".

La ville de Laval sera dotée d'un Centre de documentation technique

par Pierre VENNAT

Le Service des recherches et de la statistique de la ville de Laval sera doté bientôt d'un **Centre de documentation technique** qui, tout en servant les fins particulières du Service des recherches et de l'administration municipale, pourra éventuellement étendre son activité pour offrir à la population, qui en est dépourvue, le service culturel d'une bibliothèque publique.

De plus, ce service, actuellement dirigé par M. Gaston Chapleau et qui compte déjà une **Division de la démographie,** espère, le plus rapidement possible, mettre sur pied :

- Une **Division de la recherche socio-économique,** dont le rôle principal sera de fournir à l'autorité municipale et aux organismes intéressés des données constamment à date sur la situation sociale et économique de la ville de Laval ;
- Une **Division de la recherche opérationnelle,** dont le rôle purement interne, sera de fournir à l'autorité municipale des analyses statistiques sur les opérations administratives et financières de la ville.

Cette division verra également à faire des études sur l'évolution des salaires, de la dette, de l'évaluation et des autres sources de revenus, toutes tâches qui peuvent difficilement être accomplies dans la routine quotidienne des autres services municipaux.

M. Gaston Chapleau précise toutefois que le Service des recherches et de la statistique ne pourra compléter ses cadres avant quelques années "par suite des difficultés de recrutement d'un personnel spécialisé et de limitations budgétaires".

Un précédent au Québec et même au pays

Le Service des recherches et de la statistique de la ville de Laval a été créé pour répondre à un besoin nouveau et **constitue,** sur le plan de l'administration locale, **un précédent qui place,** selon son directeur, **Laval à l'avant-garde de toutes les autres municipalités de la province de Québec et même du Canada.**

En plus de la recherche et de la statistique, le service est responsable de la démographie et de la préparation de tout mémoire que le comité exécutif ou le conseil municipal jugeront à propos de présenter en son nom.

C'est ainsi que M. Chapleau s'est retrouvé secrétaire de la Commission Paiement sur les services de santé et que c'est à lui en effet que l'on doit la rédaction du mémoire et des 12 annexes.

D'ailleurs, le service n'accumule pas que des données sur Laval. Pour fins de comparaison, il doit également accumuler quantité de statistiques sur les autres municipalités, principalement de la région de Montréal, à cause de l'influence réciproque qui s'exerce entre les municipalités de la région métropolitaine.

Un centre interdisciplinaire

M. Chapleau entrevoit le jour où son service comprendra des sociologues, des démographes, des politicologues, des économistes et des statisticiens aussi bien que des juristes, des ingénieurs, des urbanistes ou des spécialistes de la finance.

Selon lui, le Service devrait éventuellement comprendre au moins quatre divisions ayant pour fonctions respectives la mise à jour d'un inventaire de la population, l'étude des ressources socio-économiques de la ville, l'analyse des diverses opérations administratives et le maintien d'un Centre de documentation technique.

Déjà, la Division de la démographie, dont la formation est complétée, a eu la responsabilité l'an dernier d'effectuer le premier recensement de Laval qu'elle s'occupe présentement de mettre à jour.

On a de plus collaboré avec les régionales de l'île Jésus dans le cadre de l'"Opération Départ" du ministère de l'Education, qui, sans la collaboration de M. Chapleau, n'aurait pas pu avoir lieu, du moins à Laval.

Mais M. Chapleau voit plus loin, beaucoup plus loin, le jour où son Service des recherches et de la statistique fera pâlir d'envie les universitaires !

Des policiers devront porter leur "paletot du dimanche" !

par Claude MASSON

Des policiers de la ville de Montréal devront porter leur paletot "du dimanche" pour faire face aux premiers froids de l'hiver, car la ville ne pourra les "habiller" durant les premières semaines de la saison froide.

Pour se conformer aux exigences de l'article 33 de la convention collective de travail intervenue entre la Fraternité des policiers et la ville, cette dernière devait commencer à procurer à ses policiers leurs paletots d'hiver dès l'automne.

Or, nous voici déjà à la fin de novembre. Madame endosse son tout nouveau manteau de fourrure. Monsieur endosse ses 98. Mademoiselle allonge sa mini-jupe. Et le policier, lui, attend impatiemment la livraison de son chaud paletot bleu marine ou noir, gracieuseté (excuser le commercial) de la ville.

Mais c'est un cadeau coûteux parce que la ville doit commander 3,225 paletots au prix de $211,975.38, y compris la taxe de vente provinciale de 8 p. 100. Bien sûr, une telle dépense fait partie de l'important budget du Service de la police.

Au cours de l'assemblée spéciale du conseil municipal, les conseillers ont accepté de ne pas laisser grelotter trop longtemps les policiers et ils ont accordé à Scott-LaSalle Ltd. la commande pour la fourniture des 3,225 paletots, à raison de $60.86 chacun, plus la taxe de vente provinciale de 8 p. 100.

Les employés de l'entreprise choisie devront laisser leur gallon à mesurer à leur cou pour les prochaines semaines car ils auront l'agréable tâche de prendre les mesures de 3,225 policiers au plus tôt.

La confection de 200 de ces unités devra être complétée d'ici deux ou trois semaines.

Jusqu'à ce que nos policiers montréalais aient reçu leur paletot, nous lançons un appel pressant aux automobilistes : s'il vous plait ne leur occasionnez pas la pénible tâche d'écrire et de déposer un billet contre votre pare-brise, car il serait triste que nos agents se gèlent les mains en plus d'être légèrement vêtus.

Dupuis Frères ne sera pas relié directement au métro

Si des clients de Dupuis frères Ltée avaient encore quelque espoir que ce magasin soit relié directement à la station de métro Berri-deMontigny, ce rêve ne se réalisera pas.

Le conseil municipal de Montréal a rejeté deux résolutions approuvées le 21 juin 1966 et accordant à Dupuis Frères Ltée la permission de contruire un tunnel pour piétons destinés à raccorder à son magasin à la station de métro Berri-deMontigny.

Cependant, Sogena Inc., qui contrôle le magasin de la rue Ste-Catherine, a accordé à la ville la permission de construire un édicule (petit édifice élevé sur la voie publique et servant à différents usages) d'accès à la station de métro. Ce bâtiment est situé au sud-est du boulevard de Maisonneuve et au nord-est de la rue St-Hubert.

Voici le rhum blanc qui ne se laisse pas noyer dans votre verre.

Qu'il soit mélangé à du cola,
du ginger ale ou du jus de fruits.
Le rhum White Sail, vieilli en fûts de chêne, conserve sa fraîche personnalité.
Et donne à vos rafraîchissements un attrait particulier.
Voici le rhum tant attendu.
Dépourvu de cette saveur un peu âcre, chère aux vieux loups de mer.
Un rhum blanc civilisé.
Vieilli à point. Frais, léger.
Dont l'arôme surnage discrètement.
Avec bon goût...
Rhum White Sail.

Woods
WHITE SAIL
Light Rum

Le premier rhum blanc qui ne se laisse pas noyer dans votre verre.

RAQ 137F 12 oz $2.65
RAQ 137G 25 oz $5.20
RAQ 137H 40 oz $8.10

Compagnie Wood Rum Ltée, Montréal, Québec

M. Choquette se rend en France porteur d'un message spécial à l'intention de deux membres du cabinet français

par Gilles RACINE

C'est un homme, paraissant confiant, qui s'est envolé, hier soir, pour Paris.

Il est porteur d'un message spécial pour deux membres du cabinet français.

M Auguste Choquette, député libéral fédéral de Lotbinière, séjournera deux semaines en France dans le but premier d'exposer sa version du nationalisme canadien-français qui, est-il nécessaire de le dire, n'est pas celle de MM. Gilles Grégoire ou de Pierre Bourgault.

Ce message spécial, dont M. Choquette est porteur, ne sera révélé qu'en territoire français. De quel ordre est-il? On ne sait qu'une chose. Son voyage est personnel. Cependant, le gouvernement canadien "le voit d'un très bon oeil" et l'a facilité en quelque sorte. D'autre part, il doit visiter les consulats canadiens de Paris, Bordeaux et Marseille, consulats que le député a appelés: "bureaux d'immigration".

Le voyageur ne manifestait aucune crainte d'entreprendre un tel voyage sitôt après la conférence de presse du général de Gaulle, la réponse de M. Pearson, la tenue des Etats généraux du Canada français et pendant la conférence interprovinciale de Toronto.

"Je ne veux pas faire de déclarations susceptibles d'entraîner ma déportation, dit-il. Je veux corriger certaines impressions que le Français moyen a en matière de politique canadienne."

Solide documentation

Vendredi, il sera interviewé sur les ondes de l'ORTF. Au cours de son voyage, il prononcera diverses causeries.

Dans ses bagages, il emporte plusieurs textes de déclarations des premiers ministres Pearson et Johnson. Ce sont ces hommes qu'il veut surtout citer. En plus, il est muni du livre du premier ministre du Québec: "Egalité ou indépendance".

"Ce livre contient une importante matière à développer sur le nationalisme canadien-français."

Selon le député de Lotbinière, "l'effervescence nationaliste" qui règne au Québec et qui s'est manifestée aux assises des Etats généraux est, selon la théorie philosophique hégélienne, une anti-thèse.

La synthèse, c'est-à-dire la solution au problème actuel, consisterait en l'alliance des deux jeunes générations du Canada, francophone et anglophone.

M. Choquette prône le nationalisme d'expansion qui est, selon ses termes, "plus dynamique. "La création d'écoles françaises dans les autres provinces, c'est beau, mais ça ne sert à rien si les francophones ne peuvent "v i v r e", c'est-à-dire travailler et se récréer, en français.

Ce que propose M. Choquette, c'est que les Canadiens français puissent vivre en français de Vancouver à Terre-Neuve, tout comme à Chicoutimi, Québec et Montréal.

Il est certain, admet-il, qu'on ne peut obliger la présente génération à apprendre le français. Mais la jeune génération anglophone est très ouverte sur ce point.

Sa proposition est la suivante: qu'aux niveaux primaire et secondaire, le système d'enseignement dans chaque province introduise le français comme matière obligatoire de base.

M. Auguste Choquette
député fédéral de Lotbinière

"Le bilinguisme n'est pas tant de parler deux langues, mais de comprendre une langue étrangère et de pouvoir s'exprimer dans sa langue maternelle, sachant que l'autre la comprend aussi quoique la parlant mal."

C'est donc dans une reconquête psychologique du Canada que les Canadiens français doivent s'engager, estime M. Choquette.

Johnson doit décider de la représentativité des EGCF

Le député fédéral, qui assistait en tant qu'observateur aux assises des Etats g é n é r a u x, soutient qu'il n'appartient pas à un député fédéral de se prononcer sur la représentativité du mouvement.

C'est au premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, qu'il appartient de le faire. "C'est lui qui a consenti aux Etats généraux un octroi gouvernemental de $60,000. S'il considère que les Etats généraux sont représentatifs de la volonté du Québec, il doit proclamer l'indépendance de la province puisque les délégués québécois se sont prononcés dans une proportion de quelque 95 p.c. en faveur de l'indépendance."

Pour M. Choquette, la conférence interprovinciale de Toronto sur la constitution de demain marque un pas énorme. "On n'a qu'à se référer aux discours de MM. Robarts et Robichaud, qui ont étonné tout le monde, pour se rendre compte de l'évolution. Ils ont fait preuve de réalisme."

Il devait ajouter: "C'est là qu'on va voir l'archaisme de MM. Bennett et Manning."

photo LA PRESSE

Hommage au sauveteur de trois personnes

Pour la première fois depuis plus de 25 ans au Québec, un agent de la Gendarmerie royale du Canada a reçu un certificat pour un acte de bravoure au cours duquel il a sauvé la vie à trois personnes. Le récipiendaire est l'agent R. H. Bennett du poste de Caughnawaga, à gauche, qui reçoit ce certificat des mains du commissaire-adjoint J.-R.-R. Carrière, commandant de la division C de Montréal. L'acte de bravoure de l'agent Bennett s'est produit le 20 juin dernier dans le fleuve St-Laurent en face de Caughnawaga lorsqu'il a plongé à plusieurs reprises afin de sauver de la noyade les quatre occupants d'une chaloupe chavirée. Les trois rescapés sont M. et Mme Jean-Guy Lavallée du 9190 Terrasse Cavelier à La-Salle et M. Emile Taillefer du 2430 Springland à Ville Emard. Ironie du sort, la quatrième personne, la seule du groupe qui savait nager, M. Roméo Girard, s'est noyée. L'agent spécial J.-L.-F. Lahache, au centre, s'est mérité une lettre d'appréciation pour avoir aidé l'agent Bennett dans cette action digne d'éloges.

Lévesque compterait récupérer pour Québec $500 millions de la Défense

Plus de 400 étudiants du Collège Jean-de-Brébeuf ont vivement applaudi mercredi M. René Lévesque quand le député de Laurier, rejetant la solution du "statut particulier", a fait et n'a pas fait de M. Daniel Johnson un des tenants de cette thèse.

"Ça dépend des jours," a-t-il lancé, touchant une fibre forte chez l'auditoire pour qui la position de M. Johnson n'a pas le mérite d'être aussi nette que celle du promoteur de la thèse de la "souveraineté-association".

Invité à exposer sa thèse en 30 minutes et à répondre aux questions de l'auditoire pendant 15 autres minutes, M. Lévesque a soulevé l'hilarité générale en parlant des $500,000,000 qu'un Québec souverain retirerait au chapitre de la défense nationale, cette "assistance sociale en uniforme", cette "vache sacrée invraisemblable".

"Ça fait 20 ans qu'on se prend pour des Américains, avec ce budget de la Défense qui est le 7e ou le 8e du monde," a-t-il soutenu.

Le député de Laurier a affirmé que sa solution mettrait fin non pas tant à 100 ans d'injustices, comme à 100 ans de "gaspillage d'énergies aux deux niveaux" de gouvernement. D'après lui, la souveraineté-association mettrait aussi un terme à cette "inclination à l'irresponsabilité" qui permet à Ottawa et à Québec, dans les structures actuelles, de se renvoyer la balle.

Il faudrait cependant ne pas briser le pays pour éviter au Québec souverain "d'être entouré longtemps d'une hostilité incurable".

"Il ne faut pas sous-estimer le potentiel d'hostilité," a-t-il ajouté provoquant les rires de l'auditoire.

Eric Kierans: les autres provinces veulent aussi une plus grande autonomie

HALIFAX (PC) — Le président de la Fédération libérale du Québec, M. Eric Kierans, a déclaré hier qu'une conférence fédérale-provinciale devrait décider des changements constitutionnels à apporter au pays.

Prenant la parole devant les membres du Club Canadien, le député libéral a ajouté qu'il était temps de laisser tomber les généralités du problème.

M. Kierans a fait remarquer que la situation au Québec était émotive et que lorsqu'on délaissait les généralités on annulait une partie de cette émotion.

Le conférencier a expliqué que même s'il semblait que le Québec réclamait le plus un changement constitutionnel les autres provinces désiraient aussi une plus grande autonomie.

Il a ajouté que le gouvernement central devait contrôler les domaines tels que le système monétaire, la défense, le commerce et la politique extérieure.

Le président de la FLQ a poursuivi, commentant qu'il ne fallait pas avoir peur d'un changement, et que le refus d'étudier les demandes du Québec, constituait un encouragement à la cause séparatiste.

M. Kierans a expliqué que les Québecois voulaient être respectés par leurs compatriotes des autres provinces, et désiraient voyager à travers le pays sans se sentir dépaysés.

Le député libéral, qui plus tôt cette année avait prédit que le Québec éprouverait des difficultés financières s'il se séparait du reste du pays, a déclaré à ses interlocuteurs q u e l'économie seule n'empêcherait vraisemblablement pas les Canadiens français de quitter la Confédération.

LE CADEAU DE NOËL QUI RAVIRA TOUTE LA FAMILLE

C'EST UN STEREO RCA VICTOR

• À PRIX D'ÉPARGNE JEAN GERVAIS •

COMBINE STEREOPHONIQUE
RCA Victor
MODELE SF-20

• Radio — FM/AM avec CAF et Stéréo FM MPX (optionnel) • Changeur automatique — Garrard 1000, à 4 vitesses, cartouche Astatic 133 • Tout Transistors — Châssis "ETAT SOLIDE", 19 transistors, 16 diodes • Deux contrôles de la tonalité — Régulateurs séparés pour les basses et les aigues • Haut-parleurs — Deux de 9" de forme ovale, deux "whizzers". Possibilité d'installation de haut-parleurs extérieurs • Meuble — contre-plaqué de noyer naturel ou satiné; espace pour disques • Dimensions : H. 26¼", L. 48", P. 18⅛".

PRIX D'EPARGNE JEAN GERVAIS $199.00

Dans la série "Stéréo sur Demande"
LE "TOWNSMAN" modèle SC-10

APPAREIL STEREOPHONIQUE RCA Victor
CHASSIS NO 10 — TOURNE-DISQUE NO 2

Simplicité et distinction sont les traits principaux de ce meuble moderne en magnifique contre-plaqué de noyer naturel ou satiné. Les abat-jour qui protègent les haut-parleurs, le panneau central et les pattes effilées créent une impression de parfaite symétrie. Bien équilibrés, deux haut-parleurs de 8" et quatre de 3½" vous procurent la fameuse tonalité "Gosier d'Or". Espace d'emmagasinage suffisamment vaste pour contenir 35 microsillons. Dimensions : H. 27", L. 52", P. 17⅞".

PRIX D'EPARGNE JEAN GERVAIS $339.00

Dans la série "Stéréo sur Demande"

APPAREIL STEREOPHONIQUE RCA Victor
CHASSIS NO 6 — TOURNE-DISQUE NO 2

Modèle SC-2 — Le traitement audacieux de la grille caractérise ce meuble de conception contemporaine et élégante, en riche contre-plaqué de noyer naturel ou satiné. Deux haut-parleurs de 10" et quatre de 3½" donnent la tonalité "Gosier d'Or". Eclairage dans le compartiment du tourne-disque. Espace assez grand pour y ranger jusqu'à 35 disques. Dimensions : H. 27½", L. 57", P. 17½".

PRIX D'EPARGNE JEAN GERVAIS $269.00

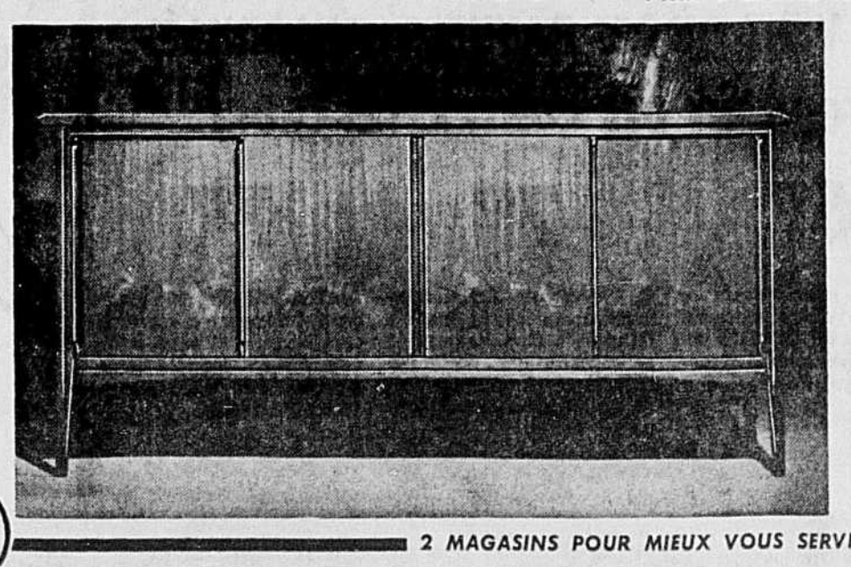

Dans la série "Stéréo sur Demande"
Le "COPPELIA", modèle SC-12
CHASSIS NO 8 TOURNE-DISQUE NO 2

APPAREIL STEREOPHONIQUE
RCA VICTOR

Superbe meuble moderne à quatre portes, d'influence scandinave, en contre-plaqué de noyer naturel ou satiné. Le compartiment du centre, fermé par deux portes coulissantes, peut contenir jusqu'à 135 disques. Deux haut-parleurs de 12" et quatre de 3½" composent un SYSTEME SON/EMMAGASINAGE INTEGRE. Eclairage dans le compartiment du tourne-disque. Dim. : H. 27¼", L. 60⅞", P. 19⅛".

PRIX D'EPARGNE JEAN GERVAIS $369.00

M. RODOLPHE DUBOIS
de la COMPAGNIE RCA VICTOR
SPECIALISTE en STEREOPHONIE
sera à notre magasin de la rue Henri-Julien
JEUDI SOIR, VENDREDI SOIR ET SAMEDI SOIR
Il sera à votre entière disposition
pour répondre à toutes vos demandes de renseignements

2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

1145 est, rue MT-ROYAL près de la rue de LA ROCHE 277-4103

5270, rue HENRI-JULIEN au coin de la rue BOUCHER 524-6817

HEURES D'AFFAIRES : de 9 H. A.M. à 6 H. P.M. JEUDI et VENDREDI SOIR jusqu'à 10 H. — LE SAMEDI jusqu'à 5 H.

JEAN GERVAIS INC.
Maison établie depuis 30 ans

Résolutions "cuisinées à l'avance" au congrès des Etats généraux

— Un franco-ontarien

SUDBURY (PC) — Un délégué à la réunion des Etats généraux du Canada français, tenue à Montréal la semaine dernière, a déclaré hier que la réunion n'avait donné lieu à aucun dialogue, "seulement à des résolutions cuisinées à l'avance".

M. Gaétan Rochon, de Sturgeon Falls, en Ontario, président de l'Association des commissaires d'écoles bilingues d'Ontario, a déclaré que la plupart des délégués étaient des "clients mécontents" et ne représentaient pas les Québécois de l'heure actuelle.

M. Rochon, dont l'association représente 450 commissions scolaires bilingues, a déclaré que la population de langue française habitant à l'extérieur du Québec était privilégiée parce qu'elle avait appris l'anglais et qu'elle pouvait continuer à dialoguer.

A cause de cela, ces minorités vivant en dehors du Québec possèdent plus de "maturité" que les Québécois, a-t-il dit.

Pas de question sur les Etats généraux

OTTAWA (PC) — Le député indépendant de Sherbrooke, M. Maurice Allard, a crié à l'arrogance quand le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a refusé de recevoir hier une question qu'il posait au premier ministre sur les assises des Etats généraux du Canada français.

M. Allard demandait en fait au premier ministre Pearson si les observateurs qu'il a délégués à Montréal, la semaine dernière, lui avaient soumis leur rapport sur les résolutions adoptées à ce congrès.

Devant le refus de M. Lamoureux de recevoir la question, M. Allard s'est levé pour demander pourquoi il jugeait la question irrecevable.

M. Gilles Grégoire (Ind.-Lapointe) a lui aussi soutenu que de nombreux précédents indimander au gouvernement s'il a reçu des rapports sur telle ou telle question.

Le président a toutefois répliqué que ces rapports dont il est fait mention doivent se rapporter à une question relevant de l'autorité fédérale, "ce qui n'est pas le cas quand on parle des Etats généraux", dit-il.

Plus tard, M. Martial Asselin (PC-Charlevoix) a demandé au ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté, qui a assisté au congrès des Etats généraux à titre d'observateur, s'il avait l'intention de proposer au cabinet fédéral de constituer un comité qui serait chargé d'étudier les problèmes des Canadiens français.

M. Lamoureux a encore une fois refusé la question, disant que les questions posées aux ministres doivent se rapporter à leur compétence respective au sein du gouvernement.

La pollution de l'air

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pearson a donné l'assurance aux Communes hier que le ministre de la Santé étudiera sans délai les recommandations formulées par le Conseil de la santé du Dominion pour lutter contre la pollution de l'air.

M. Allan MacEachen a fait savoir de son côté à M. Michael Starr qu'il avait reçu le rapport des délibérations de ce conseil et qu'il verrait à prendre action.

Le NPD retourne aux sources pour reprendre le dialogue avec les masses

— Le président du NPD-Québec

Le retour aux sources que le Nouveau parti démocratique a décidé d'affectuer au cours des prochains mois n'équivaut pas à une démission; il ne signifie pas que le NPD tourne le dos à son option constitutionnelle mais bien au contraire qu'il a l'intention de reprendre le dialogue avec les masses populaires afin d'être mieux en mesure de les servir.

Voilà comment, dans un communiqué, M. Roland Morin, président du NPD-Québec, réfute les dires des journalistes et observateurs de la scène politique qui ont vu, dans le programme d'action adopté par le Conseil fédéral du NPD, lors de ses assises d'Ottawa les 17, 18 et 19 novembre dernier, un abandon quasi-total de tout son bagage politique et surtout une preuve de manque de leadership.

"Le leadership, a dit M. Morin, implique, il est vrai, la nécessité de faire une option politique dans à peu près tous les domaines, mais d'un autre côté, quand un parti se veut démocratique, il doit baser ses options sur les besoins clairement identifiés, clairement définis de la population. Si nous avons décidé de remettre en question toutes nos thèses sociales, économiques et constitutionnelles, ce n'est pas que nous avons cessé d'y croire mais bien plutôt que nous voulons les ramener au niveau des masses pour voir si elles collent vraiment à la réalité du Québec et du Canada 1967."

Le dialogue vivant

Le président des néo-démocrates québécois s'adressait à un groupe de femmes de l'Ouest de Montréal à qui il a déclaré en outre que seul un parti qui acceptait le dialogue vivant et dynamique avec les masses pouvait offrir des chances de conduire des négociations fructueuses entre les deux nations qui ont donné naissance au Canada, en vue de créer une égalité sociale, économique et culturelle qui ferait évidemment du fait même une large part au statut particulier du Québec.

"Si nous voulons aller consulter le peuple, a-t-il affirmé, c'est qu'à notre avis, c'est en définitive le peuple qui paiera les notes. Si un jour le Québec se sépare ou si un jour le Québec décide définitivement de ne jamais se séparer, de toute façon le résultat net de l'une ou l'autre option politique se soldera par une détérioration des conditions de vie des Québécois et de l'ensemble des Canadiens à moins que le gouvernement ne s'attache dès maintenant à trouver ees solutions pratiques et hardies aux graves problèmes économiques et sociaux qui affligent présentement notre population."

Pour l'"establishment", le Québec séparé plutôt que le Canada socialiste

— Laurier Lapierre

(PC)—M. Laurier LaPierre a déclaré qu'il existait une conspiration destinée à s'assurer que le Nouveau parti démocratique pour "ses efforts constants dans la lutte contre le séparatisme".

M. LaPierre, vice-président national du NPD, candidat de ce parti aux prochaines élections dans le comté fédéral de Lachine, dirige le département d'études sur le Canada français à l'université McGill. Il a fait cette déclaration lors d'un colloque tenu à l'hôtel de ville de Lachine par l'association du NPD de ce comté.

Une quarantaine de personnes assistaient à l'assemblée.

M. LaPierre a déclaré que le NPD n'avait pas "la sympathie du monde de la presse".

"En fait, il existe une conspiration pour s'assurer que nous ne recevons aucune publicité dans les organismes de nouvelles pour nos efforts constants contre le séparatisme."

"Il ne fait aucun doute que "l'establishment" de langue anglaise de ce pays préférerait un Québec séparé à un Canada socialiste — un Canada dirigé ou gouverné par le NPD."

Les gens qui revendiquent le morcellement du Canada "reçoivent plus de publicité que ceux qui pensent autrement".

"Les moyens de communications rendent de plus en plus impossible aux fédéralistes de communiquer avec le peuple.

"C'est là l'un des faits qui me rendent pessimiste relativement à l'avenir de ce pays."

M. Andrew Brewin, député du NPD au Parlement pour le comté de Toronto-Greenwood, a déclaré également que le NPD "était sérieusement handicapé par le traitement que lui accorde la presse".

La presse persiste à refuser d'accepter le NPD comme "un groupement sérieux et à transmettre au peuple ce que nous proposons".

Il ne croit pas à la conspiration dont M. LaPierre a parlé, mais il croit plutôt que "certaines gens croient que nous ne sommes pas un vrai parti, que nous ne sommes qu'un troisième parti, une sorte de phase temporaire", et "inconcevable comme solution politique de rechange".

Nous vous invitons à une démonstration de la
PONTIAC 1968
à VOIE LARGE (Wide-track)
Une exclusivité de la Pontiac
Sanguinet Automobile Ltée
1965 rue Lafontaine, Montréal
Tél.: 524-3761

Si vous avez le choix... choisissez MARTELL

Sa "fine champagne" Médaillon V.S.O.P. est la quintessence du cognac
Dégustez aussi
le COGNAC MARTELL ★★★
le cognac le plus célèbre en France... le plus recherché au monde
RM-64-13F

Bell & Howell AUTOLOAD SUPER 8 à partir de $174.95

MODÈLE 431
Nouveau! POIGNÉE conçue pour L'ACTION
Chargement par cartouche!!
Absolument... aucun réglage, automatisme intégral!!!
Si c'est photographique c'est chez
L. R. VIALA INC.
LA. 6-2535
OUVERT de 8 h. à 5.30 p.m. tous les jours
1280 EST, DE MAISONNEUVE — LA. 6-2535

val royal
Opérant maintenant la division des matériaux de construction
La Salle
Au service de la construction depuis plus de 35 ans

STATIONNEMENT GRATUIT - PLAN BUDGETAIRE - SERVICE DE LIVRAISON (MONTREAL METROPOLITAIN)

MATERIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
val royal

Cartierville, 12200, boul. Laurentien	334-5320
Montréal-Nord, 11401, boul. Pie-IX	322-7341
Brossard, 6200, boul. Taschereau	676-0311
Jean-Talon, 159 ouest, Jean-Talon	273-1781
Verdun, 667, avenue Galt	769-4581

HEURES D'AFFAIRES
Tous les jours de 8 h. à 5 h. 30
Jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h. (Sauf Jean-Talon et Verdun)
Samedi jusqu'à 5 h. (Sauf Verdun 12.00)

DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTEE

Deux semaines à Paris pour $76.00. Qui dit mieux?

Oui, deux semaines à Paris pour $76.00, plus les Tarifs Groupes Tout Compris* —absolument imbattables—offerts par Air Canada.

L'incroyable est quelquefois vrai: le voyage "Aventure Parisienne" d'Air Canada vous offre un petit hôtel tranquille, au coeur de Paris, tout le temps du monde pour explorer les coins célèbres et les coins perdus de la Ville Lumière. Un tour organisé d'une demi-journée vous permet de faire un peu connaissance avec la Capitale: le reste du séjour vous appartient... Demandez le voyage GIT-TO-100A.

La montagne et le ski, ou encore le soleil et la mer.

Dans le cadre admirable des Alpes françaises, Grenoble sera, en février 1968, l'hôte des Jeux Olympiques d'hiver. Air Canada vous offre une série de voyages organisés qui feront la joie des skieurs et des amateurs de championnat. Alpe d'Huez, Val d'Isère, Courchevel, Lac de Tignes, autant de stations célèbres prêtes à vous accueillir dans leurs magnifiques hôtels.
Pour les passionnés de soleil, de pittoresque et d'histoire, Air Canada a préparé une série de voyages organisés en Grèce, au Portugal, à la Côte d'Azur, aux Baléares, en Espagne, aux Iles Canaries et au Maroc.
Voir c'est croire: voyez votre agent de voyage qui vous proposera une gamme complète de voyages depuis les mini-prix parisiens jusqu'au luxe des stations des Alpes ou aux beautés de la Méditerranée. Et les prix sont à portée de toutes les bourses. Passez le voir sans tarder.
Air Canada vous offre par exemple le Tarif Groupe Tout Compris suivant:

MONTRÉAL À PARIS $255

*Les Tarifs Groupes Tout Compris sont offerts aux groupes de 15 personnes ou plus qui participent ensemble à un voyage organisé dont le coût est d'au moins $75.

Bureaux d'Air Canada à la Place Ville-Marie et 7116, rue Saint-Hubert

AIR CANADA

Offrez le monde en cadeau... en donnant un billet-voyage d'Air Canada. Ce sera le plus beau des Noël.

Les corps de Bertram Kidd et de Marjorie Sharp identifiés

Les corps de deux jeunes Montréalais disparus en septembre dernier aux Etats-Unis alors qu'ils revenaient d'un voyage au Mexique, Bertram Kidd, 20 ans, un étudiant de l'Université McGill, et Marjorie Sharp, 21 ans, une institutrice diplomée de la même université, ont été officiellement identifiés hier dans la ville près de laquelle un fermier les a découverts criblés de balles, à Buffalo, dans la partie méridionale de l'Etat du Missouri.

Les restes, apprend-on de source autorisée, seront ramenés au Canada par avion pour être inhumés dans la métropole au terme de l'enquête qui doit s'instruire avant la fin de la semaine sous la présidence d'un coroner américain.

La mort avait fait son oeuvre apparemment depuis deux mois au moins lorsque, dimanche dernier, les corps dévêtus du jeune Kidd et de Mlle Sharp ont été trouvés gisant à une vingtaine de pieds l'un de l'autre dans un champ de soya, en bordure de la grande route U.S. 65, à 30 milles au nord de Springfield.

Les enquêteurs ont constaté la présence de trois balles de revolver de calibre .38 dans le crâne du jeune Kidd et un projectile de même calibre à la tête de la jeune fille. Les vêtements des deux jeunes gens reposaient près d'eux mais les policiers n'ont trouvé ni argent, ni porte-monnaie, ni sac à main ou bijoux quelconques sur la scène. "Nous n'avons presque rien comme indices", a fait remarquer un policier.

Hier, le père de Bertram, le Révérend Donald W. Kidd, de Ville Mont-Royal, est arrivé par avion à Buffalo. Le religieux anglican a reconnu les vêtements recueillis par la police, mais c'est un ami l'accompagnant, le Dr Peter Nash, qui a formellement identifié les deux corps. Marjorie était la fille de M. et Mme E. M. Sharp, de Mont-Royal.

La personne connue qui a vu les deux jeunes gens en vie pour la dernière fois est un résidant de West Memphis, en Arkansas, M. W. S. Cheek. Celui-ci a dit aux enquêteurs qu'il avait pris deux auto-stoppeurs dans sa voiture, le 18 septembre, près de Laredo, Texas, à la frontière des Etats-Unis et du Mexique, et les avait conduits jusqu'à Dallas.

M. Drapeau rencontrerait le premier ministre Pompidou

Pierre Saint-Germain

CORRESPONDANT DE LA PRESSE À PARIS

PARIS — M. Jean Drapeau, qui est arrivé, durant la nuit de mardi, pour un séjour de huit jours à Paris, s'est entretenu sucessivement hier matin avec l'ambassadeur du Canada, M. Jules Léger, et le délégué général du Québec à Paris, M. Jean Chapdelaine.

En qualité de chef de la délégation du gouvernement fédéral canadien auprès du Bureau international des expositions, le maire de Montréal devait assister aujourd'hui à la session de cet organisme.

Il est possible que M. Drapeau rencontre le premier ministre français, M. Georges Pompidou, ainsi que plusieurs ministres, dont MM. Alain Peyrefitte (éducation), Edgar Faure (agriculture) et Roger Frey, ministre d'Etat chargé des relations avec le parlement.

Selon des bruits non confirmés, M. Drapeau rencontrerait des industriels français. Samedi, le maire de Montréal rencontrera plusieurs membres de l'Académie française. Il profitera également de son séjour à Paris pour visiter de nouvelles installations du métro.

Le problème de la pollution de l'air n'est pas insoluble sur le plan industriel

Le problème de la pollution de l'air et de l'eau n'est pas insoluble sur le plan industriel même si, sur le plan régional, le problème devient plus complexe, vu l'augmentation constante de la population et du nombre des industries.

Preuve en est que sur le plan de quelques industries locales, des études sont en cours depuis six ans et ont permis une diminution du taux de la pollution de l'air. Subventionnés par 15 industries, quatre professeurs et trois techniciens qui forment l'Association industrielle de Laval étudient depuis quelques années les moyens qu'il faut utiliser pour appliquer des mesures correctives aux effets nocifs de la pollution.

Le Dr Louis-Philippe Roy, directeur de cette association, a déclaré devant les membres du club Richelieu-Maisonneuve que le taux de pollution de l'air s'est maintenu depuis 1960 pour les 15 industries qui ont mis en application leurs instruments correctifs.

Des torches avec dispositifs de sécurité, des précipitateurs électrostatiques ont permis de maintenir à des niveaux constants les taux de retombée de poussières, de diffusion d'anhydride sulfureux et des dégagements de fumée.

Les procédés mis en avant par l'Association industrielle de Laval ne sont toutefois appliqués que par les compagnies membres, soit les compagnies pétrolières B.A., B.P., Fina, Esso, Texaco et Shell ainsi que les compagnies chimiques suivantes: Union Carbide, Shawinigan Chemicals, Laurentide Chemicals, Canada Cement, le groupe Noranda, Burns Food et Domtar.

L'Association travaille également en coopération avec les autorités gouvernementales qui étudient les mesures correctives utilisées.

Le Dr Roy attribue à la fumée domestique et industrielle la cause principale à la pollution de l'air et souhaite que les études individuelles de son groupe s'étendent à toutes les industries, ce qui aura effet de diminuer sensiblement les taux de pollution.

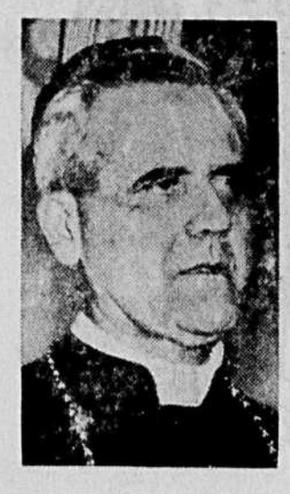

Ce soir à 20 h 05

à la demande d'innombrables auditeurs

CKAC/73 AU CADRAN

présentera une seconde fois l'entrevue accordée à Françoise Faucher par son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, traitant de la crise de la foi dans le monde.

Un Centre administratif pour la Régionale Duvernay

par Pierre VENNAT

Le ministère de l'Education du Québec vient d'autoriser la Commission régionale Duvernay, dont le siège social est à Laval mais qui dessert également Mascouche, St-Joachim-de-la-Plaine et Terrebonne, sur la rive nord des Mille-îles, à construire un Centre administratif qui coûtera environ un demi-million de dollars.

L'emplacement du futur centre administratif n'a pas encore été choisi, mais on le veut "facile d'accès pour tout le monde", ce qui laisse prévoir qu'il ne sera pas situé à proximité de l'Ecole secondaire Leblanc, où se trouve actuellement le secrétariat de la régionale, au bout de la montée Masson, à plus d'un mille de toute maison habitée et dont le principal voisin est le pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Le principal avantage d'un tel centre administratif sera surtout de permettre à la population d'avoir sous un même toit les services administratifs et pédagogiques. Et pour la régionale, cela évitera la dispersion des efforts.

Bien que l'emplacement n'ait pas été choisi, les commissaires ont déjà choisi les professionnels responsables du projet.

L'architecte sera M. Antoine-L. Auger. Lucien Leclerc et Associés ont été retenus comme ingénieurs en structure, tandis que les ingénieurs en mécanique et électricité seront: Bussières, Racine et Associés.

Les commissaires, du même souffle, ont choisi les professionnels pour la construction de l'Ecole polyvalente de Duvernay-Ouest, qui abritera quelque 3,000 étudiants vers 1970 ou 1971.

M. André Ritchot sera l'architecte. La firme Beaudry, Dupuis, Morin et Routhier seront les architectes en structure et Gendron et Lefebvre agiront comme ingénieurs en mécanique et électricité.

Enfin, en ce qui concerne le regroupement de commissions scolaires locales faisant partie de la régionale, deux comités sont présentement à l'oeuvre, y faisant un travail intensif. La régionale Duvernay compte un certain nombre de commissions locales de très petites dimensions qui gagneraient à se regrouper.

La CECM dérange toujours des gens quand elle exproprie

Quelle que soit l'action de la CECM quand elle procède à des expropriations, elle dérange des gens.

C'est ce qui ressort particulièrement d'une déclaration de la part d'un porte-parole de la CECM, en réponse aux propos tenus par le président du Comité des citoyens de Saint-Louis-de-France, M. Damien Lévis, qui dit que cet organisme aurait dû démolir des taudis plutôt que des maisons encore solides, pour construire une nouvelle école anglophone dans le secteur.

Le même porte-parole souligne que l'on a reproché la semaine dernière à la CECM de démolir des taudis et d'en chasser des gens incapables de payer des loyers plus élevés.

Egalement selon le même porte-parole officiel, la CECM essaie toujours de trouver les meilleures solutions possibles lorsqu'il s'agit de construire une école. Le même personnage a ajouté que le terrain choisi pour la nouvelle école l'a été en collaboration avec le Service d'urbanisme de la ville de Montréal.

Vol sur le trottoir

Un bandit armé d'un revolver s'est enfui en automobile décapotable, vers 10 h 45 hier soir, après avoir volé une montre et un porte-monnaie contenant $43 à M. Jean-Paul Tardif, 43 ans, du 5350, rue Garnier, au moment où ce dernier rentrait chez lui.

Un métro plus frais ?

Un "programme de corrections" en vue de diminuer la chaleur intense qui semble installée à perpétuité dans les wagons, les stations et les tunnels du métro sera soumis d'ici quelques jours à la ville de Montréal par les ingénieurs du métro.

C'est ce qu'a annoncé le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, au cours de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montréal.

Selon le président, les recommandations qui sont attendues incessamment permettront par la suite de mettre en application les solutions nécessaires pour résoudre ce problème de la chaleur accablante d'ici l'été prochain.

M. Saulnier répondait à une question posée à ce sujet par le conseiller municipal Jean-Paul Bonin.

$1 million pour des améliorations

D'autre part, le conseil a voté des crédits supplémentaires de $1 million pour défrayer le coût des diverses modifications apportées aux plans originaux des voitures du métro pour assurer aux voyageurs un maximum de sécurité et de confort.

Ce montant sera utilisé également pour rembourser au constructeur, Canadian Vickers, les augmentations de taxe provinciale et fédérale en conformité des dispositions du contrat.

Le contrat initial pour l'étude de fabrication, la construction et la livraison de voitures destinées au réseau de métro de Montréal avait été de l'ordre de $45,513,918, représentant la somme totale de la soumission de l'entrepreneur.

Cambriolage de $25,000 chez un perruquier

Avec la mode des cheveux longs, nous avons assisté depuis quelques années à la vogue des perruques. Comme tout ce qui est en vogue est recherché et par les honnêtes gens . . . et par les voleurs, nous avons également assisté depuis quelques années à une augmentation des vols de perruques.

Toutefois, le plus important des vols de ce genre à être signalé à la police est survenu, tôt hier matin, chez le perruquier Marcel Lépine, dont la boutique est située au 4177, rue St-Denis.

En effet, vers 7 h. hier matin, M. Lepine a constaté à son grand désarroi que des individus avaient profité de la nuit pour s'introduire dans sa boutique et rafler un lot de perruques de qualités diverses et dont la valeur globale atteint le chiffre de $25,000.

Pour s'introduire dans l'établissement, les cambrioleurs ont démantelé la serrure de la porte du restaurant Anna, au 4179 rue St-Denis. Traversant cet établissement, ils se sont rendus à l'arrière, d'où ils ont pu pénétrer chez le perruquier en enfonçant une porte.

La police a révélé que le cambriolage aurait été perpétré entre minuit et 7 h. du matin

$36,000 pour le Jardin des merveilles sous la neige

Le comité exécutif de la ville de Montréal a approuvé hier des crédits au montant total de $36,000 "pour l'organisation du Jardin des merveilles sous la neige".

Une dépense de $3,750 a été aussi approuvée en vue de décorer, pour la période des Fêtes, certaines places publiques, telles que la Place d'Armes, le square Victoria, la Place du Canada, la Place Vauquelin et la Place Jacques-Cartier.

Les décorations seront illuminées dès le 7 décembre.

Place Vauquelin, le Service des parcs se propose d'ériger au centre de la fontaine un arbre de Noël d'environ 40 pieds de hauteur (avec bougies). Quant au pourteur de la Place, il sera décoré de cônes stylisant les sapins.

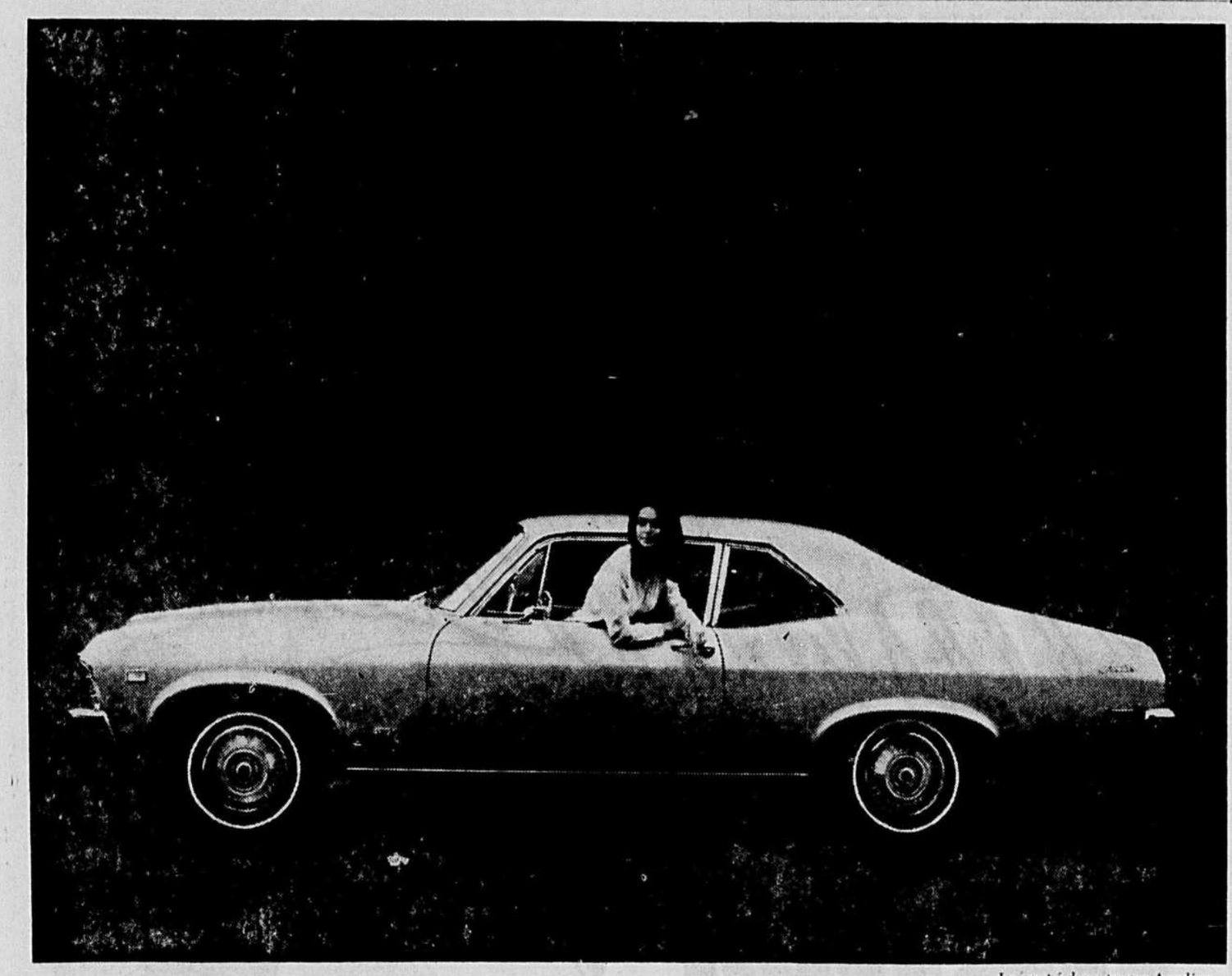

Le coupé deux portes Acadian

Vous cherchez une voiture vraiment économique?
Pas trop grosse de l'extérieur, mais avec de l'espace à revendre à l'intérieur?
Une voiture qu'on pourrait baptiser d'un nom long comme ça à cause de son élégance,
de sa tenue de route et de ses performances?
Et tout le monde vous dit qu'il vaut mieux ne pas y penser?

Au contraire, pensez-y!

Allez voir ce que vous réserve le concessionnaire Pontiac...
la toute nouvelle Acadian.

L'Acadian 68 chez le concessionnaire Pontiac.

Chaque Acadian doit faire sa marque pour recevoir cette marque GM SYMBOLE D'EXCELLENCE

Voyez le concessionnaire Acadian-Pontiac-Buick

Concessionnaires autorisés ACADIAN — PONTIAC — BUICK dans le Grand Montréal :

VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTEE
375 boul. Labelle, Chomedey — 681-2533

BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE
7085 boul. St-Laurent — 279-7321

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE
11251 est, rue Notre-Dame — 645-1651

GARAGE BERTRAND LIMITEE
15538 o., boul. Gouin, Ste-Geneviève-de-Pierrefonds — 626-3981

ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE
155 ouest, rue St-Charles, Longueuil — 674-4924

MID-TOWN MOTORS LIMITED
1395 ouest, boul. Dorchester — 866-9961

SANGUINET AUTOMOBILES LTEE
1965 rue Lafontaine — 524-3761

HARLAND AUTOMOBILE LTEE
955 boul. Montréal-Toronto, Rond-Point de Dorval — 631-2051

JARRY AUTOMOBILE INC.
1068, boul. des Laurentides, Ville de Laval — 669-2681

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
3333 est, rue Jarry, Ville St-Michel — 376-8465

MONTREAL BUICK LTD.
4026 ouest, rue Ste-Catherine — 937-6342

WILHELMY AUTOMOBILES LTEE
4833 boul. St-Laurent — 288-0186

OMER BARRE VERDUN LIMITEE
5987 Ave Verdun, Verdun — 768-2551

MAN-O-MAN MANISCHEWITZ

Produits aux Etats-Unis

QUELS VINS

Demandez à votre magasin de la Régie des alcools notre fameuse bouteille à 4 faces

Montréal-Québec

par le Rapido vous voyagez

en toute quiétude à quatre pieds d'altitude!

- 3 Rapidos par jour — aller-retour.
- Repas offerts gracieusement aux détenteurs de billets de voiture-salon.
- Départs de la gare Centrale: 7h 50, 12h 00, 17h 20.
- A l'aller et au retour, le train arrête à Ste-Foy.

Le tarif Rouge est de retour! Billet simple de voiture coach, les jours de tarif Rouge:

$4.20

CN

Hier

Détroit 3, New York 1

DETROIT — But : Edwards, Gardner. Défenses : Bergman, Crashley, Talbot, Young, Marshall, Watson. Avants : MacGregor, Ullman, Henderson, Howe, Delvecchio, Prentice, Hampson, Jarrett, Smith, Anderson.
NEW YORK — But : Villemure, Giacomin. Défenses : Howell, Brown, Neilson, Seiling, Hamilton. Avants : Nevin, Marshall, Goyette, Gilbert, Hadfield, Ratelle, Stewart, Fleming, Kurtenbach, Geoffrion, Jeffrey.
Arbitre : Skov. Juges de lignes : Frampton, Béchard.

Première période

Aucun but.
Punitions : Young 8:27, Brown 17:28.

Deuxième période

1—Détroit, Delvecchio (3) 5:22
(Crashley et Prentice)
2—New York, Nevin (6) 16:08
(Marshall et Goyette)
3—Détroit, Hampson (6) 17:52
(Marshall)
Punitions : Neilson 4:47, Prentice 9:07.

Troisième période

4—Détroit, Henderson (9) 1:23
(MacGregor et Ullman)
Punitions : Bergman 7:05, Prentice, Gilbert 13:48.

Lancers par :

New York	9	5	10	—24
Détroit	8	15	10	—33

Assistance : 13,964.

Oakland 1, Pittsburgh 6

OAKLAND — But : Hodge, Smith. Défenses : Erickson, Cahan, Odrowski, Douglas, Baun. Avants : Thurlby, Boyer, B. Harris, Ehman, Caron, Swarbrick, R. Harris, Szura, Burns, Laughton.
PITTSBURGH — But : Binkley, Bassen. Défenses : Boivin, MacNeil, Price, Mattiussi, Speer. Avants : Stratton, Fonteyne, Bathgate, Ubriaco, Schinkel, Dea, Dillabough, Konik, McDonald, McCreary, Andrea.
Arbitre : Buffey. Juges de lignes : Shetler, Ego.

Première période

1—Pittsburgh, Dillabough (6) 7:23
(Bathgate)
Punition : aucune.

Deuxième période

2—Pittsburgh, Ubriaco (2) 3:58
(Fonteyne et Boivin)
Punition : aucune.

Troisième période

3—Pittsburgh, K. McCreary (4) 7:04
(Schinkel et Stratton)
4—Oakland, Ehman (4) 11:42
(Boyer)
5—Pittsburgh, McDonald (9) 14:12
(Dillabough et Price)
6—Pittsburgh, Bathgate (9) 14:33
(Dillabough et McDonald)
7—Pittsburgh, K. McCreary (5) 19:16
(Stratton)
Punitions : Baun 8:14, K. McCreary, Boyer 11:59.

Lancers par :

Pittsburgh	15	7	10	—32
Oakland	10	7	5	—33

Assistance : 4,499.

Minnesota 1, Boston 5

MINNESOTA — But : Maniago, Bauman. Défenses : McCord, Goegan, Woytowich, Vasko, McMahon. Avants : Boudrias, Balon, Connelly, Hall, Harris, Pronovost, Cullen, Taylor, Collins, Masterton, MacDonald.
BOSTON — But : Johnston, Cheevers. Défenses : Orr, Smith, Green, Doak, Awrey. Avants : Esposito, Hodge, Westfall, Stanfield, Bucyk, McKenzie, Sanderson, Williams, Sather, Krake, Lonsberry.
Arbitre : Gilmour. Juges de lignes : Atanas, Casselman.

Première période

1—Boston, Williams (6) 18:32
(Awrey et Sanderson)
2—Minnesota, Collins (1) 19:05
Punitions : McCord 4:04, Sanderson 12:36.

Deuxième période

3—Boston, McKenzie (8) 2:26
(Bucyk et Stanfield)
4—Boston, Bucyk (12) 6:05
(McKenzie et Green)
Punitions : McCord 3:40, Awrey 8:20.

Troisième période

5—Boston, Bucyk (13) 8:09
(McKenzie et Stanfield)
6—Boston, Sanderson (7) 9:36
(Lonsberry et Williams)
Punitions : Awrey 4:36, Sanderson 18:39.

Lancers par :

Boston	15	11	10	—36
Minnesota	5	10	7	—22

Assistance : 9,560.

Philadelphie 1, Chicago 3

PHILADELPHIE — But : Favell, Parent. Défenses : Van Impe, Watson, Miszuk, Gauthier, Hanna, Zeidel. Avants : Angotti, Blackburn, Rochefort, Sutherland, Dornhoefer, Hannigan, Peters, Hicks, Hoekstra.
CHICAGO — But : DeJordy, Dryden. Défenses : Marotte, Pilote, Reid, Stapleton, Jarrett. Avants : Orban, Gover, R. Hull, D. Hull, Mohns, W. Maki, Nesterenko, C. Maki, Wharram, Terbenche, Mikita.
Arbitre : Friday. Juges de lignes : Bell, Armstrong.

Première période

Aucun but.
Punitions : Jarrett 1:12, Blackburn 16:46.

Deuxième période

1—Chicago, R. Hull (19) 7:21
(Gover et C. Maki)
2—Chicago, Mohns (6) 14:30
(Mikita et Pilote)
3—Philadelphie, Hoekstra (8) 18:02
(Blackburn et Rochefort)
Punitions : Pilote :23, Dornhoefer :48, Watson, Nesterenko 2:06.

Troisième période

4—Chicago, Mohns (7)
(Wharram et Pilote)
Punition : Stapleton 15:23.

Lancers par :

Chicago	11	14	5	—30
Philadelphie	5	10	9	—24

Assistance : 17,200.

Los Angeles 2, St-Louis 3

LOS ANGELES — But : Sawchuk, Rutledge. Défenses : Wall, White, Amadio, Rolfe, B. Hughes. Avants : Joyal, Flett, Lemieux, Gray, Smith, H. Hughes, MacDonald, Campbell, Irvine, Kilrea, Labossière.
ST-LOUIS — But : Martin, Hall. Défenses : Arbour, Plager, Picard, Fortin, Kannegiesser, Edestrand. Avants : Berenson, Roberts, McCreary, St. Marseille, Schock, Rivers, Ecclestone, Melnyk, Crisp.
Arbitre : Smith. Juges de lignes : Norris, Butler.

Première période

1—St-Louis, Roberts (5) :39
(Berenson et McCreary)
2—Los Angeles, Flett (7) 11:37
(Joyal et R. Lemieux)
Punitions : Fortin 1:51, Wall, 6:36, Amadio 16:23.

Deuxième période

3—St-Louis, Roberts (6) 10:47
(Berenson)
4—Los Angeles, White (4) 18:07
(sans aide)
Punitions : Melnyk 7:31, Amadio 8:26.

Troisième période

5—St-Louis, Schock (5) 9:29
(Picard et Crisp)
Punitions : McCreary 3:32, Wall 7:22, Smith, mauvaise conduite, 16:18, Arbour 19:11.

Lancers par :

Los Angeles	9	14	6	—29
St-Louis	14	12	5	—31

Assistance : 5,583.

Von Raschke fera face à Rougeau

Le baron Fritz Von Raschke est catégorique. Il attendra avant de risquer son championnat. "J'ai patienté avant d'obtenir un match de championnat... et mes adversaires devront en faire autant," a-t-il déclaré quelques heures après avoir enlevé le titre à Edouard Carpentier.

Quant à Carpentier, c'était un homme déçu hier. "Je n'ai pas été favorisé par la chance lundi," a-t-il dit. "Je ne veux pas discréditer von Raschke, mais il a été chanceux. J'espère qu'il m'accordera un match revanche."

Jean Rougeau, ancien champion a eu un long entretien hier avec le matchmaker Robert Langevin. Il a lancé un défi à Von Raschke.

Le nouveau champion a accepté de rencontrer Rougeau... mais à la condition qu'il ne défende pas son titre.

Le combat a alors été conclu. Ces deux solides gaillards s'affronteront lundi prochain au centre Paul-Sauvé.

Le matchmaker a aussi annoncé qu'il organisera un autre important combat. Jacques Rougeau, Gino Brito et Larry Moquin formeront une équipe. Hans Schmidt, le capitaine de la deuxième équipe s'est assuré les services de "Cry Baby" Cannon. Il est à la recherche d'un troisième homme.

AIX-EN-PROVENCE (AFP) — L'état de l'ancien champion du monde de boxe Marcel Thil, qui a été gravement blessé, mardi, dans un accident d'automobile, évolue toujours favorablement, indiquait-t-on, hier à l'hôpital d'Aix-en-Provence.

Sa femme, atteinte d'un traumatisme crânien, est toujours dans un état sérieux, de même que la conductrice de l'autre véhicule, pour qui le diagnostic demeure réservé.

téléphoto PA

Bel arrêt du gardien Maniago

En dépit des prouesses de Cesare Maniago, comme celle-ci devant John McKenzie, des Bruins, les North Stars du Minnesota ont quand même connu la défaite, 5-1, aux mains des Bruins de Boston, les meneurs dans la division Est.

Les Blues mettent fin à une série de 7 revers

Les deux équipes qui dominent le classement de la section Ouest de la ligue Nationale de hockey ont subi l'échec, hier. Celui des Flyers de Philadelphie, 3 à 1, aux mains des Black Hawks de Chicago était, disons, prévisible, mais celui de 3-2 des Kings de Los Angeles contre les Blues de St-Louis, peut être considéré comme une surprise.

Les Blues, derniers au classement des équipes de l'expansion, n'ont certes pas choisi une faible formation afin de mettre fin à une série de sept échecs. Les Kings, en dépit de ce revers, sont toujours installés au deuxième échelon de cette section, un point derrière les Flyers tandis que les Blues se sont approchés à un seul point du 5e rang et des Seals de la Californie

Dans la dixième minute de jeu du troisième engagement, Noël Picard a décoché un lancer frappé et Ron Schock a modifié la trajectoire de la rondelle qui s'est logée derrière le gardien des Kings, Terry Sawchuk, sans que celui-ci ne puisse réagir.

L'ex-porte-couleurs du Canadien, Jim Roberts a marqué les deux autres buts des vainqueurs, dont l'un avec l'aide de Red Berenson, qui a été acquis par les Blues cette semaine, lors d'une transaction avec les Rangers de New York. Le premier but de Roberts a été réussi seulement 39 secondes après le début du match.

Bill Flett a marqué la premier but des Kings à mi-chemin dans l'engagement initial et Bill White a provoqué l'égalité, 2-2, moins de deux minutes avant la fin de la période médiane.

Le match a été présenté devant 5,500 spectateurs.

New York glisse au cinquième rang

A New York, les Red Wings de Détroit ont mis fin à une série de trois échecs alors qu'ils ont défait les Rangers de New York au compte de 3 à 1.

Du même coup, cet échec des Rangers les fait glisser au cinquième échelon du classement de la division-Est, un seul point devant le Canadien qui ferme la marche avec 20. Détroit et Chicago partagent le troisième rang avec 23 points.

Alex Delvecchio, Ted Hampson et Paul Henderson ont tour à tour déjoué le gardien-recrue des Rangers, Gilles Villemure.

Le but de Hampson, survenu à 17:52 du deuxième engagement, s'est avéré victorieux pour les Red Wings.

Bob Nevin a privé Roy Edwards de son blanchissage.

Delvecchio a ouvert le pointage au début de la deuxième période lorsqu'il a réussi son troisième but de la saison. Toutefois, ses 17 assistances lui valent une égalité avec Gordie Howe à titre de meilleur pointeur de l'équipe. Ils ont tous deux 20 points.

Quant au but de Henderson, son 9e de l'année, il a scellé l'issur du match en faveur des Red Wings.

Les Rangers ont ainsi subi leur cinquième défaite au cours de leurs sept derniers matches et leurs deux victoires ont été remportées aux dépens d'équipe de l'expansion.

Edwards, qui visait un premier blanchissage dans la ligue Nationale, a exécuté 23 arrêts tandis que Villemure en a réussi 30.

Hull obtient son 19e but

A Chicago, Bobby Hull, qui avait été tenu complètement en échec au cours du week-end dernier, a enfilé son 19e but de la saison, en 22 matches, mais c'est le vétéran Doug Mohns qui a procuré la victoire de 3-1 des Hawks aux dépens des Flyers.

Mohns a enfilé deux buts, dont celui de la victoire. Mohns a marqué les deux buts des Hawks lors du match nul de 2-2 de dimanche dernier. Il a donc réussi quatre des cinq derniers buts du Chicago. Son deuxième filet du match, hier, a été enregistré lorsqu'il a lancé la rondelle dans un filet désert alors que Bud Poile avait retiré Bernard Parent du but en faveur d'un sixième joueur d'attaque.

Ed Hoekstra, qui a obtenu son 8e but de la saison, a privé Denis DeJordy de son blanchissage. De Jordy a réussi 23 arrêts durant le match tandis que Parent a repoussé 28 rondelles.

Pittsburgh défait les Seals, 6 à 1

Enfin, à Pittsburgh, les Pingouins ont consolidé leur emprise sur la troisième position au classement de l'Ouest alors qu'ils ont vaincu les Seals d'Oakland au compte de 6 à 1.

Keith McCreary a enfilé deux buts pour les Pingouins tandis que Bob Dillabough, Gene Ubriaco, Ab MacDonald et Andy Bathgate ont réussi les autres.

A mi-chemin dans la troisième période, Gerry Ehman a privé Les Binkley de son blanchissage lorsqu'il a réussi l'unique but des Seals.

Le match, présenté devant une maigre assistance de 4,999 personnes, a été dénué de rudesse alors que la première punition du match, à Bob Baun, des Seals, a été imposée dans la neuvième minute de jeu.

Le Boston maintient son allure en tête

Le vétéran John Bucyk a enregistré deux buts et fourni une assistance hier alors que les Bruins de Boston a une victoire de 5 à 1 contre les North Stars du Minnesota. Il s'agissait du quatrième triomphe consécutif des Bruins.

Cette victoire a donc permis aux Bruins de préserver leur avance de deux points au sommet de la section-Est de la ligue Nationale devant les Maple Leafs de Toronto, vainqueurs du Canadien par 2-1.

Les deux buts réussis par Bucyk lui ont valu de rejoindre Milt Schmidt au premier rang chez les compteurs des Bruins. Ils en ont tous deux 229. Bucyk a toutefois réussi en 11 saisons ce que Schmidt a mis 15 ans à atteindre, dans l'uniforme des Bruins. De plus, les trois points recueillis par Bucyk le place à un seul point de Bobby Hull, du Chicago, dans la course au championnat des compteurs cette saison. Hull, en a 28 et Bucyk, 27.

John McKenzie, le compagnon de ligne de Bucyk, a marqué un but et obtenu deux assistances et il occupe le troisième échelon chez les compteurs avec 27 points.

L'autre membre du trio, Fred Stanfield, qui a mérité deux assistances, vient au quatrième échelon avec 25 points.

La recrue Derek Sanderson et l'Américain Tom Williams ont enfilé les autres buts des Bruins qui ont présenté ce match devant leur plus faible assistance de la saison à Boston, soit 9,560 spectateurs.

Bill Collins a évité le blanchissage aux North Stars, les détenteurs du 4e rang au classement de la division Ouest de la ligue.

ST-PETERSBURG, Floride (UPI) — Détroit a été choisie comme site pour les épreuves de la coupe d'Or de 1968, pour hydroplaneurs. Sa proposition, de l'ordre de $63,500, a été le choix de l'American Power Boat Racing Association.

CADEAU IDÉAL
POUR MESSIEURS
Rasoir PHILISHAVE

Il rase toutes les barbes n'importe où...

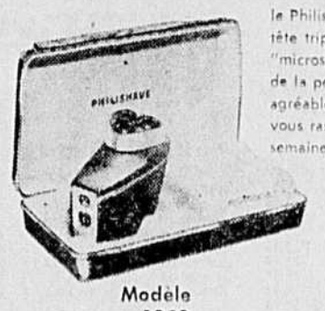

Modèle 1302

le Philishave rechargeable à tête triple. Trois têtes "microsillon" qui rasent au ras de la peau, proprement et agréablement. Vous pourrez vous raser pendant deux semaines, avant d'avoir besoin de le recharger. Vendu, avec le nécessaire de recharge, dans un écrin-cadeau. Faites-vous plaisir ou faites plaisir à quelqu'un avec un Philishave rechargeable.

PHILISHAVE
3 TETES ELECTRIQUES
Modèle 8130

GRATIS
• Avec l'achat d'un Philishave, cadeau d'une valeur de $3.00
• 30 jours d'essai • 2 ans de service

CENTRE DU RASOIR ELECTRIQUE DE MONTREAL INC.

TROIS MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

774 est, rue Bélanger (près St-Hubert) 276-3266
1241, Square Phillips (face Morgan's) 842-7676
4852, Avenue Verdun (coin de Avenue) 769-2055

VASTE CHOIX DE RASOIRS POUR HOMMES ET FEMMES
VENTE • REPARATION

UN DE NOS MODÈLES D'AVANT-GARDE
En exclusivité
chez
Morrie Gold
385 OUEST, RUE STE-CATHERINE PRÈS BLEURY

OUBLIEZ
votre pelle avec les pneus à neige WINTER CLEAT de General

• Roulement silencieux
• Nervures profondes
• SEMELLE EXTRA LARGE

Pour une traction encore plus grande, faites poser des crampons de sécurité de General.
1. Puissance de traction jusqu'à 40% plus élevée.
2. Puissance de freinage accrue de 100%.
3. Dans les virages, vous gardez toujours la maîtrise de la voiture.

Facilités de paiement disponibles
CARTE CREDICO HONOREE

CITY TIRE COMPANY (1963) INC.
GENERAL TIRE
LUDGER GRAVEL & FILS LTÉE

1100 est, boul. DORCHESTER
Tél.: 845-2122

7905, boul. SAINT-LAURENT
Tél.: 384-6120

GENERAL TIRE

• Nouvelle silhouette ajustée
• Ouverture profonde de chaque côté
• Pantalon de coupe française

à compter de $79.50

Morrie Gold
385 OUEST, RUE STE-CATHERINE PRÈS BLEURY
STATIONNEMENT GRATUIT

CAHIER No 3 / PAGES 43-64 LA PRESSE VIE FEMININE / RADIO TV / BANDES DESSINEES / ARTS ET SPECTACLES

MONTREAL, JEUDI 30 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 278

La spectaculaire fermeture de la galerie de dérivation à Outardes 4

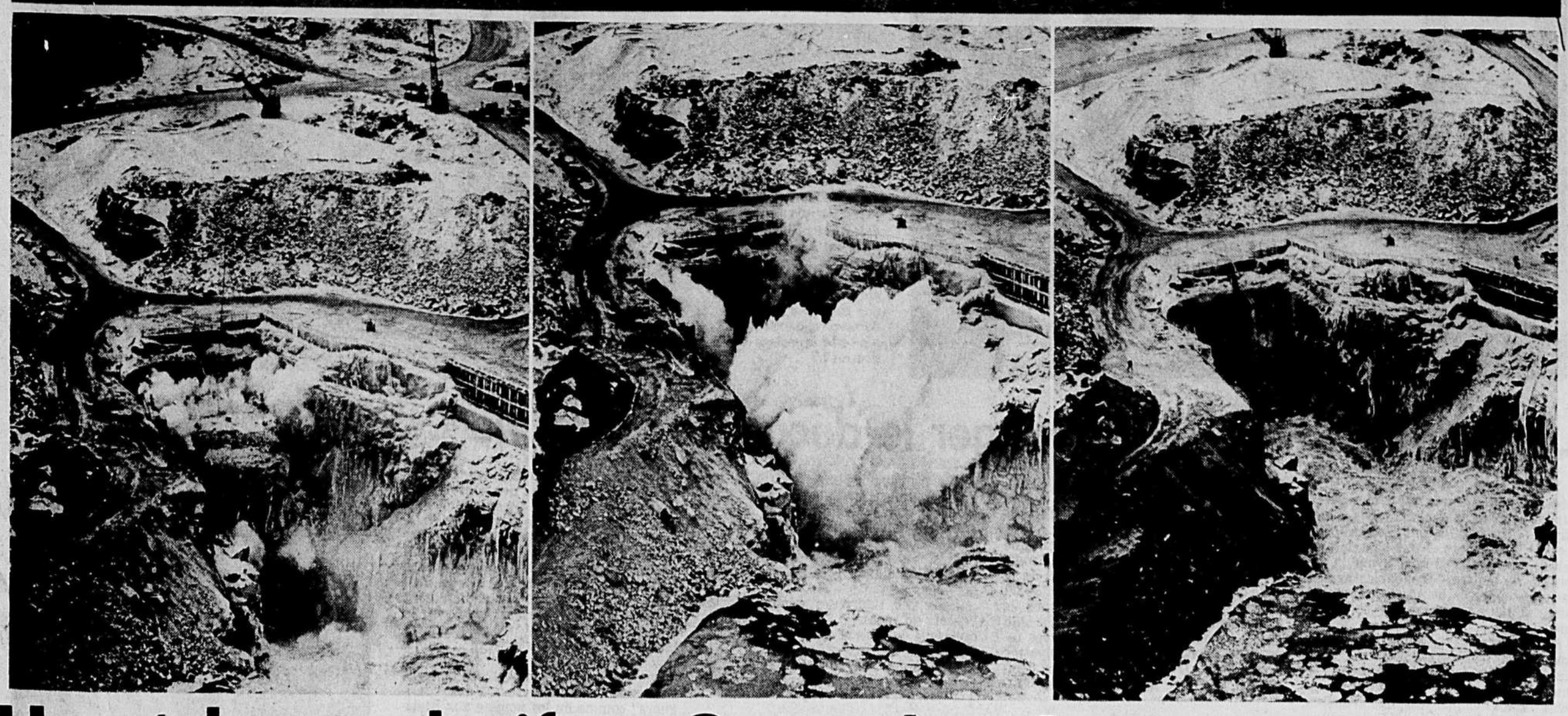

Un échec relatif à Outardes 4 empêche l'Hydro-Québec d'économiser $ 1 million

Les ingénieurs de l'Hydro-Québec, tout au moins ceux qui participent à la réalisation de la centrale hydro-électrique d'Outardes 4, continuent aujourd'hui à tenter de trouver les causes de l'échec relatif qu'ils ont essuyé hier en tentant d'utiliser une méthode novatrice pour fermer la galerie de dérivation de la rivière des Outardes et procéder à la "mise en eau" des huit barrages de ce complexe énergétique.

Les seuls commentaires entendus quelques heures après l'expérience d'hier matin faisaient état "d'échec relatif" ou de "demi-succès", mais c'était encore avant qu'une deuxième partie du bloc de pierre utilisée s'engouffre et disparaisse dans le canal de dérivation.

L'émotion fut grande tout le jour, l'utilisation de cette formule de dynamitage contrôlée devait constituer une "première mondiale".

La seule chose dont on soit sûr à Outardes 4, du moins pour le moment, c'est que cet avatar n'a rien de dramatique et qu'il ne compromettra pas la mise en service à la date prévue, soit à l'automne de 1969, des quatre groupes générateurs de cette centrale, l'une des cinq qui s'échelonnent le long des rivières Manicouagan et des Outardes.

Précédée d'une conférence de presse où régnait la confiance et l'enthousiasme, l'opération "fermeture du bouchon" a débuté sous d'excellents augures. Les bravos ont fusé à la mise à feu et tout semblait se dérouler normalement... jusqu'à ce que la rivière des Outardes fasse état de sa puissance et emporte, un à un d'abord et de plus en plus vite ensuite, les blocs de roc qui devaient lui obstruer le passage.

L'échec relatif de l'opération n'a pas tardé à jeter une douche d'eau froide sur les centaines de personnes (dont la majorité des ouvriers, leurs femmes et les enfants) qui s'étaient massées sur les collines avoisinantes.

Ce "bouchon" était la chose de tout le monde et parmi les quelques milliers de personnes encore à Outardes 4 il était visiblement un objet de fierté.

Mais qu'était-il très exactement ce "bouchon" et que devait-il faire très exactement ?

Il devait, en deux secondes très exactement, fermer le passage aux flots tumultueux de la rivière des Outardes. Il devait bloquer l'accès d'un tunnel de dérivation menant d'en amont en aval du barrage principal d'Outardes 4. Il devait aussi sauver de longs mois de travaux et plus d'un million de dollars. Il devait simplifier, à la limite du possible, l'une des opérations les plus complexes et aléatoires de l'ensemble des travaux de génie qui précèdent la mise en service d'une centrale hydro-électrique.

Le bouchon, c'était l'idée de M. Vivian Wallingford, chef de service à la division des Projets et contrôle, à l'Hydro-Québec.

Etape importante

Avant de construire un barrage, il importe de détourner le cours normal de la rivière que l'on veut endiguer. Pour ce faire, on doit construire un canal de dérivation. Dans la majorité des cas, comme à Outardes 4, la méthode utilisée consiste à percer un tunnel qui, depuis un certain point situé en amont du barrage, détourne vers un second point, situé en aval, le cheminement de l'eau.

Reste ensuite à construire le barrage. Une fois cet ouvrage complété, il suffit de fermer le canal de dérivation pour qu'immédiatement l'eau commence à s'élever et crée graduellement le lac artificiel qui, plus tard, alimentera les turbines.

Mais la chose ne va pas toujours sans difficultés. Pour fermer cette voie d'eau, il existe différentes méthodes. La plus fréquemment utilisée, comme à Bersimis 1 et 2, à Manic 2 et à Manic 5, est la fermeture de vannes ou portes métalliques. Mais la mise en place de ces vannes est longue et coûteuse.

C'est pour éviter ces inconvénients que l'Hydro-Québec décida d'adopter à Outardes 4 une méthode révolutionnaire : laisser glisser à l'entrée du tunnel de dérivation un bloc de roc de 50 pieds de largeur par 70 pieds de longueur, d'un poids de 22,000 tonnes.

C'est au milieu d'un silence quasi religieux qu'a débuté hier matin le compte à rebours qui aurait pu nous transporter dans le décor maintenant familier de cap Kennedy, n'eût, été un vent glacial et une température qui voisinait le 0 degré.

A la seconde prévue, les 450 livres d'explosifs ont tonné dans le ciel de la Manic et l'immense bloc de béton s'est abattu presque majestueusement au fond du gouffre. Les "hourras" ont fusé de toutes parts pendant que l'eau commençait à s'élever derrière les ouvrages d'Outardes 4.

La joie fut cependant de courte durée : à peine quelques minutes plus tard, une première partie du bloc de roc s'effondrait et disparaissait dans le canal de dérivation, laissant à nouveau libre cours aux flots de la rivière des Outardes. Une heure plus tard, une autre partie du bloc disparaissait de la même façon.

En définitive, on pense qu'environ le tiers des 22,000 tonnes de roc utilisées durant ces deux brèves secondes a été perdu. Les ingénieurs devaient aujourd'hui poursuivre leurs recherches afin de déterminer dans quel état se trouvent les deux autres tiers que l'on présume en bon état, à l'entrée de la galerie.

Cette possibilité avait toutefois été prévue et à Outardes 4 on ne s'émeut pas outre mesure.

Pour pallier à cette difficulté, on façonnera maintenant, au-dessus du gouffre, un bloc de béton d'environ 40 tonnes qui, à son tour, sera précipité à l'entrée de la galerie souterraine. On pense ensuite être en mesure de combler l'ouverture à l'aide de matériaux de remblai.

Le bris du bouchon retardera d'au plus cinq jours la fermeture définitive du canal de dérivation. On ne pense pas non plus que ce contretemps fasse grimper de façon sensible le coût de l'opération qui, de toute façon, permettra d'emmagasiner plus tôt que prévu une quantité d'eau représentant une valeur de quatre à cinq millions de dollars.

Situé sur la rivière des Outardes, à environ 58 milles de son embouchure, le chantier d'Outardes 4 sera l'aménagement de tête ou de contrôle pour l'ensemble des ouvrages échelonnés le long de cette rivière de la Côte-Nord.

Le niveau maximum de retenue sera de 1,160 pieds au-dessus du niveau de la mer. Une fois rempli, ce qui demandera environ 18 mois et deux crues du printemps, le lac artificiel aura une longueur d'environ 109 milles (comparativement à 125 à Manic 5).

L'emplacement d'Outardes 4 étant très accidenté, les artisans de cet ouvrage ont dû construire huit barrages dont sept sont des digues de pierre.

La centrale d'Outardes 4 groupera quatre turbines d'une puissance de 216,000 chevaux chacune. Les génératrices produiront environ 632,000 kilowatts-heure, ce qui équivaut à environ 11 pour cent de l'énergie que produira, une fois complété, l'ensemble du complexe Manicouagan-Outardes.

Texte : **Albert Tremblay**

Photos : **Paul-Henri Talbot**

L'ingénieur qui a conçu la méthode d'obturation utilisée pour la première fois à Outardes 4, M. Vivian Wallingford, explique à l'aide d'une maquette le mécanisme du bouchon de roc. En glissant à l'entrée de la galerie souterraine, cette pièce de roc de 22,000 tonnes devait bloquer le passage à la rivière des Outardes, détournée pendant les travaux de construction du barrage principal. L'opération fut un "demi-succès".

Pearson sème la "chicane" entre les deux Mères patries

— Gilles Grégoire

OTTAWA (PC) — Le député indépendant-indépendantiste de Lapointe aux Communes, M. Gilles Grégoire, a cherché hier à provoquer un débat d'urgence sur ce qu'il a décrit comme "l'ingérence inadmissible du premier ministre du Canada dans les affaires internes de deux pays, la France et la Grande-Bretagne, au sujet du Marché commun".

Le député de Lapointe a affirmé que le premier ministre du Canada provoquait "la chicane entre nos deux Mères patries, l'Angleterre et la France".

Dans sa manoeuvre qui s'est heurtée à un refus du président des Communes, M. Lucien Lamoureux, le seul qui soit autorisé par les règlements de la Chambre à accorder toute demande de la tenue d'un débat d'urgence, M. Grégoire était appuyé par M. Maurice Allard, (Ind.-Sherbrooke).

M. Grégoire a souligné que lundi, à Londres, le premier ministre canadien, M. Lester B. Pearson, a fait une déclaration publique qui "visait à dicter une ligne de conduite politique à la France".

M. Pearson avait déclaré lundi dans la capitale britannique durant la cérémonie qui l'a fait citoyen honoraire de Londres, que toute nation européenne "a tort et fait preuve d'une courte vue" en s'opposant à l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun européen. Dans ce commentaire M. Pearson n'avait pas nommé la France. On sait toutefois que la demande britannique d'admission au Marché commun européen se heurte à des négociations que rend pénibles la position de la France à son égard.

M. Grégoire a emprunté un passage du commentaire de M. Pearson sur la déclaration du général de Gaulle cette semaine touchant le Canada et Québec pour circonscrire le reproche qu'il formulait à l'endroit du premier ministre.

"Il est intolérable", a dit M. Grégoire, citant M. Pearson à la lettre, que le chef d'un Etat ou d'un gouvernement étranger recommande une ligne de conduite politique ou constitutionnelle qui saperait... le Marché commun".

La déclaration de M. Pearson visant le général de Gaulle était identique sauf pour la fin où elle remplaçait les mots de Marché commun par ceux de "... Confédération canadienne et l'unité de l'Etat canadien".

Faites-vous
le plus beau cadeau
des fêtes
en vous procurant un
ORGUE **HAMMOND**
Venez le comparer
et consultez nos experts.
Facilités de paiements.
STUDIOS D'ORGUES HAMMOND
DOMINIQUE BOULET
Le plus grand marchand
d'orgues Hammond de Montréal
6094 ouest, Sherbrooke 482-9983
1326 est, Fleury 382-2241

Ajustement parfait...
SUR MESURE OU TOUT FAIT
Bovet

Le complet en tissu worsted ou vénitien 100% laine par "Garnett" d'Angleterre confectionné par "Progress Brand" mérite bien sa réputation de qualité extraordinaire qu'on lui reconnait d'un océan à l'autre. Il réunit la RICHESSE, l'ELEGANCE et la DISTINCTION.
Devant droit à 2 ou 3 boutons.
Tons-mode de gris à rayures bourgogne, gris uni, brun cuivre, marine ou bleu azur.
Tailles : 36 à 54.
$95 à $165

Pour son séjour au soleil
Belle collection de complets en tissus légers "Garnelene" et autres, de confection "Progress Brand"
$85 à $125

L'assortiment le plus complet de vêtements pour hommes et garçons de toutes tailles.

BOVET

CENTRE D'ACHATS ROCKLAND 739-7739
CENTRE D'ACHATS DOMAINE 254-3543
2567 EST, RUE ONTARIO 526-4428

En décembre, ouvert jusqu'à 9:30 P.M. (excepté samedi)

CATALOGUE DE VETEMENTS POUR HOMMES DE FORTE TAILLE OU TRES GRAND GRATUIT SUR DEMANDE

Récent mariage

M. et Mme Florenzo Pace (Francine Gamelin) dont le mariage a eu lieu récemment à l'église Saint-Antoine de Longueuil. La mariée est la fille de M. et Mme Robert Gamelin, de Longueuil et le marié, le fils de M. et Mme Angelo Pace.

nouvelles brèves

Lady Eaton a célébré son 88e anniversaire

TORONTO (PC) — Lady Eaton, écrivain, philanthrope et aïeule de l'une des plus riches familles du Canada, a célébré, dimanche à Toronto, son 88e anniversaire de naissance, entourée de ses descendants.

Née Florence McCrea, à Omemee, Ontario, non loin de Peterborough, elle épousa John Craig Eaton qui plus tard succéda à son père à titre de président d'une importante compagnie de magasins à rayons portant ce nom.

Durant la guerre, lady Eaton ouvrit son domaine rural de King Township à de petits Anglais sans famille et aux convalescents de la Marine.

Elle s'est intéressée aux arts, à un certain nombre d'associations de bien-être social, à l'élevage des chevaux et du bétail et au jardinage.

En 1956, elle a écrit un livre intitulé "Memory's Wall".

Il y a cinq ans, elle s'était rendue par avion jusqu'à Great Whale River et emplacements éloignés de la région nordique, par suite de son intérêt porté aux Indiens et aux Esquimaux.

Mme CARL WAGNER a été réélue présidente de la Ligue de l'Aide au cancer au cours de récentes élections.

Au château de Fredensborg

COPENHAGUE (AFP) — Le mariage entre la princesse Bénédicte de Danemark et le prince allemand Casimir de Sayn - Wittgenstein - Berleburg aura lieu le 3 février en l'église de château de Fredensborg à Hilleroed. Le bénédiction nuptiale leur sera donnée par le confesseur du roi, l'évêque Erik Jensen, au cours d'une cérémonie de caractère familial.

La comtesse de Dalhousie une châtelaine jardinière

par Cécile BROSSEAU

La comtesse de Dalhousie et son mari Simon Ramsay, comte de Dalhousie, sont les invités d'honneur au bal de la Saint-André qui se tiendra vendredi soir, à l'hôtel Reine-Elizabeth. Arrivés dans la métropole depuis déjà quelques jours, les distingués visiteurs tenaient chacun une conférence de presse hier matin, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

Margaret Stirling, comtesse de Dalhousie a fait ses études au célèbre couvent des Oiseaux. S'exprimant dans un français impeccable, la comtesse raconte que c'est la deuxième fois qu'elle vient à Montréal et qu'elle trouve le visage de la métropole complètement changé depuis le premier et court séjour qu'elle y faisait il y a une dizaine d'années.

Quels sont les goûts de cette châtelaine qui a élevé cinq enfants dans un château datant du Xe siècle, meublé des trésors accumulés par vingt-neuf générations?

Quelques minutes de conversation nous apprennent qu'elle a des goûts très simples. Son amour de la nature est sans doute à l'origine de cet équilibre enviable. En effet, la comtesse de Dalhousie quand elle n'est pas en voyage avec le comte, partage ses journées entre l'éducation de ses enfants, le jardinage, les travaux à l'aiguille et la lecture. "A ce sujet, dit la comtesse, je possède des goûts très catholiques... dans le sens d'universels". Comme sport elle a choisi la pêche. "Malheureusement depuis quelque temps les eaux de la rivière qui coule près du château sont polluées et alors on doit pêcher un peu plus loin", commente cette femme élégante et d'une rare distinction.

A une journaliste qui lui demande si la demeure ancestrale — le comte de Dalhousie est le seizième à porter ce titre — est parfois ouverte au public, la comtesse répond que cela est arrivé quelquefois seulement et toujours dans le but d'aider une oeuvre de charité.

Non, le château des comtes de Dalhousie n'est pas un musée. Les enfants y amènent régulièrement des amis et c'est la vie trépidante du XXe siècle qui s'installe dans cette ancienne forteresse.

La comtesse de Dalhousie est ici photographiée dans les jardins du château. Le jardinage fait partie de la vie quotidienne de cette dame qui aime également la pêche à la ligne. A noter que cette photo a été prise par Elizabeth Ramsay, fille du comte et de la comtesse, qui est photographe professionnelle à Londres.

Ottawa

Son excellence Madame Michener a reçu Mme Emilia Allaire samedi, qui lui a présenté un exemplaire de son livre intitulé "Profils féminins".

* * *

Leurs Excellences le gouverneur général et Madame Michener ont donné un dîner samedi, en l'honneur de Sir Fred Phillips, gouverneur de St. Kitt's, Nevis, Anguilla, et Lady Phillips.

à Noter

***

Films en couleurs sur l'Ouest canadien

L'Union des Latins d'Amérique invite ses membres et leurs amis, à la projection de films en couleurs sur l'Ouest canadien, qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la galerie 4 de l'hôtel Reine-Elizabeth. Mlle Monique Lajeunesse, représentante du Canadien National et organisatrice de cette soirée, sera très heureuse de répondre aux questions. L'entrée est libre pour les membres de l'Union des latins et pour leurs amis.

Cartes de Noël de l'UNICEF

Les personnes qui veulent se procurer des cartes de Noël de l'UNICEF, peuvent s'adresser à Pierrette Daoust, 7645 du Mail, à Ville d'Anjou, ou composer 352-1996.

Au centre Paul-Sauvé

L'expo - dégustation, organisée pour la deuxième année consécutive, par la Chambre de Commerce de Montréal, aura lieu au Centre Paul-Sauvé, 4000 est, rue Beaubien, les 7, 8, 9 et 10 décembre, de 18 à 22 heures. C'est une bonne occasion de connaître les produits alimentaires de fabrication québécoise et de pouvoir les goûter sans frais. Pour renseignements on peut communiquer avec Charlotte Gingras ou Monique Morin, Commission Relations publiques, ou composer 522-3141, postes 364 ou 366.

Projet Noël '67

Mesdames Robert Boyd (à gauche) et J.A. Massue-Monat sont les présidentes conjointes du projet de Noël '67 du Comité féminin du Musée des Beaux-Arts. Ce projet consiste en une exposition d'arbres de Noël de différents pays. Une soirée de gala marquera lundi soir l'ouverture de cette exposition qui sera ouverte au public jusqu'au dix décembre.

Traversez l'hiver avec élégance dans DES BOTTES TOUS TEMPS

Ne craignez plus la neige, propre ou non. Vous serez à la page avec ces bottes tous temps. C'est un style tout nouveau de botte; elle est tout d'une pièce, sans couture, glissière ou bouton par où l'eau glacée puisse s'introduire. Elle est en vinyle doublé de molleton synthétique.

Protégez vos bottes d'hiver haute mode dispendieuses en portant ces bottes tous temps lorsque la neige est mouillante.

Croyez-le ou non, ces bottes tous temps ne coûtent que $8.99

Toutes pointures : brun pâle blanc os, ou noir.

- *Satisfaction garantie ou argent remis*
- *Prompte attention aux commandes postales et téléphoniques*

NOUS ACCEPTONS LA CARTE credico

Salon Italien
ITALIAN ROOM

850 rue STE-CATHERINE est (angle St-Christophe) 272-9901

359 rue STE-CATHERINE ouest (près Bleury) 849-8759

6660 Plaza ST-HUBERT 272-9901

4265 rue WELLINGTON (angle Gordon) 769-2981

6838 Plaza ST-HUBERT 272-9901

MAINTENANT 3 MAGASINS DANS LA VILLE DE QUEBEC

• 341 boul. ST-JOSEPH • PLACE LAURIER • 930 rue ST-JEAN

pour NOEL voici de bonnes aubaines C.M.!

- Emballages de luxe gratuits
- Cartes "Credico" honorées
- Echange ou remboursement garanti.

Grands concours de Noël $5,000.00 à gagner.

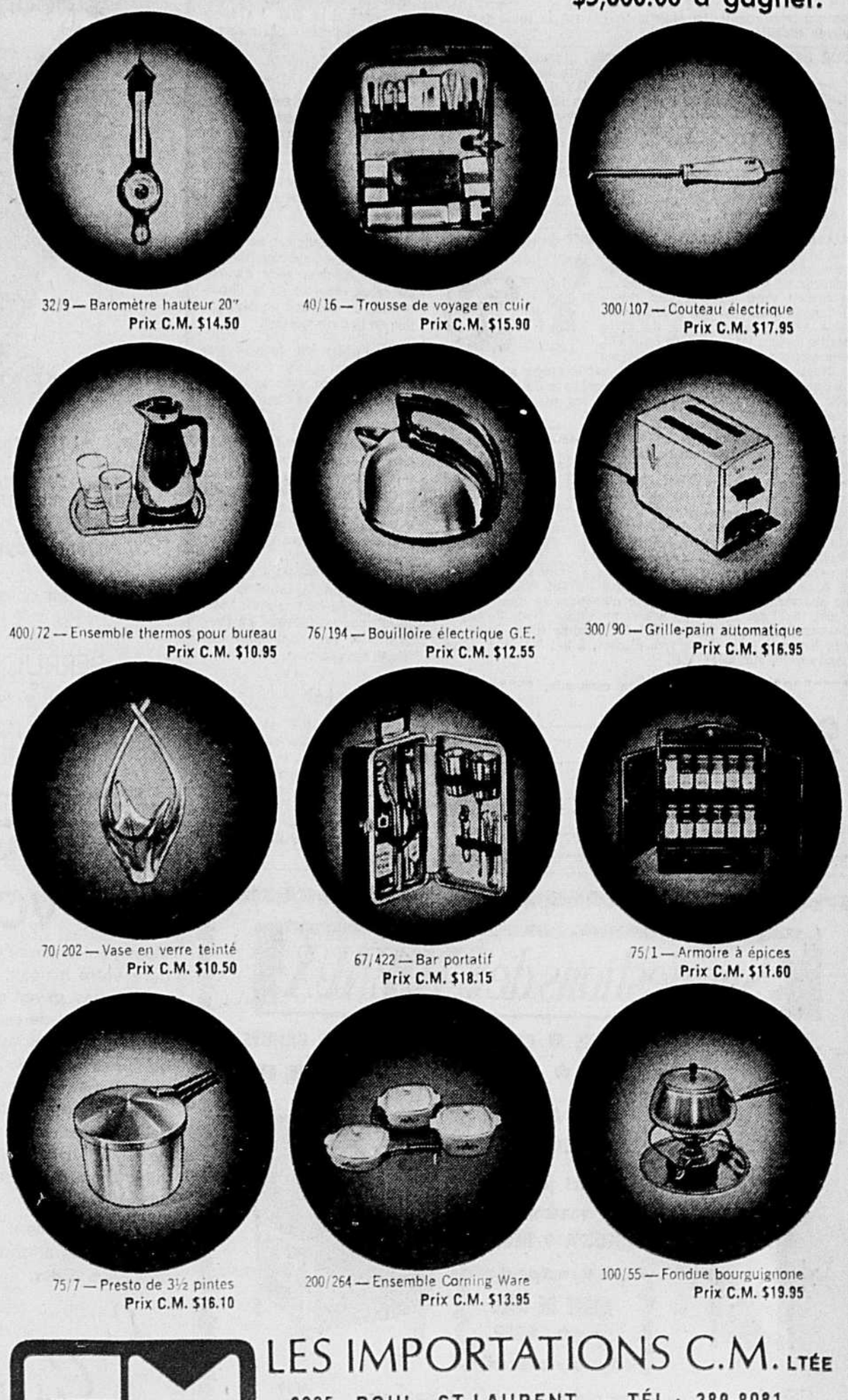

32/9 — Baromètre hauteur 20" **Prix C.M. $14.50**

40/16 — Trousse de voyage en cuir **Prix C.M. $15.90**

300/107 — Couteau électrique **Prix C.M. $17.95**

400/72 — Ensemble thermos pour bureau **Prix C.M. $10.95**

76/194 — Bouilloire électrique G.E. **Prix C.M. $12.55**

300/90 — Grille-pain automatique **Prix C.M. $16.95**

70/202 — Vase en verre teinté **Prix C.M. $10.50**

67/422 — Bar portatif **Prix C.M. $18.15**

75/1 — Armoire à épices **Prix C.M. $11.60**

75/7 — Presto de 3½ pintes **Prix C.M. $16.10**

200/264 — Ensemble Corning Ware **Prix C.M. $13.95**

100/55 — Fondue bourguignone **Prix C.M. $19.95**

LES IMPORTATIONS C.M. LTÉE

8225, BOUL. ST-LAURENT — TÉL.: 389-8081

5975, BOUL. MONK — TÉL.: 769-8815

ouvert jusqu'à 9h.30 p.m. jeudi et vendredi

Un trésor amérindien d'Argentine

Cette poterie d'argile, trouvée en Argentine, et appartenant au cycle culturel "Diagita", a été apportée en Allemagne par un dentiste, le Dr. Josef Buczek, que le gouvernement allemand avait envoyé en Amérique du Sud pour y soigner une peuplade amérindienne : il en profita pour donner libre cours à sa passion — et à ses talents pour l'archéologie, et c'est ainsi que 150 céramiques, la plupart provenant de tombeaux, et très rares en Europe, ont pris le chemin de Hambourg. La culture "Diagita" a été découverte il y a une quinzaine d'années. Elle remonte à un millier d'années.

L'HUMOUR À L'AMÉRICAINE par ART BUCHWALD

Les babouins ne veulent pas conduire d'autos

La National Catholic Society, société qui a à coeur le bien-être des animaux, s'oppose de façon ultra véhémente à l'emploi de babouins pour les tests de sécurité automobile auxquels procède la cie Ford de Détroit. Au dire des animalophiles indignés, ceux qui se servent ainsi des braves bêtes chères à Darwin font preuve de cruauté et d'égoïsme indicibles. Ford a répliqué en déclarant que, grâce aux babouins, on pouvait obtenir des résultats infiniment meilleurs qu'en faisant usage de simples mannequins (sans vie s'entend).

Il se trouve que certains de ces tests comportent l'emploi de sacs pneumatiques. Or, on a constaté que les babouins munis de ces sacs au moment où leur véhicule, filant à 64 milles à l'heure, heurte de plein fouet un obstacle prévu à cette fin, survivent allègrement à l'impact. Au contraire, les babouins non pourvus de sacs pneumatiques trouvent habituellement la mort.

Je crois devoir, en toute conscience, en cette occurrence, me ranger à l'opinion de la société protectrice. Pourquoi les babouins devraient-ils sacrifier leur vie pour sauver celle d'humains ? Notez que je trouve parfaitement logique le raisonnement qui, je le présume du moins, a incité les ingénieurs de la Ford à se servir de babouins : il y a tant de babouins, soi-disant humains, au volant des autos, de nos jours, qu'ils ont cru devoir, pour leurs tests, reproduire le plus fidèlement possible les données de la réalité.

Plus exactement, puisqu'on trouve au volant de soi-disant humains qui, en réalité, sont plus bêtes que les babouins, on a dû faire appel à de véritables babouins pour obtenir des résultats plus valables.

Il me semble que, tout compte fait, on devrait recourir à un compromis qui satisferait et les animalophiles préoccupés de sécurité animale et les ingénieurs préoccupés de sécurité humaine. Le compromis consisterait à employer des humains bien représentatifs pour les tests concernant la sécurité des automobiles qui ont l'apparence physique et les facultés mentales des babouins. Si, alors, on se rend compte que lesdits humains peuvent survivre aux tests les plus durs, on pourra en déduire qu'il est possible d'employer, pour des tests du même genre, de vrais babouins, sans exposer leur vie. De la sorte on ne sacrifiera pas ces braves ancêtres de l'homo sapiers à une industrie qui n'intéresse que les descendants mécanomanes de ce dernier.

Pour ce qui est de trouver, en vue des tests, des humains qui se comportent au volant tout comme des babouins dont, au demeurant, ils adoptent tout à fait l'allure à un point hallucinant, rien de plus facile. On en trouve partout, en tout temps. Tout automobiliste en a toujours au moins un face à lui.

Mais il serait hasardeux de procéder d'après ce postulat : car si vous êtes persuadé que le chauffeur qui vous fait face, est un spécimen des plus typiques de la gent babouine, qui sait si lui-même ne commet pas la très grossière erreur de penser exactement la même chose de vous ?

En fait, il n'existe qu'une seule façon équitable de sélectionner des humains pour les tests de sécurité : le recours au système de points. La plupart des Etats appliquent maintenant une législation selon laquelle tout conducteur d'auto qui, en tant que tel, a accumulé un nombre déterminé de contravention perd son permis. Malheureusement, par ce procédé on lèse gravement des gens qui ont besoin de leur véhicule ou pour leur travail ou pour leur bien-être. Pourquoi ne pas appliquer des sanctions plus humaines en obligeant les récidivistes acharnés à aller faire un séjour à Détroit pour y servir de cobaye ?

Aux cobayes qui survivraient on remettrait leur permis. Quant à ceux qui ne survivraient pas, ils n'y perdraient pas grand chose, car, de toute façon, ils n'auraient pas pu prolonger appréciablement leurs séjours, eu égard à leur façon de conduire.

Je ne suis pas le seul à préconiser comme suprêmement sage ce système à double avantage. La plupart des babouins animaux auxquels j'en ai parlé ont reconnu que c'est une solution presque idéale. Voyez-vous, si les babouins, en général, veulent bien aller se balader dans l'espace par amour pour la science aéronautique, ou oeuvrer dans les laboratoires où on s'adonne à des recherches sur le cancer, ils jugent que leurs services ne sont nullement requis pour les tests de sécurité automobile, ne serait-ce que parce qu'il y a pléthore de babouins humains.

DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE

Curieuse offre d'emploi au service des Postes

OTTAWA (PC) — Le bureau de postes de Vancouver a besoin de main-d'oeuvre supplémentaire pour le temps des fêtes, mais pourquoi ne fait-il appel qu'aux droitiers ? Tous les collègues de M. Harold Winch se sont esclaffés lorsque le député néo-démocrate de Vancouver-est a posé cette question en Chambre hier. Répondant dans la même veine, le secrétaire d'Etat Judy LaMarsh a déclaré qu'elle était "désagréablement surprise de cette discrimination" à l'égard des gauchers et elle a ajouté qu'elle discuterait la question avec le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté, qui était alors absent. M. Winch a alors fait remarquer d'un air innocent que le ministre n'était "apparemment pas encore rétabli du choc" subi hier soir, lorsqu'une résolution visant à augmenter les tarifs postaux a été rejetée par 14 voix contre 11.

Hausse prochaine des honoraires de dentistes

OTTAWA (PC) — La plupart des dentistes de l'Ontario augmenteront leurs honoraires de $2 ou $3 après Noël. C'est ce que vient d'annoncer le Dr William Spence, président de l'Association des dentistes ontariens. La hausse serait due à une augmentation de 40 pour cent des frais de laboratoire ces deux dernières années.

Aux Communes, M. Frank Howard, député néo-démocrate de Skeena, a suggéré qu'on détermine si une augmentation de la productivité correspond à la hausse des honoraires. Le gouvernement n'a pas commenté cette proposition.

Taxe foncière déductible de l'impôt sur le revenu

OTTAWA (PC) — M. Stanley Haidasz, secrétaire parlementaire du ministre du Développement du Nord, a proposé hier que la taxe foncière perçue par les municipalités puisse être déduite de l'impôt fédéral sur le revenu mais, la période de temps allouée pour l'étude des bills privés ayant pris fin, cette résolution ne sera pas étudiée de nouveau à la présente session.

M. Haidasz a suggéré également que l'intérêt sur les prêts hypothécaires et sur les prêts consentis pour l'amélioration des maisons soit également déduit de l'impôt fédéral. Le député de Toronto-Parkdale a obtenu l'appui de M. A. B. Patterson, leader suppléant du Crédit social, et de M. Roland Godin, créditiste de Portneuf, mais non celui de M. Frank Howard. Le député néo-démocrate de Skeena a objecté que la résolution de M. Haidasz oubliait le locataire, qui paye en loyer une partie de la taxe foncière et qui ne pourrait déduire cette somme de son impôt.

Employés de Dosco réengagés aux mêmes conditions à Sydney

HALIFAX (d'après PC) — Il y aura parité des conditions de travail, des salaires, des plans d'assurance-santé et de pension, ainsi que de l'assurance-vie collective, lorsque Dosco vendra sa laminerie de Sydney au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse le 31 décembre. Le ministre provincial du Travail, M. Thomas McKeough, en a donné l'assurance hier, en précisant que les employés de l'aciérie en seront informés officiellement demain lorsque l'Assemblée législative aura ratifié l'accord intervenu avec la compagnie. La loi provinciale des syndicats prévoit en effet que, lorsqu'un établissement commercial est vendu, le nouvel employeur doit respecter les contrats signés par son prédécesseur. De plus, Dosco s'est engagée à remplir ses obligations envers ses employés et anciens employés de Sydney. Les employés retraités continueront à toucher leur pension.

Subsides fédéraux aux producteurs de tabac

TORONTO (PC) — La Revue médicale du Canada constate, que, l'an dernier, le gouvernement fédéral a dépensé trois fois plus pour aider les producteurs de tabac que pour dissuader les Canadiens de fumer. Selon cette revue, le gouvernement a dépensé l'an dernier $129,612 pour souligner les dangers du tabac et a versé $465,609 en subsides aux producteurs de tabac. Ottawa semble cependant de plus en plus disposé à limiter ou interdire la publicité pour les cigarettes, comme on le demande en certains milieux. Ce mois-ci en effet, Mme Margaret Rideout, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, a déclaré que "des lois seront probablement nécessaires" et que la question "est à l'étude".

Opinion de la CUS sur le crédit fiscal

OTTAWA (PC) — Dans un mémoire remis hier au ministre fédéral des Finances, l'Union canadienne des étudiants se dit généralement d'accord avec les recommandations de la Commission Carter mais propose une variante de la formule de crédit fiscal que la Commission a suggérée pour les étudiants. Au lieu d'une réduction d'impôt, la CUS recommande que le gouvernement fédéral verse chaque année un certain montant d'argent à l'étudiant, qui ne paye d'ordinaire que peu ou point de taxes. Le montant payé serait de $1,935 pour l'étudiant qui ne vit pas à la maison et serait moindre pour les autres. Selon Hugh Armstrong, président de l'Union, M. Sharp n'a pris aucun engagement à l'égard de cette proposition.

A votre service...

La clinique Esso. C'est là que nous mettons votre voiture à l'épreuve. Nous lui faisons subir des tests précis, objectifs, et les résultats vous sont remis par écrit. Nous auscultons votre voiture à fond. Puis, nous vous faisons connaître le diagnostic. Nous vous révélons ses faiblesses cachées. Avant qu'elles ne dégénèrent en pannes. Ou en accidents. Nous sommes des conseillers, rien d'autre. Nous ne vous en voulons pas si vous faites faire les réparations qui s'imposent à votre propre garage. Toutefois, pour vous faciliter les choses, il se trouve des Centres de service ultra-modernes attenant aux cliniques Esso. Vous pourrez y obtenir une estimation et y faire effectuer les réparations voulues. Garanties, évidemment. Mais il n'y a aucune obligation de votre part. Le diagnostic coûte $9.95 et vaut son pesant d'or!

La clinique Esso est à votre service. Un coup de fil, et vous prenez rendez-vous à l'endroit de votre choix, y compris notre nouveau Centre de Montréal sur Saint-Laurent près de Fleury. D'autres cliniques Esso se trouvent angle Pie IX et Forest; à la jonction de la Montée St-Jean et de la Transcanadienne, et à l'angle de Beaubien et St-Léonard à Ville d'Anjou. Composez 351-7500 et prenez rendez-vous avec nous. C'est une autre façon Esso de vous mieux servir.

CENTRE IMPERIAL

La clinique Esso

LES NOUVELLES AVENTURES DE BOB ET BOBETTE: LE WATTMAN

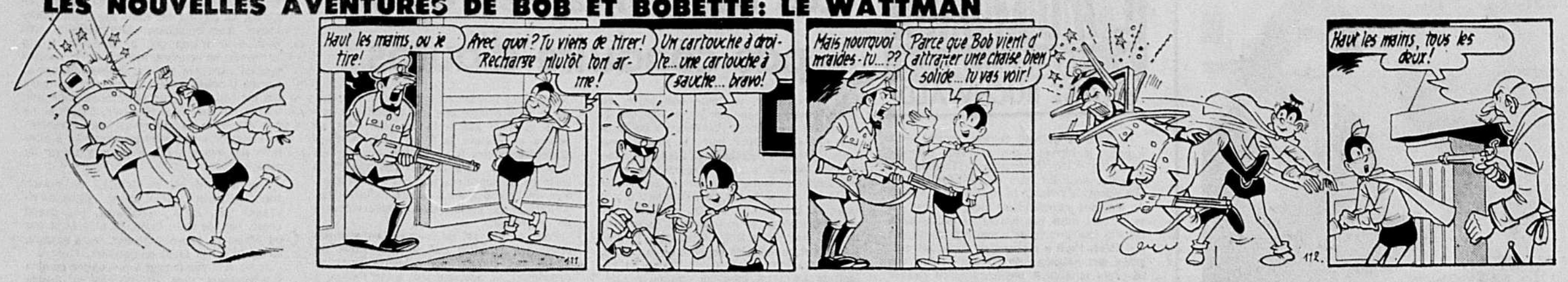

Loisirs et Récréation

par Dollard Morin

Boîtes à chansons

Les 18-25 sont particulièrement invités ce soir, à 8 h. 30, au club social **"Jeudi-Copains"** du Centre Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau. Au programme : chansons en choeur avec le pianiste-fantaisiste Louise Roux, forum ("La religion est-elle encore à la mode chez les jeunes?") et danses populaires.

La boîte à chansons **"l'Araignée"** va rouvrir ses portes, demain soir, à 8 h., au centre récréatif Liébert, 8100, rue de Marseille (est de Montréal), avec le chansonnier invité Hugues Rouleau.

Michel Conte

"La Chaumière" qui a fait peau neuve au Centre des jeunes de Laflèche, 2060, rue Holmes (face à la Plaza de Greenfield Park, boul. Taschereau), offrira son second spectacle demain soir, à 8 h. 30. La vedette sera Michel Conte qui profitera de l'occasion pour faire le lancement de son second long-jeu sous étiquette Columbia.

Cette semaine, à la boîte **"le Patriote"**, 1474 est, rue Ste-Catherine, c'est Jean-Loup Chauby qui tient l'affiche ; il y donne son tour de chant chaque soir, à 9 h. et 11 h., jusqu'à dimanche inclusivement. Lui succéderont, du 4 au 17 décembre, les Cyniques.

"Les Patriciens" donneront leur spectacle à la boîte **"Astérix"**, samedi soir, à 8 h., au sous-sol de l'église St-Jean-Baptiste, angle Rachel et Henri-Julien.

Samedi soir également à 8 h. 30 et 11 h., **"la Coccinelle"**, 4450 est, rue Bélanger, présentera Pierre Létourneau et Jany Kell.

Aux mêmes heures, le café-étudiant **"le Clan"**, 2615 est, rue Bélanger, accueillera Louis-Pierre Girard et Mikaéline. De plus, on peut y admirer aussi une exposition du peintre Gilbert Montmorency, dans le cadre de "l'Ecole de Mécène".

A **"la Butte à Mathieu"** de Val-David, Louise Forestier sera l'invitée du samedi soir.

Discothèques

Deux discothèques ouvrent leurs portes, le vendredi soir, à 8 h., aux 16 ans et plus. Il s'agit de **"Scarmouche"** des Loisirs St-Jean de Pointe-St-Charles, au centre Le Ber, 2120, rue Favard, angle Ash, et **"Au Vieux Moulin"** du centre St-Henri, sis au 523, Place St-Henri (au-dessus du poste de pompiers). A l'un et à l'autre endroit, la tenue de ville est exigée.

D'autre part, on annonce que demain soir, à 8 h., une grande danse aura lieu au Cercle paroissial **St-Zotique**, angle Therrien et Notre-Dame ouest, avec "les Lords" et "Little Harley".

A **Laflèche**, l'équipe "Mazurka" invite jeunes gens et jeunes filles de 16 ans et plus à participer à une présentation de danses modernes et folkloriques, qui aura lieu le samedi 2 décembre, à 8 h. Cette soirée aura lieu à la Maison des jeunes, 1652, rue Montarville, angle Front.

Autres activités

On rappelle que "les Ménestrels", chorale réputée de St-Hyacinthe, offriront leur 5e concert annuel, ce soir, à l'auditorium de l'Institut de Technologie agricole de cette ville.

A Lac-Mégantic, une nouvelle boîte s'est récemment ouverte à l'intention des 16-20; c'est **"le Gouffre"**, installé au Centre Mgr-Bonin grâce à l'initiative d'un groupe de jeunes. Ceux-ci y organiseront des débats oratoires, des sections de peinture, sculpture, musique, ainsi qu'une boîte à chansons.

A Montréal, le Club social **Villeray**, 1238 est, rue Bélanger, particulièrement destiné aux loisirs des gens libres : célibataires, veufs et veuves, a décidé d'organiser une soirée dansante chaque jeudi (au lieu du dimanche), à compter du 7 décembre, en plus de la soirée régulière du samedi.

Du nouveau au Centre culturel de Longueuil

Une pièce de Jacques Languirand, "Les violons de l'automne", sera présentée à compter de demain soir, à 8 h. 30, par l'atelier d'art dramatique du Centre culturel de Longueuil.

Ce spectacle aura lieu au "Wigwam", ancienne boîte à chansons qui a été transformée en théâtre de poche, à l'angle des rues St-Laurent et Ste-Marie. Des représentations s'y tiendront également samedi et dimanche, 2 et 3 décembre, ainsi que les 14, 15, 16 et 17 décembre.

On annonce en outre que les 6, 7, 8 et 9 décembre, à la même heure et au même endroit, la troupe de l'Arabesque offrira, en collaboration avec le Centre culturel, deux pièces du jeune auteur Serge Marois : "Projection" et "3 = 1".

Au centre même, 50, ouest, rue St-Laurent, le ciné-club tiendra une autre séance pour adolescents et adultes, le mardi 5 décembre, à 8 h. 30 du soir. Il mettra à l'affiche : "317e section", un des chefs-d'oeuvre des films de guerre de Pierre Schoenderffer.

Des santons

Dans la salle d'exposition du Centre culturel, le public peut admirer actuellement — et jusqu'au 24 décembre — une magnifique collection de santons venant de Provence. Cet ensemble de 40 statuettes, mesurant d'un pouce et demi à un pied et demi de hauteur, est présenté en primeur avec la collaboration d'Air France et le ministère des Affaires culturelles de France. Ces santons sont l'une des grandes richesses de l'artisanat provençal.

Au même endroit, le public peut aussi visiter l'exposition "Homo Sapiens" qui comporte des sculptures, des photos, des dessins, des collages. La plupart des sculptures sont des oeuvres d'artistes ayant participé au symposium tenu au Pavillon de la Jeunesse, à l'Expo. Pour tout renseignement : 674-4911, poste 75.

L'animateur culturel de ce centre, M. François Beaulieu, nous signale encore que la bibliothèque des petits, ainsi que des jeunes adultes, y ouvrira ses portes, le 19 décembre prochain, et celle des adultes, au début de 1968. Mlle Angèle Pintal en est la bibliothécaire-chef.

Cinéma

Une autre séance de cinéma canadien aura lieu ce soir, à 8 h 30, à l'auditorium du **Jardin botanique** de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke. Cinq films y seront à l'affiche: "Précision" (sur la Gendarmerie royale), "Croissance et sécurité" (chez les enfants), "Ladies and Gentlemen" (sur le poète juif Leonard Cohen), "La fin des étés" (d'Anne-Claire Poirier) et "The Drag" (sur la cigarette). L'entrée sera libre.

A **Longueuil**, un autre long métrage, "Le chevalier à la rose rouge", sera présenté au ciné-jeunes des Loisirs Sainte-Louise-de-Marillac, 908, rue Gardenville, le samedi 2 décembre, à 2 h de l'après-midi, sous la direction de M. René Robert.

DANSE

Samedi 2 décembre : — à 8 h. au sous-sol de l'église N.-D.-des-Neiges, rue Lacombe, angle Côte-des-Neiges, soirée du comité "l'Unic" pour 15 ans et plus, avec "les Misanthropes" (tenue de ville) ;

— à 8 h, au Centre **Mgr-Pigeon**, 5550, rue Angers, Côte Saint-Paul, avec "les Philosophes" ;

— à 8 h, au sous-sol de l'église **Christ-Roi**, angle Louvain et Lajeunesse, soirée dansante de la chorale paroissiale, avec orchestre;

— à 8 h, au collège **Stanislas**, 780, boul. Dollard, Outremont, soirée des Loisirs Sainte-Madeleine, avec l'ensemble de Nick Pensato;

— à 8 h 30, au restaurant Rockliff, angle Lajeunesse et Prieur, 3e danse annuelle de l'Association des **Braves d'Ahuntsic** ;

— à 8 h 30, à la discothèque **"le Donjon"**, 8330, rue Chénier, angle Saint-Donat, à Ville d'Anjou, avec les "Mersey's".

Samedi 9 décembre: — à 8 h, au salon Bleu et Or du Centre **Cherrier**, 840, rue Cherrier, bal annuel des "vicomtes";

— à 8 h, au centre **St-Denis**, 5115, rue Rivard, danse du "bon vieux temps" des Loisirs St-Enfant-Jésus du Mile-End, avec orchestre et l'animateur Grégoire Marcil.

Parties de cartes

— Demain soir, à 8 h, à la salle **St-Laurent**, 805, boul. Ste-Croix, angle de l'Eglise, partie de cartes annuelle au profit du corps de tambours et trompettes "les Boucliers de St-Laurent" (747-4864 ou 747-1547).

— Le samedi 9 décembre, à 8 h du soir, au sous-sol de l'église **Saint-Mathias**, 1500, rue Orléans, au profit des Loisirs et des paniers de Noël (526-9960 ou 522-3709).

A lire cette semaine dans

La Patrie

L'HEBDO DES CANADIENS FRANÇAIS

88e année / numéro 48 / Canada 15¢ / Etats-Unis 20¢

Montréal, semaine du 3 décembre 1967

La peine de mort étant abolie

LA POLICE CRAINT UNE VAGUE DE MEURTRES

(page 3)

Les confidences d'une "bunny"

(pages 47 et 48)

Une taxe sur les bébés?

(page 20)

TARZAN

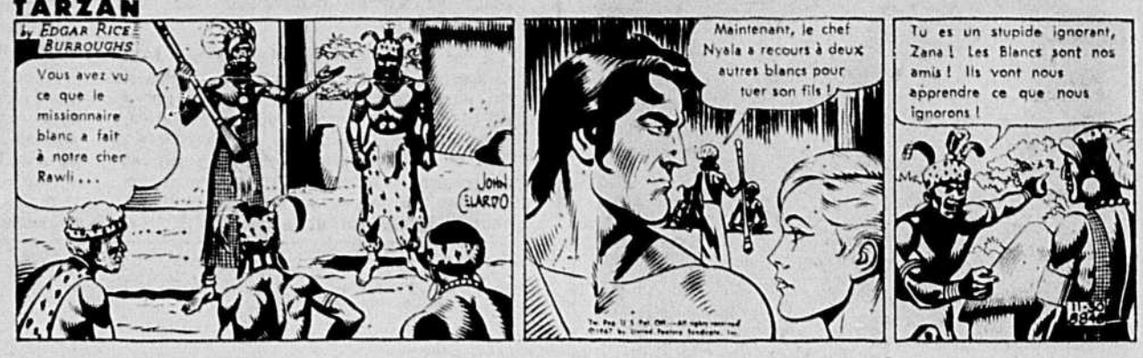

PHILOMÈNE

PILOTE TEMPÊTE

BOZO

LARRY BRANNON

LE PAPA DE LILI

PEANUTS

MON ONCLE

BATMAN et ROBIN

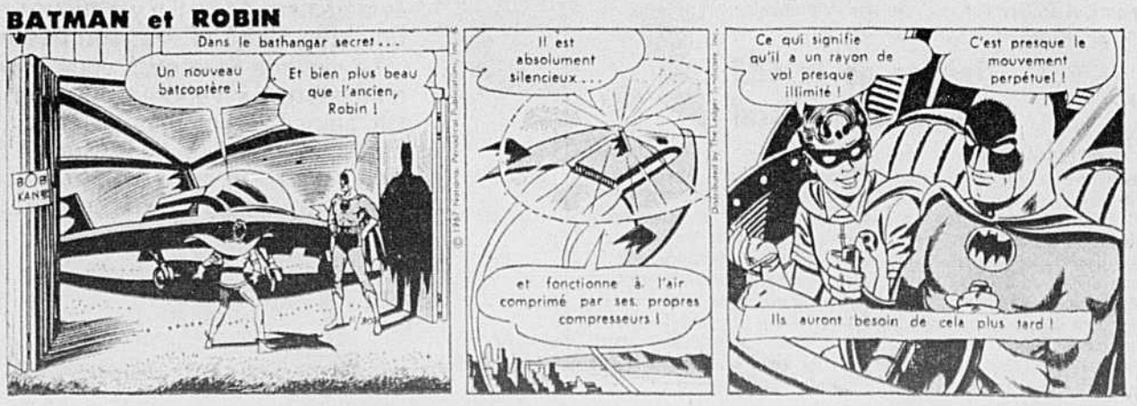

Deux auditions du "Messie" de Haendel

Continuant une tradition établie depuis dix ans, l'Orchestre Symphonique de Montréal présentera, à l'occasion de Noël, deux auditions du célèbre oratorio "Le Messie", de Haendel, avec le concours du Choeur Elgar, à l'église St. James United, les mardi et mercredi 19 et 20 décembre.

Le jeune chef français Roberto Benzi sera au pupitre de l'OSM. Les solistes seront: Pierrette Alarie, soprano, Lili Chookasian, contralto du Métropolitan Opera, Perry Price, jeune ténor américain et Maurice Brown, basse, gagnant du Concours national de Radio-Canada.

Comme l'indique le titre même de l'oeuvre, "Le Messie", que Haendel termina en 1742, raconte l'histoire du Christ. Il comprend trois parties distinctes dont chacune groupe des récitatifs et des airs ainsi que des choeurs nombreux et fort développés. Dans la première partie, on annonce le message qui doit consoler le monde de ses peines, C'est-à-dire la naissance du Sauveur. La seconde partie retrace la carrière terrestre de Jésus souffrant pour racheter l'humanité. La dernière partie, pour sa part, célèbre la Résurrection du Christ, promettant aux justes la joie éternelle.

Ce chef-d'oeuvre de Haendel, qui est probablement l'oeuvre musicale la mieux connue dans cette forme, fut composé en moins d'un mois, soit entre le 22 août et le 14 septembre 1741. La première exécution en fut donnée à Dublin le 13 avril suivant, avec le compositeur à l'orgue. Londres n'entendit l'oeuvre que le 23 mars 1743 et c'est alors que le roi, transporté par la majesté du choeur "Alleluia!", se leva, établissant ainsi la coutume qui veut que le public se lève durant l'exécution de cette page.

AU THEATRE DE QUAT'SOUS — Jean-Louis Millette et Pierre Boucher, deux interprètes de la pièce de Georges Michel "La Promenade du dimanche", à l'affiche du Théâtre de Quat'Sous.

Le directeur artistique du Bolshoï décédé

PARIS — M. Leonide Lavrosky, directeur artistique du Ballet Bolshoï, est mort à Paris d'une crise cardiaque, dans sa chambre d'hôtel. Il était âgé de 62 ans. Sa dépouille mortelle sera ramenée à Moscou.

M. Lavrosky avait accompagné à Paris les jeunes solistes du Ballet Bolshoï qui doivent présenter cette semaine un nouveau spectacle au Festival international de la Danse.

M. Lavrosky aurait assisté dimanche dans un théâtre parisien à un spectacle de ballets modernes et avait ensuite regagné son hôtel. Il devait y décéder, dans la nuit.

Né à Saint-Pétersbourg, où il avait fait ses études de danseur, il avait été appelé en 1945 au Bolshoï pour y diriger le fameuse troupe soviétique. Auparavant, il avait dirigé le ballet du théâtre Maly avant d'être le chorégraphe du théâtre Kirov, temple de l'académie classique. Le classicisme rigoureux de sa formation le prédestinait à ses fonctions.

A LA COMEDIE-CANADIENNE — Benoit Girard et Claude Léveillée, dans une scène de la "tragi-comédie musicale" "Elle tournera, la terre", de Léveillée et Carrier, à l'affiche de la Comédie-Canadienne.

Exposition pour artistes néo-canadiens

La Section des Arts du Service des Parcs de Montréal, organise une exposition de peintures à l'intention des artistes néo-canadiens, du 11 janvier au 28 janvier.

Cette exposition se tiendra au Centre récréatif Maisonneuve, 3000 rue Viau.

Voici quelles sont les conditions pour participer à cette exposition :

a) Les artistes peuvent présenter au jury de sélection un maximum de trois (3) toiles;

b) chaque peinture doit comporter au dos une étiquette sur laquelle l'exposant inscrira son nom, son adresse, son numéro de téléphone ainsi que le titre et la valeur de l'oeuvre;

c) les oeuvres doivent être encadrées et prêtes pour l'accrochage, c'est-à-dire possédant les oeillets et la broche.

d) dimension minimum : 12" x 16", cadre inclus.

Pour participer à cette exposition, on adresse une demande écrite **avant le 11 décembre** à M. Jean Bertrand, régisseur des arts, 3819 avenue Calixa-Lavallée, Montréal 24.

Les artistes devront deposer leurs oeuvres, accompagnées du contrat et de la formule d'inscription, au Centre d'Art du Mont-Royal, 1260 Remembrance Road, entre 2 h et 8 h, aux dates suivantes : 11, 12, 18 et 19 décembre.

Henri Barras en Angleterre

QUEBEC — A l'invitation du Conseil des Arts britanniques, M. Henri Barras, responsable des expositions au Musée d'Art contemporain de Montréal, fera un stage d'études de six semaines en Angleterre.

Ce voyage s'effectue dans le cadre de la collaboration entre le ministère des Affaires culturelles du Québec et le British Council.

M. Barras profitera de son séjour pour visiter des musées et des galeries et pour se documenter sur l'art contemporain en Grande-Bretagne. Il étudiera, notamment, le fonctionnement de la Tate Gallery, surtout en ce qui concerne la conservation et le catalogage.

Ce stage de M. Barras en Angleterre est une des nombreuses initiatives du gouvernement du Québec pour établir des liens culturels avec les pays étrangers.

A l'intérieur de ce programme d'échanges et d'expansion culturelles, M. André Marchand, conservateur de l'art contemporain au Musée du Québec, a déjà fait un stage semblable en Angleterre sous les auspices du Conseil des Arts britanniques.

Cinq films au Jardin Botanique

Le programme de la projection hebdomadaire du Jardin Botanique, ce soir, à 8 h 30, comprend cinq films canadiens

Le premier film, "Précision", en couleurs, signé Arthur Lamothe, nous fait assister aux exercices militaires des cavaliers de la Gendarmerie Royale.

"Croissance et Sécurité", d'une durée de 25 minutes, préconise certaines mesures de protection pour enrayer la mortalité chez les enfants due, dans 50 pour cent des cas, à des accidents.

Le troisième film, "Ladies and Gentlemen, Mr. Leonard Cohen", brosse le portrait d'un poète de la communauté juive de Montréal.

Signé Anne-Claire Poirier, "La Fin des étés" raconte l'histoire de Marie, qui vit en plein cauchemar depuis l'accident de son frère Bernard.

Pour terminer, le film de Carlos Marchiori "The Drag" illustre l'esclavage dont souffrent tous les fumeurs de cigarettes.

Cinéma gratuit au Bonaventure

L'enthousiasme des Montréalais pour l'Expo '67 ne s'est pas démenti. Des files d'attente, rivalisant avec celles de plusieurs pavillons, se forment chaque fin de semaine à l'extérieur du cinéma Bonaventure où sont projetés gratuitement les films d'un grand nombre de pavillons de l'Exposition Universelle.

A l'issue des 10 premières journées durant lesquelles la Place Bonaventure a présenté ces films, plus de 50,000 personnes les ont vus. L'audience atteint 7,000 personnes par jour durant les fins de semaine et s'établit en moyenne à 5,000 durant les jours de semaine, à l'intérieur du luxueux cinéma de 620 sièges. Les projections commencent à 11 h du matin, à l'exception du dimanche, alors qu'elles débutent à midi. Le dernier spectacle débute à 9 h du soir.

DERNIERS JOURS
IL FAUT VOIR ABSOLUMENT !
démantibule le chef-d'oeuvre mécanique de LUIS BUNUEL
EL
LES TOURMENTS DIABOLIQUES
En plus "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI
verdi

— DEMAIN —
HUMOUR ET SEXE ! SANDRA MILO et BOURVIL
LA JUMENT VERTE
8.15 COULEURS Aussi 6.30 9.45
Les COEURS VERTS
V.O. SOUS-TITRES ANGLAIS
EMPIRE 451 OGILVY 274-4521
Dernier jour : MURIEL et PERSONA

3 GRANDS FILMS !
LE ROI DE LA COMEDIE LOUIS DE FUNES
"DES PISSENLITS PAR LA RACINE"
L'amour corrompu . . .
"LES LANTERNES ROUGES"
La plus belle espionne du monde . . .
ANN FRANCIS
"MODESTY BLAISE"
en couleurs
MONTCALM 3238, MASSON Tél. 727-5213

EQUATION à 2 INCONNUS
de Marcel DUBE
Mise en scène : Robert RIVARD
avec Jacques GODIN, Isabelle CLAUDE
AU GESU
Dès le 25 Nov.
Relâche le lundi
Billets en vente au GESU
TÉL: 861-6575
ÉGRÉGORE INC.

C'EST ELVIS dans le rôle de JOHNNY
"UNE ROUSSE QUI PORTE BONHEUR"
3 grands films en couleurs TECHNICOLOR
"NEW YORK APPELLE SUPER-DRAGON" Ray DANTON
"LA CHARGE DES REBELLES" Léo MASSARI
Station "METRO" Jean-Talon Autobus (95) vers l'est
Ritz 1313 EST, BELANGER 272-5290

70e SEMAINE à Montréal maintenant au
LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
un homme et une femme
un film de claude lelouch
anouk aimée jean-louis trintignant pierre barouh
STATION VICTORIA 12.45; 2.50; 5.00; 7.15; 9.30
VENDOME PLACE VICTORIA TÉL: 878-1451

CINERAMA
7 h. 30 DIM. — 8 h. 30 LUN. au SAM.
2 h. MER., SAM., DIM.
3 OSCARS
James Garner, Eva Marie Saint, Antonio Sabato, Françoise Hardy, Yves Montand, Toshiro Mifune
CINERAMA et COULEUR Grand Prix
encore aussi populaire que durant expo67
Fauteuils réservés en vente par poste ou au théâtre — Jules Jacob Musique, Morgan (magasins Boulevard, Rockland Dorval) — Roi des Bas Prix, Roland Faucher C.T., Pont-Viau.
ENFANTS ADMIS LE SOIR ACCOMPAGNES D'UN ADULTE
AUJOURD'HUI 314e SPECTACLE
IMPERIAL CINERAMA
METRO STATION PLACE DES ARTS
1430 Bleury, Mtl, AV. 8-7102 ou 5603

la promenade du dimanche
de Georges MICHEL
mise en scène : Paul BUISSONNEAU
avec : Jeanine SUTTO, Pierre BOUCHER, Jean-Louis MILLETTE
tous les soirs à 21.00 h
samedi à 20.00 et 22.30 h
dimanche 19 h 30
Relâche le lundi
AU THÉATRE DE QUAT'SOUS
100 est, avenue des Pins
Tél. : 845-7277

VOYEZ AUJOURD'HUI
est-ce un homme ? est-ce une femme ?
à la fois UN HOMME et UNE FEMME
C'est COCCINELLE dans "LOS VICIOSOS" EN FRANÇAIS
2e FILM : "ILS SONT NUS" et
3e FILM : "DRAGEES AU POIVRE" la strip-teaseuse RITA RENOIR
3 grands FILMS "DIFFERENTS"
A UN SEUL CINEMA
Cinéma LA SCALA PAPINEAU coin Beaubien 721-5107

Woodhouse
SPÉCIAUX en APPAREILS DE DIVERTISSEMENT
Offrez donc à votre famille un télécouleur ou un appareil stéréo pour la fête de Noël. Non seulement vous ferez des heureux mais il vous sera aussi possible d'épargner sur ces appareils de qualité.
REGENTONE de Westinghouse
REGENTONE de Fleetwood
TÉLÉVISEUR CONSOLE DE 23"
Minutieusement assemblé le solide cabinet est d'un riche fini noyer. Châssis d'une puissance de 14 lampes plus 4 dispositifs "état solide". Circuit instantané, aucune attente pour le son et l'image. Sélecteur de canaux illuminé. Deux puissants haut-parleurs de 6".
En SPECIAL à 249.95
2.50 par sem.
RADIO-PHONO AM FM, FM STEREO
Châssis d'une puissance de 9 lampes plus 6 diodes. Transformateur de puissance vous assurant d'une sonorité supérieure. Tous les contrôles sont placés à l'intérieur avec un indicateur lumineux pour les émissions FM stéréo. Changeur stéréo à 4 vitesses. Quatre puissants haut-parleurs montés à l'avant. Cabinet fini noyer de bel aspect.
En SPECIAL à 199.95
$2 par semaine
TV portatif "SANYO" de 12"
Grâce à sa poignée et aussi à sa légèreté, il vous sera possible de le transporter où il vous plaira. Puissance de 12 lampes. Ecran teinté. Haut-parleur monté à l'avant. Dimensions : 16½" largeur x 10¼" profondeur.
EN SPECIAL à 119.95
1.25 par sem.
VOYEZ-NOUS D'ABORD POUR VOTRE TELECOULEUR
VOUS PAYEZ AUSSI PEU QUE $4 PAR SEMAINE
COULEUR
Fleetwood REGENTONE PHILCO
Radio de table AM avec cadran réveil
Un simple ajustement pour vous éveiller au son de la musique. Sonnerie d'alarme. Haut-parleur de 4". Joli boîtier de plastique disponible dans les teintes de blanc ou noyer.
EN SPECIAL à 39.95
SYMPHONIC
Tourne-disques automatique
Contrôles séparés du son et de la tonalité. Changeur automatique à 4 vitesses avec aiguille stéréo. Adaptateur 45 t. p.m. Choix de couleurs.
En SPECIAL à 44.95
MAGASINEZ TOT !
EVITEZ LA FOULE DES DERNIERS JOURS !
POUR FACILITER VOTRE MAGASINAGE, NOUS SOMMES OUVERTS TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE DE 9 H. A.M. A 9 H. P.M. LE SAMEDI OUVERT JUSQU'A 6 H. P.M.
UTILISEZ NOTRE PLAN MISE-DE-COTE FACILE SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
AUCUN DEPOT REQUIS — JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
DETAILS COMPLETS DU MODE DE FINANCEMENT DISPONIBLES A CHAQUE SUCCURSALE
Woodhouse
915 est, rue STE-CATHERINE
Tél. : 845-9261
SIX ETAGES, FACE A LA PHARMACIE MONTREAL. STATIONNEMENT MUNICIPAL A L'ARRIERE
— AUTRES SUCCURSALES WOODHOUSE —
3913 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. : 765-2343
43 rue GREEN (St-Lambert) Tél. : 671-7270-9
1180 Boul. LABELLE (Chomedey) Tél. : 688-9750-1
3956, ONTARIO est (près boul. Pie-IX) Tél. : 527-9251-2
6346 rue ST-HUBERT (Beaubien & Bellechasse) Tél. : 277-2139
10,672, boul. Pie-IX (Montréal-Nord) Tél. : 324-1610
Les plus grands détaillants d'ameublement au Canada.

LE PERE NOEL EST ARRIVE CHEZ SIMPSON

Petits enfants... Le Père Noël vous attend au cinquième étage chez Simpson ! Venez lui confier en secret vos désirs et il vous remettra un beau livre à colorier. Demandez à être photographié avec le Père Noël. Photographie en couleur dans un dépliant-support.

Photo 3½ x 5 po. **Ch. 1.25** ou **3** pour **3.50** ou **6** pour **$6**. Photo 5 x 7 po. **Ch. 2.50**. Photo 8 x 10 po. **Ch. 4.60**

SIMPSON — Le Père Noël au cinquième

Chez **SIMPSON**
Le Pays de l'Arbre de Noël

VENTE Avant Noël

Achetez-en 2 et économisez 4.25 à 6.25 !

CHEMISES SPORT POUR HOMMES

Rég. $6 et $7 ch. **3.99**

2 pour 7.75

Le cadeau que les hommes préfèrent ! Achetez-en en quantité pour vous-même ou pour faire des heureux à Noël !

- Chaque chemise porte l'étiquette d'une marque canadienne réputée.
- 100% coton lavable, durable.
- Manches longues ; col à baleines permanentes ou à pointes boutonnées.
- Motifs en tons de bleu, vert, jaune, brun, rouge.
- Tailles : petite, moyenne, grande

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée — Aussi à Fairview

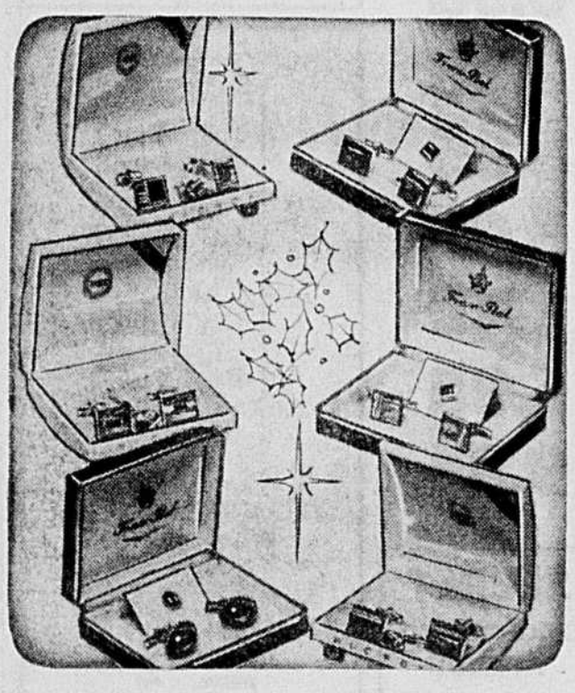

BIJOUTERIE POUR HOMMES

Rég. $6 à 12.50

½ PRIX $3 à $5

Un cadeau dont il se souviendra longtemps ! Chaque pièce, un véritable chef-d'oeuvre... chaque ensemble de marque réputée. Choix de boutons de manchettes avec pince-cravate en métal fini ton or ou ton argent. Plusieurs sertis de pierres semi-précieuses.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) — Au Rez-de-chaussée — Aussi à Fairview

CHEMISES POLO TOUT LAINE

Orig. 12.99

ch. **7.99**

Chemise polo en tricot 100% laine, entièrement diminuée. Manches longues, devant 3 boutons, col sport. Choix de tons unis — bleu, vert, vin, brun. Tailles : moyenne, grande seulement. Ce sera son cadeau préféré !

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée — Aussi à Fairview

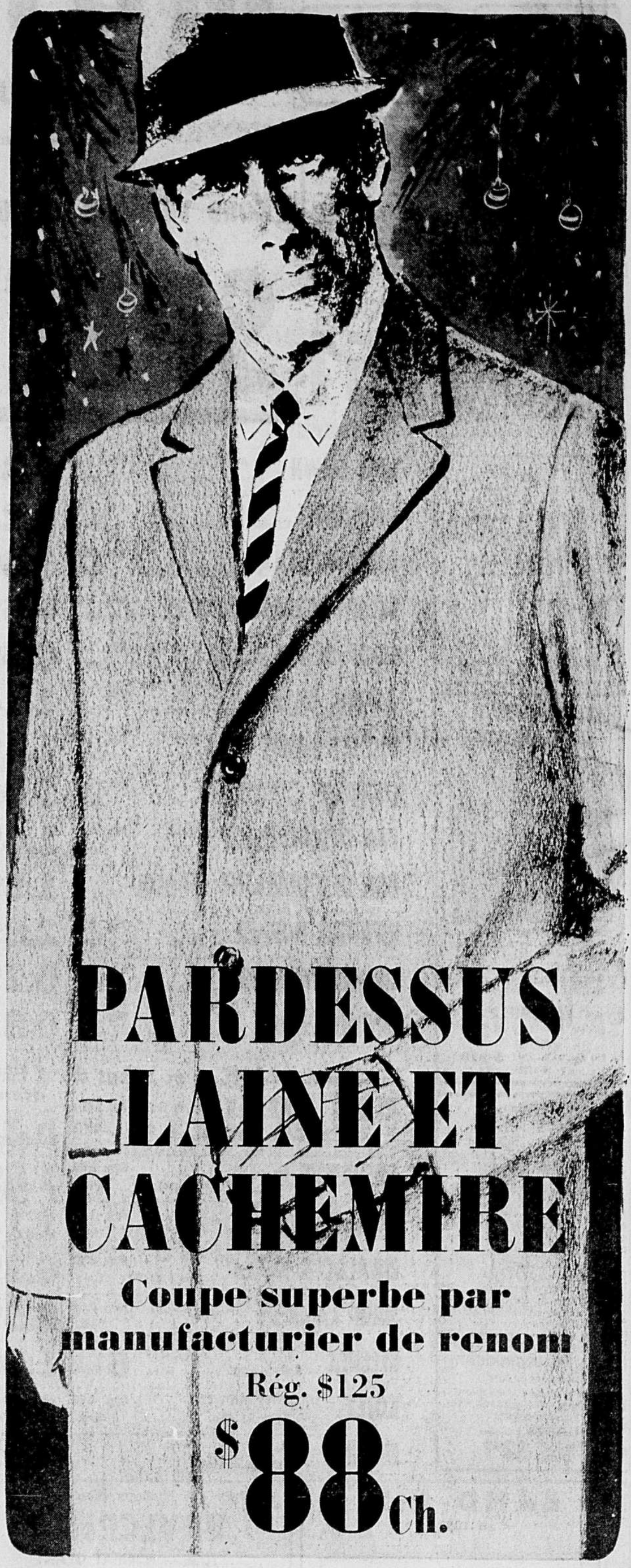

PARDESSUS LAINE ET CACHEMIRE

Coupe superbe par manufacturier de renom

Rég. $125

$88 Ch.

Modèles les plus en vogue, confectionnés par un manufacturier de grand renom et offerts avec un rabais de $37 !

Tissus — Laine et cachemire importé d'Angleterre.

Modèles — Vous choisirez votre pardessus avec des manches montées ou semi-raglan. Tous sont richement doublés de satin.

Coloris — Tons unis de gris moyen, fusain, marine, bleu ou noir.

Tailles — 36 à 46 stature régulière, 36 à 42 stature courte, 40 à 46 stature élancée.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Vêtements pour hommes (712) au deuxième — Aussi à Fairview

HEURES D'AFFAIRES : EN VILLE : 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. — JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M. — FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE : 9 H. 30 A.M. à 6 H. P.M. — JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M. — SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. A.M.

MONTREAL, JEUDI 30 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 278

telephoto UPI

Un sapin parmi les bambous

Les GIs qui ont conquis la colline 875 de haute lutte ont décidé de s'y installer pour longtemps. C'est pourquoi ce soldat américain a disposé parmi les ouvrages de défense l'arbre de Noël qu'il vient de recevoir de sa famille.

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

Un accord gréco-turc écarte la menace de guerre à Chypre

d'après UPI, AFP, Reuter

La menace d'un conflit armé sur l'île de Chypre semble aujourd'hui complètement écartée. En effet, un accord sauvegardant l'intégrité du territoire chypriote a été conclu et constitue la base d'un règlement pacifique de la crise entre la Grèce et la Turquie.

La situation est suffisamment sous contrôle pour permettre le départ des trois principaux négociateurs. Avant de quitter Athènes, aujourd'hui, l'envoyé spécial du président américain, M. Cyrus Vance, a émis l'opinion que la paix était assurée. "Le risque de guerre est écarté. J'ai accompli mon travail et je retourne dans mon pays", a-t-il déclaré aux journalistes.

M. Vance a vraisemblablement joué le rôle principal dans le règlement de cette crise, car c'est lui qui a vaincu la résistance du président Makarios dont l'appui formel aux termes de l'entente n'était pas encore acquis hier.

Le secrétaire général de l'OTAN, M. Manlio Brosio, a lui aussi quitté Athènes à destination de Bruxelles après avoir déclaré que sa mission était terminée avec succès. "Ce n'est pas à moi a-t-il dit, de faire connaître les modalités de l'entente."

Le plan de paix conclu dans les trois capitales est modelé sur les exigences de la Turquie qui avait menacé d'envahier Chypre si les forces de la Grèce ne se retiraient pas de l'île immédiatement.

Un troisième ambassadeur, le représentant personnel du secrétaire général des Nations Unies, M. Rolz Bennett, est lui aussi retourné à New York. Il a dit avoir discuté avec les gouvernements grec, turc et chypriote, les seules propositions contenues dans l'appel de M. Thant, soit principalement la réduction échelonnée de toutes lse forces non-chypriotes dans l'île.

M. Bennett a aussi traité avec les autorités des pays en cause du devoir pour la Grèce et la Turquie de respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité de Chypre.

Les termes de l'accord

Telles sont, selon plusieurs quotidiens turcs de ce matin, les principaux points de l'entente qui doit être ratifiée incessamment entre la Turquie, la Grèce et Chypre.

1) La Grèce et la Turquie s'engagent à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de Chypre conformément aux traités internationaux actuellement en vigueur.

2) Aucune modification ne pourra être apportée au statut politique de Chypre sans l'accord unanime de la Turquie, de la Grèce et des communautés turque et grecque de l'île.

3) Les parties intéressées retireront en un mois et demi, sous le contrôle des Nations unies, toutes les forces armées introduites dans l'île contrairement aux traités internationaux sur Chypre.

4) La Grèce d'abord et la Turquie ensuite annonceront à quelques heures d'intervalle qu'elles acceptent l'appel que les Nations unies leur adresseront conformément à ces clauses.

5—Dès le début de l'évacuation de Chypre des forces qui y ont été introduites illicitement, la Turquie annoncera la levée des mesures militaires qu'elle a prises en vue de l'usage de son droit d'intervention.

6—Les armes introduites à Chypre en violation des traités internationaux, y compris celles détenues par les deux communautés seront rendues inefficaces par une commission mixte que présidera le représentant spécial des Nations Unies.

7—Le général Grivas sera banni de Chypre.

8—Le préjudice causé par les forces grecques aux deux villages turcs (Ayios Theodoros et Kophinou) sera entièrement réparé.

9—Les pouvoirs et les effectifs de la force internationale des Nations unies à Chypre seront élargis.

Le "sommet" arabe va tenir compte du "plan de Gaulle" pour la paix

LE CAIRE (AFP, UPI, PA) — Les suggestions du général de Gaulle pour ramener la paix au Moyen-Orient seront étudiées par les participants au prochain "sommet" arabe. Le porte-parole officiel du gouvernement égyptien l'a clairement laissé entendre hier.

Les chefs d'Etat et souverains arabes doivent se réunir le 9 décembre prochain pour arrêter leur position commune après l'adoption, par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution britannique.

La déclaration du chef de l'Etat français sur le conflit israélo-arabe dont une partie constitue, en quelque sorte, un plan de paix, sera donc aussi un élément dont tiendront compte les responsables arabes avant de se mettre d'accord sur leur nouvelle stratégie.

Un tigre tente d'enlever un GI un Sud-Vietnam

SAIGON. (UPI) — Un tigre a tiré de son abri individuel un "marine" américain et l'a traîné sur une distance de 300 verges avant que le soldat puisse, à mains nues, réussir à se dégager, ont révélé aujourd'hui des porte-parole militaires.

Le "marine" s'en est tiré avec des "blessures légères" mais on lui a injecté une série de vaccins contre la rage en guise de précaution.

L'incident s'est produit hier soir à environ un demi-mille au sud-est de "Rockpile", un avant-poste des "marines" situé tout près de la frontière qui sépare le Sud et le Nord-Vietnam.

"Rockpile" est un monticule de galets littéralement recouvert de sang séché, indice des sanglants combats qui se sont déroulés à cet endroit.

Les porte-parole américains ont révélé que l'homme avait été saisi par un bras et qu'il avait frappé l'animal jusqu'à ce que le tigre le laisse tomber dans un ruisseau avant de fuir.

Le nom du soldat n'a pas encore été révélé en attendant que sa parenté soit avisée.

Des chasseurs de tigres vietnamiens ont précisé que la guerre qui dure depuis plus de 20 ans au Vietnam a transformé une bonne partie des tigres en mangeurs d'hommes.

Ces animaux ont grandi avec l'habitude de manger de la chair humaine qu'ils trouvent près des champs de batailles. Ils en sont rendus à être attirés par le bruit des canons qu'ils associent à la possibilité de trouver des cadavres.

La chasse au tigre, qui fut déjà un sport très pratiqué au Vietnam, a presque totalement disparu depuis la guerre. Ce qui a eu pour résultat de faire croitre considérablement la population des tigres, affirment les chasseurs.

Infiltration massive des Nord-Vietnamiens au sud: les combats se sont intensifiés

SAIGON (AFP, PA) — Les infiltrations continuent tout le long de la zone démilitarisée. Hier, les chasseurs-bombardiers et les "B-52" ont lancé une action conjuguée massive pour tenter de les ralentir. Les appareils américains ont lancé mission après mission sur les voies d'infiltration et positions d'artillerie nord-vietnamiens au nord des bases de Gio Linh et de Con Thien.

Tous les renseignements indiquent une continuation de l'effort nord-vietnamien et une concentration nouvelle d'artillerie sur les collines dominant le système de défense américain au sud de la zone démilitarisée.

Par ailleurs, de nouveaux et violents combats se sont déroulés hier dans le secteur de Dak To, sur les hauts plateaux. Les parachutistes sud-vietnamiens affirment avoir tué 130 Nord-Vietnamiens de l'armée régulière au cours d'une bataille qui a duré six heures.

Un camp nord-vietnamien, particulièrement bien agencé et protégé, caché dans une jungle très épaisse, a été découvert à 4 milles au sud-ouest de Dak To. Ce serait, selon les officiers américains, le plus grand camp nord-vietnamien jamais découvert sur les hauts plateaux du Centre-Vietnam. Il pouvait abriter les effectifs d'environ un régiment, estime-t-on.

Ce camp avait été découvert une première fois il y a cinq jours par des éléments de la 4e division d'infanterie américaine. Depuis, on en avait perdu les coordonnées géographiques et il n'a été retrouvé qu'hier. Il semble qu'il ait été l'un des plus importants de tout le dispositif nord-vietnamien dans le secteur et l'une des bases arrière à partir desquelles la bataille de Dak To, la plus dure de la guerre, a pu être menée par le Nord-Vietnamiens.

Situé dans un vallon en cul-de-sac entouré de trois collines, établi le long d'une petite rivière, il était totalement invisible. Toutes ses installations sont souterraines. L'escarpement des flancs des collines donne à certaines pièces un toit de 45 pieds d'épaisseur, tandis que d'épaisses couches de rondins rendent ces souterrains invulnérables aux plus grosses bombes.

Dans une de ses chambres, qui servait d'hôpital, on a découvert entre autres des lampes électriques fabriquées aux Etats-Unis, d-o-n-t les piles étaient cambodgiennes. Suel un petit stock de munitions y a été trouvé. Il comprenait un nouveau type de mine jamais rencontré encore dans ce secteur, des roquettes et des obus de mortiers, mais aucune arme.

Refus exaspérant de Dean Rusk

Le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk n'a toujours pas pris la décision de se rendre à l'invitation pressante de la commission sénatoriale des affaires étrangères, qui exige que le chef de la diplomatie américaine accepte de témoigner en public devant cette commission à propos de la situation au Vietnam.

Le secrétaire d'Etat estime en principe que des dépositions faites par lui sur le Vietnam en public et devant les caméras de télévision sont susceptibles de provoquer des indiscrétions et qu'elles sont en conséquence peu souhaitables.

Toutefois, les parlementaires continuent d'insister pour qu'il se fasse entendre et le sénateur Albert Core, démocrate du Tennessee, se propose maintenant de présenter les doléances de la commission au président Johnson et de lui demander son arbitrage direct. Le sénateur Core a demandé à la commission de voter une motion donnant, à son président, M. William Fulbright, l'autorisation de faire part au président Johnson des préoccupations des membres de cet organisme face à la rupture des communications publiques entre le pouvoir exécutif et le Sénat née du refus de témoigner du secrétaire d'Etat.

McNamara annonce qu'il démissionne

WASHINGTON. (AFP, UPI, PA) — M. Robert McNamara, secrétaire à la Défense des Etats-Unis, a fait savoir officiellement hier soir qu'il avait accepté la présidence de la Banque mondiale. Quelques instants plus tôt, le conseil d'administration de l'organisation en question avaitratifié, à l'unanimité, la désignation de M. McNamara.

Dans une déclaration remise à la presse, le chef du Pentagone a précisé qu'aucune date n'a été fixée pour son départ du secrétariat de la Défense et la prise de ses nouvelles fonctions.

"Le président Johnson m'a demandé de rester suffisamment longtemps, l'an prochain, pour terminer le travail afférent au programme militaire et au budget de l'exercice financier 1968-1969," (qui commence le 1er juillet 1968 et se termine le 30juin 1969), a précisé M. McNamara.

Le chef du Pentagone a ainsi indiqué indirectement, qu'en tout état de cause, il ne quittera pas ses fonctions actuelles avant le début de l'année prochaine.

En effet, la présentation aux Chambres du programme militaire et du budget correspondant pour le prochain exercice financier n'est pas prévue avant le milieu ou la fin de janvier 1968.

Dans sa déclaration, le chef actuel du secrétariat de la Défense a exprimé sa profonde gratitude au président Johnson pour son appui et son amitié qui n'ont jamais fait défaut. "J'ai travaillé avec lui en complète harmonie et avec la plus grande amitié", a souligné M. McNamara.

De son côté, le chef de la Maison Blanche a rendu un vibrant hommage à M. McNamara et a laissé entendre que le départ de son secrétaire à la Défense ne modifiera pas sensiblement la politique vietnamienne de l'administration.

Dans un communiqué publié par la Maison Blanche, le chef de l'exécutif américain a en effet déclaré qu'il regretterait profondément M. McNamara, non seulement en tant que membre de son cabinet, mais également en tant que l'un de ses collaborateurs proches et ami très estimé.

Le président Johnson a également souligné que le cours de la participation des Etats-Unis à la guerre au Vietnam est fermement établi. Les grandes lignes de la politique américaine de défense sont clairement définies. Et le successeur de M. McNamara n'aura aucune difficulté à assurer, sans perte de vitesse ni d'efficacité, la relève de son administration habile et efficace de son administration de l'établissement de défense et du programme militaire des Etats-Unis.

A Washington, le démission — forcée, peut-être — de M. Robert McNamara marque, aux yeux des observateurs politiques, une victoire importante pour les éperviers de l'administration, du Pentagone et du Congrès, qui ouvre la voie à un durcissement possible de la politique vietnamienne de la Maison Blanche.

Grèves imminentes chez Chrysler

DETROIT (Reuter) — Le syndicat des ouvriers unis de l'auto vient de fixer dates et heures limites pour le déclenchement de grèves dans cinq usines de la société Chrysler, et un porte-parole de la compagnie a dit hier soir, que ce geste pourrait signifier la fermeture de toutes les usines Chrysler aux Etats-Unis en deçà de 24 heures.

Une de ces heures limites a été fixée à 10 h demain matin, à la division Universal à Détroit, une des cinq usines affectées par des différends locaux d'ordre contractuel. "Universal" fabrique des colonnes de direction. Une autre heure limite a été fixée à 8 h lundi matin à l'usine de matrices de Twinsburg, Ohio.

Bien que la majorité des 95,000 employés rémunérés à l'heure chez Chrysler ait approuvé une convention collective nationale, 18 des 60 comités de négociations à la production, et 16 des 78 des mêmes comités chez les salariés n'ont pas encore d'entente locale.

Le Fonds monétaire international accorde un crédit de $1.4 milliard à la G.-B.

WASHINGTON (AFP, UPI) — Le Fonds monétaire international a annoncé hier l'octroi d'un crédit "stand-by" de $1.4 milliard à la Grande-Bretagne, après la réunion à Paris du groupe des "Dix" au cours de laquelle les représentants des pays signataires des accords généraux d'emprunts se sont mis d'accord sur la proposition faite par le directeur du FMI concernant les modalités de financement de ce nouveau tirage britannique.

Ce financement sera assuré par la vente de $400 millions d'or provenant des réserves métalliques du FMI, par un prêt de $525 millions des membres du groupe des "Dix" au FMI et par un prélèvement de $475 millions du Fonds sur ses avoirs en devises. Cette ligne de crédit restera à la disposition des autorités britanniques au cours des douze prochains mois.

L'accord "stand-by" aidera la Grande-Bretagne à établir la confiance dans la nouvelle parité du sterling et aidera donc à maintenir la stabilité du système monétaire international. La quuote-part de la Grande-Bretagne au FMI est de $2,440 millions et ses tirages non remboursés se chiffrent actuellement à $1,522.5 millions. L'utilisation de la totalité de la ligne de crédit accordée à Londres porterait les avoirs du Fonds en sterling à près de 200 p.c. de la quote-part britannique.

On indique, par ailleurs, que la situation est redevenue normale sur le marché de l'or londonien. Le volume des transactions hier n'a guère dépassé le niveau habituel du mercredi et, pour la première fois depuis le déclenchement de l'attaque, les spéculateurs ont commencé à revendre en volume appréciable.

Quant à la candidature de la Grande-Bretagne au Marché commun, l'Allemagne fédérale et les trois pays du Benelux ont indiqué hier que leur attitude était inchangée à ce sujet, même après la conférence de presse du général de Gaulle.

Le gouvernement de Bonn reste partisan de l'ouverture prochaine de négociations avec la Grande-Bretagne, étant donné que la France n'a pas soulevé d'objections fondamentales et que Londres n'a pas retiré sa demande d'adhésion.

Les trois ministres des Affaires étrangères du Benelux (Pays-Bas, Belgique et Luxembourg), réunis hier à La Haye, ont condamné la méthode des conférences de presse en tant que méthode de négociations, alors que le traité de Rome prévoit une procédure qui a été déjà engagée d'ailleurs par la Grande-Bretagne.

Prié de dire jusqu'où il était disposé à combattre en faveur de la Grande-Bretagne, M. Luns a déclaré que le Benelux n'envisageait pas de ramollissement dans son attitude et que suffisamment de positions sont possibles sur l'échiquier.

Le chancelier de l'Echiquier remet sa démission parce qu'en dévaluant la livre, il a "manqué à sa parole"

LONDRES (AFP, UPI) — M. James Callaghan a démissionné de son poste de chancelier de l'Echiquier parce que, explique-t-il dans la lettre qu'il a remise dès le 18 novembre à M. Harold Wilson, il a failli, en dévaluant la livre, à la parole qu'il avait donnée aux gouvernements étrangers concernant la valeur de leurs avoirs en sterling.

Sa lettre de démission était sur le bureau du premier ministre depuis le jour même où avait été annoncée la dévaluation. M. Callaghan, qui depuis trois ans s'était montré partisan convaincu du maintien du taux du sterling, avait pris sur lui la responsabilité de la dévaluation.

M. Roy Jenkins, l'Européen par excellence du cabinet, a été appelé par M. Wilson à succéder à M. Callaghan comme chancelier de l'Echiquier. M. Callaghan, de son côté, remplacera M. Jenkins comme ministre de l'Intérieur. L'ascension de M. Jenkins à un poste qui, de tradition, doit être occupé par tout futur premier ministre, confirme que le nouveau chancelier de l'Echiquier a encore devant lui une carrière majeure. Si la question de la succession de M. Wilson devait se poser, il serait au premier rang des candidats.

M. James Callaghan, par ailleurs, est la personnalité la plus représentative du centre du Labour et l'homme politique que l'on donne pour le concurrent le plus direct de M. Wilson.

Couramment désigné comme le deuxième homme du parti, il avait été affecté aux finances dès le retour au pouvoir des travaillistes, en octobre 1964, et avait conservé ce poste depuis. Il était connu pour ses idées orthodoxes en matière de finances publiques, ce qui lui valait certains reproches dans l'aile gauche du parti, opposée à la déflation et aux mesures d'austérité auxquelles le gouvernement Wilson a recouru depuis l'été 1966.

M. James Callaghan

Assumant l'entière responsabilité de la décision de dévaluer la livre sterling, le chancelier de l'Echiquier a quitté ses hautes fonctions parce que, dit-il, il a trahi la promesse qu'il avait faite aux gouvernements étrangers. M. Roy Jenkins, ex-secrétaire à l'Intérieur, lui succède.

Longtemps opposé à l'idée d'une dévaluation, c'est lui cependant qui a fini par la recommander au cabinet en prenant courageusement cette responsabilité devant la Chambre des communes. Cette franchise lui a valu la sympathie de tous les bords. Sa démission pourrait en fait constituer un nouveau départ pour sa carrière politique.

Quant à M. Roy Jenkins, nourri de politique depuis son enfance, journaliste et écrivain de talent, il est, à 47 ans, l'un des espoirs de la nouvelle génération travailliste. Porté à l'attention internationale par l'affaire du "Concorde", qu'il contribua à sauver, il passe pour être un Européen convaincu.

Fils du de Clément Attlee (son père en fut le secrétaire et le confident), Roy Jenkins fit des études extrêmement brillantes à Oxford et passa ensuite deux années de la guerre au front avant d'être rappelé à Londres dans les services de renseignement. Après un échec électoral, il fut élu en 1948 député de Southwark (Londres), puis réélu ultérieurement député de Birmingham. En octobre 1964, il fut nommé ministre de l'Aviation dans le gouvernement Wilson, où il devint ministre de l'Intérieur en décembre 1965.

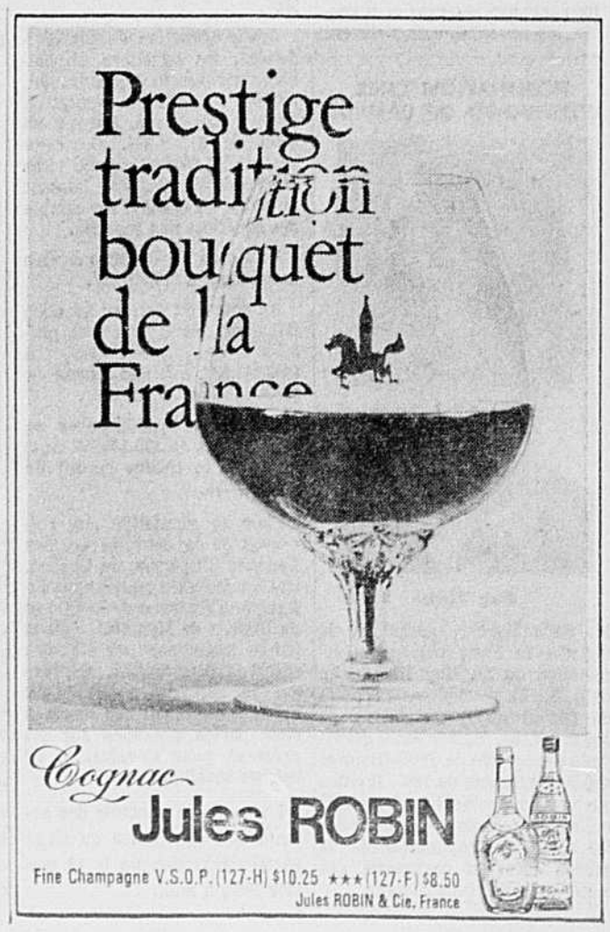

Les recommandations de Carter au sujet de l'imposition des gains de capital sont préférables au système américain

— Roger F. Miller

Le Canada devrait adopter les recommandations de la Commission Carter concernant l'imposition des gains de capital, au lieu de regarder du côté des Etats-Unis et de vouloir copier leur système, a déclaré, hier, à la conférence annuelle de l'Association canadienne d'études fiscales, M. Roger F. Miller, professeur d'économique à l'Université du Wisconsin.

Il a également dépassé, dans ses recommandations, ce que la Commission Carter propose pour le Canada. Il ne voit, en effet, aucune raison pour ne pas traiter de la même façon les gains accrus et les autres formes de revenus accrus.

M. Miller trouve qu'il est drôle de trouver dans les publications canadiennes des protestations au sujet des recommandations de la Commission Carter sur l'imposition des gains de capital qui, mentionne-t-on, aurait pour résultat de :

a) diminuer le total des épargnes et des investissements dans l'économie canadienne;

b) de créer une distortion dans l'allocation des ressources;

c) imposer le capital au lieu du revenu, du moins dans la limite où les gains représentent de l'inflation.

Il précise que ces protestations lui semblent drôles pour deux raisons, à savoir que les protestataires invoquent souvent que le système américain soit plutôt adopté, alors que nous constatons les mêmes critiques aux Etats-Unis, et d'autre part, parce qu'il n'y a aucune évidence que les effets qu'on reproche se manifestent. Il ajoute que, dans les deux pays, les protestataires ne comparent qu'avec une situation où il n'y a pas d'imposition des gains de capital.

En ce qui concerne le système américain, il a déclaré qu'il n'est pas équitable.

Une méthode dangereuse

Quant à M. R.M. Sedgewick, avocat ontarien, il estime que la Commission aurait mieux fait d'accepter le présent système de fiscalité au Canada comme base d'une réforme, et de faire des recommandations pour l'améliorer sans éliminer une expérience de cinquante années.

On sait que les recommandations de la Commission Carter concernant l'imposition des gains de capital ne peuvent être qu'acceptées ou rejetées comme partie intégrante de tout le système. A son avis, cela est trop dangereux.

Selon M. Sedgewick, on pouvait sans trop de difficultés ajouter un impôt sur les gains de capital au système actuel, et cela sans trop de difficultés. Il craint que la mise en vigueur des recommandations Carter ne crée la confusion parmi les contribuables pendant de nombreuses années.

M. Sedgewick estime également que certains gains de capital doivent être imposés et d'autres pas. Il a mentionné que nos efforts seraient plus utiles s'ils étaient employés à la réalisation d'un système équitable d'imposition de ces gains, plutôt que de chercher à préserver le système actuel.

Toutes les provinces n'ont pas, comme on le sait, dans leur étude du système d'imposition, recommandé l'imposition des gains de capital; plusieurs se limitent à mentionner qu'une province ne devrait chercher à le faire à moins que la mesure s'applique à l'ensemble du pays. Seul le Québec l'a recommandé, mais il ajoute également cette condition.

M. Miller a précisé que les pressions sont fortes et croissantes aux Etats-Unis à l'heure actuelle en vue de faire accepter un système qui correspond aux recommandations de la Commission Carter. Sincèrement, a-t-il dit, beaucoup d'Américains considèrent le Canada comme un "leader" en ce domaine, et nous souhaitons que vous ne nous décevrez pas.

NOMINATIONS DE VICE-PRÉSIDENTS CHEZ ROTHMANS

P. J. Erasmus

R. H. Hawkes

D. Di Ianni

G. Stewart

Le conseil d'administration de Rothmans du Canada Limitée est heureux d'annoncer la nomination de MM. P. J. Erasmus, R. H. Hawkes, D. Di Ianni et G. Stewart aux postes de vice-présidents de la compagnie.

M. Erasmus, qui cumulait les postes de contrôleur et trésorier chez Rothmans, est dorénavant vice-président à la section finance et conserve le poste de trésorier de la compagnie.

M. Hawkes, auparavant secrétaire de la compagnie, devient vice-président et secrétaire.

M. Di Ianni, gérant de la production durant de nombreuses années, a été nommé vice-président en charge de la production.

M. Stewart, précédemment directeur du personnel, est maintenant vice-président à la section du personnel et des relations industrielles.

Ottawa pourrait utiliser le système fiscal pour alléger la crise du logement au pays

— Marion Bryden

Le gouvernement fédéral a été invité hier à étudier la possibilité d'utiliser le système fiscal pour alléger la crise du logement à laquelle font face les Canadiens.

Mme Marion Bryden, de Toronto, directrice en recherche du parti néo-démocrate de l'Ontario, a déclaré aux délégués à la Conférence de l'Association d'études fiscales qui se tenait depuis trois jours dans la métropole, qu'il vaudrait la peine pour le gouvernement d'explorer la possibilité de se servir du système fiscal d'une façon plus étendue pour stimuler les investissements dans la construction de logements domiciliaires.

Prenant la parole parmi les membres du comité étudiant les effets sociaux du système fiscal, Mme Bryden a souligné que des logements insalubres ont de sérieuses répercussions sociales: criminalité et délinquence accrues, désintégration des foyers, dangers pour la santé physique et mentale, risques accrus d'incendies.

Elle a précisé que les principaux problèmes se réfèrent à la disponibilité et au coût du terrain, des hypothèques, le coût de la construction, la taxe foncière pour les services municipaux, et la routine administrative à surmonter pour chaque projet domiciliaire.

Est-ce que le système fiscal ne pourrait pas être utilisé pour réduire le coût du terrain, a-t-elle demandé: "la spéculation sur les lots immobiliers est la principale cause de leur coût élevé".

Des terrains devenus propriété publique pourraient être loués aux candidats, à des conditions qui leur donneraient une sécurité suffisante de les conserver, pendant que la municipalité conserverait le contrôle final et que les spéculateurs seraient éliminés, a-t-elle suggéré.

Si le revenu d'un tel impôt était transmis à la municipalité, il pourrait devenir une contribution importante au coût d'achat graduel de terrains détenus par des particuliers, et pour créer une "banque" de terrains pour l'avenir, a-t-elle expliqué.

Pour stabiliser ou réduire le coût de la construction, Mme Bryden suggère des mesures non fiscales, telles que la réorganisation de l'industrie de la construction, des codes uniformes, des nouveaux matériaux et méthodes.

Elle suggère également l'élimination de la taxe de vente fédérale sur les matériaux de construction qui amènerait une réduction de près de $1,000 sur une maison de $20,000 ainsi que les taxes de vente provinciales qui réduirait encore le coût de $400 à $500.

La conférencière a aussi signalé que les propositions de la Commission Carter visant à exempter de la taxe de vente les maisons, les loyers, l'électricité et les combustibles, amèneraient une amélioration à la situation présente.

Une proportion accrue des Canadiens est écartée du marché des logements privés en raison des coûts actuels des terrains, des hypothèques et de la construction, a conclu Mme Bryden.

La réforme fiscale est conditionnelle à un accord sur les priorités

— J. Parizeau

La réforme du système fiscal canadien ne pourra se faire avant que les gouvernements se soient mis d'accord sur un mode d'établissement des priorités, a déclaré, hier, à la conférence annuelle de l'Association d'études fiscales, M. Jacques Parizeau, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal et ancien conseiller économique et financier du gouvernement québécois.

M. Parizeau était invité à un panel sur l'imposition municipale et provinciale. Les deux autres participants étaient MM. Donald I. Beach et Ronald Robertson de Toronto.

Selon M. Parizeau, le problème est de savoir qui devra établir les priorités. Il a ajouté qu'aussi longtemps qu'on n'aura pas trouvé de solution à la situation politique, l'adoption du rapport sera retardée.

M. Parizeau estime également qu'on ne peut isoler les vinces et les municipalités des politiques de stabilisation parce qu'elles ne donnent alors aucun résultat. Il a ajouté que cela résulte du fait que les provinces et les minicipalités comptent pour plus de 80 pour cent de toutes les dépenses publiques au pays.

Quant à M. Robertson, il a mentionné qu'une des principales préoccupations des gouvernements provinciaux en ce qui concerne le rapport Carter est de savoir si sa mise en vigueur pourrait restreindre sérieusement la possibilité d'accroître leurs revenus fiscaux, indépendamment de l'accroissement des partages négociés avec le gouvernement fédéral.

L'enquête se poursuit sur la hausse du prix du cuivre

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a fait savoir hier aux Communes que l'enquête qu'il a entreprise sur la hausse récente du prix du cuivre par la Noranda Mine se poursuit toujours et qu'il ignore encore quand il pourra faire rapport à la Chambre à ce sujet.

Le ministre répondait alors à une question du chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, qui s'informait des conclusions de cette enquête et qui demandait si la même enquête s'appliquerait à la décision de la Hudson Bay Mining.

M. Sharp a promis de faire enquête également sur la décision de cette dernière société de hausser les prix de son produit.

Le Canada peut accroître ses ventes au Japon

Si le Canada manufacturait ses produits en fonction des goûts du marché japonais, les possibilités d'exportation canadiennes vers notre pays seraient substantiellement accrues, a déclaré hier à Montréal, M. M. H. Miki, de Vancouver, vice-président et gérant général de Nissan Automobile Co. (Canada) Ltd.

Parlant au cours d'une conférence-buffet devant les membres de la presse, l'homme d'affaires japonais a souligné qu'avec l'américanisation du Japon, il existait une grande demande pour les produits américains ce qui donnait au Canada une grande opportunité de vente.

M. Miki a précisé également que le Japon était le troisième plus grand acheteur du Canada, Etats-Unis non compris, et qu'il suffirait de $150 millions de plus actuellement pour qu'il devienne le premier.

M. Miki s'est dit confiant que sa compagnie au Japon, chef de file des constructeurs japonais d'automobiles, pourrait arriver à combler le déficit des échanges canado-japonais.

La compagnie japonaise Nissan est à la fois le plus important fabricant japonais d'automobiles et le premier exportateur de véhicules japonais.

RAPPORTS FINANCIERS

National Sea Foods

Le premier rapport annuel de la société National Sea Products Limited qui résulte de l'amalgamation le 1er mars 1967, des firmes Ocean Fisheries Ltd., National Sea Products Ltd. et Lunenburg Sea Products, laisse apparaître pour l'exercice annuel terminé le 31 août 1967 une perte de $73,413, dans les opérations.

L'exercice précédent avait donné lieu à un bénéfice d'exploitation consolidé de $2,158,152.

Le rapport précise toutefois qu'après récupération de certains impôts l'exercice s'est soldé par un bénéfice net de $112,771, comparativement à $1,183,152 pour l'exercice précédent.

Le rapport attribue une bonne part de ce déclin à la fin de l'abstinence du vendredi décrétée par l'Eglise catholique, au Canada comme aux Etats-Unis.

Fraser Companies

Le bénéfice net consolidé de Fraser Companies Ltd., pour la période intérimaire de neuf mois qui s'est terminée le 30 septembre s'est élevé à $112,739 soit 5 cents l'action, mentionne le rapport publié par la compagnie à l'intention de ses actionnaires.

Au cours de la même période de l'année 1966, ce bénéfice net avait porté sur $2,176,690 ou 98 cents par action.

Le rapport attribue cette différence à la réduction sensible de la production par suite de deux explosions à l'usine de pâte Kraft de Newcastle au Nouveau-Brunswick, et par une demande plus réduite du marché couplée d'une surproduction aux Etats-Unis.

Les ventes nettes ont porté sur $52,329,236 comparativement à $53,653,021 pour les neuf premiers mois de 1966.

Québec-Téléphone

Les opérations de la société Québec-Téléphone pour les neuf premiers mois de 1967 marquent un progrès sur celles de la période correspondante de 1966, mentionne le rapport intérimaire que la compagnie a fait tenir à ses actionnaires.

Cette amélioration découle, selon le rapport, surtout à la hausse générale du tarif en novembre 1966 et malgré l'augmentation sensible des coûts d'exploitation.

Le revenu net, avec $1,917,225 est en hausse de 16.2 pour cent sur le chiffre comparatif précédent de $1,650,633.

Le bénéfice net qui ressort de la défalcation des dividendes aux actions privilégiées, s'établit à $1,530,015 contre $1,258,787 pour les neuf mois de 1966, soit $0.88 et $0.85 par action.

Les revenus d'exploitation ont été de $15,165,125 au lieu de $12,900,969 pour la période de comparaison.

Nomination au Trust Royal

M. Kellock Heming

Le Trust Royal annonce la nomination de **M. Kellock Heming** au poste de vice-président de la compagnie. M. Heming demeurera gérant de la succursale de Montréal.

Une nouvelle industrie prend naissance au Québec

OTTAWA (PC) — Soixante ans après qu'un Indien métis eut tué en Saskatchewan le dernier représentant des buffles canadiens, une nouvelle industrie prend naissance avec le bison et elle peut devenir typiquement canadienne avec de belles perspectives à l'exportation.

A la fin de la semaine dernière devaient arriver aux Clearbrook Frams, près d'Ormstown au Québec, 23 buffles femelles et deux mâles, transportés par camions depuis le parc national d'Elk Island près d'Edmonton.

Les animaux seront élevés pour le commerce de leur viande: steaks et plats préparés en conserve. Il sera possible d'ici trois ans environ de déterminer si l'expérience est un succès et peut servir de base à une nouvelle industrie: l'élevage commercial du buffle.

La race s'était éteinte au Canada à la fin du siècle dernier. En 1908 le ministère fédéral de l'Intérieur avait fait l'acquisition au Wyoming de 20 buffles pour les établir au Canada. Ils ont maintenant 1,200 descendants dans le parc national de Wood Buffalo et 80 dans celui de l'île Elk.

Le succès de l'opération fut tel que le gouvernement fédéral dut commencer à réduire le troupeau: au début la viande était destinée aux réserves indiennes, mais depuis quelques années les réserves ne pouvaient plus absorber toute la viande disponible. Le département du développement du nord ommença alors à offrir les animaux aux salaisonniers de l'entreprise privée.

En fait la viande se vendit

Voir INDUSTRIE en page 67

Excellents résultats à la Banque d'Epargne

Au 31 octobre 1967 l'actif global de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal atteignait le chiffre record de $436,146,451 comparativement à $393,942,115 au 31 octobre 1966.

Après une provision pour fins d'impôts sur le revenu et un transfert aux réserves pour pertes, les bénéfices nets s'élèvent à $1,896,015 comparativement à $1,632,327 pour l'exercice précédent de 10 mois. Ceci représente un gain par action de $0.95 par comparaison à $0.81 l'an dernier. Les dividendes se chiffrent à $1,040,000, soit une augmentation de $220,000 sur la période de 10 mois terminée le 31 octobre 1966.

Après déduction de ces dividendes, les bénéfices disponibles s'établissent à $856,015 qui, ajoutés au solde du rapport de l'année précédente, forment un total de $1,291,891. De cette somme, $1,000,000 ont été virés au Fonds de Réserve laissant un solde de $291,891 au compte des bénéfices non répartis.

Le Fonds de Réserve s'élève maintenant à $15,500,000.

Au cours du dernier exercice financier, les dépôts sont passés de $374,618,929 à $403,042,927, soit une hausse de $28,423,998 ou 7.59 p. cent.

Les prêts hypothécaires se sont accrus de $15,180,772 pour atteindre le chiffre record de $226,512,724.

Pour se soumettre aux exigences de la nouvelle Loi des Banques d'Epargne de Québec, une loi fédérale gouvernant La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, celle-ci publie maintenant un état des réserves pour pertes, réserves qui se chiffrent à $11,455,452 après avoir établi des réserves pour pertes possibles sur les prêts et pour l'évaluation de valeurs mobilières.

L'assemblée annuelle des actionnaires sera tenue au siège social de la Banque le 15 janvier 1968, à midi.

NOMINATION CHEZ WELDWOOD OF CANADA

Guy Richer

M. Jack Harber, gérant de la division de l'est, annonce la nomination de M. Guy Richer, en date du 15 novembre, au poste de gérant de la succursale de Montréal. M. Richer était gérant de la succursale de Trois-Rivières depuis l'automne de 1965. Il entra au service de Weldwood en 1960 et apporte dans ses nouvelles fonctions une expérience de 14 années dans le commerce des matériaux de construction.

ANNONCE DE QUEBEC NORTH SHORE PAPER COMPANY

C. D. SEWELL

C.D. Sewell a été nommé directeur des opérations des terres à bois de Quebec North Shore Paper Company, de Baie-Comeau, Québec, annonce le président de la compagnie, Robert M. Schmon. M. Sewell est originaire de Québec et il est diplômé en science forestière de l'Université du Nouveau-Brunswick. Entré à la compagnie en 1949, il a rempli diverses fonctions aux opérations des terres à bois. Le dernier poste qu'il occupa fut celui de directeur des opérations forestières.

De l'or sous les pieds

Le gouvernement mexicain convoquait cette semaine les représentants de la presse de ce pays pour leur indiquer que l'Etat donnait toute son énergie pour enroyer la course sur l'or. Comme moyen de convaincre leur auditoire, les représentants du gouvernement tenaient leur conférence de presse dans les chambres fortes de la Banque de Mexico, au milieu des lingots de précieux métal comme l'indique la photo ci-dessus.

Faites-vous le plus beau cadeau des fêtes en vous procurant un ORGUE HAMMOND

Venez le comparer et consultez nos experts.

Facilités de paiements.

STUDIOS D'ORGUES HAMMOND

DOMINIQUE BOULET

Le plus grand marchand d'orgues Hammond de Montréal

6094 ouest, Sherbrooke 482-9983

1326 est, Fleury 382 224[illegible]

NABOB FOODS

M. GEORGE W. FREDERICK

La nomination de M. George W. Frederick au poste de la zone de l'est de Nabob Foods Limited, a été annoncée par M. Victor F. MacLean, président. M. Frederick était tout récemment gérant des ventes nationales pour une des grandes compagnies canadiennes de produits de consommation emballés. Durant dix ans, au service de cette compagnie, il fut gérant de la division de l'est et responsable de l'introduction et des ventes de la série complète de produits de la compagnie en Ontario, au Québec, et dans les Maritimes. Il est très connu dans les cercles commerciaux de détail et de contrat de l'Est, et il aura son bureau à la manufacture de Nabob, à Ajax, Ontario.

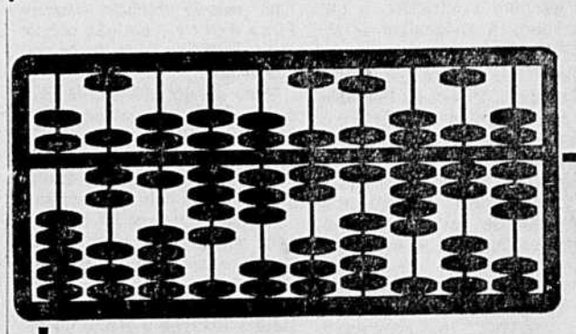

MULTIPLIER

vos dollars au moyen d'un portefeuille diversifié, voilà la plus solide protection contre le tourbillon de l'inflation.

Quel que soit votre objectif financier futur, il vous faudra mettre des sommes d'argent de côté, maintenant, pour l'atteindre. Mais cette inflation qui réduit la valeur de vos économies de jour en jour doit vous inciter à bien réfléchir sur le choix d'une formule d'investissement offrant des possibilités d'augmenter votre capital.

SI VOUS AVIEZ INVESTI $10,000 LE 1 JANVIER 1952, AU 1 JUILLET 1967 CETTE SOMME AURAIT VALU $67,008. Ce tableau présume le réinvestissement de toutes les distributions. On ne peut assurer que ces résultats se reproduiront à l'avenir.

Pour connaître la façon de réaliser de tels profits, protégeant ainsi vos économies contre l'inflation, téléphonez ou écrivez aujourd'hui même pour obtenir un prospectus gratuit.

KEYSTONE DU CANADA,

FONDS D'ACCUMULATION, LTEE

1 PLACE VILLE MARIE, MONTREAL 875-2080

NOM _____

ADRESSE _____

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ Montréal, jeudi 30 novembre 1967 / saint André, apôtre / 83e année, No 278 / 4 cahiers / 84 pages / Les prévisions météorologiques : froid, temps clair avec périodes nuageuses / Min. 15 / Max. 25

Auguste Choquette emporte à Paris un "message spécial"
— Page 11

Johnson convainc ses collègues

La possibilité d'une revision de la constitution est admise

de notre envoyé spécial
Maurice GIROUX

TORONTO — Presque tous les premiers ministres provinciaux sont maintenant d'accord pour étudier la possibilité d'amender la constitution canadienne.

Un déblocage en ce sens s'est effectué au cours de la journée d'hier, plus précisément hier après-midi lors de la reprise des travaux de la conférence sur la Confédération de demain. Ce résultat s'est surtout dégagé après que, pour la première fois depuis le début de la conférence, les premiers ministres eurent déjeuné ensemble derrière des portes closes.

On croit savoir que le premier ministre Johnson a profité de cette occasion pour brosser devant ses collègues un tableau complet de la situation politique au Québec. Il aurait surtout évoqué la montée du séparatisme et aussi la ferveur avec laquelle la thèse de M. René Lévesque est accueillie dans un nombre croissant de milieux.

Smallwood se rapproche

Le fait saillant de l'évolution constatée hier a été la déclaration de M. Joey Smallwood qui, avec beaucoup de précautions oratoires, s'est rapproché de la position québécoise. Une intervention de M. John Robarts a également joué un rôle important, ce dernier se déclarant prêt à étudier la réforme de la constitution canadienne.

Le premier ministre de l'Ontario n'est pas du tout convaincu de la nécessité de procéder à une revision complète de la constitution pour rétablir l'harmonie au Canada. Prenant un exemple dans sa propre province, il affirme que l'établissement des écoles françaises a été possible sans recourir à aucun changement juridique.

Mais M. Robarts ne craint pas d'envisager certains changements constitutionnels, si cela est nécessaire, surtout si ces changements prennent la forme de simples amendements. Ainsi en serait-il de la répartition des pouvoirs entre le fédéral et les provinces ou vice-versa.

Johnson : une réforme en trois étapes

M. Johnson, qui a décelé une nette opposition de certaines provinces de s'engager sur la voie d'une revision complète du texte constitutionnel, a proposé trois grandes étapes pour réformer l'Acte de l'Amérique du nord britannique :

1) **Procéder à une série d'amendements;**
2) **Faire une refonte des textes;**
3) **Soumettre la nouvelle constitution au peuple.**

Le premier ministre du Québec a dit qu'il ne désirait nullement partir à zéro dans le travail de revision, que beaucoup de dispositions actuelles pouvaient encore servir, mais aussi qu'il fallait proposer de nouveaux objectifs à la jeunesse du pays.

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse a eu une attitude très souple. Tout en affirmant que sa province n'avait pas à se plaindre tellement de la constitution actuelle, M. Smith a déclaré que si les citoyens du Québec, eux, étaient mécontents et malheureux de la situation, alors il fallait étudier sérieusement toute la question et envisager en face les propositions mises de l'avant par M. Johnson, sans les adopter ou les rejeter à priori.

M. Smith répondait ainsi à M. E.C. Manning qui avait déclaré plus tôt qu'il serait dangereux de déchirer la constitution canadienne, vu que cette opération majeure pourrait soulever le pays et créer deux camps ennemis. Plus tard, M. Manning a dit qu'il n'était pas opposé à tout changement constitutionnel.

Voir POSSIBILITE en page 2

Echec relatif de l'opération "OUTARDES"

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les ingénieurs de l'Hydro-Québec ont utilisé hier une méthode révolutionnaire pour bloquer, en deux secondes, l'accès d'une galerie souterraine d'une trentaine de pieds, soit le canal de dérivation de la rivière aux Outardes à la centrale hydroélectrique Outardes 4. L'opération fut spectaculaire, mais s'est tout de même soldée par un échec relatif. Le bloc de 22,000 tonnes s'est fissuré en atteignant le lit de la rivière et le tiers environ de la masse originale s'est engouffré à l'intérieur de la galerie.

— Nos informations page 43

• *Mandat d'arrêt contre le maire de St-Michel*
Des mandats d'arrêt sont aussi émis contre le chef de la sûreté et un conseiller
— Page 3

• *La cour déboute les armateurs*
— Page 4

• *Lemay, "le dieu du Nord"*
— Page 8

• *Toe Blake fulmine*
— Page 23

• *Un tigre tente d'enlever un GI...*
— Page 65

• *Consensus minimum et très fragile*
• *"Ottawa se fabrique des déficits"*
• *Mémoire officiel du Québec*
— **Page 14**
• *L'analyse de Peter Newman*
— Page 10

Le BIE accepte le maintien des pavillons d'Expo 67

PARIS. (AFP) — La ville de Montréal a été autorisée, ce matin, par le Bureau International des Expositions, à conserver de façon permanente, à titre privé, tous les pavillons de l'Exposition universelle 1967.

C'est à la demande de M. Jean Drapeau, maire de Montréal, que le Bureau a pris cette décision. M. Drapeau a précisé que tous les participants avaient fait don de leur pavillon à la ville de Montréal, à l'exception de trois pays qui n'ont pas encore fait connaître leur réponse.

La municipalité de Montréal à qui incombera la charge de l'entretien permanent des 84 pavillons de l'Expo 67 (47 pavillons nationaux — dont un construit conjointement par seize pays d'Afrique — et 37 pavillons privés) à l'intention de les utiliser à des manifestations culturelles.

C'est la première fois dans l'histoire des expositions universelles qu'un pays conserve ainsi, à titre définitif, toutes les installations d'une exposition.

Mise en garde de Kossyguine aux Américains

MOSCOU (UPI) — Le premier ministre de l'URSS, M. Alexis Kossyguine, a déclaré aujourd'hui que le refus des Américains de cesser les bombardements au Nord-Vietnam ne peut que prolonger la guerre et accroître le danger d'un élargissement du conflit. "La température est élevée et dangereuse dans le monde," a confié M. Kossyguine au ministre suédois des Affaires étrangères, M. Thorsten Nilsson, qui lui rendait visite au Kremlin.

Tant que durera cette guerre, a souligné le chef du gouvernement soviétique, les chances d'une détente internationale sont amoindries.

McCarthy fera la lutte à Johnson

WASHINGTON. (PA, UPI, AFP) — Le sénateur démocrate Eugene McCarthy a annoncé aujourd'hui qu'il se présentera contre le président Johnson dans quatre élections primaires pour s'opposer à la politique vietnamienne de la Maison blanche.

Le sénateur du Minnesota entend faire la lutte à M. Johnson dans les primaires du Wisconsin, de l'Oregon, de la Californie et du Nebraska. Il décidera d'ici deux semaines s'il entrera également en lice au Massachusetts et au New Hampshire.

M. McCarthy a expliqué qu'il a décidé de faire la lutte à Johnson parce que le gouvernement "ne semble pas avoir

Voir LUTTE en page 2

Biographie de McCarthy — Page 83

La viande avariée était destinée à nourrir des chiens esquimaux, selon M. F. Peetroons

par Oswald MAMO

Les dix tonnes de viande avariée qui avaient été saisies chez St-Lawrence Butchers, de l'avenue du Parc, étaient semble-t-il, destinées à nourrir des chiens esquimaux.

C'est du moins ce qu'a déclaré, hier, devant la cour municipale, M. François Peetroons, de Terrebonne, détenteur d'un permis provincial d'"équarrissage".

Après avoir identifié deux chèques, l'un endossé par lui-même et le second par son fils Jacques Peetroons, chèques totalisant plus de $6,000, le témoin a expliqué qu'il s'agit-là du paiement pour la vente de viande avariée et dénaturée. Les deux chèques sont signés par M. Berel Hoppenheim et portent l'étampe de St-Lawrence Butchers.

Selon le témoin, qui a demandé la protection de la Cour avant de déposer, protection qui lui a été accordée par le juge R. Beaudette, M. Hoppenheim est allé le voir un samedi après-midi chez lui à la maison.

"Il m'a dit, a expliqué M. Peetroons, qu'il avait obtenu un contrat du gouvernement fédéral pour fournir de la nourriture aux chiens esquimaux. Il réclamait de la viande pour la consommation animale, mais de première qualité."

C'est ce qui explique, a ajouté M. Peetroons, que la viande a été vendue à un prix approximatif de 30 cents la livre.

Le témoin a reconnu le chauffeur qui avait pris livraison de la marchandise, M. Paul André Plourde, témoin principal à charge de la couronne.

M. Peetroons a dit que M. Plourde est venu au volant d'un camion identifié "Hertz" pour prendre livraison de la viande et qu'on avait enlevé, à la demande du client, une partie de l'encre qui sert à la dénaturer.

"Je suppose, a dit M. Peetroons, que le gouvernement fédéral préfère avoir de la viande moins noire pour ses chiens esquimaux".

Des explications

A la demande du juge, le témoin a donné quelques explications sur son commerce. Il a notamment dit qu'il détient un permis provincial pour la vente

Voir VIANDE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 70 à 82
Arts et spectacles / 60 à 62
Bandes dessinées / 58
Calendrier des pionniers / 15
Courrier "Que faire ?" / 49
Décès, naissances, etc. / 82
Editorial / 6
Finance / 66 à 68
Horoscope / 51
Informations étrangères / 65 et 83
Loisirs et récréation / 58
Mots croisés / 71
Radio et télévision / 56
Sciences / 59
Sports / 23 à 32
Tribunaux / 8 et 9
Vie féminine / 44 et 47 à 51
Vie mondaine / 45 et 46
Votre médecin / 20

CKAC 73

VIANDE

SUITE DE LA PAGE 1

de viande provenant d'animaux malades, de vaches maigres, de chevaux etc., et qu'il ne lui est pas permis de vendre de la viande pour la consommation humaine.

C'est au mois d'avril, a affirmé le témoin que la viande avariée a été livrée. Chaque fois, M. Hoppenheim lui téléphonait pour l'avertir que son chauffeur se rendait chez lui. La livraison de la marchandise se faisait entre 18 et 20 heures.

"C'est la première fois que je fais des affaires avec M. Hoppenheim", a déclaré M. Peetroons.

Contre-interrogé par l'avocat de la défense, Me Meyer Gross, le témoin a déclaré que le prix de sa viande varie de 3 cents à 20 cents la livre.

Il a souligné qu'il a vendu de la viande à Montréal, pour le compte du "sportsman Show", viande destinée à nourrir les bêtes du zoo de Granby. Ces ventes lui ont rapporté 20 cents la livre.

D'autre part, il a livré à 27 cents la livre de la viande avec les os aux différents cirques qui ont passé par la métropole.

"Je fais plus de profit en vendant à 27 cents la livre de viande avec os qu'à 30 cents sans os", a-t-il déclaré.

Il a ajouté que la viande vendue à St-Lawrence Butchers était désossée.

Les questions de Me Gross avaient pour but de démontrer que le prix payé par ses clients était le même que celui qu'on exige pour la viande destinée pour la consommation humaine.

"Je puis vous dire dès maintenant, a dit Me Gross au juge, que nous avons l'intention de démontrer que nous avons acheté la viande de bonne foi pour la consommation humaine."

"Vos discussions avec M. Hoppenheim ont-elles eut lieu devant deux ou trois autres personnes ?" a demandé Me Gross au témoin. "Non, pas à ma connaissance", a répondu M. Peetroons. "J'ai parlé avec M. Hoppenheim en présence d'une seule personne le samedi qu'il est venu chez-nous," a-t-il ajouté.

"Avez-vous vendu auparavant de la viande à 30 cents la livre ?" a demandé Me Gross. "Non. J'ai vendu à 27 cents la livre avec os, ce qui représente de 35 à 36 cents sans os."

"Pourquoi avez-vous demandé la protection de la Cour" ? a demandé Me Gross. Mais le juge Beaudette n'a pas laissé le témoin répondre. "Je ne peux laisser passer cette question, a dit le juge à l'avocat de la défense. Il appartient au juge de poser de telles questions et non aux avocats."

Me Gross a demandé au juge d'exiger du témoin de produire toutes les factures de vente de viande durant les mois d'avril et de mai 1967.

Mais le juge a insisté pour limiter cette demande à des factures précises.

A la demande de la couronne, la suite du procès a été remise au 12 décembre étant donné qu'un autre témoin de la couronne, M. Rousseau, employé de "Empire Gold Storage", n'a pas apporté avec lui des documents demandés par Me Duranleau.

Pearson a reçu le premier volume du rapport B-B qui sera rendu public bientôt

OTTAWA — (PC) — Le premier ministre Pearson a reçu, hier, le premier volume du rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Un porte-parole de son bureau a déclaré que le rapport serait disponible au public demain ou au début de la semaine prochaine.

La Commission Laurendeau-Dunton, créée le 22 juillet 1963, a consacré les deux premières années, jusqu'en 1965, à des audiences publiques, après quoi elle a publié un rapport intérimaire.

Le premier volume remis à M. Pearson contient, entre autres, une recommandation selon laquelle les citoyens de langue française doivent pouvoir compter sur la parité économique avec les autres Canadiens.

Le journal The Star, de Toronto, dans une dépêche en provenance d'Ottawa, déclare que les points suivants sont également contenus dans les recommandations de la commission:

1—Le Canada traverse une crise dont il sortira indemne uniquement au moyen d'une intervention chirurgicale sérieuse.

2—On doit en arriver à des moyens constitutionnels propres à faire du concept "d'association de deux nations fondatrices" une réalité d'un océan à l'autre.

3—L'enseignement et l'usage du français dans toutes les provinces doivent devenir une affaire d'usage courant.

4—On doit accorder aux Canadiens d'origine indienne ou esquimaude de meilleures conditions de vie.

LUTTE

SUITE DE LA PAGE 1

fixé de limite au prix qu'il est prêt à payer pour une victoire militaire" au Vietnam. Sa décision a été renforcée par le fait que les plans annoncés récemment par le gouvernement prévoient la continuation de l'escalade et l'intensification de la guerre au Vietnam.

Crise morale profonde

D'autre part, dit-il, le gouvernement "n'a donné aucun indice positif ni suggéré qu'il recherchait un compromis ou un règlement politique négocié".

Le sénateur du Minnesota constate qu'il existe aux Etats-Unis "une crise morale grandissante" qui se manifeste par "le mécontentement, la frustration et une tendance à recourir à des manifestations de protestation extra-légales sinon illégales".

M. McCarthy ne croit pas que sa décision constitue une menace à l'unité et à la force du parti démocrate. Il précise également qu'il ne préconise pas une paix à tout prix au Vietnam, mais bien "une solution honorable, rationnelle et politique à cette guerre".

Coût élevé de la guerre

Le sénateur McCarthy a ensuite dressé un bilan détaillé de ce que coûte la guerre dans tous les domaines et il a déploré "la destruction physique d'une partie importante d'une petite et faible nation par suite des opérations militaires de la nation la plus puissante sur cette terre".

Il rappelle que plus de 15,000 soldats américains sont morts au Vietnam et que plus de 94,000 ont été blessés; que les victimes civiles se montent de 100,000 à 150,000 au Sud-Vietnam seulement; que les dépenses militaires américaines varient entre deux et trois milliards de dollars par mois.

Cette guerre, ajoute-t-il, réduit également les ressources disponibles pour des programmes domestiques indispensables comme la lutte à la pauvreté et une meilleure politique de logement et d'éducation. La guerre a également contribué à une poussée inflationniste dangereuse et le sénateur lui attribue la dévaluation du sterling.

M. McCarthy ne se fait pas d'illusion quant à ses chances de l'emporter sur M. Johnson. Mais il espère que le défi qu'il lance au président Johnson restaurera chez beaucoup de gens la foi dans le processus de la politique américaine et poussera le gouvernement à adopter une politique de désescalade, meilleur espoir d'un règlement négocié au Vietnam, selon lui.

POSSIBILITE

SUITE DE LA PAGE 1

L'Ile-du-Prince-Edouard, tout en reconnaissant la suprématie du gouvernement fédéral, s'est dite prête à étudier les propositions québécoises et à discuter d'une revision de la constitution, si cela est nécessaire à l'unité nationale, si cela est nécessaire pour garder le Québec au sein de la Confédération.

Terre-Neuve, par la voix de M. Joey Smallwood, a fini par consentir à certains amendements constitutionnels, des amendements qui s'avéreraient vraiment nécessaires. Le premier ministre de Terre-Neuve s'est catégoriquement opposé à tout changement qui ferait du Québec un Etat à part au sein de la Confédération canadienne. Il s'est opposé à rebâtir une nouvelle image du Canada qui finirait par affaiblir le pays, qui ferait autre chose qu'une fédération de dix provinces égales entre elles. Il doute sérieusement que des amendements soient nécessaires, mais si ces amendements sont vraiment nécessaires alors il est prêt à discuter.

Enfin le nouveau premier ministre du **Manitoba,** M. Weir, devait faire une intervention aujourd'hui pour manifester son accord sur l'étude des amendements à apporter à la constitution canadienne. Deux autres provinces de l'ouest, la **Colombie-Britannique** et la **Saskatchewan,** ne se sont pas encore prononcées catégoriquement sur le sujet. On croit que seule la pression de l'opinion publique canadienne finira par les convaincre de la nécessité de se joindre à toutes les autres provinces afin d'en arriver à satisfaire les désirs du Québec.

Le gouvernement Wilson refuse de démissionner

LONDRES, (AFP) — Le gouvernement n'a pas l'intention de démissionner, a affirmé aujourd'hui aux Communes M. Harold Wilson en répondant au chef de l'opposition, M. Edward Heath.

Le leader de l'opposition avait sommé le gouvernement de démissionner puisque, avait-il dit, la dévaluation de la livre avait été une décision collective et que le chancelier de l'Echiquier, lui, avait donné sa démission. Le premier ministre a répondu, au milieu du brouhaha sur les bancs des conservateurs, que la démision de M. James Callaghan avait été une décision personnelle.

La France critique de nouveau le système monétaire mondial

PARIS. (AFP, Reuter) — La France a de nouveau critiqué aujourd'hui le système monétaire international qu'elle juge déréglé et nuisible au développement de l'économie mondiale.

Parlant à l'assemblée ministérielle annuelle de l'Organisation de coopération et de développement économique, le ministre français des Finances, M. Michel Debré, a déclaré aux délégués de 21 pays :

"Depuis des années, nos analyses des inconvénients de l'étalon d'échange-or ont prévu, sans les provoquer, les événements dont nous venons d'être les témoins consternés. Nous ne tirons aucune satisfaction de notre clairvoyance, mais nous ne renoncerons pas à nos efforts pour la faire partager."

Déficits anormaux

Les travaux de l'OCDE, a souligné M. Debré, ont, à juste titre, mis l'accent sur les deux phénomènes fondamentaux, l'un ancien, l'autre nouveau, qui caractérisent aujourd'hui l'économie mondiale :

1 — Le déséquilibre de la balance des paiements entre les pays à monnaie de réserve d'une part (Etats-Unis et Grande-Bretagne) et les pays de l'Europe continentale d'autre part.

2 — Le ralentissement de l'expansion dans le monde.

Pour appuyer sa thèse selon laquelle le système monétaire international est déréglé et nuit au développement de l'économie mondiale, M. Debré note que les deux grands pays à monnaie de réserve, USA et Grande-Bretagne, ont subi ou accepté une situation de déficit absolument anormale. Depuis 10 ans, dit-il, les USA et la Grande-Bretagne ont connu, en moyenne, un déficit annuel respectivement de $3 milliards et de $250 millions environ.

Même rigueur pour tous

D'autre part, le financement de ces déficits n'a pu être assuré que grâce à un endettement massif de ces pays, notamment sous la forme d'une accumulation d'avoirs en monnaie de réserve chez un certain nombre de pays créditeurs. Cette accumulation encourage les pays à monnaie de réserve à suivre une politique de facilité en matière financière, libérés qu'ils sont de la contrainte salutaire qui conduit tous les autres pays du monde à régler leurs déficits au moyen de leurs réserves. Elle sape, par là même, le fondement même du système monétaire international qui ne saurait fonctionner sans une discipline applicable à tous.

Selon le ministre français, la seule solution durable à ces déséquilibres réside dans un retour à la rigueur financière des pays déficitaires : a) par une politique intérieure appropriée (nécessité pour eux de modérer les tendances inflationnistes par une politique budgétaire et monétaire adaptée) ; b) par une politique de finances orientée vers l'élimination des déficits (réduction des dépenses publiques à l'étranger, des investissements à l'extérieur).

En vertu de l'étalon d'échange-or actuel, le dollar américain et la livre britannique sont des monnaie de réserve et le dollar américain est considéré comme aussi bon que l'or. En fait, le dollar américain n'est garanti que par 25 pour cent d'or détenu dans les réserves américaines, mais les USA fixent le prix mondial de l'or à $35 l'once et paient l'équivalent d'un dollar en or pour chaque dollar qui est converti. La France désire que le prix de l'or soit doublé de façon à accroître la valeur monétaire des réserves d'or mondiales.

Un séisme détruit 80 pour cent d'une ville yougoslave

BELGRADE. (PA, UPI, AFP) —Un violent tremblement de terre a secoué aujourd'hui la ville de Debar, en Yougoslavie. Selon l'agence officielle Tanjug, le séisme a détruit environ 80 pour cent des maisons et édifices de cette ville de 8,000 habitants, située en Macédoine, près de la frontière albanaise.

On compte déjà au moins huit morts et 40 blessés, mais il est probable que les décombres recèlent plusieurs autres victimes. Selon des témoins oculaires, toute la population de Debar a fui ses maisons et erre actuellement dehors. Elle doit la vie au fait que le séisme fut annoncé par une première secousse de faible intensité. Les maisons s'étaient déjà vidées lorsque survinrent les plus violentes secousses.

Les secousses ont été ressenties dans un rayon d'environ 200 milles autour de Debar, qui se trouve dans la grande cassure. Le tremblement de terre sure qui coupe en deux les Balkans. La ville de Skoplje, qui avait été détruite par le séisme du 21 juillet 1963, se trouve également sur cette cassure. Le tremblement de terre de Skoplje avait provoqué 1,078 morts.

On ne sait pas s'il y a eu des dégâts en Albanie, aucune nouvelle du séisme n'étant encore parvenue de ce pays.

Selon l'observatoire de Skoplje, le tremblement de terre se situait entre 8 et 9 à l'échelle Richter. A l'Institut séismologique d'Uppsala, en Suède, le séisme marquait 6.5 à l'échelle Richter, soit un demi-point de plus que celui qui avait frappé Skoplje.

Le tremblement de terre a coupé les lignes de communications et bloqué les routes autour de Debar et il a fallu envoyer des équipes spéciales pour les rouvrir. Des unités militaires et des équipes de secours sont venues de la région environnante et ont commencé des fouilles pour trouver les morts et les blessés et diriger les survivants sur Ohrid, une station balnéaire du sud de la Macédoine. Debar manquerait de vivres, d'électricité et d'eau. Des ravitaillements sont acheminés en camions vers la ville sinistrée.

Politique fédérale d'huile de ricin

— Hamilton

KINGSTON (PC) — La politique fédérale "d'huile de ricin" comme moyen de contrôle économique devrait faire place à l'usage sélectif de stimulants et de "sédatifs" qui seraient administrés au gré du ministre des Finances, a dit hier soir M. Alvin Hamilton.

S'adressant aux étudiants de l'université Queens, l'ancien ministre conservateur de l'Agriculture a soutenu que le pays entier devrait prendre des mesures anti-inflationnistes, s'il s'avérait que n'importe quelle des 18 régions économiques avait plus de travail qu'elle n'était à même d'en fournir.

"Et s'il y a un mal de ventre à Toronto, de lancer M. Hamilton, c'est tout le pays qui doit être purgé à l'huile de ricin".

Le ministre des Finances devrait disposer en permanence de programmes qu'il pourrait appliquer à des régions spécifiques, au gré des événements économiques. Le ministre pourrait en ce cas agir à sa discrétion et rendre compte au parlement à la fin de l'année.

Par exemple, le manque de professeurs et d'infirmières pourrait être pallié si le gouvernement donnait plus d'attrait à un retour de la femme mariée vers sa profession. Ceci pourrait être fait en supprimant l'impôt sur le revenu pour une période donnée.

Accord de publicité franco-québécois

Pour la première fois dans ce domaine, un accord de publicité franco-québécois a été signé aujourd'hui à Paris, donnant ainsi naissance à une nouvelle société B.C.P.-Dupuy, issue de deux firmes existantes : B.C.P. de Montréal, la plus importante agence de publicité au Canada français, et R. L. Dupuy de Paris, une des toutes premières entreprises dans le secteur publicitaire en France.

B.C.P. avait été fondée il y a près de quatre ans par M. Jacques Bouchard, aussi président-fondateur du Publicité-Club de Montréal, ainsi que par MM. Jean-Paul Champagne et Pierre Pelletier. Ces deux derniers se sont retirés de l'entreprise il y a un peu plus d'un an et demi et c'est M. Bouchard qui en est devenu l'unique propriétaire.

L'Agence B.C.P. est l'auteur du populaire slogan "Lui y connait ça" et c'est d'elle que relève entièrement le programme bien connu des téléspectateurs "Cré Basile".

C'est aussi cette firme qui a conçu l'idée de la Famille de l'Expo pour le compte d'une importante compagnie québécoise. On lui doit aussi toute la publicité entourant l'ouverture du métro de Montréal, de même que celle de la dernière campagne électorale du maire Drapeau.

Cette compagnie avait vu le jour lorsque M. Bouchard et ses associés eurent acquis tous les droits pour la télédiffusion du football, il y a un peu moins de quatre ans.

Un responsable de budget attaché à BCP, M. Serge Trudeau, a déclaré à LA PRESSE ce matin qu'il faut bien comprendre que les compagnies BCP et R. L. Dupuy continuent à exister comme telles, c'est-à-dire qu'elles sont autonomes de part et d'autre, et que toutes deux ont fourni des capitaux à parts égales pour mettre sur pied la nouvelle société, dont le siège social sera à Montréal. BCP possède par ailleurs une entente semblable avec une importante agence de Toronto.

Les négociations qui ont donné lieu à l'accord ont été menées avec une remarquable rapidité par M. Yves Bourassa, venu à Paris en février dernier et qui devient le directeur général de la nouvelle société.

Dans une entrevue qu'il accordait ce matin à Paris, M. Bourassa a expliqué que le personnel de l'Agence BCP s'irritait à la longue de devoir diffuser le plus souvent à travers des traductions, des messages conçus et rédigés par des publicitaires de formation et de pensée anglo-saxonne.

L'objectif de la nouvelle société sera de réunir en une même équipe les meilleurs publicitaires français de France et du Québec afin de remplacer une publicité américaine, mal adaptée et souvent mal traduite, par une publicité de conception française pour un public d'expression française et qui a toutes chances d'être mieux accueillie.

Cette nouvelle collaboration entre la France et le Québec, a indiqué à son tour M. R.-L. Dupuy, va nous permettre d'échanger nos gens, nos méthodes et nos expériences : elle devrait avoir des conséquences importantes tant sur le plan culturel que sur le plan commercial.

M. Jean Chapdelaine, délégué général du Québec à Paris, était venu assister à la cérémonie de signature de l'accord.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 15
MAXIMUM : 25

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Cantons de l'Est et des Laurentides : temps clair avec périodes nuageuses, nuageux en fin de journée. Froid. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal 15 et 25, Ottawa 10 et 25, Ste-Agathe 5 et 25, Sherbrooke 5 et 25. Aperçu pour demain : nuageux avec neige intermittente, froid.

Région de Québec : ciel variable, froid, vents légers. Minimum et maximum à Québec 5 et 25. Aperçu pour demain : un peu de neige et temps froid persistant.

Régions du St-Maurice et du Lac-St-Jean : généralement nuageux avec chutes de neige locales ou neige intermittente. Froid, vents légers. Minimum et maximum à La Tuque 5 et 20. Chicoutimi zéro et 20. Aperçu pour demain : temps clair avec périodes nuageuses et froid, nuageux en fin de journée.

Régions de Rimouski, de Baie-Comeau, de Sept-Iles et de Gaspésie : ciel variable avec chutes de neige locales. Froid, vents de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau et Sept-Iles 10 et 25, Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Gaspé 15 et 25. Aperçu pour demain : temps clair avec périodes nuageuses et froid.

Camions interdits dans cinq rues de la métropole

De par la décision du conseil municipal de Montréal, la circulation des camions sera dorénavant interdite sur les voies suivantes, dans les limites ci-après mentionnées :

rue Jarry : entre les rues de-Lorimier et Papineau ;

rues Cartier, Chabot et Bordeaux : entre la rue Tillemont et le boulevard Crémazie ;

boulevard de Maisonneuve : entre les rues Frontenac et Parthenais et entre les rues Papineau et St-Dominique, de 10 h. du soir à 7 h. du matin.

Les employés de la compagnie de
TELEPHONE BELL
mutés à
OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC. 613 — 824-1566.

Faites-vous le plus beau cadeau des fêtes en vous procurant un ORGUE HAMMOND
Venez le comparer et consultez nos experts.
Facilités de paiements.
STUDIOS D'ORGUES HAMMOND
DOMINIQUE BOULET
Le plus grand marchand d'orgues Hammond de Montréal
6094 ouest, Sherbrooke 482-9983
1326 est, Fleury 382-2241

ALSCO FENETRES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO PORTES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO AUVENTS en fibre de verre — grand choix de couleurs
ALSCO REVETEMENT en aluminium (clapboard) grand choix de couleurs
Fabriqués sur mesure — complètement installés. Prix très raisonnable — Paiements très faciles — Qualité et service garantis.
1530, rue BEAUBIEN E., Montréal
(Frais interurbains acceptés)
TELEPHONEZ : 279-8551

A Noël offrez le cadeau le plus pratique à RABAIS APPRECIABLE
Portatifs : clavier complet et mallette Neufs avec toutes les caractéristiques REMINGTON seulement $59.50
Rég. $79.50
MACHINES A ECRIRE
• ROYAL • REMINGTON
• SMITH CORONA
• UNDERWOOD
Entièrement reconditionnées
Garantie 1 an
Régulier 59.50
En spécial $39.50
Machines à additionner REMINGTON
Manuelles — neuves, 10 touches, soustraction, multiplication. Plus récentes caractéristiques.
Prix régulier $119.50
EN SPECIAL $89.50
Electriques : $199.50
CROWN EQUIPMENT
1011 Bleury UN. 1-2437
Stationnement gratuit en face
Ouvert jeu. et ven. jusqu'à 9 h.
Toute la journée le samedi

TAPIS METRO LIMITEE
SALLE D'ECHANTILLONS ET ENTREPOT
8280, St-Laurent Tél.: 382-2201
coin Guizot, stationnement gratuit à l'arrière de l'entrepôt
L'endroit où l'acheteur averti reçoit satisfaction et garantie
VENTE DE TAPIS
FACILITES BUDGETAIRES SI DESIRE
Ouvert chaque jour jusqu'à 5 h. 30; jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures; samedi jusqu'à 5 h.
Au service de Montréal depuis plus de 30 ans.
ROULEAUX de BROADLOOM à solder à rabais de 40% à 70%
Du PONT 501 NYLON — TOUT LAINE — ACRILAN
Vous pouvez acheter n'importe quel quantité des tapis mentionnés plus bas !

TAPIS (COUPONS)

Grandeur approx.	Description	Prix rég.	Prix vente
12' x 9'	Or espagnol, 501 nylon	$120	$48
12' x 12'	Vert mousse, 501 nylon	144	64
12' x 12'	Vert gazon, 501 nylon	144	64
12' x 8'3"	Rouge, acétate tweed	66	22
12' x 11'	Tangerine, acétate uni	96	32
12' x 11'4"	Or rouge, 501 nylon	165	48
12' x 9'	Rouge, nylon contract tweed	120	44
12' x 9'	Vert bleu, 501, tel quel	120	42
12' x 7'6"	Vert, 501 nylon tweed	90	40
12' x 8'4"	Eggshell, 501 nylon, tel quel	110	48
12' x 8'9"	Rouille, 501 nylon, tel quel	110	48
12' x 13'2"	Gris, 501 nylon tweed épais	270	100
12' x 11'9"	Vert, 501 nylon tweed épais	176	80
12' x 12'6"	Bronze, 501 nylon	164	80
12' x 17'6"	Bleu royal, 501 nylon	264	120
12' x 8'9"	Bleu royal, 501 nylon	132	60
12' x 18'	Rouille, 501 nylon	284	122
12' x 9'	Rouille, 501 nylon	142	61
12' x 9'	Vert mousse, 501 nylon	107	48
9' x 6'	Vert, 501 tweed épais	90	32
12' x 16'2"	Avocado, Acrilan tweed épais	264	115
11'9" x 4'	Rouge, acétate tweed	35	8
12' x 5'2"	Café, 501 nylon	70	20
9' x 22'4"	Or espagnol, 501 nylon	250	118
9' x 11'2"	Or espagnol, 501 nylon	125	59
12' x 9'	Vert mousse, 501 nylon	120	48
12' x 10'3"	Or égyptien, 501 nylon	140	52
12' x 8'	Bleu vert, nylon épais	110	44
12' x 15'3"	Rouge, 501 nylon épais	223	100
12' x 24'2"	Vert Kelly, 501 nylon	384	160
12' x 12'	Vert Kelly, 501 nylon	192	80
12' x 9'	Bleu vert, 501 nylon	120	54
12' x 15'	Bleu vert, 501 nylon	200	90
12' x 11'7"	Bleu vert, 501 nylon	160	69
5'8" x 19'6"	Or, 501 Wilton tweed	180	49

ROULEAUX A SOLDER

v.c.	Description	Prix rég. v.c.	Prix vente v.c.
72	Or acétate uni	5.99	2.99
150	Vert avocado, acétate uni	5.99	2.99
55	Bleu vert, acétate	5.99	2.99
100	Bleu vert, 501 tweed	9.95	4.75
100	Rouge, 501 tweed	9.95	4.75
40	Rouge, 501 tweed	9.95	4.50
100	Rouge et vert, nylon épais	8.95	3.99
24	Or avocado, 100% nylon épais	9.95	3.99
100	Rouille, 100% nylon épais	9.95	4.50
36	Vert, émeraude, 501 velours très épais	14.95	6.99
100	Bleu royal, 100% nylon épais	9.95	4.50
100	Avocado, 100% nylon épais	9.95	4.50
81	Turquoise vert, 501 nylon épais	12.95	5.99
100	Vert mousse, 501 shaggy	14.95	5.99
100	Vert bronze, 501 nylon	9.95	5.50
200	Or, Dupont 501 nylon	10.95	5.50
75	Rouille, 501 velours, tel quel	11.95	5.99
60	Vert mousse, 501 velours, tel quel	14.95	6.25
44	Vert mousse, 501 velours très épais, tel que	14.95	6.25
36	Vert, émeraude, 501 velours très épais	14.95	6.99
35	Bleu royal, acrilan velours uni	12.95	6.99
130	Avocado, acrilan velours uni	12.95	6.99
130	Or, acrilan velours uni	12.95	6.99
37	Or espagnol, 501 nylon	12.95	6.99

ACRILAN
½ pouce épais
VELOURS UNI très serré
Valeur régulière 16.95
verge carrée
Prix de vente $9.99 verge carrée

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 30 NOVEMBRE 1967 -- 83e ANNEE -- No 278

Mandats d'arrêt contre le maire de St-Michel, un conseiller, ainsi que le chef de la sûreté

"L'affaire de ville St-Michel", qui aura apparemment plusieurs rebondissements sensationnels au cours des prochaines semaines, en a connu un premier à midi alors que des mandats d'arrêt ont été signés contre le maire Maurice Bergeron, le conseiller Wilfrid Rochon et le chef de la sûreté de la ville voisine, M. Fernand Tinelle.

Toutes ces nouvelles accusations ont été portées ce matin même par différents agents de police de St-Michel qui étaient accompagnés de l'ex-avocat de ce corps policier, Me Gérard Beaudry.

On sait que le maire Bergeron doit pour sa part comparaître demain en cour Criminelle sous deux premières accusations d'acceptation de pots-de-vin de la part de la Fraterinté des policiers de sa ville.

Le mandat d'arrêt signé contre lui aujourd'hui par le juge en chef Edouard Archambault porte sur l'acceptation d'un pot-de-vin de $300 lors de l'embauchage d'un policier en janvier 1960.

Quant à Tinelle et Rochon, (le premier étant incidemment le beau-frère du second), ils auraient conspiré ensemble pour obtenir $1,000 d'un autre candidat au poste de policier à St-Michel.

Demande d'une enquête royale à Saint-Michel

par Claude MASSON

La Chambre de commerce de St-Michel réclame des autorités provinciales compétentes la tenue d'une enquête royale sur toute l'administration municipale de cette ville depuis dix ans.

Au cours d'une assemblée générale des membres, hier soir, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

"A la suite des derniers événements concernant les affaires de St-Michel et qui sont de notoriété publique, et plus particulièrement à la suite des recommandations du juge Gérard Laganière qui a présidé une préenquête, la Chambre de commerce de St-Michel fait aux autorités compétentes de la province de Québec la demande suivante :

"Qu'une enquête royale sur l'administration générale des affaires municipales de la ville de St-Michel soit effectuée depuis dix ans."

Cette demande est adressée au premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, au ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, au ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, au député du comté Olier, M. Fernand Picard, et au chef de l'opposition, M. Jean Lesage.

Copie du texte sera également envoyée au directeur général de la municipalité, M. Marc Courtemanche.

La prise de position de la Chambre de commerce fait suite à la demande adressée par le juge Gérard Laganière aux ministres de la Justice et des Affaires municipales, à la fin d'une préenquête, à l'effet de prendre connaissance des dépositions recueillies devant lui au cours de cette préenquête pour

Voir ST-MICHEL en page 4

photos Robert Nadon, LA PRESSE

Un train qui ne fait pas de train

Le train de la Confédération est en gare à Montréal. Cela a semblé suffisant aux autorités concernées pour exercer une surveillance étroite à la gare Centrale et dans les environs. Des agents des Chemins de fer nationaux, de la ville de Montréal et de la RCMP étaient disséminés par groupes de deux ou trois aux endroits stratégiques, munis de "walkie-talkies". Surveillance peut-être excessive puisque les visiteurs, en grande majorité de langue anglaise, étaient fort peu nombreux pour parcourir le train.

Affaire Calex : suspensions appropriées, et situation en grande partie corrigée

Le directeur du Service des permis et inspections, M. Paul-E. Lespérance, ing., a fait parvenir hier, à l'hôtel de ville, son rapport aux membres du comité exécutif concernant "l'affaire Calex", soit l'incendie d'huile légère et d'essence contenues dans des réservoirs situés rue Notre-Dame est qui a éclaté le 19 août dernier.

Les deux derniers paragraphes de ce rapport sont les plus importants :

"Le comité exécutif a suspendu, sur recommandation du directeur du Service des permis et inspections, les augmentations de salaires de plusieurs employés des cadres administratifs supérieurs et ceci constitue une sanction appropriée dans les circonstances. ("Suspension des augmentations" jusqu'ici ignorée).

"La situation qui existait préalablement est en grande partie corrigée. Les procédures en usage maintenant obligent les employés des cadres à assumer la pleine totalité de leurs responsabilités".

M. Lespérance commence son rapport par ces mots : "Il faut comprendre qu'une situation comme celle qui s'est produite ait pu exister en vertu de la procédure suivie à l'époque par le Service des permis et inspections.

"Une certaine manière de voir les choses amenait les employés à tenter de faire corriger des infractions plutôt que d'intenter des poursuites judiciaires prévues par le règlement.

M. Lespérance ajoute, dans le même rapport plutôt court, que d'aucuns qualifient de laconique : "Dans l'affaire qui nous concerne, certains employés ont pensé que, du fait que l'application du règlement no 2572 est du ressort du Service d'incendie, le Service des permis et inspections n'encourait aucune responsabilité subsidiaire puisqu'il n'agit qu'à titre de coordonnateur. Le raisonnement était d'ailleurs poussé plus loin. En déduisant que le code no 1900 ne s'applique qu'aux bâtiments, ces employés en arrivaient à la conclusion que l'on ne saurait poursuivre en vertu de ce règlement.

"Même si cette façon de voir est défendable, souligne M. Lespérance, il n'en reste pas moins vrai qu'un cas de danger grave est du ressort de tous et qu'un service ayant quelque chose à voir dans l'acheminement d'un cas de danger grave, ne peut s'en désintéresser. La plus stricte collaboration doit exister entre les services concernés à ce sujet. De plus, le Service des permis et inspections pouvait certainement poursuivre pour OCCUPATION ILLEGALE DES LIEUX".

Voir CALEX en page 4

La police capture Bernard Provençal, un des fugitifs les plus recherchés au pays

par Lucien CHAMPEAU

L'un des dix criminels les plus recherchés de la province, Bernard Provençal, âgé d'environ 20 ans, a été capturé dans son lit aux petites heures, ce matin, par un contingent de la Sûreté provinciale.

L'homme occupait, avec un présumé complice et deux femmes, un logis de la rue du Couvent, à Saint-Henri.

Dans la chambre à coucher, les policiers ont découvert un petit arsenal consistant en une mitraillette M-30, un Luger, deux revolvers de calibre 38, deux cagoules et une grande quantité de balles. Les quatre armes étaient chargées.

Le détenu a été écroué aux cellules du quartier général de la rue McGill pour interrogatoire. Provençal était recherché pour vols à main armée. Il s'était évadé il y a plusieurs mois.

L'opération de la nuit dernière a été conduite personnellement par l'inspecteur Paul-Emile Lapierre, chef de la brigade des vols à main armée.

Après une longue filature, le limier a appris que leur homme logeait dans une maison de Saint-Henri.

Il a convoqué toute son escouade vers minuit, et avec d'infinies précautions, il a cerné la maison du suspect, après s'être fortement armé, lui et ses hommes : mitraillettes, bombes lacrymogènes, masques à gaz.

La capture s'est déroulée sans incident, Provençal se livrant sans offrir de résistance.

Bernard PROVENÇAL

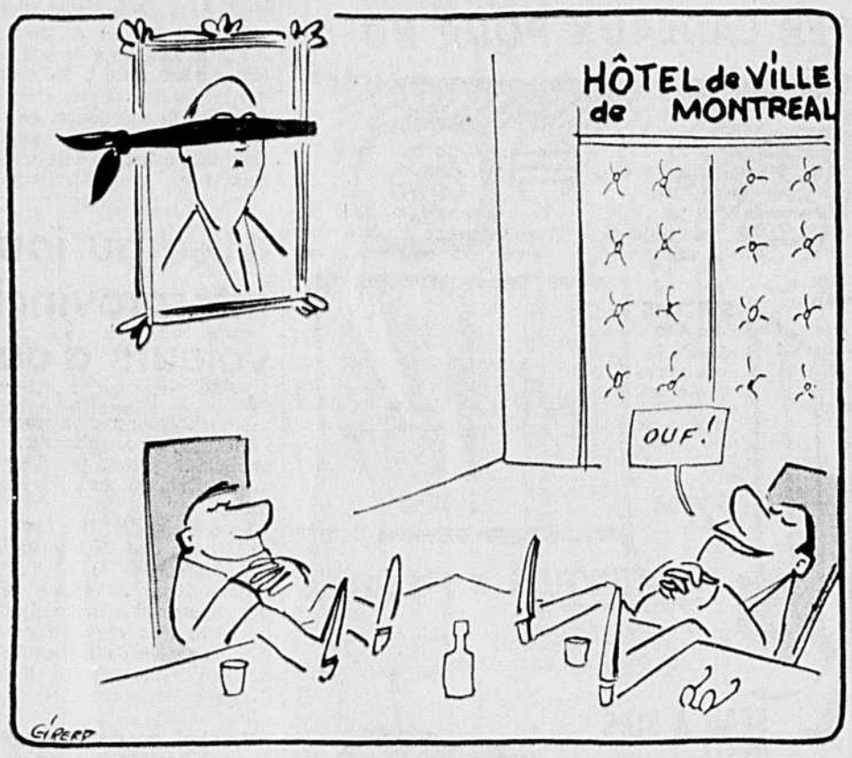

Peine de sept ans pour viol

Le juge Yves Leduc a imposé, au cours de la matinée, une peine de sept ans de pénitencier, à un jeune homme de 24 ans, Michel Corbeil, de la rue DeGaspé, dans le nord de la ville, qu'un jury des Assises avait reconnu coupable d'avoir violé une jeune fille qu'il avait forcée à l'accompagner jusque dans un motel de Sainte-Thérèse-de-Blainville, au moment où elle attendait, dans son automobile, un compagnon.

De plus, le président du tribunal lui a imposé une peine de six mois laquelle, toutefois, sera purgée avec l'autre, pour avoir volé à sa victime la somme de $80 contenue dans le sac à main. Les deux peines seront purgées simultanément.

Me André Quesnel, qui avait agi comme procureur de la Couronne ad hoc dans cette affaire, avait insisté pour que le tribunal se montrât sévère.

Quant à Me Rolland Blais, avocat de la défense, il avait réclamé la clémence du tribunal insistant sur le fait "que son client, depuis qu'il avait été victime d'un accident, était plutôt d'un caractère irrascible".

Dans ses remarques, le juge Leduc a déclaré, entre autres choses, ce qui suit :

"Si le président de ce tribunal appliquait à la lettre et sévèrement les critères ou facteurs à considérer avant de rendre une sentence en pareil cas, l'accusé mériterait non seulement l'emprisonnement à vie, mais aussi quelques coups de fouet. La Cour reconnait toutefois que l'accusé n'a pas blessé sa victime physiquement, qu'il est marié et père d'un enfant. Malheureusement pour lui, son passé judiciaire, l'usage apparemment abusif de l'alcool et de la drogue, éloignent la garantie future de sa bonne conduite au foyer et dans la société. La sentence à être imposée doit donc être exemplaire et servir de motif à réflexion au trop grand nombre de personnes du sexe masculin qui, de nos jours, ne se scandalisent point d'utiliser des moyens barbares dans la conquête de la proie qu'ils choisissent pour la satisfaction de leurs appétits sexuels.

Passé judiciaire de l'accusé

"Si l'on considère le passé judiciaire de l'accusé en cette cause, l'on constate que le 16 septembre 1963, il a plaidé coupable d'avoir volé à une dame une sacoche contenant la somme de $175. C'était son premier forfait. Il a bénéficié de la clémence du tribunal en obtenant,

voir VIOL en page 4

Nouvelle série de faux billets de $10

Une nouvelle série de faux billets de $10 vient de faire son apparition dans la région de Montréal et la RCMP demande à la population de vérifier chacun des billets de cette dédomination qui lui seront remis d'ici les prochains jours.

Ces faux billets portent la date d'émission de 1954 et n'ont pas de "petits points verts" comme les billets authentiques. Le numéro de série est R sur E 8621081. L'inspecteur R. Duchesneau, de la RCMP, fait remarquer qu'aucun billet de $10 authentique ne comporte la lettre E sous une autre lettre au début du numéro de série. Un autre indice pour découvrir ces faux billets : du côté de la photo de la reine, à gauche, au centre, très petit, on peut voir le chiffre 17. Sur l'envers du billet, au même endroit, également très petit, on peut voir le chiffre 66.

A l'approche de la période des Fêtes les commerçants devront porter une attention spéciale aux billets canadiens afin de ne pas être victimes de faux-monnayeurs.

Série de descentes chez des preneurs aux livres : dix-huit arrestations

Après plus d'un an de recherches, de nombreux corps policiers des principales grandes villes du pays, y compris la Gendarmerie royale, ont effectué l'arrestation de plusieurs des preneurs aux livres des mieux connus de chaque agglomération.

Travaillant conjointement, ces policiers ont mis aux arrêts durant la nuit dix-huit suspects, dont plusieurs seraient reliés à la sinistre "Cosa Nostra".

A Montréal, l'escouade municipale de la moralité a effectué pour sa part huit arrestations.

Les policiers de Toronto et de Calgary ont joué leur rôle chacun de leur côté, avec un succès égal.

Les détenus sont soupçonnés d'avoir accepté des gageures sur les joutes de baseball, de football, de hockey et sur les courses de chevaux.

Ils seraient traduits en cour incessamment.

LOUEZ
Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.
VENTE PIECES REPARATIONS des fusils compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. -- VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. -- SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

Voici le cadeau idéal !
Ceux qui s'y connaissent préfèrent
UN JOLI PLATEAU DE
FROMAGES FINS
DOMESTIQUES ou IMPORTES
12.50 et plus
VISITEZ NOTRE COMPTOIR AUX FROMAGES
BRIE DE MAULT — CANTAL — GORGONZOLA — ROQUEFORT — ST-PAULIN — CARDINAL — EMMEMTAL — GRUYERE — CHESHIRE — GLOUCHESTER — CAERPHILLY — STILTON — GOUDA — EDAM — TILSIT — ESROM — BEL-PAESE — PROVOLONI — EAU DE VIE — OKA — DANOIS BLEU — et beaucoup d'autres.
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, Ste-Catherine (coin Drummond), Montréal Tél. 849-2341

LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture
MIDAS
ATELIER
TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES
PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC. . . . . .
10111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.
OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

Offre spéciale de Noël
BOUTIQUE COLONIALE
Table à desservir
En érable, fini antique SPECIAL $109.
OUVERT JUSQU'A 9 h. 30
JEUDI ET VENDREDI SOIRS
A. FORGET INC
6707 boul. SAINT-LAURENT — Tél. : 274-5568
(juste au nord de St-Zotique)
STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DU MAGASIN

CORBEIL
SUR LA PLAZA
Les parapluies Knirps
Parapluies pour dames et messieurs, idéals comme cadeau.
Modèle à long manche 8.00
Télescopique homme 15.00
Télescopique dame 8.95
Teintes assorties
REZ-DE-CHAUSSEE
6500 St-Hubert angle Beaubien 279-4581

La Cour d'appel rejette la demande des armateurs

Trois juges de la Cour d'appel du Québec ont rejeté hier la demande des armateurs de lever l'injonction qui avait été accordée en faveur des débardeurs, lundi, par le juge Guy Merrill Desaulniers, de la Cour supérieure.

Le juge Desaulniers devait reprendre au mérite aujourd'hui les arguments invoqués par les débardeurs dans leur requête d'injonction contre la Fédération des armateurs et l'on prévoit que cette procédure sera longue ; elle pourrait même durer deux ou trois jours. Lundi, l'injonction n'avait été accordée que provisoirement, en raison, avait dit le juge Desaulniers, de "l'état d'urgence nationale et de l'intérêt public".

Les trois juges qui ont renvoyé hier la demande des armateurs — les juges Paul Casey, Roger Brossard et Elie Salvas — ont de plus ordonné que les demandeurs paient les frais de la motion inscrite en Cour d'appel.

Le juge Brossard a fait remarquer que rien n'empêchait les armateurs de soumettre le cas à l'arbitrage.

Me Brian Mulroney, procureur de la Fédération des armateurs, s'était attaché à démontrer les inconvénients de l'injonction pour ses clients. Il a mentionné notamment que les dispositions du rapport Picard imposaient un lourd fardeau financier à la Fédération, surtout par l'obligation de créer un fonds de sécurité.

De son côté, le représentant des débardeurs, Me Phil Cutler, a fait valoir qu'il n'y avait pas lieu de suspendre l'injonction puisque aucun fait nouveau ne s'était produit et qu'encore là, même s'il s'en était produit, il ne pouvait être question d'appel dans cette affaire.

Pas de deuxième arbitrage

En apprenant le renvoi de leur requête, la Fédération des armateurs a rédigé un communiqué dans lequel elle explique que son opposition n'avait nullement pour but d'entraver l'activité dans le port de Montréal.

"Nous ne voulons rien de moins, a souligné le commodore Marcel Jetté, directeur exécutif de la Fédération, que de garder le port ouvert et veiller à la prospérité générale selon les voeux du professeur Picard.

"Nous n'avons jamais voulu, a-t-il poursuivi, interrompre le travail dans le port et ce n'était pas notre intention de le faire en présentant cette requête, Nous jugions tout simplement que cette injonction interlocutoire nous empêchait de mettre en pratique les recommandations du rapport Picard et nous ne voulions pas être soumis à ce que l'on pourrait appeler un "second arbitrage.

"L'attitude de la Fédération, ajoute le commodore Jetté, ne vise qu'à mettre en vigueur toutes les recommandations du rapport dans le plus bref délai possible. Cette application serait dans le meilleur intérêt de toutes les parties en cause et est essentielle à la survivance de notre port.

"Malgré notre très grand désir de garder le port ouvert, a-t-il conclu, il nous revient comme employeurs de protéger nos intérêts économiques et d'exiger un rendement raisonnable pour les salaires payés.

"L'un des principaux problèmes au cours des trois dernières semaines a été qu'en dépit des recommandations du rapport Picard, lit-on dans le communiqué, la productivité dans le port de Montréal est descendue à un niveau encore plus bas qu'auparavant. Nous n'avions donc pas d'autre choix que de limoger certaines équipes dont le rendement n'était pas satisfaisant — décision que tout employeur aurait prise dans les mêmes circonstances".

Hier, 62 équipes de débardeurs ont été employées dans le port. Et le travail s'est poursuivi même dans la soirée, en raison de l'accumulation des cargaisons dans les entrepôts et de l'imminence de la fermeture de la saison de navigation.

Les équipes étaient formées de 18 hommes, bien que le rapport Picard ait demandé de les réduire à 16.

"Nous n'avons accepté de fournir 18 hommes, a expliqué un porte-parole de l'Association internationale des débardeurs, qu'en raison de la congestion des marchandises dans le port". Il a appuyé sur le fait que ce n'était là qu'une mesure temporaire.

Le port comptait hier 38 océaniques, trois navires côtiers et 17 bâtiments destinés à la navigation intérieure.

Le ministère des Affaires municipales demande à une centaine de villes de regrouper leurs services d'incendie

par Pierre VENNAT

Le ministère des Affaires municipales du Québec a déjà pressenti une centaine de conseils municipaux du Québec afin qu'ils mettent en commun leurs services municipaux de protection-incendie.

Une telle mise en commun aurait notamment pour but d'encourager ces municipalités à protéger les municipalités voisines si celles-ci ne sont pas en mesure de se protéger individuellement contre l'incendie.

Dans de tels cas de regroupement, le gouvernement s'engage à augmenter le maximum actuel de subventions aux municipalités mettant en commun leurs services d'incendies.

C'est ce que LA PRESSE a appris de sources très près du gouvernement.

D'autre part, le Commissariat des incendies, dont l'équipe était d'une trentaine d'hommes il y a quelques années à peine, verra celle-ci doublée d'ici peu.

Ledit commissariat vient d'achever une cinquantaine de relevés, durant les six derniers mois, sur les municipalités de 9,500 âmes et plus.

Ces relevés consistent à classer ces villes, selon les risques d'incendie, en trois catégories et déterminent, par exemple, le nombre de pompiers permanents que devraient avoir ces villes, le nombre de postes de pompiers dont elles auraient besoin et quels appareils leur sont essentiels : échelles aériennes, réservoir, adducteurs à mousse, camions-secours, etc.

Les journalistes n'ont pas encore accès à ces dossiers qui pourtant pourraient être d'un grand intérêt pour le public.

Quant au nouveau Code d'incendie, que les pompiers réclament de concert avec plusieurs autres associations intéressées au problème, on nous assure que, même adopté, le gouvernement de l'Union nationale entend respecter l'autonomie des municipalités, en ce sens que la responsabilité de l'application de ce code sera en grande partie l'affaire des municipalités.

Le député de l'Union nationale de qui nous tenons ces renseignements ne dit pas un mot, toutefois, sur une importante question, à savoir si le code forcera les municipalités à respecter des normes, si jamais elles les enfreignent, ou si, au nom de l'autonomie municipale, on leur laissera le droit de faire à leur tête, se contentant de leur faire des suggestions.

Toronto ne s'oppose pas à l'Expo 68

TORONTO (PCf) — Le gérant général de l'Exposition nationale canadienne, M. L. C. Powell, a prudemment approuvé hier la décision prise par Montréal de tenir une exposition annuelle sur l'emplacement de la Terre des hommes.

Il a expliqué que la proposition lui semblait être "plus une exposition internationale qu'une exposition canadienne".

Quant au maire de Toronto, M. William Dennison, qui qualifiait d'utopie en octobre le projet du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a déclaré que Montréal avait sa bénédiction si elle voulait payer totalement le coût de l'exposition permanente sans demander d'assistance fédérale.

Les cigarettes plus longues... plus cher !

par Nicole MONGEAU

Imperial Tobacco du Canada Ltée augmente d'un cent le prix de gros des cigarettes grand format (king-size) et extra-longues de 100 millimètres.

Cette augmentation, qui doit entrer en vigueur le 6 décembre prochain, ne concerne pas les cigarettes de longueur standard.

La société a déclaré que cette augmentation pourrait entraîner une augmentation d'un cent par paquet de 20 cigarettes géantes et de 4 cents par paquet de 20 cigarettes extra-longues. Cet ajustement, d'après le porte-parole officiel de la société, ne fera qu'ajuster le prix de ventes des cigarettes avec les coûts de production.

Les sociétés Peter Jackson Tobacco Sales Ltd. et B. Houde & Grothé Ltée suivront la même politique que la société Imperial Tobacco puisqu'elles font partie de la même organisation.

Quant à Benson & Hedges (Canada) Ltd., on a déclaré au représentant de LA PRESSE que les administrateurs étaient à étudier la situation et qu'ils seraient en mesure de renseigner la population d'ici quelques jours. Chez MacDonald Tobacco Inc., on n'a pas jugé bon de répondre quoi que ce soit, répétant que la personne autorisée à répondre à cette question était absente. Il a même été impossible d'obtenir le nom de cette personne.

Enfin, les dirigeants de Rothmans of Pall Mall Canada Ltd. tiendront une réunion sous peu et donneront aussitôt que possible les renseignements nécessaires à la population.

Mise au jour d'un réseau interprovincial de voleurs d'automobiles

La police de Montréal déclare avoir mis au jour un réseau interprovincial de voleurs d'automobiles, opérant principalement dans le Québec et les Maritimes.

Le capitaine-détective Maurice Décarie, chef de l'escouade des vols d'autos de Montréal, a déclaré que 12 voitures volées récemment à Montréal ont été retrouvées cette semaine dans cinq villes de la Nouvelle-Ecosse : Halifax, Truro, New Glasgow, Hantsport et Centeville.

Il a ajouté que deux membres de son escouade ont été envoyés dans les Maritimes il y a huit jours, afin d'enquêter sur les indices reçus à Montréal. Ils ont fait plus de 3,000 milles au cours de cette enquête qui les a menés aussi à Edmundston, N.-B.

Aucune arrestation n'a encore été effectuée, mais on est à la recherche de trois ou quatre suspects, à Montréal et dans la Nouvelle-Ecosse.

L'investigation, qui est menée en coopération avec la Gendarmerie canadienne, se poursuit, et le capitaine Décarie dit que ses hommes retourneront bientôt dans les Maritimes.

Les voitures retrouvées jusqu'à présent étaient toutes de modèles récents, et leur valeur totale s'élève à plus de $40,000.

Montréal en bref

par GERMAIN TARDIF

L'Expo permanente prépare sa publicité

● Dès que le projet de l'Exposition permanente et son budget auront été autorisés par le Conseil municipal de Montréal, on se mettra à l'oeuvre, à l'hôtel de ville, pour commencer la publicité de la Terre des hommes 1968. Les choses, prévoit-on, pourront démarrer dès le 15 décembre. Des agents de relations publiques d'un certain nombre de pavillons nationaux sont restés à Montréal au lieu de retourner dans leurs pays. Ils agissent temporairement comme surveillants des bureaux et commenceront, dès janvier, à faire la publicité de leurs pavillons. Ils insisteront, notamment, sur l'aspect "renouveau créateur" que présentera l'Exposition permanente et les pavillons. Les visiteurs d'un pavillon en 1967 verront quelque chose de différent lorsqu'ils reviendront en 1968. On dit que la plupart des pavillons seront aussi intéressants l'an prochain que cet été et que, dans certains cas, ils seront même supérieurs.

La Maison du Commerce est reliée à une station de Métro

● Un escalier automatique de 184 marches reliant la Maison du Commerce à la station de métro Victoria commencera à fonctionner la semaine prochaine. L'édifice de 21 étages de la Côte Beaver Hall est le résultat d'un projet conjoint de la Chambre de commerce du district de Montréal et du Montreal Board of Trade. Les présidents de ces deux organismes et celui de la firme Arthree Corporation qui a construit l'édifice, signeront un bail emphythéotique de 80 ans, demain après-midi. Des deux Chambres y logent depuis un mois, occupant les 6 premiers étages. Les 15 autres sont mis en location. Chacune des deux Chambres a une salle à manger, l'une d'atmosphère française, l'autre d'ambiance anglaise. Les deux salles doivent ouvrir dans deux semaines environ. Seuls les membres et leurs invités y seront admis.

Les complexités du fonctionnarisme

● La Commission canadienne des relations ouvrières a déjà tenu, il y a quelques mois, un scrutin parmi les employés de Radio-Canada affiliés au syndicat IATSE. Les votants avaient à choisir entre IATSE et le Syndicat canadien de la fonction publique. En raison du boycottage des partisans de la CSN dont le syndicat n'avait pas été autorisé à poser sa candidature, le SCFP n'avait pu réussir à atteindre la majorité absolue. IATSE, toutefois, n'avait obtenu que peu de voix et finit par décider de se retirer de Radio-Canada. Il ne restait donc plus que le SCFP. La Commission des relations ouvrières jugea néanmoins qu'il fallait tout recommencer. Le Syndicat de la fonction publique émit de nouvelles cartes d'adhésion et reçut un nombre de signatures suffisant pour obtenir la reconnaissance syndicale. Mais la CCRO n'était pas satisfaite et décida d'aller de nouveau aux voix. Il faut, cette fois, voter pour le rejet ou le maintien d'IATSE qui, comme on l'a dit, s'est retirée de Radio-Canada. La CCRO a adressé les bulletins de vote au domicile des employés, par lettre recommandée, ce qui n'avait pas été le cas lors du dernier scrutin. Il est à peu près certain que IATSE sera rejetée à la quasi unanimité. Le Syndicat de la fonction publique devrait dès lors obtenir immédiatement la reconnaissance syndicale . . . à moins que la CCRO ne trouve une autre subtilité qui retarde davantage le règlement d'une situation qui dure déjà depuis environ trois ans et qui prive, depuis ce temps, les employés concernés d'un contrat collectif.

Le "Catholic Worker" écrit à M. Rédaction

● Le confrère Olivier Marchand a reçu du journal américain "Catholic Worker", une lettre ainsi adressés :

"Olivier Marchand
Rédaction
La Presse
Montréal, Canada
"Dear Mr. Rédaction, . . ."

VIOL

SUITE DE LA PAGE 3

à titre de condamnation, le temps passé en prison outre la fourniture d'un cautionnement de $200 de garder la paix durant deux ans.

"Quatorze mois plus tard, il était sur le point de subir son procès aux Assises criminelles sous une accusation de tentative de meurtre commise vers 3 heures du matin, en face d'un Club de nuit alors qu'il était en possession d'une carabine qu'il a utilisée en la circonstance pou rattaquer et menacer une personne qu'il n'aimait pas.

"Encore unefois, ilalargement bénéficié de la clémence du Tribunal. En effet, le procureur de la Couronne a bien voulu consentir dès lors à diminuer la gravité de l'accusation passible de l'emprisonnement à vie en modifiant la plainte telle que portée pour la remplacer par celle d'avoir tenté de causer des blessures à autrui en déchargeant une arme à feu dans la direction d'une tierce personne, mettant ainsi en danger la vie de cette personne, acte criminel passible d'un maximum de 14 années d'emprisonnement.

"A cette occasion, le tribunal a accordé une autre chance à l'accusé en ne le condamnant qu'à deux jours d'emprisonnement, à fournir un cautionnement de $950 de garger la paix pendant deux ans, défense lui étant faite de fréquenter les tavernes et les grills. Moins de deux ans plus tard, il fut condamné à l'amende en Cour municipale de Montréal pour avoir troublé la paix.

A l'aide . . . d'un couteau

Voici que le 4 mai dernier, il se rend coupable d'un viol commis sur la personne d'une célibataire de 26 ans. Là encore, il bénéficie de l'acte d'accusation tel que rédigé, savoir : d'avoir eu des relations sexuelles avec une personne du sexe féminin qui n'était pas son épouse et sans le consentement de celle-ci. Or toute la preuve a révélé que l'accusé a réussi à commettre son acte criminel et à obtenir la soumission de de victime à l'aide d'un couteau dont il n'a cessé de se servir pour la menacer, sans compter les nombreux mensonges et menaces verbales qu'avec autorité il a proférés durant tout le long de la rencontre, soit à compter de 11 heures du soir jusqu'à 5 heures du matin le lendemain.

"Avant l'attentat, la victime lisait paisiblement dans son automobile temporairement stationnée sur la rue St-Denis en direction nord dans l'attente de son ami qui la fréquentait régulièrement depuis quatre mois et qui l'avait quittée quelques minutes pour un rendez-vous d'affaires. La victime, il est vrai, n'a pas été éblessée par l'accusé, mais elle a été fortement molestée durant six heures, au point de subir un violent choc nerveux; aussitôt libérée de l'enlèvement qu'avait commis à son sujet l'accusé, elle s'est hâtée de se placer sous la protection de l'autorité civile en se réfugiant dans un poste de pompiers le plus proche.

"S'il est vrai qu'il faille un minimum de confort pour pratiquer la vertu, ne devrait-on pas faire preuve d'un minimum de convenances pour pratiquer l'amour sexuel ? Les actes contre nature auxquels l'accusé a soumis sa victime, la fréquence du même crime dans notre milieu, la peine dont il est punissable, l'usage d'un couteau et de menaces pour apeurer la plaignante, les antécédents judiciaires de l'accusé et la clémence dont il n'a pas su profiter pour sa réhabilitation, contraignent la Cour à se montrer sévère, d'autant plus que le père de l'accusé a épuisé ses marques d'amour filial et d'aide financière à l'endroit de son fils. Ce père souffre visiblement de l'ingratitude de son fils à son endroit et de la triste conduite de celui-ci dans la société.

"Après le verdict, des représentations ont été faites au Tribunal par la défense. L'on a affirmé que l'accusé avait été opéré dans les deux épaules, en novembre 1966, à la suite d'un accident de skidoo. Il appert que cette affirmation ne serait pas conforme à la vérité.

"Le président de ce tribunal n'entretient aucune animosité à l'endroit de l'accusé qui, dans le passé, a joui des bienfaits de la clémence de la Justice. De cette Justice, comme de toutes bonnes choses, il ne faut pas abuser."

Victime de l'onde

PASPEBIAC (PCf) — Un jeune Gaspésien s'est noyé hier, dans un petit lac situé tout près de la maison de ses parents, à Paspebiac, conté de Bonaventure.

Il s'agit d'Albini Grenier, âgé de 13 ans, qui jouait au hockey quand la glace a cédé sous son poids.

CALEX

SUITE DE LA PAGE 3

Le coût des "engins pompes-mousse"

La ville de Montréal doit débourser $21,355.98 à l'intention de l'aéroport de Dorval" et de six sociétés qui ont fourni des "engins pompes-mousse" lors de l'incendie des installations Calex, en août dernier.

Les $21,355.98 seront répartis comme suit : $1,244.25 à l'"aéroport de Dorval", $2,775.37, à Imperial Oil $2,092.20 à Canadian Petrofina; $154.30 à British Petroleum; $581.86 à British American Oil; $3,824.67 à Texaco; puis $10,683.33 à McAllister-Pyke Salvage Ltd.

En approuvant cette dépense totale, le comité exécutif a approuvé un rapport soumis par le directeur du Service d'incendie, M. Elphège Hamel.

ST-MICHEL

SUITE DE LA PAGE 3

décider la tenue d'une enquête plus approfondie sur un "système de crime" qui prévalait, selon toute évidence, dans cette municipalité de la banlieue de Montréal.

Le maire, M. Maurice Bergeron, doit comparaître demain sous les deux accusations portées contre lui au cours de la préenquête :

- **avoir, en novembre 1965, accepté ou exigé de la Fraternité des policiers de St-Michel, une somme de $2,500 pour signer un contrat favorable à ces mêmes policiers ;**
- **avoir, en 1964, accepté ou exigé de la même Fraternité des policiers de St-Michel une somme de $2,000 pour signer un contrat également favorable à ces mêmes policiers.**

Hier soir, nous avons appris que M. Bergeron était revenu d'un voyage à Miami, mais il a été impossible de le joindre à son domicile.

Quelle sorte d'enquête ?

Le bureau de direction de la Chambre de commerce de St-Michel avait tout d'abord proposé qu'une "enquête judiciaire soit instituée dans le plus bref délai afin que toute la lumière soit faite dans l'intérêt public".

Mais, à la suite d'une longue discussion, par ailleurs fort calme, quant à la portée d'une enquête judiciaire comparativement à une enquête royale, et après qu'on eut mentionné qu'une enquête judiciaire devrait de toute façon débuter vendredi, on a résolu de réclamer une enquête royale.

L'amendement a été proposé par Me Pierre Tremblay et appuyé par M. Henri Murray avant d'être adopté à l'unanimité par les membres présents.

Il avait été rumeur que la Chambre réclame tout simplement la démission en bloc du conseil ou la mise en tutelle de la ville par la Commission municipale de Québec, mais il semble qu'on se soit ravisé afin de connaître avant tout le résultat de l'enquête royale demandée, si elle est accordée.

Le policier de St-Michel qui a porté plainte contre le maire Bergeron à la préenquête, l'agent François Matte, et l'avocat du plaignant, Me Gérard Beaudry, ont assisté à l'assemblée à titre d'observateurs.

La présence de Marcel Faribault indique bien les intentions du Québec

Peter NEWMAN

Toute la journée de mercredi, les premiers ministres se sont égosillés à formuler des suggestions en vue de résoudre les problèmes que poseraient les changements constitutionnels qui font l'objet de leur conférence à Toronto. En fin d'après-midi, bien que toujours en désaccord quant aux détails, ils semblaient au moins résolus à modifier la constitution canadienne.

Cette large percée dans les lignes des tenants du statu quo constitue déjà un grand succès d'envergure nationale à inscrire au bilan de cette audacieuse conférence constitutionnelle.

En acceptant une réforme opérée par le truchement d'une séries d'amendements, plutôt que par celui d'une rédaction radicalement nouvelle de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, Daniel Johnson a posé un geste courageux qui a changé les données du processus des assises de la ville reine. Jusqu'ici Québec a toujours espéré, sans le dire explicitement, la convocation d'une grande conférence, à l'issue de laquelle — après maintes délibérations et débats — on aurait procédé à la rédaction d'une toute nouvelle constitution qu'on aurait promulgée triomphalement comme le nouveau statut national.

Lorsque je lui ai demandé s'il croyait vraiment qu'une conférence de ce genre serait appropriée, Daniel Johnson a reconnu : "Je sais que dans les pays britanniques les constitutions ne sont pas élaborées et abrogées de cette façon. On ne se sert pas, pour formuler des desiderata, de trompettes, mais d'une procédure fondée sur les précédents. Théoriquement, on n'abolit absolument rien. On prend bien soin de conserver intégralement la façade, tous les droits concernés voire même le vocabulaire de l'ancien état de choses. Mais, derrière cette vieille façade, on accumule petit à petit, au jour le jour, des innovations correspondant à de nouvelles réalités."

Ainsi, bien que réclamant toujours des changements radicaux à la constitution, le premier ministre du Québec procède maintenant d'une façon beaucoup plus conforme aux us et coutumes britanniques. Ce changement même de méthode peut à lui seul suffire à assurer le succès de l'entreprise, fort délicate et difficile, des hommes d'Etat qui veulent doter le Canada d'une constitution appropriée à notre deuxième centenaire.

Assis au troisième rang de la délégation québécoise, parfois esquissant un mouvement d'impatience, mais toujours muet, Marcel Faribault, qui aura un rôle de premier plan à jouer dans l'amendement de notre constitution, n'a pas prononcé un seul mot au cours des débats. Ancien professeur de droit, président ou directeur de plusieurs institutions financières, M. Faribault remplit aussi, depuis peu, les fonctions de conseiller du cabinet Johnson en matières constitutionnelles. En un sens, il était l'homme le plus influent qui fut dans cette salle de conférence, car il peut fournir des éléments d'un grand poids dans la réponse à cette sempiternelle question : "Que veut donc le Québec?"

Marcel Faribault ne porte pas Ottawa dans son coeur, mais il demeure une fédéraliste convaincu. Il parle le langage de la raison, même si sa voix ne semble pas assez modérée à la plupart des oreilles anglaises. Bien qu'il souhaite l'avènement d'un pays fort différent, il en tient pour un Canada dans lequel le Québec demeurerait un coéquipier actif.

La présence même de cet homme au sein du gouvernement du Québec nous permet de déterminer l'orientation de cette province. Si jamais il abandonnait ses nouvelles fonctions, — en remettant discrètement une démission motivée par le découragement, ou en claquant les portes, — le Canada anglais pourrait en déduire qu'il n'y a plus vraiment d'espoir de compromis.

Aristocrate canadien-français, Marcel Faribault appartient à une famille établie au Canada depuis plus de trois siècles — depuis 1754, exactement. Un de ses ancêtres a servi de secrétaire à l'armée du général Montcalm. Agé de 59 ans, il appartient à une génération qui a conservé le charme vieillot du "vieux monde". Citant à l'occasion Aristote, il s'exprime sur les problèmes de l'heure encore à la manière d'un professeur de Droit constitutionnel. Ses propos enrichis d'allusions ses phrases élaborées détonnent dans ses entretiens avec les technocrates qui dirigent la plupart des ministères de Québec.

"Le grand problème provient du fait que le Canada s'est développé à un point qui rend sa constitution inadéquate, m'a dit Faribault au cours d'un long interview dans sa chambre d'hôtel, et cette constitution contient trop d'éléments impérialistes pour donner satisfaction aux Canadiens français. Bien sûr, dire cela c'est risquer de passer pour opposé à la monarchie. Mais la monarchie nous laisse tout à fait indifférents. Si le Canada y tient vraiment, qu'il ne nous contraigne pas à accepter tous ses éléments comme parties intégrantes de notre gouvernement interne. Tout cela ne présente aucun intérêt pour nous."

Le financier montréalais se réjouit de ce que la conférence de Toronto ait réussi à déboucher sur un consensus favorable à la modification de la constitution. Mais il tient mordicus à ce que le nouveau document national mette fin à la traditionnelle domination du gouvernement par la majorité. "Le gros ennui, observe-t-il, c'est que le reste du Canada s'imagine que, dès que la majorité ne dominerait plus le gouvernement, le Québec userait de son droit de véto à tout propos. Ridicule ! Ceux qui croient cela prennent les Canadiens français pour des imbéciles — ce qu'ils ne sont pas. Seulement, à mon avis, l'establishment d'Ottawa ne doit pas prendre toutes les décisions majeures, la majorité de la Chambre non plus. Du fait que le Sénat n'a pas à légiférer en matière financière, nous n'avons pas pour le faire de forum approprié. C'est bien pourquoi M. Johnson propose un forum binational, où toutes les provinces, et non pas seulement le Québec, seraient représentées.

Les autres amendements que Faribault exigera au nom du Québec porteront sur ce qu'on appelle les "pouvoirs temporaires" ("residual powers") que le gouvernement central s'est appropriés aux dépens des provinces depuis 1867. Ces pouvoirs devraient être rendus aux provinces. Ils incluraient tous ceux qui ne sont pas mentionnés spécifiquement dans l'Acte de 1867. Cela signifierait, par exemple, un renversement de la dernière décision de la Cour suprême concernant la propriété des minéraux qui peuvent se trouver sous les eaux territoriales. Cela impliquerait aussi une juridiction provinciale sur la radio et la télévsion.

Nonobstant ces exigences et d'autres aussi dures, Faribault reste convaincu que le fédéralisme qu'il préconise est "la forme de gouvernement la plus avancée que l'homme ait imaginée". Il a l'avantage de permettre à des peuples répartis sur de grands territoires de vivre ensemble en paix.

"La formule fédéraliste permet d'élargir les frontières économiques en éliminant les barrières tarifaires internes; elle permet aux peuples concernés de circuler librement dans tout le pays. Mais il importe évidemment que tous les peuples fédérés se trouvent sur un pied d'égalité."

Faribault rejette véhémentement l'indépendance comme solution de rechange pour le Québec. Les récentes résolutions des Etats généraux du Canada français ne l'inquiètent pas outre mesure. Il est persuadé qu'elles sont le fait d'une partie de l'opinion.

Le grand conseiller du gouvernement Johnson prédit que la constitution sera amendée sans grandes difficultés. Mais, avant de partir, j'ai voulu lui poser une question finale. Je lui ai demandé si, à son avis, il est encore temps de procéder de la façon qu'il recommande, alors que de graves événements au Québec semblent vouloir créer un climat où l'émotion l'emporte sur la raison.

Un instant sur le visage affable le sourire disparaît. M. Faribault semble soudain lointain et troublé. Enfin il répond : "Que peut possiblement faire d'autre un homme ?"

Pearson ne s'objecte pas à ce que la France ait un intérêt national au Québec

OTTAWA. PC) — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a déclaré hier qu'il n'a aucune objection à ce que la France ait un intérêt national dans le Québec.

Au cours d'une entrevue télévisée, il a dit que, tout comme la Grande-Bretagne a depuis toujours un intérêt national dans le Canada, ainsi la France en fait autant pour ce qui est du Québec. Cependant, M. Pearson déclare qu'il s'objecte à un traité d'amitié entre le Québec et la France sur le modèle du traité franco-allemand; selon lui, c'est le genre de traité que font deux nations indépendantes et que pour cette raison il n'est pas acceptable.

M. Pearson a également déclaré qu'il était convenable que lui-même ait parlé, lundi, à Londres, d'affaires internationales touchant la France, mais qu'il ne se reconnaissait pas le droit de parler des affaires domestiques de la France, de la façon dont le général de Gaulle a parlé des affaires du Canada.

M. Pearson a affirmé que les propos tenus par le président de la France lors de sa récente conférence de presse allaient encore plus loin que les remarques qu'il a faites ici même, en juillet dernier, et à la fin desquelles il a lancé le slogan séparatiste : "Vive le Québec libre !"

Le premier ministre s'est dit d'avis que la constitution canadienne doit être modifiée, mais, selon lui, le général de Gaulle est allé plus loin en parlant de souveraineté pour le Québec, et même de libération, ce que M. Pearson a interprété comme faisant allusion à l'indépendance du Québec.

Les gens de l'extérieur du Canada ne devraient pas se permettre de dire aux Canadiens comment mener leurs affaires, de dire M. Pearson.

Par ailleurs, le premier ministre a exprimé l'opinion qu'il doit y avoir plus de bilinguisme au sein du service civil, des forces armées et d'autres organismes. Il a ajouté qu'il souhaiterait que la capitale fédérale soit transformée en un district fédéral qui incluerait des portions de l'Ontario et du Québec, et qu'elle devienne une véritable capitale nationale où les Canadiens français se sentiraient chez eux.

M. Pearson a déclaré qu'il était "peiné" de l'opposition manifesté par M. E. C. Manning, premier ministre de l'Alberta, vis-à-vis de garanties constitutionnelles pour les droits de la langue française à l'extérieur du Québec. Quant à lui, d'ajouter M. Pearson, il était en faveur de ces garanties.

Le premier ministre a déclaré également qu'il ne croit pas que les Etats généraux du Québec représentent de façon réaliste les sentiments de la population du Québec.

La ville de Laval sera dotée d'un Centre de documentation technique

par Pierre VENNAT

Le Service des recherches et de la statistique de la ville de Laval sera doté bientôt d'un **Centre de documentation technique** qui, tout en servant les fins particulières du Service des recherches et de l'administration municipale, pourra éventuellement étendre son activité pour offrir à la population, qui en est dépourvue, le service culturel d'une bibliothèque publique.

De plus, ce service, actuellement dirigé par M. Gaston Chapleau et qui compte déjà une **Division de la démographie**, espère, le plus rapidement possible, mettre sur pied :

● Une **Division de la recherche socio-économique**, dont le rôle principal sera de fournir à l'autorité municipale et aux organismes intéressés des données constamment à date sur la situation sociale et économique de la ville de Laval ;

● Une **Division de la recherche opérationnelle**, dont le rôle purement interne, sera de fournir à l'autorité municipale des analyses statistiques sur les opérations administratives et financières de la ville.

Cette division verra également à faire des études sur l'évolution des salaires, de la dette, de l'évaluation et des autres sources de revenus, toutes tâches qui peuvent difficilement être accomplies dans la routine quotidienne des autres services municipaux.

M. Gaston Chapleau précise toutefois que le Service des recherches et de la statistique ne pourra compléter ses cadres avant quelques années "par suite des difficultés de recrutement d'un personnel spécialisé et de limitations budgétaires".

Un précédent au Québec et même au pays

Le Service des recherches et de la statistique de la ville de Laval a été créé pour répondre à un besoin nouveau et **constitue**, sur le plan de l'administration locale, **un précédent qui place**, selon son directeur, **Laval à l'avant-garde de toutes les autres municipalités de la province de Québec et même du Canada.**

En plus de la recherche et de la statistique, le service est responsable de la démographie et de la préparation de tout mémoire que le comité exécutif ou le conseil municipal jugeront à propos de présenter en son nom.

C'est ainsi que M. Chapleau s'est retrouvé secrétaire de la Commission Paiement sur les services de santé et que c'est à lui en effet que l'on doit la rédaction du mémoire et des 12 annexes.

D'ailleurs, le service n'accumule pas que des données sur Laval. Pour fins de comparaison, il doit également accumuler quantité de statistiques sur les autres municipalités, principalement de la région de Montréal, à cause de l'influence réciproque qui s'exerce entre les municipalités de la région métropolitaine.

Un centre interdisciplinaire

M. Chapleau entrevoit le jour où son service comprendra des sociologues, des démographes, des politicologues, des économistes et des statisticiens aussi bien que des juristes, des ingénieurs, des urbanistes ou des spécialistes de la finance.

Selon lui, le Service devrait éventuellement comprendre au moins quatre divisions ayant pour fonctions respectives la mise à jour d'un inventaire de la population, l'étude des ressources socio-économiques de la ville, l'analyse des diverses opérations administratives et le maintien d'un Centre de documentation technique.

Déjà, la Division de la démographie, dont la formation est complétée, a eu la responsabilité l'an dernier d'effectuer le premier recensement de Laval qu'elle s'occupe présentement de mettre à jour.

On a de plus collaboré avec les régionales de l'île Jésus dans le cadre de l'"Opération Départ" du ministère de l'Education, qui, sans la collaboration de M. Chapleau, n'aurait pas pu avoir lieu, du moins à Laval.

Mais M. Chapleau voit plus loin, beaucoup plus loin, le jour où son Service des recherches et de la statistique fera pâlir d'envie les universitaires !

Des policiers devront porter leur "paletot du dimanche" !

par Claude MASSON

Des policiers de la ville de Montréal devront porter leur paletot "du dimanche" pour faire face aux premiers froids de l'hiver, car la ville ne pourra les "habiller" durant les premières semaines de la saison froide.

Pour se conformer aux exigences de l'article 33 de la convention collective de travail intervenue entre la Fraternité des policiers et la ville, cette dernière devait commencer à procurer à ses policiers leurs paletots d'hiver dès l'automne.

Or, nous voici déjà à la fin de novembre. Madame endosse son tout nouveau manteau de fourrure. Monsieur endosse ses 98. Mademoiselle allonge sa mini-jupe. Et le policier, lui, attend impatiemment la livraison de son chaud paletot bleu marine ou noir, gracieuseté (excuser le commercial) de la ville.

Mais c'est un cadeau coûteux parce que la ville doit commander 3,225 paletots au prix de $211,975.38, y compris la taxe de vente provinciale de 8 p. 100. Bien sûr, une telle dépense fait partie de l'important budget du Service de la police.

Au cours de l'assemblée spéciale du conseil municipal, les conseillers ont accepté de ne pas laisser grelotter trop longtemps les policiers et ils ont accordé à Scott-LaSalle Ltd. la commande pour la fourniture des 3,225 paletots, à raison de $60.86 chacun, plus la taxe de vente provinciale de 8 p. 100.

Les employés de l'entreprise choisie devront laisser leur gallon à mesurer à leur cou pour les prochaines semaines car ils auront l'agréable tâche de prendre les mesures de 3,225 policiers au plus tôt.

La confection de 200 de ces unités devra être complétée d'ici deux ou trois semaines.

Jusqu'à ce que nos policiers montréalais aient reçu leur paletot, nous lançons un appel pressant aux automobilistes : s'il vous plaît ne leur occasionnez pas la pénible tâche d'écrire et de déposer un billet contre votre pare-brise, car il serait triste que nos agents se gèlent les mains en plus d'être légèrement vêtus.

DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE

Curieuse offre d'emploi au service des Postes

OTTAWA (PC) — Le bureau de postes de Vancouver a besoin de main-d'oeuvre supplémentaire pour le temps des fêtes, mais pourquoi ne fait-il appel qu'aux droitiers ? Tous les collègues de M. Harold Winch se sont esclaffés lorsque le député néo-démocrate de Vancouver-est a posé cette question en Chambre hier. Répondant dans la même veine, le secrétaire d'Etat Judy LaMarsh a déclaré qu'elle était "désagréablement surprise de cette discrimination" à l'égard des gauchers et elle a ajouté qu'elle discuterait la question avec le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté, qui était alors absent. M. Winch a alors fait remarquer d'un air innocent que le ministre n'était "apparemment pas encore rétabli du choc" subi hier soir, lorsqu'une résolution visant à augmenter les tarifs postaux a été rejetée par 14 voix contre 11.

Taxe foncière déductible de l'impôt sur le revenu

OTTAWA (PC) — M. Stanley Haidasz, secrétaire parlementaire du ministre du Développement du Nord, a proposé hier que la taxe foncière perçue par les municipalités puisse être déduite de l'impôt fédéral sur le revenu mais, la période de temps allouée pour l'étude des bills privés ayant pris fin, cette résolution ne sera pas étudiée de nouveau à la présente session.

M. Haidasz a suggéré également que l'intérêt sur les prêts hypothécaires et sur les prêts consentis pour l'amélioration des maisons soit également déduit de l'impôt fédéral. Le député de Toronto-Parkdale a obtenu l'appui de M. A. B. Patterson, leader suppléant du Crédit social, et de M. Roland Godin, créditiste de Portneuf, mais non celui de M. Frank Howard. Le député néo-démocrate de Skeena a objecté que la résolution de M. Haidasz oubliait le locataire, qui paye en loyer une partie de la taxe foncière et qui ne pourrait déduire cette somme de son impôt.

Voici le rhum blanc qui ne se laisse pas noyer dans votre verre.

Qu'il soit mélangé à du cola,
du ginger ale ou du jus de fruits.
Le rhum White Sail, vieilli en fûts
de chêne, conserve sa fraîche
personnalité.
Et donne à vos rafraîchissements
un attrait particulier.
Voici le rhum tant attendu.
Dépourvu de cette saveur un peu
âcre, chère aux vieux loups de mer.
Un rhum blanc civilisé.
Vieilli à point. Frais, léger.
Dont l'arôme surnage discrètement.
Avec bon goût...
Rhum White Sail.

Woods
WHITE SAIL
Light Rum

Le premier rhum blanc qui ne se laisse pas noyer dans votre verre.

RAQ 137F 12 oz $2.65
RAQ 137G 25 oz $5.20
RAQ 137H 40 oz $8.10

Compagnie Wood Rum Ltée, Montréal, Québec

Les corps de Bertram Kidd et de Marjorie Sharp identifiés

Les corps de deux jeunes Montréalais disparus en septembre dernier aux Etats-Unis alors qu'ils revenaient d'un voyage au Mexique, Bertram Kidd, 20 ans, un étudiant de l'Université McGill, et Marjorie Sharp, 21 ans, une institutrice diplômée de la même université, ont été officiellement identifiés hier dans la ville près de laquelle un fermier les a découverts criblés de balles, à Buffalo, dans la partie méridionale de l'Etat du Missouri.

Les restes, apprend-on de source autorisée, seront ramenés au Canada par avion pour être inhumés dans la métropole au terme de l'enquête qui doit s'instruire avant la fin de la semaine sous la présidence d'un coroner américain.

La mort avait fait son oeuvre apparemment depuis deux mois au moins lorsque, dimanche dernier, les corps dévêtus du jeune Kidd et de Mlle Sharp ont été trouvés gisant à une vingtaine de pieds l'un de l'autre dans un champ de soya, en bordure de la grande route U.S. 65, à 30 milles au nord de Springfield.

Les enquêteurs ont constaté la présence de trois balles de revolver de calibre .38 dans le crâne du jeune Kidd et un projectile de même calibre à la tête de la jeune fille. Les vêtements des deux jeunes gens reposaient près d'eux mais les policiers n'ont trouvé ni argent, ni porte-monnaie, ni sac à main ou bijoux quelconques sur la scène. "Nous n'avons presque rien comme indices", a fait remarquer un policier.

Hier, le père de Bertram, le Révérend Donald W. Kidd, de Ville Mont-Royal, est arrivé par avion à Buffalo. Le religieux anglican a reconnu les vêtements recueillis par la police, mais c'est un ami l'accompagnant, le Dr Peter Nash, qui a formellement identifié les deux corps. Marjorie était la fille de M. et Mme E. M. Sharp, de Mont-Royal.

La personne connue qui a vu les deux jeunes gens en vie pour la dernière fois est un résidant de West Memphis, en Arkansas, M. W. S. Cheek. Celui-ci a dit aux enquêteurs qu'il avait pris deux auto-stoppeurs dans sa voiture, le 18 septembre, près de Laredo, Texas, à la frontière des Etats-Unis et du Mexique, et les avait conduits jusqu'à Dallas.

On attend 1,600 conservateurs à la réunion de Montréal

Si l'on en juge par le courrier reçu aux bureaux du Parti progressiste-conservateur de Montréal, au moins 600 délégués et quelque mille observateurs assisteront à l'assemblée annuelle de l'Association progressiste-conservatrice du Québec qui se déroulera en fin de semaine, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, à Montréal.

Selon un communiqué, le président de l'assemblée, M. Georges Valade, député de Montréal-Sainte-Marie aux Communes, entrera en contact avec la majeure partie des participants dès vendredi soir, 1er décembre, lors d'une réception qu'il donnera dans la Salle dorée de l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Seront là, également, les trois candidats à la présidence de l'Association, MM. Paul-O. Trépanier, maire de Granby, président sortant; Léopold Carrière, et Me Claude Nolin, avocat, qui joue un rôle de premier plan, depuis plusieurs années, au sein de l'Association.

L'assemblée sera marquée par la présence, samedi soir, du nouveau chef national progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield, qui en sera à sa première visite officielle à Montréal depuis son élection à la direction du parti. M. Stanfield sera le principal orateur à un grand dîner qui aura lieu le 2 décembre, à huit heures, dans la salle de bal et le Salon Champlain de l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Il parlera en français et en anglais.

Le thème de l'assemblée — organisation et structure — nécessitera la formation de quatre commissions qui siégeront samedi matin et samedi après-midi et soumettront leurs rapports dimanche après-midi, avant la tenue des élections des membres du comité directeur de l'Association. La votation se fera sur des machines automatiques, identiques à celles qu'on a employées lors du récent congrès progressiste-conservateur à Toronto.

Le problème de la pollution de l'air n'est pas insoluble sur le plan industriel

Le problème de la pollution de l'air et de l'eau n'est pas insoluble sur le plan industriel même si, sur le plan régional, le problème devient plus complexe, vu l'augmentation constante de la population et du nombre des industries.

Preuve en est que sur le plan de quelques industries locales, des études sont en cours depuis six ans et ont permis une diminution du taux de la pollution de l'air. Subventionnés par 15 industries, quatre professeurs et trois techniciens qui forment l'Association industrielle de Laval étudient depuis quelques années les moyens qu'il faut utiliser pour appliquer des mesures correctives aux effets nocifs de la pollution.

Le Dr Louis-Philippe Roy, directeur de cette association, a déclaré devant les membres du club Richelieu-Maisonneuve que le taux de pollution de l'air s'est maintenu depuis 1960 pour les 15 industries qui ont mis en application leurs instruments correctifs.

Des torches avec dispositifs de sécurité, des précipitateurs électrostatiques ont permis de maintenir à des niveaux constants les taux de retombée de poussières, de diffusion d'anhydride sulfureux et des dégagements de fumée.

Les procédés mis en avant par l'Association industrielle de Laval ne sont toutefois appliqués que par les compagnies membres, soit les compagnies pétrolières B.A., B.P., Fina, Esso, Texaco et Shell ainsi que les compagnies chimiques suivantes: Union Carbide, Shawinigan Chemicals, Laurentide Chemicals, Canada Cement, le groupe Noranda, Burns Food et Domtar.

L'Association travaille également en coopération avec les autorités gouvernementales qui étudient les mesures correctives utilisées.

Le Dr Roy attribue à la fumée domestique et industrielle la cause principale à la pollution de l'air et souhaite que les études individuelles de son groupe s'étendent à toutes les industries, ce qui aura effet de diminuer sensiblement les taux de pollution.

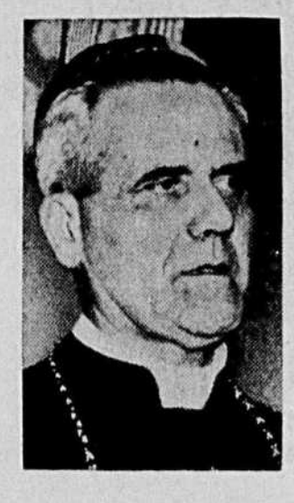

Ce soir à 20 h 05

à la demande d'innombrables auditeurs

CKAC/73 AU CADRAN

présentera une seconde fois l'entrevue accordée à Françoise Faucher par son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, traitant de la crise de la foi dans le monde.

Un Centre administratif pour la Régionale Duvernay

par Pierre VENNAT

Le ministère de l'Education du Québec vient d'autoriser la Commission régionale Duvernay, dont le siège social est à Laval mais qui dessert également Mascouche, St-Joachim-de-la-Plaine et Terrebonne, sur la rive nord des Mille-Îles, à construire un Centre administratif qui coûtera environ un demi-million de dollars.

L'emplacement du futur centre administratif n'a pas encore été choisi, mais on le veut "facile d'accès pour tout le monde", ce qui laisse prévoir qu'il ne sera pas situé à proximité de l'Ecole secondaire Leblanc, où se trouve actuellement le secrétariat de la régionale, au bout de la montée Masson, à plus d'un mille de toute maison habitée et dont le principal voisin est le pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Le principal avantage d'un tel centre administratif sera surtout de permettre à la population d'avoir sous un même toit les services administratifs et pédagogiques. Et pour la régionale, cela évitera la dispersion des efforts.

Bien que l'emplacement n'ait pas été choisi, les commissaires ont déjà choisi les professionnels responsables du projet.

L'architecte sera M. Antoine-L. Auger. Lucien Leclerc et Associés ont été retenus comme ingénieurs en structure, tandis que les ingénieurs en mécanique et électricité seront: Boussières, Racine et Associés.

Les commissaires, du même souffle, ont choisi les professionnels pour la construction de l'Ecole polyvalente de Duvernay-Ouest, qui abritera quelque 3,000 étudiants vers 1970 ou 1971.

M. André Ritchot sera l'architecte. La firme Beaudry, Dupuis, Morin et Routhier seront les architectes en structure et Gendron et Lefebvre agiront comme ingénieurs en mécanique et électricité.

Enfin, en ce qui concerne le regroupement de commissions scolaires locales faisant partie de la régionale, deux comités sont présentement à l'oeuvre, y faisant un travail intensif. La régionale Duvernay compte un certain nombre de commissions locales de très petites dimensions qui gagneraient à se regrouper.

La CECM dérange toujours des gens quand elle exproprie

Quelle que soit l'action de la CECM quand elle procède à des expropriations, elle dérange des gens.

C'est ce qui ressort particulièrement d'une déclaration de la part d'un porte-parole de la CECM, en réponse aux propos tenus par le président du Comité des citoyens de Saint-Louis-de-France, M. Damien Lévis, qui dit que cet organisme aurait dû démolir des taudis plutôt que des maisons encore solides, pour construire une nouvelle école anglophone dans le secteur.

Le même porte-parole souligne que l'on a reproché la semaine dernière à la CECM de démolir des taudis et d'en chasser des gens incapables de payer des loyers plus élevés.

Egalement selon le même porte-parole officiel, la CECM essaie toujours de trouver les meilleures solutions possibles lorsqu'il s'agit de construire une école. Le même personnage a ajouté que le terrain choisi pour la nouvelle école l'a été en collaboration avec le Service d'urbanisme de la ville de Montréal.

Vol sur le trottoir

Un bandit armé d'un revolver s'est enfui en automobile décapotable, vers 10 h 45 hier soir, après avoir volé une montre et un porte-monnaie contenant $43 à M. Jean-Paul Tardif, 43 ans, du 5350, rue Garnier, au moment où ce dernier rentrait chez lui.

Un métro plus frais ?

Un "programme de corrections" en vue de diminuer la chaleur intense qui semble installée à perpétuité dans les wagons, les stations et les tunnels du métro sera soumis d'ici quelques jours à la ville de Montréal par les ingénieurs du métro.

C'est ce qu'a annoncé le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, au cours de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montréal.

Selon le président, les recommandations qui sont attendues incessamment permettront par la suite de mettre en application les solutions nécessaires pour résoudre ce problème de la chaleur accablante d'ici l'été prochain.

M. Saulnier répondait à une question posée à ce sujet par le conseiller municipal Jean-Paul Bonin.

$1 million pour des améliorations

D'autre part, le conseil a voté des crédits supplémentaires de $1 million pour défrayer le coût des diverses modifications apportées aux plans originaux des voitures du métro pour assurer aux voyageurs un maximum de sécurité et de confort.

Ce montant sera utilisé également pour rembourser au constructeur, Canadian Vickers, les augmentations de taxe provinciale et fédérale en conformité des dispositions du contrat.

Le contrat initial pour l'étude de fabrication, la construction et la livraison de voitures destinées au réseau de métro de Montréal avait été de l'ordre de $45,513,918, représentant la somme totale de la soumission de l'entrepreneur.

Cambriolage de $25,000 chez un perruquier

Avec la mode des cheveux longs, nous avons assisté depuis quelques années à la vogue des perruques. Comme tout ce qui est en vogue est recherché et par les honnêtes gens . . . et par les voleurs, nous avons également assisté depuis quelques années à une augmentation des vols de perruques.

Toutefois, le plus important des vols de ce genre a être signalé à la police est survenu, tôt hier matin, chez le perruquier Marcel Lépine, dont la boutique est située au 4177, rue St-Denis.

En effet, vers 7 h. hier matin, M. Lepine a constaté à son grand désarroi que des individus avaient profité de la nuit pour s'introduire dans sa boutique et rafler un lot de perruques de qualités diverses et dont la valeur globale atteint le chiffre de $25,000.

Pour s'introduire dans l'établissement, les cambrioleurs ont démantelé la serrure de la porte du restaurant Anna, au 4179 rue St-Denis. Traversant cet établissement, ils se sont rendus à l'arrière, d'où ils ont pu pénétrer chez le perruquier en enfonçant une porte.

La police a révélé que le cambriolage aurait été perpétré entre minuit et 7 h. du matin.

$36,000 pour le Jardin des merveilles sous la neige

Le comité exécutif de la ville de Montréal a approuvé hier des crédits au montant total de $36,000 "pour l'organisation du Jardin des merveilles sous la neige".

Une dépense de $3,750 a été aussi approuvée en vue de décorer, pour la période des Fêtes, certaines places publiques, telles que la Place d'Armes, le square Victoria, la Place du Canada, la Place Vauquelin et la Place Jacques-Cartier.

Les décorations seront illuminées dès le 7 décembre.

Place Vauquelin, le Service des parcs se propose d'ériger au centre de la fontaine un arbre de Noël d'environ 40 pieds de hauteur (avec bougies). Quant au pourtour de la Place, il sera décoré de cônes stylisant les sapins.

Le coupé deux portes Acadian

Vous cherchez une voiture vraiment économique?
Pas trop grosse de l'extérieur, mais avec de l'espace à revendre à l'intérieur?
Une voiture qu'on pourrait baptiser d'un nom long comme ça à cause de son élégance,
de sa tenue de route et de ses performances?
Et tout le monde vous dit qu'il vaut mieux ne pas y penser?

Au contraire, pensez-y!

Allez voir ce que vous réserve le concessionnaire Pontiac... la toute nouvelle Acadian.

L'Acadian 68 chez le concessionnaire Pontiac.

Chaque Acadian doit faire sa marque pour recevoir cette marque GM SYMBOLE D'EXCELLENCE

Voyez le concessionnaire Acadian-Pontiac-Buick

Concessionnaires autorisés ACADIAN — PONTIAC — BUICK dans le Grand Montréal :

VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTEE
375 boul. Labelle, Chomedey — 681-2533

BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE
7085 boul. St-Laurent — 279-7321

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE
11251 est, rue Notre-Dame — 645-1651

ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE
155 ouest, rue St-Charles, Longueuil — 674-4924

MID-TOWN MOTORS LIMITED
1395 ouest, boul. Dorchester — 866-9961

SANGUINET AUTOMOBILES LTEE
1965 rue Lafontaine — 524-3761

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
3333 est, rue Jarry, Ville St-Michel — 376-8465

MONTREAL BUICK LTD.
4026 ouest, rue Ste-Catherine — 937-6342

WILHELMY AUTOMOBILES LTEE
4833 boul. St-Laurent — 288-0186

GARAGE BERTRAND LIMITEE
15538 o., boul. Gouin, Ste-Geneviève-de-Pierrefonds — 626-3981

HARLAND AUTOMOBILE LTEE
955 boul. Montréal-Toronto, Rond-Point de Dorval — 631-2051

JARRY AUTOMOBILE INC.
1068, boul. des Laurentides, Ville de Laval — 669-2681

OMER BARRE VERDUN LIMITEE
5987 Ave Verdun, Verdun — 768-2551

MAN-O-MAN MANISCHEWITZ

Produits aux Etats-Unis

QUELS VINS

Demandez à votre magasin de la Régie des alcools notre fameuse bouteille à 4 faces

Montréal-Québec

par le Rapido vous voyagez

en toute quiétude à quatre pieds d'altitude!

- 3 Rapidos par jour — aller-retour.
- Repas offerts gracieusement aux détenteurs de billets de voiture-salon.
- Départs de la gare Centrale: 7h 50, 12h 00, 17h 20.
- A l'aller et au retour, le train arrête à Ste-Foy.

Le tarif Rouge est de retour! Billet simple de voiture coach, les jours de tarif Rouge:

$4.20

CN

15 haltérophiles en lice au tournoi St-Jean-Bosco

Le 21e tournoi annuel d'haltérophilie St-Jean-Bosco aura lieu samedi à la Palestre Nationale. A cette occasion, les meilleurs haltérophiles de la province se réuniront afin de participer à cette compétition.

Six haltérophiles de Montréal seront en lice, soit Pierre St-Jean, Rolland Vaillancourt, Cosford White, Marcel Perron, Louis Depessenier et Chun Hun Chan. De Québec et la région, cinq haltérophiles viendront tenter leur chance, soit Yvon Chouinard, de Charlesbourg, Marcel Gosselin, de Sillery, Denis Côté, André Julien et Yvon Lévesque, tous trois de Québec. Il y aura aussi Maurice Daigle, de Ville des Saules, Laurent Gagnon, de Chicoutimi-Nord, Clovis Maltais, de Saint-Fulgence et l'invité spécial, Alan Salter, d'Ottawa.

Historique de la compétition

Le premier tournoi Saint-Jean-Bosco a eu lieu le 6 décembre 1947.

A cette époque, les trophées étaient rares et l'idée vint à Lionel St-Jean, instructeur de la Palestre Nationale, de présenter un tournoi où seraient invités seulement les meilleurs leveurs de la province, actifs durant l'année courante.

En employant la méthode Hoffman, qui juge la performance d'après le poids de l'athlète, un champion pouvait être choisi et celui-là était le gagnant du trophée Saint-Jean-Bosco. En choisissant le nom de Saint Jean Bosco, l'instigateur de ce tournoi voulait rappeler la mémoire du grand Saint Jean Bosco qui attirait les jeunes vers lui par des trucs de force et d'acrobatie.

Afin d'éviter que le même leveur mérite le trophée plusieurs années de suite il fut décidé de ne pas permettre au gagnant de ce trophée d'être éligible une seconde fois d'affilée.

Ceci devait durer une période de 10 ans. Après cela le tournoi devenait ouvert à tous les haltérophiles actifs et la même procédure recommencerait pour une autre décennie. Nous commencons, cette année, notre troisième décennie.

Depuis six ans, le Dr Gérald Aumont, petit-fils de Louis Cyr, a bien voulu offrir au gagnant de ce tournoi une jolie statuette de Louis Cyr. Les donateurs du trophée Saint-Jean-Bosco ont été à tour de rôle la Palestre Nationale, l'Association Haltérophile de la Province de Québec et depuis huit ans, un bon ami des haltérophiles, Guy Léveillé.

La plus haute moyenne à date établie pour gagner ce tournoi fut réussie par Pierre St-Jean en 1962. Sa moyenne fut de 632.

BOUTIQUE DE SKI

HEAD Cortina

Concessionnaire des meilleures marques.

SKIS: HEAD, KNEISSL, ROSSIGNOL, SOHLER

BOTTINES: LANGE, KENKE, LE TRAPPEUR, REIKER

VÊTEMENTS: BOGNER, HAUSER, WHITE STAG, PEDIGREE

SPÉCIAL DU DÉBUTANT

Équipement complet: SKIS, FIXATION "STEP IN", CANNES.

Rég. $60.00 — SPECIAL

$50.00

2 succursales pour mieux vous servir!

BOUTIQUE DE SKI Cortina

PLAZA ALEXIS NIHON 932-3105

4892 OUEST, SHERBROOKE 482-0910

Nous vous invitons à une démonstration de la

PONTIAC 1968

à VOIE LARGE (Wide-track)

Une exclusivité de la Pontiac

Sanguinet Automobile Ltée

1965 rue Lafontaine, Montréal

Tél.: 524-3761

Les archers de plus en plus actifs

Une équipe d'archers de Montréal-Nord et des environs rencontreront les ETOILES de Ligue des Archers de la Mauricie au Cap de la Madeleine dimanche le 3 décembre 1967, à 2 heures p.m. au gymnase des Loisirs situé au 554 rue St-Laurent.

Cette rencontre est la deuxième du genre à avoir lieu dans la province depuis quinze jours.

Les Etoiles de la ligue des archers de la Mauricie ont visité les Archers Vikings de Victoriaville le 26 novembre dernier.

Ces matches organisés par André Guilbeault, du Cap de la Madeleine, ont pour but de former les bases qui pourraient amener la formation d'une ligue provinciale de tir à l'arc.

SYDNEY (UPI)—Les espoirs de l'Australie de conserver la coupe Davis ont reçu un rude coup, hier, quand le champion de Wimbledon et de Forest Hills, John Newcombe,, a dû retirer des championnats en doubles du tournoi N.-S. Wales. Newcombe souffre d'un tendon étiré au bras droit.

Gauthier de retour

Damien Gauthier, professionnel au club de golf Municipal depuis 25 ans, a été rengagé par la ville de Montréal à ce titre en vue de la saison 1968. Il entreprendra sa 26e saison dès le 13 janvier prochain.

Statistiques sur la chasse en 1967

Nous poursuivons aujourd'hui la publication des statistiques cynégétiques concernant la saison de chasse 67. Hier, dans cette chronique, vous avez pu prendre connaissance des résultats de chasse par comtés — du moins en ce qui concerne l'orignal. Les chiffres du chevreuil (par comtés) ne nous sont pas encore parvenus. Ce qui suit est extrêmement révélateur de l'engouement québécois pour la chasse à l'orignal. En effet 51,002 personnes se sont procuré un permis de chasse ! Hélas... les succès de chasse sont plutôt minces . . . 13.1% seulement des chasseurs ont réussi — le plus bas pourcentage en 5 ans. A noter aussi que les non-domiciliés, les touristes donc, réussissent infiniment mieux puisque leur pourcentage s'élève à un confortable 25% !

Une explication que ne donne pas le tableau officiel s'impose : les touristes, qu'ils soient américains, européens ou canadiens résidents ailleurs qu'au Québec investissent sûrement plus d'argent ET DE TEMPS pour chasser l'orignal. Ils doivent faire parfois un long voyage et, dans la majorité des cas, ils emploient une grande partie de leurs vacances à cet effet. Pour mettre le plus de chance possible de leur côté, rares sont ceux qui tenteront seuls l'aventure d'aller se chercher un orignal. Ils se fient aux POURVOYEURS DE CHASSE ET DE PECHE (Outfitters) et n'hésitent pas à se payer les meilleurs guides qui se puissent trouver et promettent, en plus du tarif quotidien prévalant, une forte prime si un orignal se présente à portée du fusil.

Bref, ils planifient leur voyage et se conduisent comme s'ils étaient en Safari plutôt qu'en excursion de week-end comme le font la plupart des résidents québécois. Tant d'efforts (et d'argent, ne l'oublions pas !) font que leurs succès de chasse sont supérieurs aux nôtres — et c'est parfaitement logique qu'il en soit ainsi.

Donc, tout cela n'a rien à voir avec cette légende persistante qui veut que les américains (ou autres étrangers) tirent mieux que le québécois moyen . . . D'autre part, il convient d'ajouter — même si cela peut vous paraître malicieux — que nombre de guides de chasse sont de très grands artistes du coup de feu simultané . . . ! Et je me demande combien d'orignaux "blessés à mort" (c'est le guide qui le dit) l'étaient vraiment . . . et jusqu'à quel point le "coup de grâce" appliqué par le guide (à 200 ou 300 verges . . .) en était un. En fait, c'était plutôt le coup définitif et le seul ayant vraiment arrêté l'orignal dans sa course.

Je ne dis pas ces choses pour minimiser les vertus cynégétiques de nos touristes chasseurs, bien au contraire, car dans un même souffle, j'engage fortement nos bons chasseurs québécois à méditer sur ce qu'il leur est déjà arrivé dans le passé . . . N'est-ce pas messieurs ? Mais voyons le tableau officiel.

Tableau comparatif du nombre de permis vendus et du nombre d'orignaux enregistrés au cours des cinq dernières années

	1963	1964	1965	1966	1967 (1)
NOMBRE DE PERMIS					
domiciliés	24,358	41,680	43,561	49,575	51,002
non-domiciliés	520	862	1,104	1,382	1,496
	24,878	42,542	44,665	50,957	52,498
NOMBRE D'ORIGNAUX					
domiciliés (2)	3,702	9,038	8,468	7,897	6,694
non-domiciliés	206	405	426	443	377
	3,908	9,443	8,894	8,340	7,071
SUCCES DE CHASSE					
domiciliés	15.2%	21.7%	19.4%	15.9%	13.1%
non-domiciliés	39.6%	47.0%	38.6%	32.0%	25.0%
	15.7%	22.2%	19.9%	16.4%	13.5%

N.D.L.R. — Il est à noter que c'est à partir de 1964 que la chasse s'est étendue à la femelle et au petit de l'orignal, alors qu'auparavant il n'était permis que de chasser le mâle seulement.

(1) Rapport en date du 22 novembre 1967.
(2) Seuls les domiciliés avaient le droit de participer à la chasse contrôlée.

Il est également intéressant de connaître où les chasseurs achètent leur permis. Naturellement, la région métropolitaine l'emporte car outre le fait que plus de la moitié de toute la population du Québec s'y trouve concentrée, Montréal est également un point d'arrivée pour les touristes et c'est à partir des bureaux de renseignements touristiques qu'on irrigue ces touristes-chasseurs vers les bons territoires.

Le Témiscamingue, comté limitrophe de l'Ontario, se distingue nettement et le **Bas Saint-Laurent,** qui est "loin de tout" se distingue aussi, pour des raisons inverses. Ce qui ne veut pas dire que les touristes ne fréquentent pas le Bas-St-Laurent, mais seulement qu'ils s'arrêtent en route pour acheter leur permis. Et c'est généralement à Québec même qu'ils le font.

Permis vendus par district en 1967 (1)	domiciliés	non-domiciliés
Abitibi	5,561	64
Saguenay	2,892	60
Gaspésie	3,362	13
Outaouais	3,713	370
Montréal	13,183	78
Québec	6,824	225
Bas-Saint-Laurent	1,901	—
Côte-Nord	3,795	127
Mauricie	4,657	43
Estrie	1,002	10
Témiscamingue	4,112	506
	51,002	1,496
Grand total :		52,498

DEMAIN, nous examinerons ce qui s'est passé dans nos parcs et réserves.

Rallye du club La Licorne le 9

Le club autos sport La Licorne Inc. présentera, samedi le 9 décembre prochain, son rallye "Fleur de Lys", lequel comptera pour le championnat du CASIL et du SMCC.

Cet événement du genre sérieux se déroulera à vitesses raisonnables, sur 200 milles de routes considérées très bonnes.

Le départ se fera du centre d'achats Versailles (Sherbrooke et montée St-Léonard), à 9 h. 01 a.m. et l'arrivée aura lieu au restaurant Claude St-Jean (boulevard Taschereau, Greenfield Park), environ huit heures plus tard.

Pour plus d'informations, les organisateurs et le président seront heureux de vous aider si vous voulez bien communiquer avec eux : Jean-Pierre Feken (279-7092, le soir), Eric Kowalski (271-6393, le soir), ou Claude Ménard (331-4611, poste 402, le jour).

Le Sud-Africain Drysdale et l'Espagnol Santana victorieux

JOHANNESBURG, Afrique du Sud (AFP) — L'Espagne et l'Afrique du Sud se sont partagé les honneurs des deux premiers simples de la finale inter-zones de la coupe Davis, ce matin. Le gagnant de cette série 3 de 5 affrontera l'Australie dans le "challenge round", à Brisbane, en Australie, à la fin de décembre.

Manuel Santana, l'un des meilleurs tennismen amateurs au monde sinon le meilleur, a facilement triomphé du Sud-Africain Ray Moore, 6-3, 6-2, 6-4, lors du match initial. Ce dernier remplaçait Bob Hewitt, qui souffre d'une entorse à une cheville. Australiens de naissance, Hewitt réside maintenant en Afrique du Sud et il est éligible pour représenter ce pays. Sa blessure a porté un dur coup aux chances de victoire de son pays adoptif.

Toutefois, Cliff Drysdale, un internationaliste du tennis amateur, a redonné espoir à l'Afrique du Sud en remportant le second match avec autant de facilité que l'avait fait précédemment Santana. Drysdale a triomphé de Manuel Orantes, 6-4, 6-2, 6-4. Ce dernier a éclipsé Juan Gisbert au cours des exercices préliminaires. Orantes a conséquemment été préféré à Gisbert.

Les tennismen ont joué sous un soleil éclatant et dans une température relativement modérée pour l'été austral. Le premier ministre sud-africain, M. B. J. Vorsten, a assisté aux deux premiers matches de cette importante finale inter-zones.

Demain, les Espagnols et les Sud-Africains se disputeront le double dans le match qui décidera peut-être l'issue de cette confrontation. Manuel Santana et Jose Luis Arilla représenteront l'Espagne et seront opposés fort probablement à Cliff Drysdale et à Frew McMillan.

S'il faut se fier aux prévisions de Jaime Bartoli, l'entraîneur de l'équipe espagnole, le double sera le match clef de la finale. Dans son pronostic optimiste, il envisage deux victoires de Santana, en simple, et le triomphe de ce dernier et d'Arilla, en double. Il ne semble guère prévoir une victoire de Gisbert ou de Orantes.

Aujourd'hui, Santana a dominé son match du début à la fin face à Ray Moore, un jeune homme fort nerveux.

En aucun temps Moore ne s'est-il montré de taille avec son rival espagnol. La même analyse s'applique au match Drysdale-Orantes, car l'Africain du Sud s'est moqué de son jeune et inexpérimenté rival durant toute la rencontre.

En dépit de l'absence de Hewitt, la victoire des Espagnols est loin d'être concédée. Si le match de double pourrait avoir un effet marquant sur l'issue de la finale inter-zones, l'on peut en dire autant du match de simple entre Drysdale et Santana, deux des grands amateurs de l'heure. Cette confrontation sera l'un des deux derniers simples de la série 3 de 5.

FLINT, Mich. (PA) — Après 58 ans, il sera encore légal de combattre à Flint, Mich. La commission municipale a voté lundi soir un règlement pour abolir l'ordonnance de 1909 abolissant la boxe dans les limites de la ville.

Goulet SPORT

LE ROYAUME DU SKIEUR

8839, Rue BASILE-ROUTHIER

Station métro Crémazie

388-2881

spécialiste de la mode à votre service

Corby's Special Selected Canadian

...le bon goût, le goût franc du VRAI whisky canadien

H. CORBY DISTILLERY LIMITED, CORBYVILLE, CANADA

UN AUTRE PRIX DE

$1,000

Mr. A. Houston,
451 Ashdale Avenue,
Toronto 8, Ont.

DISTRIBUÉ PAR SUNOCO

BOUTIQUE DE SKI

Sports Chalet

1247 McGILL COLLEGE

DEBUTANT — INTERMEDIAIRE

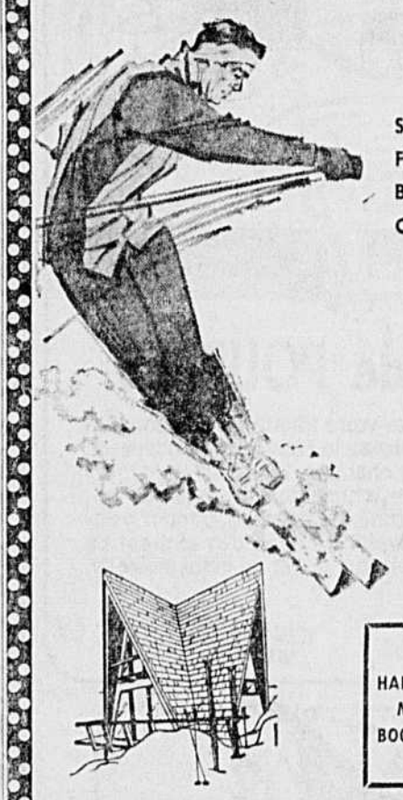

ENSEMBLE de SKI

Skis Chalet — Base kofix	$39.95
Fixations double sécurité Nordkapp	$14.95
Bâtons en acier	$10.95
Courroies de sécurité	.75
	$66.60

INSTALLATION GRATUITE

SPECIAL DE LA SAISON $59.95

Agent autorisé pour

HART; KNEISSL; FISCHER; BLIZZARD; VR-17 MOLITOR; LE TRAPPEUR; RIEKER; TYROL BOGNER; SKIDRESS; MOSSANT; WHITE STAG HUMANIC

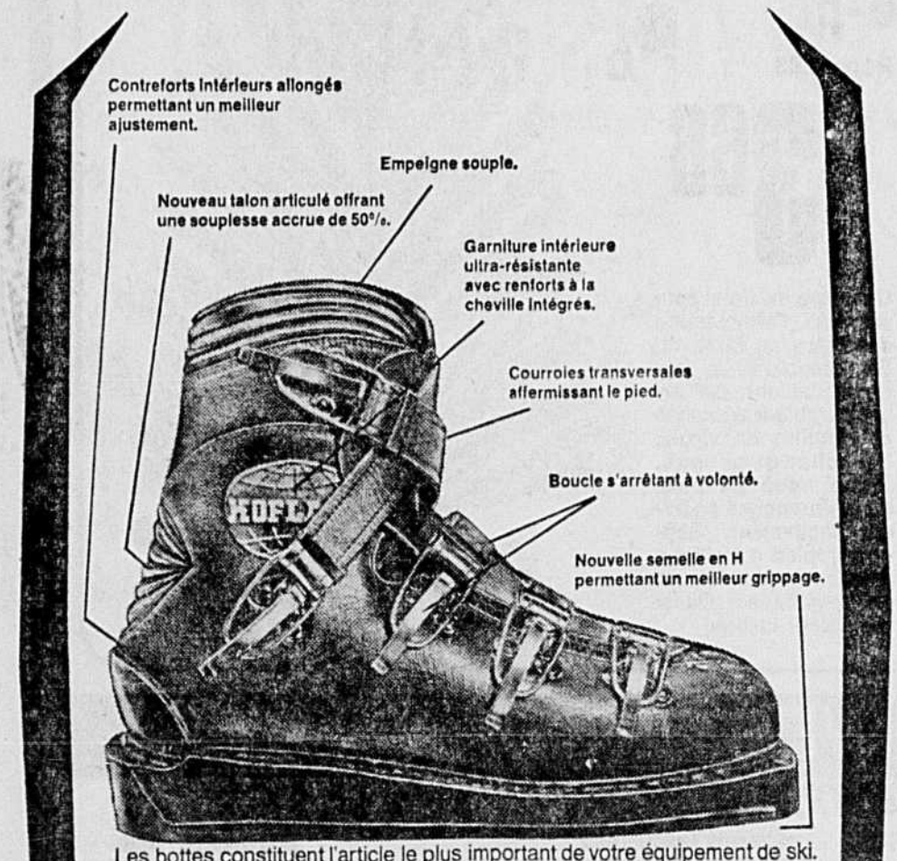

Les bottes constituent l'article le plus important de votre équipement de ski. Choisissez au mérite. Choisissez les bottines de ski World Champion. Modèles au goût de chacun.

KOFLACH AUTRICHE

Distribuées par Harvey E. Dodds Company
Pour les étriers de serrage? Demandez les Tyrolia "Clix" de réputation mondiale.

Boutique de ski

SPORTS CHALET INC.

1247 McGill College

Joignez-vous aux

SKIEURS REBELLES

Avec la multiplication des établissements commerciaux qui vendent des articles de ski, une opposition s'est formée chez les skieurs avertis qui préfèrent s'équiper chez SYLVESTRE.

POURQUOI !

Un vrai skieur affirme que c'est seulement chez Sylvestre qu'il obtient ce qui lui convient tout à fait et un service de première qualité.

VOYEZ D'AUTHENTIQUES EXPERTS — ALLEZ CHEZ

Sylvestre

4801, rue PAPINEAU—Tél.: 527-2439

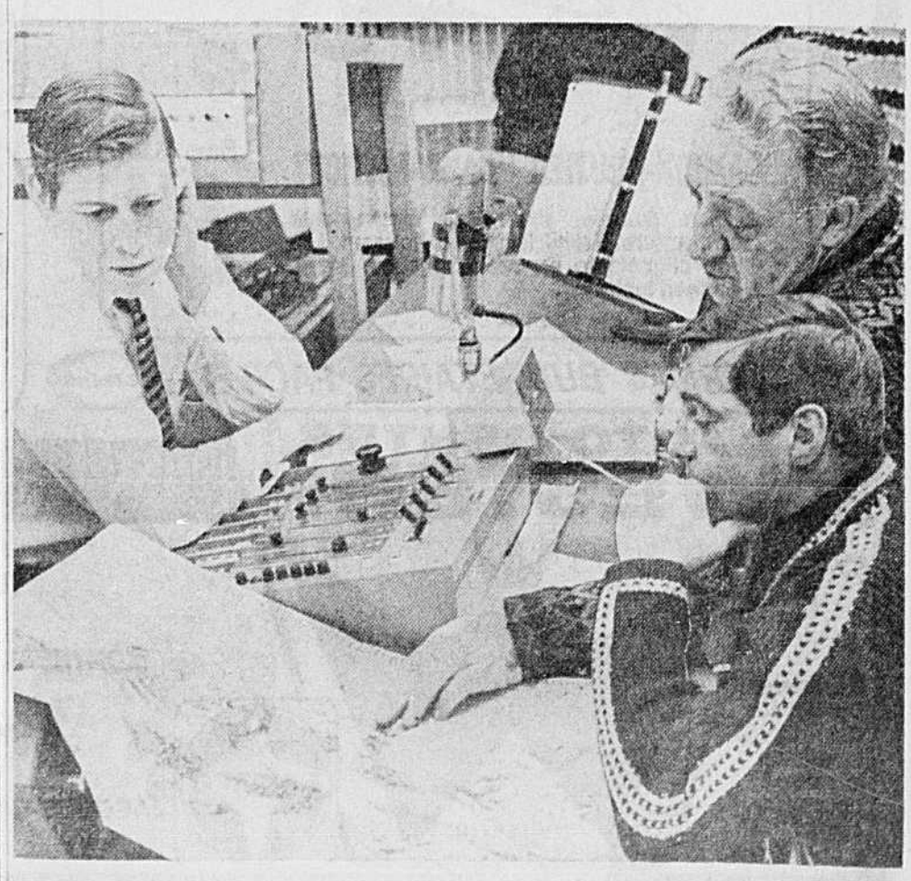

Pour la quatrième année, la boutique de ski de CKAC ouvre ses portes demain, à 20 h 05, avec son équipe habituelle : Pierre Beaudoin, Jacques Vanasse et Roland L. Racine.

Les élèves des écoles normales pourront être dispensés de tout enseignement religieux

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les élèves des écoles normales pourront être dispensés de tout cours d'enseignement religieux.

C'est ce qui a été annoncé hier dans un communiqué émis par le ministère de l'Education. Ces décisions, précise-t-on, font suite à l'adoption des règlements 1, 2 et 3 par les comités catholique et protestant du conseil supérieur de l'Education.

Toutefois, les écoles normales devront maintenir la religion au programme d'enseignement.

Pour les élèves de 1ère et 2e année du brevet B, l'enseignement religieux demeure obligatoire. Pour ceux du second cycle du brevet A, on appliquera le programme tel qu'il a été déjà prévu, soit trois crédits pour la religion située à l'intérieur d'un bloc commun de cours.

Quant aux élèves du 1er cycle du brevet A, la même réglementation que celle des CEGEP sera appliquée; c'est-à-dire que l'option religieuse est facultative.

Les élèves inscrits au cours du brevet B ou au second cycle du cours du brevet classe "A" et qui désirent être dispensés de tout cours d'enseignement religieux devront présenter une demande à cette fin au directeur de l'école normale et fournir la raison qui motive leur demande. Le directeur transmettra par la suite cette demande au directeur général de la Formation des maîtres au ministère de l'Education, lequel étudiera chaque cas au mérite et accordera s'il y a lieu la dispense demandée.

Par ailleurs, il faut préciser que les étudiants qui obtiendront une dispense devront suivre des cours de compensation qui demeurent dans le secteur de la préoccupation religieuse. Ces élèves pourront choisir parmi un éventail de cours qui n'impliquent pas l'adhésion à une religion, comme l'histoire des religions, l'initiation à la Bibles, les religions comparées, la psychologie de la religion, etc.

Ottawa subventionnera deux champs de formation des adultes

QUEBEC — Les gouvernements d'Ottawa et de Québec viennent de conclure deux nouvelles ententes au sujet de la formation professionnelle des adultes. A la suite de ces ententes, Ottawa assumera le coût total des dépenses engagées par le Québec pour la formation professionnelle des adultes qui auront été choisis par le Centre de main-d'oeuvre du Canada pour suivre des cours, de même que les frais d'apprentissage de tous les adultes inscrits dans les centres d'apprentissage du Québec.

Les deux accords ont été signés au nom du gouvernement fédéral par M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration. Au nom du gouvernement du Québec, ces deux accords avaient d'abord été signés à la fin du mois d'octobre par MM. Jean-Jacques Bertrand alors ministre de l'Education et Maurice Bellemare, ministre du Travail.

Entente-cadre sur la formation professionnelle des adultes

L'entente sur la formation professionnelle des adultes favorisera la formation des sans-travail ainsi que le recyclage des travailleurs dont le métier actuel est peu rentable.

Le Centre de main-d'oeuvre du Canada assume la responsabilité du choix et de l'orientation de ceux qui doivent suivre des cours de formation. Une fois qu'un travailleur aura été accepté pour bénéficier des cours, le gouvernement fédéral acquittera la totalité des dépenses engagées par la commission scolaire ou l'institution qu'il fréquentera. Le travailleur recevra par ailleurs des allocations, s'il répond aux conditions établies.

Tout comme auparavant, le gouvernement fédéral, en vertu de cette nouvelle entente, ne régit pas les cours de formation. Ceux-ci ont toujours été et demeurent encore la responsabilité du ministère de l'Education du Québec. Le rôle du ministère fédéral de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration dans le domaine de la formation professionnelle des adultes consiste surtout à procurer une formation plus poussée à ceux qui en ont besoin.

Entente sur l'apprentissage

L'entente particulière sur l'apprentissage prévoit que le gouvernement fédéral financera entièrement l'apprentissage des adultes inscrits à titre d'apprentis, dans n'importe quel centre d'apprentissage du Québec. Le choix des individus admis comme apprentis sera fait selon des normes établies par le Québec, et le gouvernement fédéral n'a aucune responsabilité dans cette sélection proprement dite. Toutefois, si un individu est admissible en vertu de la Loi sur la formation professionnelle des adultes, le gouvernement d'Ottawa acquittera 100 pour cent de toutes les dépenses encourues par le Québec pour l'apprentissage de cet individu.

Un apprenti est admissible aux cours s'il dépasse d'une année l'âge minimum fixé pour la fin de la scolarité et il a droit aux allocations s'il répond aux conditions fixées.

Revenu de remplacement de 35 à 90 dollars par semaine

Le nouveau programme de formation professionnelle des adultes, établi par le gouvernement fédéral en collaboration avec les provinces, assure à un travailleur, qui fait partie de la population active depuis trois années au moins, un revenu de remplacement qui s'établit de 35 à 90 dollars par semaine, selon le cas, et cela pendant la période d'une année. Ce même programme prévoit aussi des allocations de déplacement pour ceux qui doivent suivre les cours dans une localité autre que celle où ils résident.

Nouveau pas vers la création d'un Centre franco-québécois de développement pédagogique

QUEBEC — Une mission française dirigée par M. Jean Auba, inspecteur général de l'Instruction publique et directeur du Centre international d'études pédagogiques de Sèvres, vient de repartir pour la France après avoir étudié pendant cinq jours avec les hauts fonctionnaires du ministère de l'Education du Québec les modalités de la mise en place du Centre franco-québécois de développement pédagogique.

On se souvient que la création de ce Centre qui comportera une section à Québec et une autre à Paris, a été décidée lors des rencontres qui se tinrent à Québec du 10 au 15 septembre dernier au moment de la visite de M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Education nationale de France.

Outre M. Jean Auba, la délégation française comprenait M. Louis Legrand, inspecteur d'Académie et directeur du Département de la recherche pédagogique à l'Institut pédagogique national.

Les rencontres, au nombre de huit, ont commencé le 18 novembre par une séance d'inauguration présidée par le sous-ministre de l'Education, M. Arthur Tremblay. Le 19, la mission française a rencontré le directeur général de l'Institut de recherche pédagogique du Québec, M. Jean-Marie Joly.

Les tâches du Centre franco-québécois de développement pédagogique seront quadruples:

— Confronter les expériences pédagogiques des deux parties en matière de programmes, de méthodes, de manuels, de matériel didactique, de formation des maîtres, etc.;

— Organiser des expériences conjointes dans le domaine pédagogique;

— Etudier l'harmonisation des scolarités à tous les niveaux;

— Coordonner l'organisation des stages de formation et de perfectionnement des maîtres et des colloques sur les problèmes pédagogiques.

WILDCATS $8.98

Le summum du confort: Wildcats!

Chaque homme devrait avoir une paire de pantoufles Packard pour détendre ses pieds à la fin d'une journée. Ces pantoufles sont fabriquées en beau cuir souple et moelleux, et sont finies à la main. D'aspect luxueux, elles sont aussi agréables à voir qu'à porter.

A Noël, gâtez-le avec une luxueuse paire de pantoufles Packard. C'est le confort par excellence.

Packard par Kaufman

Kaufman Footwear Limited Kitchener, Montréal, Sherbrooke.

Les grands magasins et les magasins de chaussures réputés les ont.

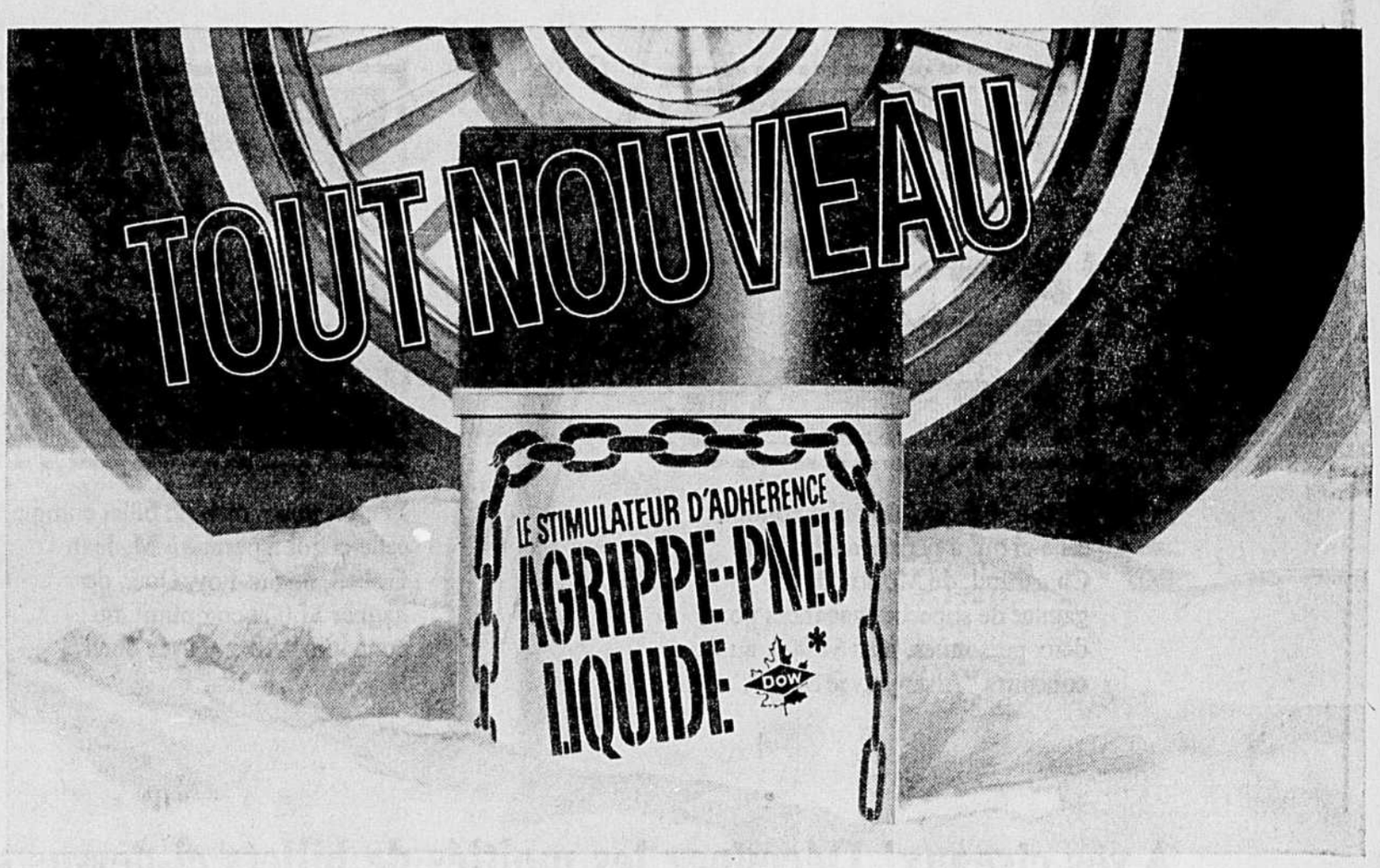

Un produit à vaporiser pour les voitures prises dans la neige ou sur la glace!

1 Vaporisez sur la partie exposée des semelles des pneus arrière.

2 Faites tourner lentement les roues. Attendez une minute.

3 Démarrez lentement sans faire patiner les roues.

Si vous conduisez, il est fort probable que vous serez pris dans la neige ou sur la glace au moins une fois cet hiver. C'est pourquoi vous devriez vous munir d'une petite boite pratique du nouveau Agrippe-pneu liquide Dow* dès maintenant.

Le nouveau stimulateur d'adhérence Agrippe-pneu liquide Dow, est un produit résineux breveté, qui **triple l'adhérence des pneus** sur la neige ou sur la glace. Son emploi est facile. Il suffit de vaporiser le produit sur la partie exposée des semelles des pneus arrière, de faire tourner les roues brièvement, d'attendre une minute, puis de démarrer lentement... sans faire patiner les roues. L'adhérence supplémentaire à la suite d'une seule application vous permet de rentrer chez vous en toute sécurité.

Le nouveau stimulateur d'adhérence Agrippe-pneu liquide Dow* est présenté dans une boite aérosol qui entre facilement dans la boite à gants. Demandez-le à votre concessionnaire habituel. Achetez ce produit dès aujourd'hui!

Ne soyez pas pris au dépourvu.

DOW CHEMICAL OF CANADA, LIMITED

*MARQUE DE COMMERCE.

T.A. Acres Enrg.
4829, rue Wellington
VERDUN — 769-5212

BOVET
Pointures 6 à 14
2567 est, Ontario
526-4428

Centre d'Ajustement Chaussures D'Amour
2160 est, rue Beaubien
729-0711

Chaussures HENRY R.
POUR TOUTE LA FAMILLE
5921, rue Laurendeau
766-4218

fred lewis
18 magasins à votre service

J. Bleau
5335, chemin Reine-Marie — 484-7778
4561 est, Sainte-Catherine — 254-7529
7671, rue Saint-Hubert — 272-1634

LEWIS
30 MAGASINS POUR FACILITER VOS ACHATS
BUREAU : 748-9693

Louis Des Lauriers LIMITEE
6914, SAINT-HUBERT — 273-2813
(angle Bélanger)

Jean Langelier
Spécialité pour hommes
6598, rue St-Hubert
279-1474

Mercerie Poissant Enr'g.
5773, rue Saint-Hubert
277-2225

C. Beausoleil Inc.
1036 est, rue Ontario
522-6338

Chaussures Camille Enr'g.
Camille Baccanale, prop.
540, rue Victoria
SAINT-LAMBERT — 671-1510

H. Giroux & fils INC.
1500 est, MONT-ROYAL — 521-3164
4029 est, ONTARIO — 521-9414

Leonard
2960 MASSON, MONTREAL 721-0010

Le Salon Six Souliers Inc.
6597-6682 St-Hubert
3729 ouest, Notre-Dame
277-0224
Succ.: Québec et Sherbrooke

CAHIER No 3 / PAGES 43-64 LA PRESSE VIE FEMININE / RADIO TV / BANDES DESSINEES / ARTS ET SPECTACLES

MONTREAL, JEUDI 30 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 278

La spectaculaire fermeture de la galerie de dérivation à Outardes 4

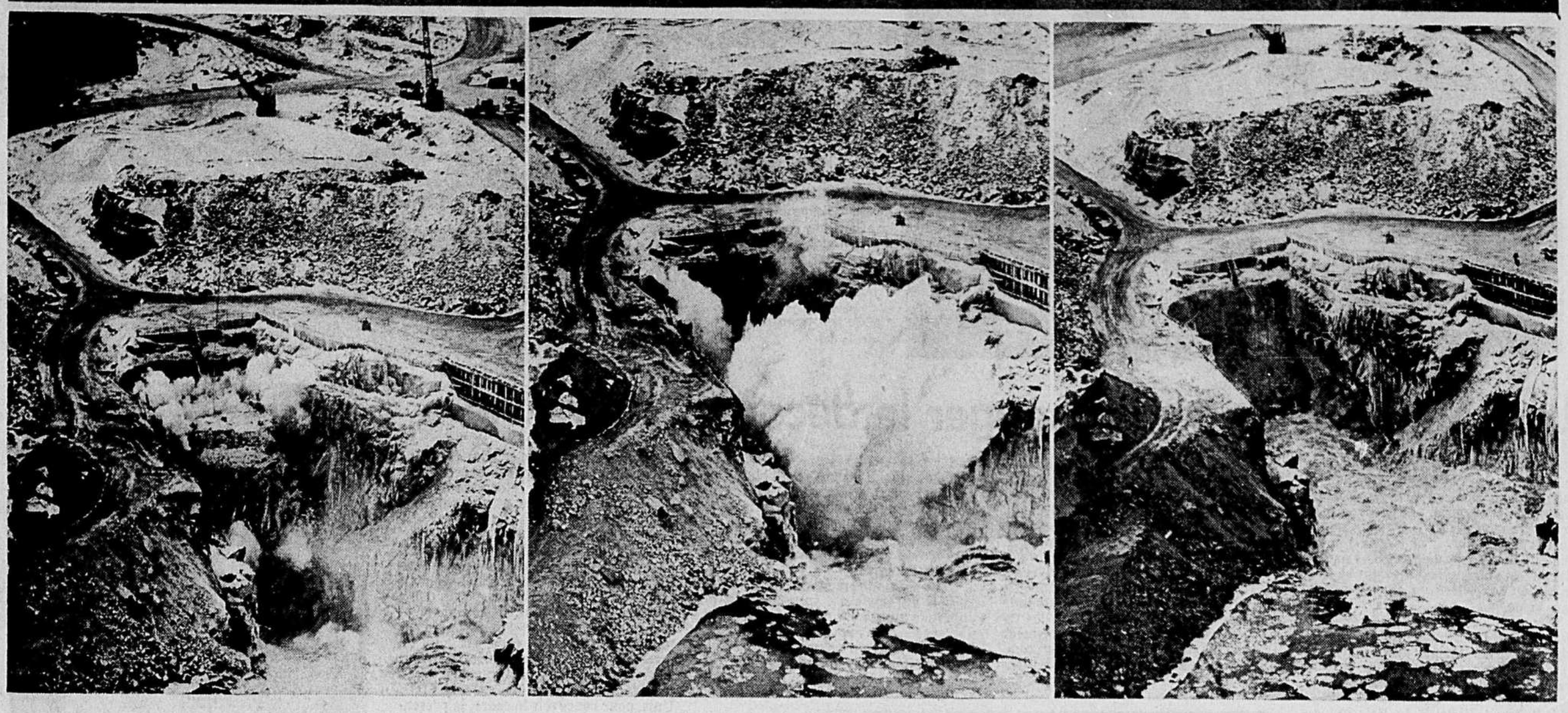

Hydro : échec relatif à Outardes 4

Les ingénieurs de l'Hydro-Québec, tout au moins ceux qui participent à la réalisation de la centrale hydro-électrique d'Outardes 4, continuent aujourd'hui à tenter de trouver les causes de l'échec relatif qu'ils ont essuyé hier en tentant d'utiliser une méthode novatrice pour fermer la galerie de dérivation de la rivière des Outardes et procéder à la "mise en eau" des huit barrages de ce complexe énergétique.

Les seuls commentaires entendus quelques heures après l'expérience d'hier matin faisaient état "d'échec relatif" ou de "demi-succès", mais c'était encore avant qu'une deuxième partie du bloc de pierre utilisée s'engouffre et disparaisse dans le canal de dérivation.

L'émotion fut grande tout le jour, l'utilisation de cette formule de dynamitage contrôlée devait constituer une "première mondiale".

La seule chose dont on soit sûr à Outardes 4, du moins pour le moment, c'est que cet avatar n'a rien de dramatique et qu'il ne compromettra pas la mise en service à la date prévue, soit à l'automne de 1969, des quatre groupes générateurs de cette centrale, l'une des cinq qui s'échelonnent le long des rivières Manicouagan et des Outardes.

Précédée d'une conférence de presse où régnait la confiance et l'enthousiasme, l'opération "fermeture du bouchon" a débuté sous d'excellents augures.

Texte : **Albert Tremblay**
Photos : **Paul-Henri Talbot**

Les bravos ont fusé à la mise à feu et tout semblait se dérouler normalement... jusqu'à ce que la rivière des Outardes fasse état de sa puissance et emporte, un à un d'abord et de plus en plus vite ensuite, les blocs de roc qui devaient lui obstruer le passage.

L'échec relatif de l'opération n'a pas tardé à jeter une douche d'eau froide sur les centaines de personnes (dont la majorité des ouvriers, leurs femmes et les enfants) qui s'étaient massées sur les collines avoisinantes.

Ce "bouchon" était la chose de tout le monde et parmi les quelques milliers de personnes encore à Outardes 4 il était visiblement un objet de fierté.

Mais qu'était-il très exactement ce "bouchon" et que devait-il faire très exactement ?

Il devait, en deux secondes très exactement, fermer le passage aux flots tumultueux de la rivière des Outardes. Il devait bloquer l'accès d'un tunnel de dérivation menant d'en amont en aval du barrage principal d'Outardes 4. Il devait aussi sauver de longs mois de travaux et plus d'un million de dollars. Il devait simplifier, à la limite du possible, l'une des opérations les plus complexes et aléatoires de l'ensemble des travaux de génie qui précèdent la mise en service d'une centrale hydro-électrique.

Le bouchon, c'était l'idée de M. Vivian Wallingford, chef de service à la division des Projets et contrôle, à l'Hydro-Québec.

Etape importante

Avant de construire un barrage, il importe de détourner le cours normal de la rivière que l'on veut endiguer. Pour ce faire, on doit construire un canal de dérivation. Dans la majorité des cas, comme à Outardes 4, la méthode utilisée consiste à percer un tunnel qui, depuis un certain point situé en amont du barrage, détourne vers un second point, situé en aval, le cheminement de l'eau.

Reste ensuite à construire le barrage. Une fois cet ouvrage complété, il suffit de fermer le canal de dérivation pour qu'immédiatement l'eau commence à s'élever et crée graduellement le lac artificiel qui, plus tard, alimentera les turbines.

Mais la chose ne va pas toujours sans difficultés. Pour fermer cette voie d'eau, il existe différentes méthodes. La plus fréquemment utilisée, comme à Bersimis 1 et 2, à Manic 2 et à Manic 5, est la fermeture de vannes ou portes métalliques. Mais la mise en place de ces vannes est longue et coûteuse.

C'est pour éviter ces inconvénients que l'Hydro-Québec décida d'adopter à Outardes 4 une méthode révolutionnaire : laisser glisser à l'entrée du tunnel de dérivation un bloc de roc de 50 pieds de largeur par 70 pieds de longueur, d'un poids de 22,000 tonnes.

C'est au milieu d'un silence quasi religieux qu'a débuté hier matin le compte à rebours qui aurait pu nous transporter dans le décor maintenant familier de cap Kennedy, n'eût, été un vent glacial et une température qui voisinait le 0 degré.

A la seconde prévue, les 450 livres d'explosifs ont tonné dans le ciel de la Manic et l'immense bloc de béton s'est abattu presque majestueusement au fond du gouffre. Les "hourras" ont fusé de toutes parts pendant que l'eau commençait à s'élever derrière les ouvrages d'Outardes 4.

La joie fut cependant de courte durée : à peine quelques minutes plus tard, une première partie du bloc de roc s'effondrait et disparaissait dans le canal de dérivation, laissant à nouveau libre cours aux flots de la rivière des Outardes. Une heure plus tard, une autre partie du bloc disparaissait de la même façon.

En définitive, on pense qu'environ le tiers des 22,000 tonnes de roc utilisées durant ces deux brèves secondes a été perdu. Les ingénieurs devaient aujourd'hui poursuivre leurs recherches afin de déterminer dans quel état se trouvent les deux autres tiers que l'on présume en bon état, à l'entrée de la galerie.

Cette possibilité avait toutefois été prévue et à Outardes 4 on ne s'émeut pas outre mesure.

Pour pallier à cette difficulté, on façonnera maintenant, au-dessus du gouffre, un bloc de béton d'environ 40 tonnes qui, à son tour, sera précipité à l'entrée de la galerie souterraine. On pense ensuite être en mesure de combler l'ouverture à l'aide de matériaux de remblai.

Le bris du bouchon retardera d'au plus cinq jours la fermeture définitive du canal de dérivation. On ne pense pas non plus que ce contretemps fasse grimper de façon sensible le coût de l'opération qui, de toute façon, permettra d'emmagasiner plus tôt que prévu une quantité d'eau représentant une valeur de quatre à cinq millions de dollars.

Situé sur la rivière des Outardes, à environ 58 milles de son embouchure, le chantier d'Outardes 4 sera l'aménagement de tête ou de contrôle pour l'ensemble des ouvrages échelonnés le long de cette rivière de la Côte-Nord.

Le niveau maximum de retenue sera de 1,160 pieds au-dessus du niveau de la mer. Une fois rempli, ce qui demandera environ 18 mois et deux crues du printemps, le lac artificiel aura une longueur d'environ 109 milles (comparativement à 125 à Manic 5).

L'emplacement d'Outardes 4 étant très accidenté, les artisans de cet ouvrage ont dû construire huit barrages dont sept sont des digues de pierre.

La centrale d'Outardes 4 groupera quatre turbines d'une puissance de 216,000 chevaux chacune. Les génératrices produiront environ 632,000 kilowatts-heure, ce qui équivaut à environ 11 pour cent de l'énergie que produira, une fois complété, l'ensemble du complexe Manicouagan-Outardes.

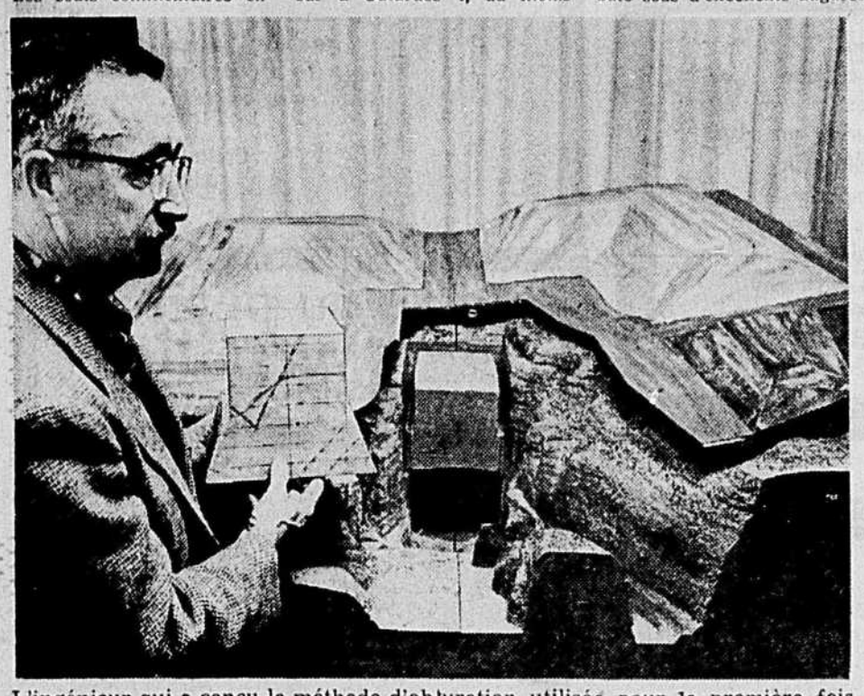

L'ingénieur qui a conçu la méthode d'obturation utilisée pour la première fois à Outardes 4, M. Vivian Wallingford, explique à l'aide d'une maquette le mécanisme du bouchon de roc. En glissant à l'entrée de la galerie souterraine, cette pièce de roc de 22,000 tonnes devait bloquer le passage à la rivière des Outardes, détournée pendant les travaux de construction du barrage principal. L'opération fut un "demi-succès".

Pearson sème la "chicane" entre les deux Mères patries

— *Gilles Grégoire*

OTTAWA (PC) — Le député indépendant-indépendantiste de Lapointe aux Communes, M. Gilles Grégoire, a cherché hier à provoquer un débat d'urgence sur ce qu'il a décrit comme "l'ingérence inadmissible du premier ministre du Canada dans les affaires internes de deux pays, la France et la Grande-Bretagne, au sujet du Marché commun".

Le député de Lapointe a affirmé que le premier ministre du Canada provoquait "la chicane entre nos deux Mères patries, l'Angleterre et la France".

Dans sa manoeuvre qui s'est heurtée à un refus du président des Communes, M. Lucien Lamoureux, le seul qui soit autorisé par les règlements de la Chambre à accorder toute demande de la tenue d'un débat d'urgence, M. Grégoire était appuyé par M. Maurice Allard, (Ind.-Sherbrooke).

M. Grégoire a souligné que lundi, à Londres, le premier ministre canadien, M. Lester B. Pearson, a fait une déclaration publique qui "visait à dicter une ligne de conduite politique à la France".

M. Pearson avait déclaré lundi dans la capitale britannique durant la cérémonie qui l'a fait citoyen honoraire de Londres, que toute nation européenne "a tort et fait preuve d'une courte vue" en s'opposant à l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun européen. Dans ce commentaire M. Pearson n'avait pas nommé la France. On sait toutefois que la demande britannique d'admission au Marché commun européen se heurte à des négociations que rend pénibles la position de la France à son égard.

M. Grégoire a emprunté un passage du commentaire de M. Pearson sur la déclaration du général de Gaulle cette semaine touchant le Canada et Québec pour circonscrire le reproche qu'il formulait à l'endroit du premier ministre.

"Il est intolérable", a dit M. Grégoire, citant M. Pearson à la lettre, que le chef d'un Etat ou d'un gouvernement étranger recommande une ligne de conduite politique ou constitutionnelle qui saperait... le Marché commun".

La déclaration de M. Pearson visant le général de Gaulle était identique sauf pour la fin où elle remplaçait les mots de Marché commun par ceux de "...Confédération canadienne et l'unité de l'Etat canadien".

Faites-vous
le plus beau cadeau
des fêtes
en vous procurant un
ORGUE **HAMMOND**
Venez le comparer
et consultez nos experts.
Facilités de paiements.
STUDIOS D'ORGUES HAMMOND
DOMINIQUE BOULET
Le plus grand marchand
d'orgues Hammond de Montréal
6094 ouest, Sherbrooke 482-9983
1326 est, Fleury 382-2241

Ajustement parfait...
SUR MESURE OU TOUT FAIT

Bovet

Le complet en tissu worsted ou vénitien 100% laine par "Garnett" d'Angleterre confectionné par "Progress Brand" mérite bien sa réputation de qualité extraordinaire qu'on lui reconnait d'un océan à l'autre. Il réunit la RICHESSE, l'ELEGANCE et la DISTINCTION.
Devant droit à 2 ou 3 boutons.
Tons-mode de gris à rayures bourgogne, gris uni, brun cuivre, marine ou bleu azur.
Tailles : 36 à 54.
$95 à $165

Pour son séjour au soleil
Belle collection de complets en tissus légers "Garnelene" et autres, de confection "Progress Brand"
$85 à $125

L'assortiment le plus complet de vêtements pour hommes et garçons de toutes tailles.

BOVET

CENTRE D'ACHATS ROCKLAND 739-7739
CENTRE D'ACHATS DOMAINE 254-3543
2567 EST, RUE ONTARIO 526-4428

En décembre, ouvert jusqu'à 9:30 P.M. (excepté samedi)

CATALOGUE DE VETEMENTS POUR HOMMES DE FORTE TAILLE OU TRES GRAND GRATUIT SUR DEMANDE

la vie mondaine

Réception

M. et Mme Lucien Robillard recevaient récemment à leur nouvelle résidence, située dans la Cité des Deux Montagnes, quelques membres des Festivals de Musique du Québec Inc. Parmi les invités, on remarquait: MM. et Mmes Léo Acharry, Claude Rouleau, Jean-Paul Parent, Roger Bussières, Jean Blouin, docteur et Mme Marcel Rheault, Mme Lucette St-Amant, M. Paul Brosseau, Mme Jeannine Ménard, M. et Mme Gilles Nault.

Petits princes du Japon

Le prince Aya, à droite, joue avec son frère aîné le prince Hiro. Les deux petits princes sont les fils du prince héritier Akioto et de la princesse royale Michito. Cette photo a été prise ces jours derniers au palais à l'occasion du deuxième anniversaire de naissance du prince Aya.

ALLEZ-Y DOUCEMENT le jour de la lessive!

Est-ce possible? Mais oui, si vous employez le soda à laver Arm & Hammer. Il facilite votre tâche parce qu'il chasse la saleté persistante que ni le savon ni les détergents seuls peuvent déloger. Au rinçage, les vêtements les plus délicats ou les plus rudes deviennent plus blancs plus rapidement parce que vous n'avez pas besoin d'ajouter de décolorant, de bleu ou de nettoyeur puissant. Arm & Hammer les remplace tous.
Allez-y doucement, le jour de la lessive. Employez Arm & Hammer. Vous économiserez 3 dollars sur 4 dans le budget de votre lessive.

Le soda à laver Arm & Hammer

Maintenant en deux formats—1 liv. et 3 livs 7 oz.

Cadeau de Londres

LONDRES (PC) — L'épouse du premier ministre canadien, Mme Maryon Pearson, après s'être remise d'une affection grippale dont elle souffrait la semaine dernière, a suivi le programme officiel de sa visite à Londres où elle a accompagné son mari.

Mme Pearson, qui était tombée malade jeudi dernier, n'avait pu assister le lendemain au déjeuner offert par la reine d'Angleterre. Quelques jours plus tard, elle fut en mesure de sortir de son appartement à l'hôtel, pour aller voir une tapisserie, cadeau du centenaire de quatre ex-familles vice-royales et destinée à orner la résidence du premier ministre à Ottawa.

M. Pearson, qui a accompagné sa femme à l'Ecole Royale des travaux à l'aiguille, où l'oeuvre a été réalisée, a qualifié de "vraiment magnifique" cette tapisserie comportant en relief les fleurs symboliques des 12 provinces et territoires canadiens. Cette opinion est entièrement partagée par Mme Pearson et tous deux ont manifesté leur enthousiasme.

La tapisserie, faite à la main, montre également des broderies illustrant les blasons du comte de Bessborough, du comte d'Athlone, du baron Tweedsmuir et du comte Alexander, qui ont déjà assumé successivement la fonction de gouverneur-général et dont les épouses ont eu l'idée d'offrir ce cadeau.

A Westminster

Au début de la semaine dernière, Mme Pearson avait attiré l'attention à Westminster en devenant la première femme à prendre place dans la galerie diplomatique, réservée aux ambassadeurs et strictement pour les hommes.

Elle était toutefois accompagnée du haut-commissaire Charles Ritchie, pour assister au débat orageux de la Chambre sur la question de dévaluation de la livre sterling.

D'ordinaire les épouses des premiers ministres invités, prennent place dans la galerie du président de la Chambre.

Cependant Mme Pearson n'a transgressé aucune loi. Dans la galerie diplomatique, six ou sept fauteuils sont réservés pour des ambassadeurs lesquels doivent confirmer leur présence à l'avance. S'ils ne viennent pas, les places sont disponibles pour d'autres invités.

Le premier ministre Pearson avait déclaré la semaine dernière que sa femme était "fascinée" par les travaux au Parlement et par l'ambiance des débats britanniques.

Prochain bal

Le "Angels' Ball" aura lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth, le samedi 9 décembre, et aura pour thème cette année, "Bravo Expo". Le décor reconstituera l'atmosphère de l'expo et, à part de nombreuses illustrations, plusieurs pavillons seront recréés.

ENTRE NOUS Marie Robert

MONTREAL, 30 novembre — Plus de 25 jours avant Noël... et si l'achat des cadeaux présente des difficultés et que l'argent est rare, j'ai une solution. Il s'agit du Prêt offert par LA BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE. Que vous ayez besoin d'argent pour un cadeau important — voiture, TV en couleur ou autres — ou pour plusieurs petits cadeaux, c'est facile. Pour emprunter à la BNE une seule chose compte... que vous soyez une personne responsable. Adieu soucis! Soyez gaie pendant les Fêtes... avec un peu d'aide de la Banque de Nouvelle Ecosse.

A L'OCCASION DES FETES faites une provision de ces vins délicieux Bright! J'ai toujours sous la main deux de ces vins très populaires pour les réceptions. Avec le SHERRY 74 je souhaite la bienvenue à mes amis et ce vin Bright ni trop sec ni trop sucré leur plait. Le PORTO 74 est délicieux après le dîner avec du fromage et des biscuits ou avec un casse-croûte. Pour les fêtes préparées d'avance ou pour les impromptus, ayez toujours une réserve de ces vins. Leur bas prix ajoute à leur attrait. La Maison Bright est la seule maison vinicole canadienne du Québec.

POUR ETRE FRAICHE ET FEMININE, il faut avoir parmi ses articles de toilette la seringue moderne, sans tube, SHY. La seringue Shy diffère de toutes les autres. Avec Shy, fini les tubes de caoutchouc, les pinces et les suspensions précaires. Shy, petite, discrète, se dissimule dans un écrin qui peut vous accompagner partout sans révéler sa présence. Aussi, Shy est-elle la seringue la plus en demande en Amérique du Nord! Spécifiez son nom à votre pharmacien... vous ne le regretterez pas.

QUELLE EST LA PIECE DE RESISTANCE de votre dîner de Noël! La dinde, bien sûr... c'est pourquoi il faut à tout prix vous procurer ce qu'il y a de meilleur... un oiseau doré Deluxe, une dinde du Canada classe "A" au DOMINION. Votre famille se régalera de cette volaille dodue, juteuse, bien en chair. Pour assurer le succès de votre repas de Noël réservez dès maintenant votre dinde au marché Dominion. Selon moi, Dominion vous ménage de vrais régals pour Noël et particulièrement avec les dindes de toute première qualité.

LE SEL EST PLUS QU'UN ASSAISONNEMENT... le SEL WINDSOR a d'autres utilités au foyer. L'hygiène personnelle, par exemple. Une cuillérée à thé de sel Windsor dans un verre d'eau chaude est un excellent rince-bouche ou gargarisme. Je l'emploie tel quel comme dentifrice... il aide à garder les dents blanches, les gencives fermes et l'haleine agréable. Si vous n'aimez pas avoir une boîte à sel dans la salle de bain, la maison du Sel Windsor a eu une charmante idée — un flacon d'apothicaire décoratif où le mot "sel" est inscrit en lettres gothiques. Pour l'obtenir, adressez $1.00 et la lettre "W" de Windsor d'une boîte de deux livres, à titre de preuve d'achat, à Sel Windsor, Case postale 6326, Montréal, P.Q.

Détachez ce coupon commode.

OFFRE

Nom .....

Adresse .....

.....

.....

NUL BESOIN D'ARGENT

Servez-vous d'un C.B.P. Ogilvy (compte budgétaire permanent) et prenez douze mois pour payer

OGILVY — Bureau des Comptes, au quatrième

OGILVY

Une nouvelle tête pour les Fêtes

AUBAINES DE NOEL

PERRUQUE GIANNA FAITE DE VERITABLES CHEVEUX HUMAINS $24.95

DEMI-PERRUQUE A COMPTER DE $24.95

ENTIEREMENT COIFFEES ET PRESENTEES DANS UNE MALLETTE.

PERRUQUES GIANNA

2449, CHEMIN LUCERNE, T.M.R.

TEL.: 739-7161

LA VIEILLE PORTE
RESTAURANT BAR DE DISTINCTION

Cuisine française
Boeuf
Fruits de mer
Edifice de la Bourse
Place Victoria
Rés. 866-3057

Evénements prochains

Pour entrefilets payés sous cette rubrique, s'adresser à Paulette Frégeau, 874-7245

Cercle culturel pour célibataires distingués d'âge adulte: hommes d'affaires, professionnels. Réunions mondaines et culturelles. Pour s'inscrire comme membre, CR. 2-7040.

67 spécialités de fruits de mer

présentées selon une tradition maintenue de père en fils depuis 1892

Quatre salles climatisées dont

LA CAVE LORRAINE

réputée pour ses vins de la Moselle et son exclusivité La Mirabelle

SUGGESTIONS

La Truite Fraîche
La Bouillabaisse
Le Homard Thermidor
Les Crêpes au Crabe
Les Langoustines au Gratin
Les Moules Farcies
La Quiche Lorraine

DEJEUNER D'HOMMES D'AFFAIRES
de 11.00 hrs à 17 hrs
Table d'hôte: $1.50 à $3.50
Transport gratuit par autobus les soirs où le Canadien joue au Forum.

chez Desjardins

Membre du passeport gastronomique "Traditions et Qualités de Paris, France"
Musique et danse tous les soirs
Accommodations pour réunions d'affaires et réceptions
Cartes de crédit acceptées: Diners Club, American Express et Carte Blanche.
Stationnement gratuit surveillé
1175 RUE MACKAY, MONTREAL
RESERVATIONS: 866-9741

Broché or

TOILETTES POUR SOIRS DE PREMIERE QUI FERONT SENSATION
EXCLUSIFS A PENNINGTON'S EN TAILLES 16½ A 24½

Du brocart aux reflets éclatants, une brillante réaction à la lumière provenant des étoiles. La lueur se reflète sur les tissus métalliques scintillants.

A. Robe cocktail courte et manteau assorti, entièrement doublés. Bleu, argent, or et beige en tailles 16½ à 24½ **89.98**

B. Ligne A à encolure carrée, avec plis profonds au dos. Rose, or, argent et vert en tailles 16½ à 24½ **49.98**

PAS DE COMMANDES POSTALES S.V.P.

Pennington's

PLACE VILLE-MARIE 866-6741-42

CENTRE D'ACHATS DORVAL 631-4001

Là où l'élégance ne se limite PAS à la taille

Suggestions de CADEAUX

● LAMPES ● CABINETS A BOISSONS ● BAHUTS
● TABLES ● JOUETS ● COFFRES EN CEDRE, ETC.

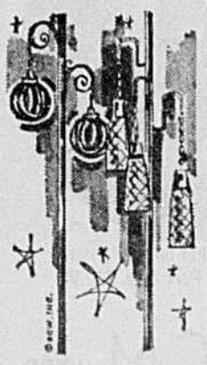

VOTRE MAGASIN DE CONFIANCE

Ouvert jeudi et vendredi JUSQU'A 9 HEURES

ARBRE DE NOEL 6½ pieds Rég. 9.95 $6.95

1355 est, STE-CATHERINE LA. 2-1850

LIVERMAN'S LTÉE

6659 ST-HUBERT CR. 2-7877

PLAN BUDGETAIRE OU MISE DE COTE

VOUS POUVEZ MAINTENANT AVOIR... une PEINTURE à l'HUILE ORIGINALE à VOTRE PRIX

Vous voulez sans doute avoir une peinture à l'huile dans **votre** maison. Et, tout naturellement, vous ne voulez pas payer un prix ridicule. C'est pourquoi des centaines de casaniers ont profité de cette grande vente de soldes à la Galerie Royale durant les dernières semaines. Plusieurs ont acheté leur premier tableau parmi la vaste collection d'oeuvres d'artistes contemporains qu'il nous faut vendre avant de consacrer notre commerce à la vente exclusive de peintures anciennes. Mais ne tardez pas . . . faites votre choix **maintenant,** tandis que l'assortiment est encore grand.

Voyez simplement ces exemples de ce que vous pouvez vous attendre de trouver quand vous viendrez nous visiter. →

SUJETS	DIMENSIONS (encadrées)	PRIX RÉGULIERS	Maintenant
PAYSAGES ● qui embelliront votre vivoir	14x16 à 33x57	$75. à $275.	$17., $80.
PAYSAGES MARINS ● qui embelliront votre boudoir ou vivoir	26x34 à 34x36	150. à 350.	39., 95.
SCÈNES D'HIVER ● idéales pour le bureau ou le foyer	28x32 à 32x44	250. x 325.	45., 90.
PEINTURES FLORALES ● qui embelliront votre salle à mnager ou hall	24x28 à 30x38	225. à 300.	45., 85.
SCÈNES DE RUES ● pour donner plus de distinction au bureau ou au foyer	14x16 à 33x57	150. à 400.	35., 99.
SCÈNES D'AUTOMNE ● splendides dans votre vivoir	26x34 à 34x46	150. à 300.	39., 85.
SCÈNES MARINES - BATEAUX ● donnent l'idée de partir à l'aventure	26x34 à 33x57	160. à 350.	38., 85.
SCÈNES FORESTIERES ● souvent plus vivantes dans le boudoir	28x32 à 34x46	200. à 375.	40., 95.
ÉTUDES DE GENRE ● peuvent convenir presque partout dans la maison	14x16 à 28x32	175. à 400.	38., 98.
MONTAGNES ● une inspiration dans le bureau ou le vivoir	28x32 à 33x57	225. à 350.	42., 88.
NATURES MORTES ● une note de chaleur dans votre salle à manger	14x16 à 32x44	150. à 325	35., 90.

VEUILLEZ NOTER QUE *des peintures de plusieurs autres prix et sujets sont comprises dans ce lot, toutes à des rabais comparables*

LA GALERIE ROYALE

Tél. 845-4583

1420 ouest, rue Sherbrooke (coin de Bishop)

HEURES D'OUVERTURE | LUNDIS, MARDIS et SAMEDIS de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. | MERCREDIS, JEUDIS et VENDREDIS de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

LE COIN DU FUMEUR – OUVERT TOUS LES JOURS DE 7 h. 30 A.M. JUSQU'À 10 h. P.M.

MIRACLE MART

OUVERTURE DU COIN DU FUMEUR

AU NIVEAU DU MÉTRO

Le "Coin du fumeur" de Miracle Mart où se trouve tout ce qui est indispensable aux fumeurs: tabac à pipe, cigares, cigarettes et autres accessoires indispensables pour fumer et à des prix qui feront du "plaisir de fumer" un vrai "délice". Que ce soit une pipe, un cigare ou une cigarette d'une marque ou d'une autre, les fumeurs trouveront ce qu'ils désirent au "Coin du fumeur". (P.S. Mesdames, offrez à votre "fumeur préféré" un cadeau choisi dans notre "Coin du fumeur". Les hommes sont toujours heureux de recevoir des cadeaux "fumée".)

CIGARES À PRIX SPÉCIAUX

CIGARES MELLOW "PERFECTO"

Boite de 50 **2.10**

Voici l'occasion de faire provision et à prix spécial! 50 cigares "Perfecto" faits d'un doux mélange de tabac qui procurera aux fumeurs un plaisir inégalé. Pour garder toute leur fraicheur, ces cigares sont enveloppés séparément.

CIGARES "SUPER CORONA" - TABAC DE HAVANE

Boite de 25 **2.25**

À prix vraiment exceptionnel! Cigares faits d'un mélange de tabac doux dont l'arôme et la saveur sont sans égal! Boite de 25. Chaque cigare enveloppé séparément ce qui lui conserve sa fraicheur.

CIGARES "SANTA CORISSA" - TABAC SURFIN DE HAVANE

Boite de 25 **3.27**

Offre sans précédent à prix modique exceptionnel! Ces cigares surfins sont faits de pur tabac de Havane: intérieur et robe. Ils sont agréables à fumer en raison de leur forme "petit Corona". Profitez de notre offre avantageuse. ***Quantités limitées***

Coin du fumeur

CE QU'IL Y A DE MEILLEUR AU MONDE!

En fait de: **pipes...** marques les plus réputées: Dunhill Shell Briar, Barling, "GBD" Medico, Kaywoodie, Gold-Star, Yellow-bole, Dr. Grabow, Sunway, Orlick. Formes classiques, toutes tailles et tous modèles et aussi de fantaisie: pipe d'eau, calebasse ou de TV.

Tabacs: Un trésor inespéré de tabacs importés ou domestiques - Hollandia, Gold Black, Legation, Three Nuns, John Cotton, Escudo Cherry Blend, Sugar Barrel, Dunhill (vieilli 3 ans), mélange Erinmore, Early Morning, mélange Tashir, Nightcap, Ye Olde Sign et nombre d'autres marques réputées.

Cigares: vous avez un choix complet de cigares de marques domestiques, hollandaises, brésiliennes, cubaines et autres réputées telle Dunhill "Selection Domestica".

Coin du fumeur

OFFRE SPÉCIALE D'OUVERTURE

3.89 la cartouche

Venez et procurez-vous une cartouche (ou plus) de vos cigarettes préférées. Nous avons en stock toutes les marques les plus en demande. Au "Coin du fumeur" les prix sont les plus bas en ville!

LE "COIN DU FUMEUR" OUVRIRA DÈS 7h.30 A.M. DU LUNDI AU SAMEDI INCLUSIVEMENT AFIN DE MIEUX VOUS SERVIR!

1 HEURE DE STATIONNEMENT GRATUIT
(avec tout achat de $2 ou plus)
pour tous les clients de Steinberg Miracle Mart, Alexis Nihon, Plaza. Veuillez faire valider vos billets de stationnement aux comptoirs mise-de-côté.

EN VENTE SEULEMENT AU MAGASIN ALEXIS NIHON PLAZA ATWATER ET STE-CATHERINE

À LA TV

2 CBFT Montréal
3 WCAX Burlington
4 CFCM Québec
5 WPTZ Plattsburg
6 CBMT Montréal
7 CHLT Sherbrooke
8 CJOH Ottawa
10 CFTM Montréal
12 CFCF Montréal
13 CKTM Trois-Rivières

★—COULEUR

CE SOIR

4:00

2,7,13—Bobino
3—Merv Griffin Show
★ 4—Le zoo du capitaine Bonhomme
★ 5—Match Game
★ 6—Bonnie Prudden
★ 8,13—Funny Company
10—Champion: "La montagne mystérieuse"
★12—The Buddies

4:30

2,7,13—La boîte à surprise: "Picolo"
5—Mike Douglas Show
6—Barney Boomer
★10—Le zoo du capitaine Bonhomme
12—Family Theatre: "Follow that Horse"

5:00

2,13—Thierry la fronde: "Les Compagnons de Paris"
3—Secret Storm
4—M. Jet
★ 6—Gentle Ben
★ 7—Sentinelles de l'air
★ 8,13—The Mery Griffin Show

5:30

2—Bidule de Tarmacadam
3—Evening Report, Newsfilm Flashbacks
★ 4—Super Heros
6—Let's Go
7—Zorro
10—La légende de Jesse James "Chasse à l'homme"
13—Popeye

5:45

3—World of Sports

6:00

2—Jeunesse oblige: "Quand passe la chanson" Invités: Nicoletta et Jacques Blanchet
4—Télé-Québec
5—Ch. 5 Report
★ 6—Reach for the Top
7—Kakadou
★ 8,13—Newsline
★10—Télé-métro
12—The Pierre Berton Show
13—Jeunesse en orbite

6:15

3—Newstime

6:30

2—Téléjournal
★ 3—CBS News
★ 5—Huntley-Brinkley Report
6—Evening Report
7—Télé-Bulletin
★12—Pulse
13—Les actualités

6:45

2—Aujourd'hui
4—Actualité
7—La météo
★10—Sports images

7:00

3—Rifleman
4—Police des plaines
5—Truth or Consequences
6—Seven on Six
7—Bonsoir Copains
★ 8,12,13—The Flying nun
★10—Dernière heure
13—Les arpents verts

7:15

★10—Télé-métro

7:30

★ 2—Chevaliers du ciel
★ 3—Cimmarron Strip
★ 4,10—Un peu beaucoup. Avec Jacques Morency
★ 5—Perry Como
★ 6—Accidental Family
★ 8,12,13—Star Trek
13—Aventures d'outre-mer

8:00

★ 2,7,13—Commando du désert
★ 4,10—Mon Martien favori
★ 6—Hogan's Heroes

8:30

2,7,13—A la seconde. Jeu questionnaire. Animateur: Jacques Boulanger
4—Cinéma Kraft: "Les veuves"
★ 5—Ironsides
★ 6—Telescope
★ 8,12,13—It's happening
10—Cinéma Kraft: "La conjuration des Borgia"

9:00

2—Le monde parallèle: "La source future"
3—Thurs. Night Movie: "The Money Trap"
★ 6—The Man from U.N.C.L.E.
★ 7,13—L'homme à la valise
★ 8,12,13—The Dean Martin Show

9:30

★ 5—Dragnet

10:00

2,7,13—Tirez au clair
★ 4,10—Secret bien gardé
★ 5—Dean Martin
★ 6—Dragnet
★ 8,12,13—Mannix

10:30

4—Caméra-vérité
★ 6—The Grey Cup Pageant
★10—Chez le père Gédéon, avec Doris Lussier

10:45

★10—Dernière heure

11:00

2,7,13—Téléjournal
4—Actualité
5—Eleventh Hour News
6—News
★ 8,12,13—CTV National News
★10—Sports

11:15

2—Supplément régional
3—Eleven O'Clock Report
4—Sports
6—Viewpoint
7—Dernière édition
★ 8,13—Nightime
10—Cinéma: "La Vénus des mers chaudes"

Choix d'émission

6:30 (2) — La conférence sur la Confédération de demain, à Toronto. 30 min.

8.00 (CBF) — **Hockey :** North Stars de Minnesota vs Canadiens de Montréal.

10.00 (2) — **Tirez au clair ...** "Et Québec demain". Multiplex sur l'avenir du Canada français, au soir de la conférence Robarts et au lendemain des Etats généraux du Canada français. Seront réunies en direct, les villes de Toronto, Ottawa, Québec et Montréal (possiblement Jonquière). 60 min.

11.43 (6) — **The Loneliness of the Long Distance Runner** (1962), film anglais de Tony Richardson, avec Michael Redgrave et Tom Courtenay.

★12—Pulse
13—Les actualités

11:30

2—Cinéma: "Scandale"
3—Weather, Sports Final
4—Heure exquise: "La gloire est à eux"
★ 5—The Tonight Show
6—Sports Final
7—Cinéma 7: "Bas les masques"
13—Ciné-soir: "La fille sans homme"

11:42

3—The Late Show: "3 for the Show"
★ 6—Thursday Showcase: "The Loneliness of the Long-distance Runner"
★ 8,13—The Saint
12—Pajama Playhouse: "Heart of a Man"

12:45

8,13—Picture Page

DEMAIN MATIN

7:30

4—Dessins animés
7—Les lève-tôt
8,13—University of the Air
10—Les p'tits bonhommes

7:45

4—A nous deux
10—Métro-matin, avec Jean-Pierre Coallier

8:00

★ 3—Captain Kangaroo
7—Première édition
★ 8,13—Romper Room

8:15

★ 4—Toast et café

8:30

7—Rue Pipe de plâtre
★ 8,13—Mr. & Mrs.

8:45

10—36-24-36

9:00

3—Romper Room
5—The Fugitive
★ 7,10—Toast et café
★ 8,13—Something to Think About

9:15

4—Jouez à 4
6—Montreal Notebook
★ 8,13—School Telecasts
12—Sign on News

9:30

3—Ed Allen
6—Quebec School Telecast
8,13—On S'amuse
12—University of the air

9:45

4—En matinée: "Mon ami Saint-Foin"
★ 8,13—School Telecasts

10:00

2,7,13—Télévision scolaire. "L'art et son secret".
3—Candid Camera
★ 5—Snap Judgement
6—Canadian Schools
★ 8,13—Dear Jackie
10—Voix de femmes avec Mme Françoise Gaudet-Smet. Animateur Paul Dupuis
★12—Romper Room

10.30

2,7,13—Monsieur Surprise présente "Le manège enchanté"
3—Beverley Hillbillies
★ 5—Concentration
★ 6—Friendly Giant
★ 8,13—Ed Allen
10—Leçon de beauté, avec Mme Edith Serei
★12—Magic Tom

10:45

2,7,13—La souris verte Conte et chansons, avec Gip, Rejean Roy et la Souris: Louisette Dussault. Cette semaine: le petit tailleur
6—Chez Hélène
10—L'école du bonheur

11:00

★ 2,7,13—Grandes chasses et pêches. "Dans les eaux sauvages du paradis polynésien"
3—Andy of Mayberry
4—L'école du bonheur
★ 5—Personality
6—Mr. Dressup
8,13—I love Lucy
10—Voix de femmes, avec Mme Thérèse Casgrain. Animateur, Paul Dupuis
★12—The Mike Douglas Show

11:15

4—Voix de femmes

11:30

2—Long métrage: "L'année du bac"
3—Dick Van Dyke
★ 5—Hollywood Squares
6—Pick of the Week
7—Ton-ton Bon-bon
★ 8,13—Perry's Probe
10—Eternel amour: "Le songe de Butterfly"
13—La poulette grise

11:45

4—Palmarès

12:00

3—Love of Life
★ 5—Jeopardy
6—Serial Six
7—Minirama
8,13—News, Picture Page
10—Première édition
13—Les aventures de Maluron

12:15

4—Actualité
8,13—Dodo & Hercules
10—Ciné-roman: "La chartreuse de Parme"
13—Les petites annonces

12:30

★ 3,6—Search For Tomorrow
4—De Tout de Tous
★ 5—Eye Guess
7—Deuxième édition
8,13—Movie Matinee: "Satellite in the Sky"
10—Ciné-midi: "Sylvie et le fantôme"
12—Little People
13—Télé-matinée

12:45

★ 3,6—Guiding Light
7—La météo

1:00

2—Téléjournal
3—One O'clock Weather, Across the fence
4—Qui suis-je ?
5—Local Scene
6—Mid-Day Report. Calendar
7—Le coq au 7
12—It's a match

1:15

2—Cinéfeuilleton: "Demain est un autre jour"
3—Channel 3 Presents
13—Les plus beaux films: "Les loups, chassent la nuit"

1:30

2—Long métrage: "Le héros de la rue"
★ 3,6—As the World Turns
4—Ciné-roman
★ 5—Let's Make a Deal
7—Cinéma Kraft: "La belle de Cadix"
★12—Mr. & Mrs.

1:45

4—En forme

2:00

★ 3,6—Love is a Many Splendored Thing
4—Entre nous, les deux font la paire
★ 5—Days of Our Lives
10—Ciné-vendredi: "Quatre dans un jeep"
★12—In Town

RADIO FM

CJMS/FM 94.3 M.C. • CJFM 95.9 M.C.
CKVL/FM 96.9 M.C. • CKGM/FM 97.7 M.C.
CBF 95.1 M.C. • CBM 100.7 M.C.

CE SOIR

4:00

CBF: **La sole dorée:**
CBM: **FM music.**

5:00

CBM: **Divertimento.**

6:30

CBM: **CBC Winnipeg Orchestra.**

7:00

CBF: **Musique de tous les temps.**
CKVL: **Concert:** Oeuvres de Strauss et Brahms.
CFQR: **Pop music in stereo.**

7:39

CBF: **Intégrale:** Oeuvres de Mozart. — Symphonie concertante en mi bémol pour hautbois, clarinette, cor et basson: Quintette à vent de Paris et l'Orchestre des concerts Disenhaus. Quintette pour clarinette, K. 581: Sidnay Forrest et le Quatuor à cordes Gamimir.
CKVL: **Concert Panasonic avec les Boston Pops:** Oeuvres de Bigelow, Bach, Guarnieri et Benjamin.

8:00

CJMS: **Les grands classiques.**

8:30

CBF: **Concert symphonique:** Symphonie no 11 en sol majeur, dite "Militaire" (Haydn) dir. Hermann Scherchen. — Double concerto en la mineur pour violon, violoncelle et orchestre (Brahms): Jean Fournier, Antonio Janigro et orch.; dir. Hermann Scherchen.
CKVL: **Arthur Rubinstein:** Fantaisie en do op. 15 (Schubert).

9:00

CBM: **Studio recital.**
CJFM: **Starlight concert:** Oeuvres de Mozart, Beethoven et Steinmetz.
CKVL: **Orchestre de Cleveland:** Oeuvres de Ravel et Beethoven.
CFQR: **Broadway music.**

9:30

CBF: **Au temps du 78.**
CBM: **FM Theatre.**

10:00

CJFM: **International concert:** Oeuvres de Tchaikowsky et Mendelssohn.
CKVL: **Festival d'opéra en stéréo:** "Norma" (Bellini). Avec G. Gignac, E. Stignani, T. Pasero, G. Breviario, A. Perris et E. Renzi. — Vittorio Gui dirige l'Orchestre Symphonique et les choeurs de Torino de la radio et télévision italiennes. Achille Consoli, maître de chorale.

10:15

CBF: **Airs d'opéras.**

10:30

CBM: **Yehudi Menuhin.**

11:00

CBF: **Danses et cadences.**
CFQR: **Music for night people.**

11:30

CBM: **Voices.**

Minuit

CBM: **Music and metaphor.**
CKVL: **All night concert:** Oeuvres de Tchaikovsky, Sibelius, Haydn, Rameau, Gershwin et Richard Strauss.

DEMAIN MATIN

1:15

CBF: **D'un goût à l'autre.**

2:00

CBF: **Concert populaire.**

RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM 940 • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CKGM 980 CJMS 1280 • CFMB 1410 • CKLM 1570

CKGM 980 • CHRS 1090 • CFOX 1470

CE SOIR

5:00

CKAC—Nouv. J. Proulx
CBF—Radio-journal — Le monde au présent
CBM—News Canadian Roundup, Tempo
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouvelles
CFMB—News
CKLM—Nouv., Billet
CHRS—Au soleil de l'amour, Salut les copains

5:10

CJAD—Weather
CJMS—Nouv. — Hit Parade américain
CFMB—Sports
CKLM—Le monde des courses

5:25

CKAC—Toute la ville en parle, J. Proulx
CKVL—Sportorama
CJMS—Envers de la médaille
CKLM—Les vérités de la police

5:30

CBF—Présent
CBM—News
CJAD—News & Sports
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv. commentaires sportifs
CFMB—Rapport de 5:30
CKLM—Flash LM
CHRS—Sport

5:35

CBM—Sports Commentary, Tempo
CJAD—Race Report — What's the Score on Sports ?
CKLM—Ed. J. Beauchamp

5:57

CKVL—Nouvelles
CFMB—News
CHRS—Nouv.

6:00

CKAC—Le monde ce soir, Rapport sur la circulation, Nouv.
CBF—Trente minutes d'information
CBM—The World at Six
CFCF—News
CJAD—World Today
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv. Sport
CFMB—Programme italien
CKLM—Nouv.
CKGM—World report
CHRS—Salut les copains

6:10

CKAC—Bourse et le monde des affaires
CJAD—Leslie Roberts
CKLM—Revue des courses

6:15

CKAC—Musicale
CFCF—Cannings Comments
CJAD — Stock Market
CJMS—Editorial
CKLM—Magazine 15-70
CKGM—Buddy Gee

6:20

CKAC—Le monde du sport
CBF—Commentaires
CFCF—Sports
CJAD—Sports
CJMS—Le monde d'aujourd'hui

6:25

CBF—Nouv.
CFCF—Paul Harvey
CKVL—Sports
CHRS—Golf minute

6:30

CKAC—Bon appétit messieurs, dames
CBF—Au jour le jour
CBM — Sights & Sounds
CFCF—The Dave Boxer show
CJAD—Race Report — Paul Reid Show
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouvelles
CKLM—Flash LM

6:40

CKAC—La santé dans votre assiette

6:45

CBF—Radio transister
CJMS—Tableau social
CKLM—Sport-mineur

6:55

CKVL—Nouvelles, Editorial
CHRS—Nouv.

7:00

CKAC—Chapelet
CBF—Jeux
CBM—News, Bright Lights
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Sport amateur
CKLM—Nouv.
CHRS—Ave des mots chansonniers

7:15

CKAC—Les événements sociaux
CJMS—Offre d'emploi

7:30

CBF—Faire sa vie
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv.

7:45

CKAC—Musicale
CBF—Capital et travail
CJMS—Succès américains

7:50

CKAC—Témoignages
CKVL—Radio Gazette

8:00

CKAC—Nouv — Avec les chouettes
CBF—Hockey
CBM—CBC News — Centenary Concerts
CJAD—Public Affairs
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv.
CKLM—Nouv., Panorama LM
CFOX—Roger Scott

8:25

CKVL—Nouv

8:30

CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv
CFMB—Programme allemand
CKLM—Flash LM

8:48

CKVL—Nou
CJMS—Succès canadienne, Tableau social
CKLM—Pari double

9:00

CKAC—Nouv., Avec les chouettes
CKVL—Montréal chante
CJMS—Nouv — Editorial
CFMB—Programme grec
CKLM—Nouv.
CKGM—Pat Burns
CBM—Miss Grey Cup Cabaret

9:10

CKLM—Flash LM
CKGM—Pat Burns Hot Line

9:30

CKLM—Flash LM

9:59

CKVL—Nouv

10:00

CKAC—Nouv., Avec les chouettes
CBM—News, From the Capitals
CJAD—Portals of Prayers
CKVL—A la page
CJMS—Nouvelles
CFMB—Programme ukrainien
CKLM—Nouv., Resultat des courses

10.15

CBM—Confederation of tomorrow conference

10:30

CBF—Nouv.
CBM—Music from Expo
CFMB—The world tomorrow
CKLM—Flash LM

10:59

CKAC—Nouv.
CKVL—Sports, Prière du soir
CJMS—Sport

11:00

CKAC—Nouv., Avec les chouettes
CBF—Musique de notre siècle
CBM—News, CBC Winnipeg Orchestra
CFCF—News
CJAD—The World Today
CKVL—Journal du soir
CJMS—Nouvelles
CFMB—Leçon de français
CKLM—Nouvelles sportives
CFMB—Back to the Bible
CKLM—Flash LM
Résultats des courses
CKGM—World Report

11:15

CFCF—Reg Gale Show
CJAD—Leslie Roberts

11:20

CKAC—Avec les chouettes
CJAD—Sports
CFMB—Soirée musicale

11:30

CBM: Solo
CJAD—Dave Patrick Show
CKGM—Mal Faris Music Til Dawn
CKLM—Flash LM — Résultat des courses
CJMS—Nouvelles. — Sport

12:00 — Minuit

CKAC—Nouv. Du soir au matin
CBF—Radio-journal — Au fil de la nuit
CBM—News, Music and Metaphor
CJMS—Nouv. Jusqu'à l'aube
CFMB—Vol de nuit
CFCM—Nouv.
CKLM—Nouv., Sous les étoiles

12:15

CKGM—Peter Cullen

1:00

CBM—News, Music

DEMAIN MATIN

6:00

CKAC—Nouv. — Giguere-Express
CBF—Radio-journal — A la bonne heure
CBM—News concert time
CFCF—Al Bolista Show
CKVL—Programme Claude Seguin
CJMS—Nouv.
CFMB—Continental Breakfast Time
CKLM—Nouv., Réveil LM
CHRS—Nouv. Rive-Sud matin

6:12

CKAC—Credo

6:15

CKAC—Giguere-Express
CJAD—Sports
CJMS—Insolences d'un téléphone

6:30

CKAC—Nouv. — Giguere-Express
CBF—Radio-journal, A la bonne heure
CBM—News, Concert Time Plain Talk
CJMS—Nouvelles
CFMB—The World Tomorrow
CKLM—Flash LM
CHRS—Nouv., Le diable est aux vaches

6:45

CBF—Prière
CJAD—Sports
CKVL—Journal du matin
CJMS—Editorial
CKLM—Billet
CHRS—Nouv.

7:00

CKAC—Nouv. — Giguere-Express
CBF—Nouvelles—A la bonne heure
CBM—News
Shoptalk, Concert Time
CKVL—Programme Claude Séguin
CJMS—Nouvelles — Sport
CFMB—News, Calendrier social
CKLM—Nouv.
CHRS—Au soleil de l'amour

7:15

CKAC—Chronique de pêche Giguère-Express
CJAD—Sports
CJMS—Insolences d'un téléphone
CKLM—Nouvelles sportives

7:23

CKAC—Matin-sport
CBM—Weather
CKVL—Sports
CFMB—Sports
CHRS—Offre d'emploi

7:30

CKAC—Nouv. — Giguere-Express
CBF—Nouv., A la bonne heure
CBM—News, Sports Capsule, Concert Time
CJAD—Weather
CKVL—Programme Claude Seguin
CJMS—News, La bonne nouvelle
CFMB—Rapport de 7:30
CKLM—Flash LM
CHRS—Nouv. Rive-sud matin

7:40

CJAD—Sports, Race Report
CHRS—Auto-guide

7:45

CKAC—Moments de réflexion
CJMS—Editorial
CFMB—Breakfast Club
CKLM—Nouv.
CHRS—Auto-guide

7:58

CKAC—Giguere-Express
CKVL—Nouvelles
CKLM—Billet

8:00

CKAC—Nouv. — Rapports sur la circulation
CBF—Nouv.
CBM—News, Commentary
CJAD—The World Today
CKVL—Editorial, Programme Claude Seguin
CJMS—Nouv., commentaires sportifs
CKLM—Nouv.
CFMB—News
CKGM—Pat Burns Newe
CHRS—Auto-guide

8:10

CKAC—Bel-o, Giguere-Express
CBF—Nouv.
CJAD—Leslie Roberts
CKLM—Opinions de J.-L. Gagnon

8:15

CBF—Chez Miville
CBM—Time out with Gordon Atkinson
CJMS—Insolences d'un téléphone
CHRS—Auto-guide

8:20

CBM—Town Talk
CKVL—Nouv
CHRS—Auto-guide

8:30

CKAC—Nouv. — Giguere-Express
CBM—Max Ferguson Show
CJAD—Sports
CKVL—Programme Claude Seguin
CJMS—Nouvelles
CFMB—News
CKLM—Nouv. Flash LM
CKGM—Pat Burns Hotline
CHRS—Nouv

8:45

CJAD—Pilots Weather
CKVL—Nouv
CJMS—Editorial
CFMB—Calendrier social
CKLM—Ed. Sportif
CHRS—Au soleil de l'amour, Nouv.

9:00

CKAC—Nouv, Eternel féminin
CBF—Nouv — Présent
CBM—News, Weather Forecast
CJAD—Rod Dewar Show
CKVL—Programme Claude Séguin
CJMS—Nouv. Carroussel
CFMB—La boîte à musique
CKLM—Nouv. — Magazine LM
CHRS—Ici St-Jean

9:15

CKAC—Toute la ville en parle, Eternel féminin
CBM—Russ Thompson Show

9:25

CKVL—Programme Claude Seguin

9:30

CKAC—La santé dans votre assiette Eternel féminin
CBF—Enfin seule
CKVL—Madame X
CJMS—Nouv., Carrousel
CFMB—News
CHRS—Nouv

9:55

CKAC—Coupons de caisse
CBM—Assignment
CKVL—Nouv.
CJMS—Tableau social
CHRS—Nouv

10:00

CKAC—Nouv, Féminin singulier; Sujet: le signe du Zodiaque
CBM—News, CBM Magazine
CFCF—News, The Joe Van show
CKVL—Madame X
CJMS—Nouv., Carrousel,
CFMB—News
CKLM—Nouv.
CFOX—Rik Shaw

10:15

CJMS—Capsule d'optimisme

10:25

CKVL—La vie sociale

10:30

CBF—Femina
CKVL—Club du disque
CJMS—Nouvelles Carroussel
CFMB—News, coin classique
CHRS—Nouv.

10:45

CBF—Un homme vous écoute
CKLM—Hors-piste

10:54

CBM—Assignment
CKVL—Nouv.
CHRS—Nouv.

11:00

CKAC—Nouv. Eternel féminin
CBF—Nouv., Marie Tellier avocate
CBM—News CBM Magazine
CJAD—A & P Calling
CKVL—Club du disque
CJMS—Nouvelles. — Carroussel
CFMB—News
CKLM—Nouv.
CKGM—Mike MacNeil

11:15

CBF—Les grands romans

11:30

CKAC—Mon mari et nous
CBF—Les Joyeux Troubadours
CJMS—Nouv. Carroussel
CFMB—News
CHRS—Nouv
CFOX—Russ Griffith

11:45

CBM—Canadian Short Stories
CKVL—Nouvelles
CJMS—Tableau social
CHRS—Nouv.

Les films à la télévision

NOTE: Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

2.00 p.m. — Canal 10 : "En amour, on pèche à deux" (Italien, 1953). Mélodrame avec Cosetta Greco et Georges De Lullo.

4.30 p.m. — Canal 12 : "Follow that horse" (Grande-Bretagne, 1961). Comédie avec David Tomlinson, Cecil Parker et Richard Wattis. — Un cheval mange un microfilm contenant un secret important et la chasse commence.

8.30 p.m. — Canal 10 : "La conjuration des Borgia" (Italien, 1959). Film d'aventures avec Frank Latimore et Constance Smith.

11.15 p.m. — Canal 10 : "La Vénus des mers chaudes" (Américain, 1955). Film d'aventures avec Jane Russell et Gilbert Roland. — Des hommes tentent de retrouver un trésor englouti au fond de la mer.

11.30 p.m. — Canal 7 : "Bas les masques" (Américain, 1952). Drame social avec Humphrey Bogart et Kim Hunter. — Le rédacteur en chef d'un journal lutte contre la corruption politique.

11.35 p.m. — Canal 2 : "Scandale" (Français, 1948). Comédie policière avec Odette Joyeux et Paul Meurisse. — Une étudiante hérite d'une boîte de nuit.

11.43 p.m. — Canal 6 : "The loneliness of the long distance runner" (Grande-Bretagne, 1962). Drame avec Tom Courtenay, Michael Redgrave et James Bolam.

11.43 p.m. — Canal 12 : "The heart of a man" (Grande-Bretagne, 1959). Drame musical avec Frankie Vaughn et Anne Heywood. — Un ancien marin devient chanteur lorsqu'un artiste, à bord du bateau, le présente à un agent; mais ceci ne règle pas tous ses problèmes.

Retour de "Chapeau melon et..."

Lundi soir, à 9 h. du soir, l'amusante série d'espionnage **Chapeau melon et bottes de cuir** viendra remplacer **le Prisonnier**, à la télévision de Radio-Canada. Après six semaines, **Chapeau melon et bottes de cuir** sera présenté en couleur.

Les deux héros de cette série sont Emma Peel (Diana Rigg) et John Steed (Patrick MacNee). Lui, c'est le chapeau melon qui, avec la canne et la voiture, fait tout ce qu'il y a de plus britannique, l'humour y compris. Elle, ce sont les bottes de cuir, pour ajouter un peu de masculinité à son très grand charme et à sa grâce.

Emma et John font un couple parfaits d'agents secrets. Elle apporte toute sa perspicacité, tandis que lui, plus calme, analyse les situations avec un esprit plus réfléchi.

Chaque épisode est pour eux une aventure qui ne manque jamais d'humour. Aussi ne se laissent-ils pas toucher ou émouvoir par la découverte d'une série de cadavres qui leur tombent dans les bras.

Lors du premier épisode de cette série, intitulé "Heure perdue" les téléspectateurs pourront suivre Emma Peel et Steed à une soirée-souvenir qui doit réunir tous les as de l'aviation pour la dernière fois, avant que chacun ne suive sa propre destinée. Alors commenceront l'aventure et la bagarre.

VENDREDI

11.20 a.m. — Canal 2 : "L'année du bac" (Français, 1963). Drame psychologique avec Jean Desailly, Simone Valère et Catherine Lalonde. Des étudiants accusent leurs parents de différents méfaits.

12.30 p.m. — Canal 10 : "Sylvie et le fantôme" (Français, 1945). Conte poétique avec Odette Joyeux et François Périer.

1.30 p.m. — Canal 2 : "Le héros de la rue" (Italien, 1948). Comédie avec Vincenzo et Lucia Rosa. — Les aventures d'un clochard qui pas[illegible] en riche industriel.

1.30 p.m. — Canal 7 : "La belle de Cadix" (Français, 1953). Comédie musicale avec Luis Mariano et Carmen Sevilla.

KLEAR VISION CONTACT LENS CO.
[illegible] Canada Ltd.
VERRES Vent-Air DE CONTACT
EST HEUREUSE D'ANNONCER QU'ELLE OCCUPE UN NOUVEAU LOCAL PLUS GRAND
SUITE 9, MEZZANINE, EDIFICE DOMINION SQUARE, 1010, RUE STE-CATHERINE OUEST, MONTREAL 2, QUE.
UN. 1-5424
Heures: 9 a.m. à 6 p.m. tous les jours, y compris samedi lundi et jeudi jusqu'à 8 p.m.
BROCHURETTE SUR DEMANDE

aux petits soins

Ruby Foo's est aux petits soins

Dîner intime pour 6 personnes ou soirée de gala pour 350 convives . . . choisissez Ruby Foo's, à l'enseigne du bon goût. Ce restaurant réputé est un cadre rêvé pour vos réceptions. Le maître d'hôtel, secondé par un personnel stylé et empressé, s'occupe des moindres détails. Ses plats orientaux succulents, sa cuisine française ou américaine délicate, ses vins capiteux et ses spiritueux joyeux feront de votre réception un événement mémorable. Quel que soit le genre de réception que vous projetiez — noces, réunion d'affaires ou de clubs, "party" de Noël — Ruby Foo's sera aux petits soins pour vous et vos invités. Le service est impeccable et les prix fort abordables. Pour obtenir de plus amples renseignements, téléphonez à Mlle Hilda Carlson, 737-6533.
P.S. Logez vos invités de l'extérieur au Ruby Foo's Motor Hotel.

Où la qualité est une tradition
Tél.: 737-6533
RUBY FOO'S

Ann. no RF-67-5F
Préparée par Ronalds-Reynolds & Company, Bureau de Montréal

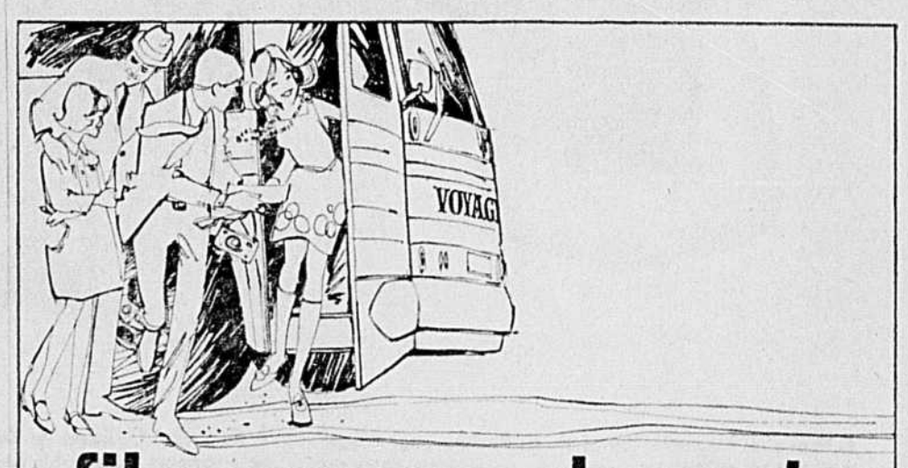

filez en coup de vent à Rimouski! faites un saut à Edmundston!

Rimouski: 4 voyages par jour
Edmundston: 2 voyages par jour
Campbellton: 1 voyage par jour

départs
Rimouski seulement:
7h 30 du matin
11h 30 " "
1h 30 de l'après-midi
8h 30 du soir
Edmundston seulement:
9h 30 du matin
1h 30 de l'après-midi
Rimouski—Edmundston:
Samedi: 1h du matin
Lundi: 1h du matin
(Edmundston seulement)
Campbellton:
7h 30 du matin
autobus climatisés
toilettes
Renseignements:
Terminus Central
1188 ouest, bd Dorchester Tél.: 842-2281

VOYAGEUR PROVINCIAL INC.

Un trésor amérindien d'Argentine

Cette poterie d'argile, trouvée en Argentine, et appartenant au cycle culturel "Diagita", a été apportée en Allemagne par un dentiste, le Dr. Josef Buczek, que le gouvernement allemand avait envoyé en Amérique du Sud pour y soigner une peuplade amérindienne : il en profita pour donner libre cours à sa passion — et à ses talents pour l'archéologie, et c'est ainsi que 150 céramiques, la plupart provenant de tombeaux, et très rares en Europe, ont pris le chemin de Hambourg. La culture "Diagita" a été découverte il y a une quinzaine d'années. Elle remonte à un millier d'années.

L'HUMOUR À L'AMÉRICAINE par ART BUCHWALD

Les babouins ne veulent pas conduire d'autos

La National Catholic Society, société qui a à coeur le bien-être des animaux, s'oppose de façon ultra véhémente à l'emploi de babouins pour les tests de sécurité automobile auxquels procède la cie Ford de Détroit. Au dire des animalophiles indignés, ceux qui se servent ainsi des braves bêtes chères à Darwin font preuve de cruauté et d'égoïsme indicibles. Ford a répliqué en déclarant que, grâce aux babouins, on pouvait obtenir des résultats infiniment meilleurs qu'en faisant usage de simples mannequins (sans vie s'entend).

Il se trouve que certains de ces tests comportent l'emploi de sacs pneumatiques. Or, on a constaté que les babouins munis de ces sacs au moment où leur véhicule, filant à 64 milles à l'heure, heurte de plein fouet un obstacle prévu à cette fin, survivent allègrement à l'impact. Au contraire, les babouins non pourvus de sacs pneumatiques trouvent habituellement la mort.

Je crois devoir, en toute conscience, en cette occurrence, me ranger à l'opinion de la société protectrice. Pourquoi les babouins devraient-ils sacrifier leur vie pour sauver celle d'humains ? Notez que je trouve parfaitement logique le raisonnement qui, je le présume du moins, a incité les ingénieurs de la Ford à se servir de babouins : il y a tant de babouins, soi-disant humains, au volant des autos, de nos jours, qu'ils ont cru devoir, pour leurs tests, reproduire le plus fidèlement possible les données de la réalité.

Plus exactement, puisqu'on trouve au volant de soi-disant humains qui, en réalité, sont plus bêtes que les babouins, on a dû faire appel à de véritables babouins pour obtenir des résultats plus valables.

Il me semble que, tout compte fait, on devrait recourir à un compromis qui satisferait et les animalophiles préoccupés de sécurité animale et les ingénieurs préoccupés de sécurité humaine. Le compromis consisterait à employer des humains bien représentatifs pour les tests concernant la sécurité des automobiles qui ont l'apparence physique et les facultés mentales des babouins. Si, alors, on se rend compte que lesdits humains peuvent survivre aux tests les plus durs, on pourra en déduire qu'il est possible d'employer, pour des tests du même genre, de vrais babouins, sans exposer leur vie. De la sorte on ne sacrifiera pas ces braves ancêtres de l'homo sapiers à une industrie qui n'intéresse que les descendants mécanomanes de ce dernier.

Pour ce qui est de trouver, en vue des tests, des humains qui se comportent au volant tout comme des babouins dont, au demeurant, ils adoptent tout à fait l'allure à un point hallucinant, rien de plus facile. On en trouve partout, en tout temps. Tout automobiliste en a toujours au moins un face à lui.

Mais il serait hasardeux de procéder d'après ce postulat : car si vous êtes persuadé que le chauffeur qui vous fait face, est un spécimen des plus typiques de la gent babouine, qui sait si lui-même ne commet pas la très grossière erreur de penser exactement la même chose de vous ?

En fait, il n'existe qu'une seule façon équitable de sélectionner des humains pour les tests de sécurité : le recours au système des points. La plupart des Etats appliquent maintenant une législation selon laquelle tout conducteur d'auto qui, en tant que tel, a accumulé un nombre déterminé de contravention perd son permis. Malheureusement, par ce procédé on lèse gravement des gens qui ont besoin de leur véhicule ou pour leur travail ou pour leur bien-être. Pourquoi ne pas appliquer des sanctions plus humaines en obligeant les récidivistes acharnés à aller faire un séjour à Détroit pour y servir de cobaye ?

Aux cobayes qui survivraient on remettrait leur permis. Quant à ceux qui ne survivraient pas, ils n'y perdraient pas grand chose, car, de toute façon, ils n'auraient pas pu prolonger appréciablement leurs séjours, eu égard à leur façon de conduire.

Je ne suis pas le seul à préconiser comme suprêmement sage ce système à double avantage. La plupart des babouins animaux auxquels j'en ai parlé ont reconnu que c'est une solution presque idéale. Voyez-vous, si les babouins, en général, veulent bien aller se balader dans l'espace par amour pour la science aéronautique, ou oeuvrer dans les laboratoires où on s'adonne à des recherches sur le cancer, ils jugent que leurs services ne sont nullement requis pour les tests de sécurité automobile, ne serait-ce que parce qu'il y a pléthore de babouins humains.

Les réhabilités verront le ministre la semaine prochaine

Deux représentants du groupe des 8,785 "réhabilités" du Québec pourront rencontrer le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, la semaine prochaine, selon le voeu exprimé par ces assistés sociaux.

C'est l'assurance qu'ont obtenue les sept porte-parole de ce groupement lors d'une rencontre lundi matin, avec M. Raymond Bégin, chef de cabinet du ministre Cloutier. La rencontre avec le ministre suivra la réunion que celui-ci doit présider à Montréal même avec divers groupements dont celui de l'abbé Hubert Falardeau.

M. Jacques Pelletier, président du groupe des "réhabilités" (qui ne sont pas réhabilités et qui demandent à l'être) a déclaré à M. Bégin : "Nous voulons nous réhabiliter, mais nous n'avons pas les outils nécessaires, c'est-à-dire que nous n'avons pas ce qu'il faut pour pouvoir travailler d'une façon honnête et régulière. Présentement, nous devons mentir pour notre réhabilitation et cette fausseté ne nous occasionne que des déboires chez nos employeurs de quelques jours."

Les "réhabilités", c'est-à-dire ceux qui doivent traîner toute leur vie le boulet d'un casier judiciaire qui ne disparaît qu'à leur mort, crient au secours : "Qu'on détruise nos casiers judiciaires lorsque nous avons démontré une bonne conduite après un certain nombre d'années. Qu'on nous permette de travailler à des emplois stables sans qu'on soit obligé de mentir à nos éventuels employeurs, sans qu'on soit obligé de cacher notre passé qui, tôt ou tard, est découvert."

"Si nos dirigeants ne veulent pas nous réhabiliter, nous, en 1967, déclare M. Pelletier, vous serez obligés de réhabiliter nos enfants dans 10, 15 ou 20 ans."

A la rencontre prévue pour la semaine prochaine, le ministre Cloutier sera probablement accompagné du ministre de la Justice ou de son représentant.

Le service de l'Habitation collaborera au relogement

Par son nouveau Service de l'habitation créé lundi soir, la ville de Montréal aidera à reloger les gens qui sont expropriés par des pouvoirs publics autres que la ville elle-même.

En effet, l'article "f" du règlement créant le Service de l'habitation se lit comme suit : "donner l'assistance requise aux personnes déplacées par les travaux de rénovation urbaine ou par les travaux des pouvoirs publics et les reloger s'il y a lieu".

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué cet article en disant que le Service de l'habitation offrira la collaboration de ses bureaux de relogement aux autres organismes publics qui doivent évincer des citoyens de leur domicile pour réaliser certains projets. Cependant, les frais qu'engendreront ces relogements devront être remboursés par l'organisme qui exproprie, qu'il s'agisse de la CECM, du ministère de la Voirie ou autres. La ville ne s'engage pas à payer le coût de ces déménagements quand ce n'est pas elle qui exproprie.

"Quand c'est la ville qui exproprie, elle paie les dommages. Il devrait en être ainsi pour les autorités fédérales, provinciales et scolaires", a précisé M. Saulnier, faisant apparemment allusion à la décision de la Commission des écoles catholiques de Montréal d'évincer de leur demeure quelques centaines d'assistés sociaux du centre-ville.

Le conseiller municipal Fernand Alie, qui représente le district St-Louis précisément aux prises avec ce problème d'expropriation de la CECM, a émis plus qu'un voeu, "une espèce de motion", pour que la nouvelle Société d'habitation du Québec verse le montant des dommages pour le relogement des gens touchés.

"Nous allons explorer ça", lui a répondu M. Saulnier.

Au début de son intervention pour expliquer les grandes lignes du nouveau Service de l'habitation, le président du comité exécutif avait dit que "quoi qu'on dise et quoi qu'on pense, l'habitation est une priorité et nous lui donnons l'importance et l'ampleur qu'elle mérite". Il a rappelé le "début d'une activité qui ne sera pas arrêtée" dans le secteur de "La Petite Bourgogne".

Dupuis Frères ne sera pas relié directement au métro

Si des clients de Dupuis frères Ltée avaient encore quelque espoir que ce magasin soit relié directement à la station de métro Berri-deMontigny, ce rêve ne se réalisera pas.

Le conseil municipal de Montréal a rejeté deux résolutions approuvées le 21 juin 1966 et accordant à Dupuis Frères Ltée la permission de contruire un tunnel pour piétons destinés à raccorder à son magasin à la station de métro Berri-deMontigny.

Cependant, Sogena Inc., qui contrôle le magasin de la rue Ste-Catherine, a accordé à la ville la permission de construire un édicule (petit edifice élevé sur la voie publiqu. et servant à différents usages) d'accès à la station de métro. Ce bâtiment est situé au sud-est du boulevard de Maisonneuve et au nord-est de la rue St-Hubert.

Employés de Dosco réengagés aux mêmes conditions à Sydney

HALIFAX (d'après PC) — Il y aura parité des conditions de travail, des salaires, des plans d'assurance-santé et de pension, ainsi que de l'assurance-vie collective, lorsque Dosco vendra sa laminerie de Sydney au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse le 31 décembre. Le ministre provincial du Travail, M. Thomas McKeough, en a donné l'assurance hier, en précisant que les employés de l'aciérie en seront informés officiellement demain lorsque l'Assemblée législative aura ratifié l'accord intervenu avec la compagnie. La loi provinciale des syndicats prévoit en effet que, lorsqu'un établissement commercial est vendu, le nouvel employeur doit respecter les contrats signés par son prédécesseur. De plus, Dosco s'est engagée à remplir ses obligations envers ses employés et anciens employés de Sydney. Les employés retraités continueront à toucher leur pension.

A votre service...

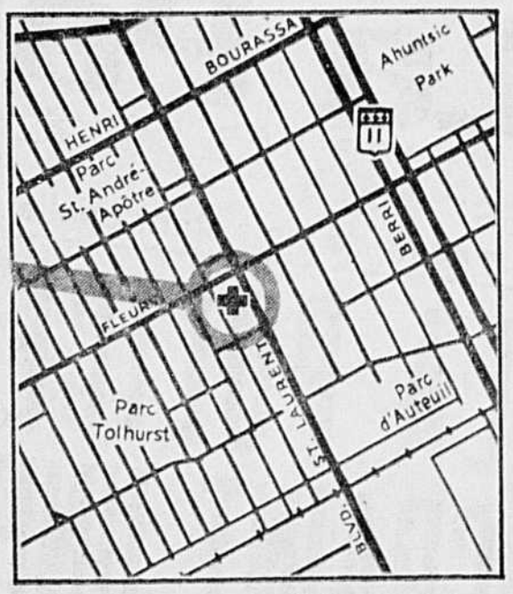

La clinique Esso. C'est là que nous mettons votre voiture à l'épreuve. Nous lui faisons subir des tests précis, objectifs, et les résultats vous sont remis par écrit. Nous auscultons votre voiture à fond. Puis, nous vous faisons connaître le diagnostic. Nous vous révélons ses faiblesses cachées. Avant qu'elles ne dégénèrent en pannes. Ou en accidents. Nous sommes des conseillers, rien d'autre. Nous ne vous en voulons pas si vous faites faire les réparations qui s'imposent à votre propre garage. Toutefois, pour vous faciliter les choses, il se trouve des Centres de service ultra-modernes attenant aux cliniques Esso. Vous pourrez y obtenir une estimation et y faire effectuer les réparations voulues. Garanties, évidemment. Mais il n'y a aucune obligation de votre part. Le diagnostic coûte $9.95 et vaut son pesant d'or!

La clinique Esso est à votre service. Un coup de fil, et vous prenez rendez-vous à l'endroit de votre choix, y compris notre nouveau Centre de Montréal sur Saint-Laurent près de Fleury. D'autres cliniques Esso se trouvent angle Pie IX et Forest; à la jonction de la Montée St-Jean et de la Transcanadienne, et à l'angle de Beaubien et St-Léonard à Ville d'Anjou. Composez 351-7500 et prenez rendez-vous avec nous. C'est une autre façon Esso de vous mieux servir.

CENTRE IMPERIAL

La clinique Esso

LE PERE NOEL EST ARRIVE CHEZ SIMPSON

Petits enfants... Le Père Noël vous attend au cinquième étage chez Simpson ! Venez lui confier en secret vos désirs et il vous remettra un beau livre à colorier. Demandez à être photographié avec le Père Noël. Photographie en couleur dans un dépliant-support.

Photo 3½ x 5 po. **Ch. 1.25** ou **3** pour **3.50** ou **6** pour **$6.** Photo 5 x 7 po. **Ch. 2.50.** Photo 8 x 10 po. **Ch. 4.60**

SIMPSON — Le Père Noël au cinquième

Chez **SIMPSON** Le Pays de l'Arbre de Noël

VENTE Avant Noël

Achetez-en 2 et économisez 4.25 à 6.25 !

CHEMISES SPORT POUR HOMMES

Rég. $6 et $7 **ch. 3.99** — **2 pour 7.75**

Le cadeau que les hommes préfèrent ! Achetez-en en quantité pour vous-même ou pour faire des heureux à Noël !

- Chaque chemise porte l'étiquette d'une marque canadienne réputée.
- 100% coton lavable, durable.
- Manches longues ; col à baleines permanentes ou à pointes boutonnées.
- Motifs en tons de bleu, vert, jaune, brun, rouge.
- Tailles : petite, moyenne, grande

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée — Aussi à Fairview

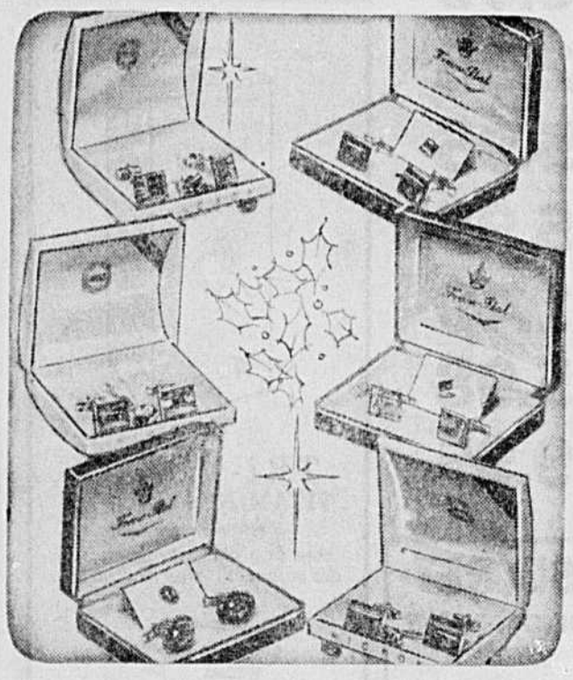

BIJOUTERIE POUR HOMMES

Rég. $6 à 12.50

½ PRIX — **$3 à $5**

Un cadeau dont il se souviendra longtemps ! Chaque pièce, un véritable chef-d'oeuvre... chaque ensemble de marque réputée. Choix de boutons de manchettes avec pince-cravate en métal fini ton or ou ton argent. Plusieurs serlis de pierres semi-précieuses.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) — Rez-de-chaussée — Aussi à Fairview

CHEMISES POLO TOUT LAINE

Orig. 12.99

ch. 7.99

Chemise polo en tricot 100% laine; entièrement diminuée. Manches longues, devant 3 boutons, col sport. Choix de tons unis — bleu, vert, vin, brun. Tailles : moyenne, grande seulement. Ce sera son cadeau préféré !

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée — Aussi à Fairview

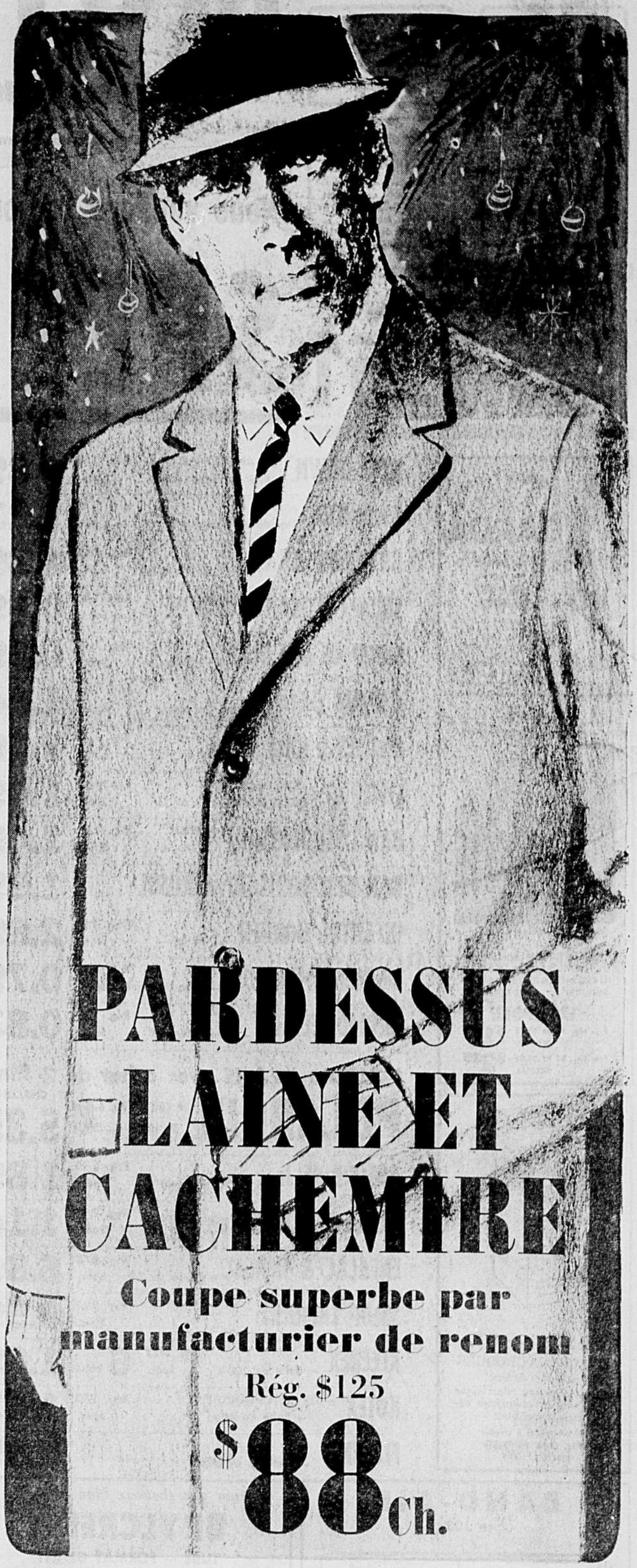

PARDESSUS LAINE ET CACHEMIRE

Coupe superbe par manufacturier de renom

Rég. $125

$88 Ch.

Modèles les plus en vogue, confectionnés par un manufacturier de grand renom et offerts avec un rabais de $37 !

Tissus — Laine et cachemire importé d'Angleterre.

Modèles — Vous choisirez votre pardessus avec des manches montées ou semi-raglan. Tous sont richement doublés de satin.

Coloris — Tons unis de gris moyen, fusain, marine ou noir.

Tailles — 36 à 46 stature régulière, 36 à 42 stature courte, 40 à 46 stature élancée.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Vêtements pour hommes (712) au deuxième — Aussi à Fairview

HEURES D'AFFAIRES : EN VILLE : 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. — JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M. — FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE : 9 H. 30 A.M. à 6 H. P.M. — JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M. — SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. A.M.

CAHIER No 4 / PAGES 65-84 LA PRESSE FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 30 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 278

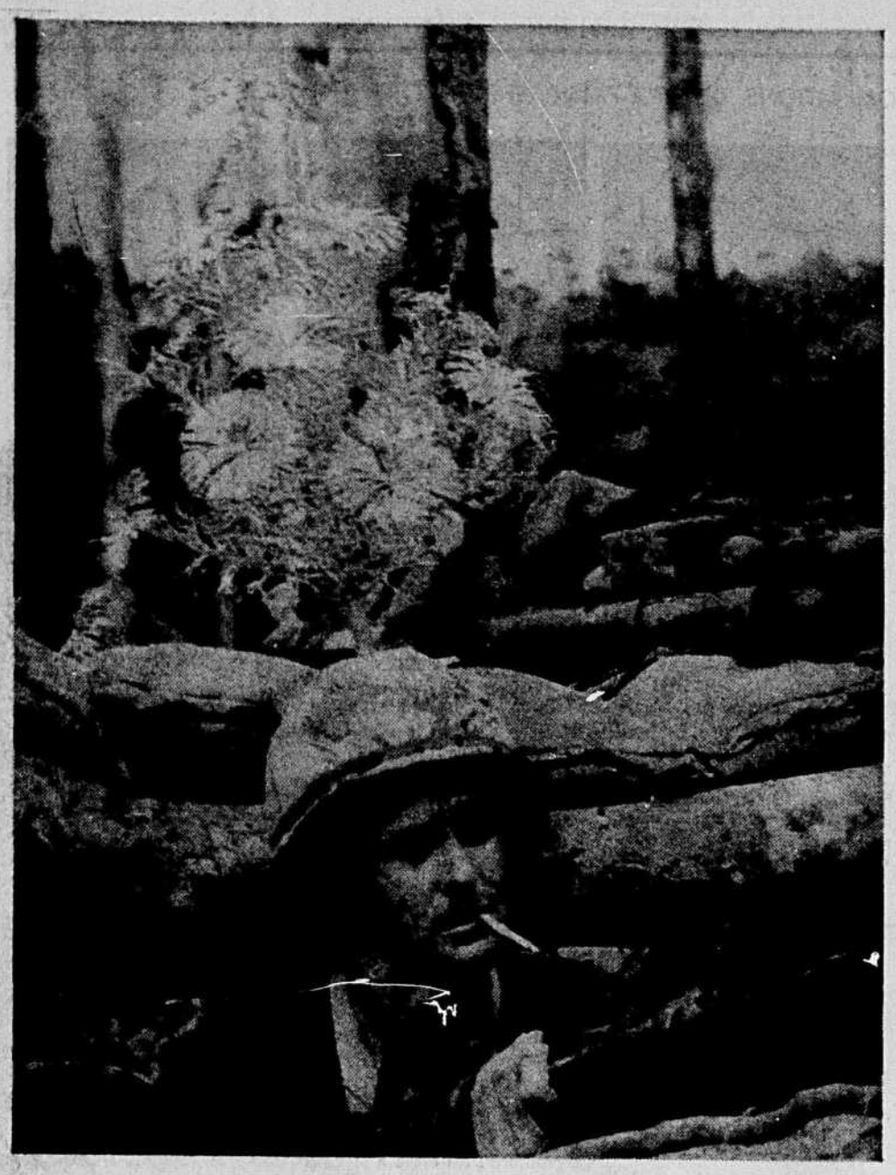

téléphoto UPI

Un sapin parmi les bambous

Les GIs qui ont conquis la colline 875 de haute lutte ont décidé de s'y installer pour longtemps. C'est pourquoi ce soldat américain a disposé parmi les ouvrages de défense l'arbre de Noël qu'il vient de recevoir de sa famille.

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

Un accord gréco-turc écarte la menace de guerre à Chypre

d'après UPI, AFP, Reuter

La menace d'un conflit armé sur l'île de Chypre semble aujourd'hui complètement écartée. En effet, un accord sauvegardant l'intégrité du territoire chypriote a été conclu et constitue la base d'un règlement pacifique de la crise entre la Grèce et la Turquie.

La situation est suffisamment sous contrôle pour permettre le départ des trois principaux négociateurs. Avant de quitter Athènes, aujourd'hui, l'envoyé spécial du président américain, M. Cyrus Vance, a émis l'opinion que la paix était assurée. "Le risque de guerre est écarté. J'ai accompli mon travail et je retourne dans mon pays", a-t-il déclaré aux journalistes.

M. Vance a vraisemblablement joué le rôle principal dans le règlement de cette crise, car c'est lui qui a vaincu la résistance du président Makarios dont l'appui formel aux termes de l'entente n'était pas encore acquis hier.

Le secrétaire général de l'OTAN, M. Manlio Brosio, a lui aussi quitté Athènes à destination de Bruxelles après avoir déclaré que sa mission était terminée avec succès. "Ce n'est pas à moi a-t-il dit, de faire connaître les modalités de l'entente."

Le plan de paix conclu dans les trois capitales est modelé sur les exigences de la Turquie qui avait menacé d'envahier Chypre si les forces de la Grèce ne se retiraient pas de l'île immédiatement.

Un troisième ambassadeur, le représentant personnel du secrétaire général des Nations Unies, M. Rolz Bennett, est lui aussi retourné à New York. Il a dit avoir discuté avec les gouvernements grec, turc et chypriote, les seules propositions contenues dans l'appel de M. Thant, soit principalement la réduction échelonnée de toutes les forces non chypriotes dans l'île.

M. Bennett a aussi traité avec les autorités des pays en cause du devoir pour la Grèce et la Turquie de respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité de Chypre.

Les termes de l'accord

Telles sont, selon plusieurs quotidiens turcs de ce matin, les principaux points de l'entente qui doit être ratifiée incessamment entre la Turquie, la Grèce et Chypre.

1) La Grèce et la Turquie s'engagent à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de Chypre conformément aux traités internationaux actuellement en vigueur.

2) Aucune modification ne pourra être apportée au statut politique de Chypre sans l'accord unanime de la Turquie, de la Grèce et des communautés turque et grecque de l'île.

3) Les parties intéressées retireront en un mois et demi, sous le contrôle des Nations unies, toutes les forces armées introduites dans l'île contrairement aux traités internationaux sur Chypre.

4) La Grèce d'abord et la Turquie ensuite annonceront à quelques heures d'intervalle qu'elles acceptent l'appel que les Nations unies leur adresseront conformément à ces clauses.

5—Dès le début de l'évacuation de Chypre des forces qui y ont été introduites illicitement, la Turquie annoncera la levée des mesures militaires qu'elle a prises en vue de l'usage de son droit d'intervention.

6—Les armes introduites à Chypre en violation des traités internationaux, y compris celles détenues par les deux communautés seront rendues inefficaces par une commission mixte que présidera le représentant spécial des Nations Unies.

7—Le général Grivas sera banni de Chypre.

8—Le préjudice causé par les forces grecques aux deux villages turcs (Ayios Theodoros et Kophinou) sera entièrement réparé.

9—Les pouvoirs et les effectifs de la force internationale des Nations unies à Chypre seront élargis.

Le "sommet" arabe va tenir compte du "plan de Gaulle" pour la paix

LE CAIRE (AFP, UPI, PA) — Les suggestions du général de Gaulle pour ramener la paix au Moyen-Orient seront étudiées par les participants au prochain "sommet" arabe. Le porte-parole officiel du gouvernement égyptien l'a clairement laissé entendre hier.

Les chefs d'Etat et souverains arabes doivent se réunir le 9 décembre prochain pour arrêter leur position commune après l'adoption, par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution britannique.

La déclaration du chef de l'Etat français sur le conflit israélo-arabe dont une partie constitue, en quelque sorte, un plan de paix, sera donc aussi un élément dont tiendront compte les responsables arabes avant de se mettre d'accord sur leur nouvelle stratégie.

Un tigre tente d'enlever un GI au Sud-Vietnam

SAIGON. (UPI) — Un tigre a tiré de son abri individuel un "marine" américain et l'a traîné sur une distance de 300 verges avant que le soldat puisse, à mains nues, réussir à se dégager, ont révélé aujourd'hui des porte-parole militaires.

Le "marine" s'en est tiré avec des "blessures légères" mais on lui a injecté une série de vaccins contre la rage en guise de précaution.

L'incident s'est produit hier soir à environ un demi-mille au sud-est de "Rock-pile", un avant-poste des "marines" situé tout près de la frontière qui sépare le Sud et le Nord-Vietnam.

"Rockpile" est un monticule de galets littéralement recouvert de sang séché, indice des sanglants combats qui se sont déroulés à cet endroit.

Les porte-parole américains ont révélé que l'homme avait été saisi par un bras et qu'il avait frappé l'animal jusqu'à ce que le tigre le laisse tomber dans un ruisseau avant de fuir.

Le nom du soldat n'a pas encore été révélé en attendant que sa parenté soit avisée.

Des chasseurs de tigres vietnamiens ont précisé que la guerre qui dure depuis plus de 20 ans au Vietnam a transformé une bonne partie des tigres en mangeurs d'hommes.

Ces animaux ont grandi avec l'habitude de manger de la chair humaine qu'ils trouvent près des champs de batailles. Ils en sont rendus à être attirés par le bruit des canons qu'ils associent à la possibilité de trouver des cadavres.

La chasse au tigre, qui fut déjà un sport très pratiqué au Vietnam, a presque totalement disparu depuis la guerre. Ce qui a eu pour résultat de faire croître considérablement la population des tigres, affirment les chasseurs.

La guerre du Vietnam a coûté jusqu'ici aux USA 15,000 morts et 110,441 blessés

SAIGON (UPI, AFP) — Le nombre total des soldats américains morts depuis le début de la guerre au Vietnam dépasse maintenant 15,000. Quant aux blessés, les derniers chiffres fournis aujourd'hui par les autorités militaires de Saigon mentionnent le nombre de 110,441.

La bataille de Dak To, la plus meurtrière de toutes, et plus spécialement la conquête de la colline 875, a coûté à elle seule la vie à 149 soldats américains. Le général William Peers, commandant de la 4e division de l'infanterie, estime cependant que les pertes de vie ont été beaucoup plus nombreuses chez l'ennemi. Selon lui, 4,000 communistes y sont morts.

Sur les champs de bataille, on signale aujourd'hui l'attaque par des guérilleros communistes d'un camp allié près de Bo Duc, sur la frontière du Cambodge. L'aviation américaine est venue porter secours aux soldats et leur a permis de repousser l'ennemi dans la jungle.

Le Vietcong a lui aussi porté un dur coup en sabotant la plus importante centrale hydro-électrique du Vietnam. Elle était située à Da Nhim près de Dalat au nord-est de Saigon. Les charges d'explosifs ont fait sauter les deux conduites forcées de 7 pieds de diamètre chacune. Le déferlement des eaux a balayé un camp gouvernemental au pied de la centrale. Deux personnes sont portées disparues à la suite de cette attaque.

Par ailleurs, de nouveaux et violents combats se sont déroulés hier dans le secteur de Dak To, sur les hauts plateaux. Les parachutistes sud-vietnamiens affirment avoir tué 130 Nord-Vietnamiens de l'armée régulière au cours d'une bataille qui a duré six heures.

Un camp nord-vietnamien, particulièrement bien agencé et protégé, caché dans une jungle très épaisse, a été découvert à 4 milles au sud-ouest de Dak To. Ce serait, selon les officiers américains, le plus grand camp nord-vietnamien jamais découvert sur les hauts plateaux du Centre-Vietnam. Il pouvait abriter les effectifs d'environ un régiment, estime-t-on.

Ce camp avait été découvert une première fois il y a cinq jours par des éléments de la 4e division d'infanterie américaine. Depuis, on en avait perdu les coordonnées géographiques et il n'a été retrouvé qu'hier. Il semble qu'il ait été l'un des plus importants de tout le dispositif nord-vietnamien dans le secteur et l'une des bases arrière à partir desquelles la bataille de Dak To, la plus dure de la guerre, a pu être menée par le Nord1Vietnamiens.

Situé dans un vallon en cul-de-sac entouré de trois collines, établi le long d'une petite rivière, il était totalement invisible. Toutes ses installations sont souterraines. L'escarpement des flancs des collines donne à certaines pièces un toit de 45 pieds d'épaisseur, tandis que d'épaisses couches de rondins rendent ces souterrains invulnérables aux plus grosses bombes.

Dans une de ses chambres, qui servait d'hôpital, on a découvert entre autres des lampes électriques fabriquées aux Etats-Unis, d-o-n-t les piles étaient cambodgiennes. Suel un petit stock de munitions y a été trouvé. Il comprenait un nouveau type de mine jamais rencontré encore dans ce secteur, des roquettes et des obus de mortiers, mais aucune arme.

McNamara annonce qu'il démissionne

WASHINGTON. (AFP, UPI, PA) — M. Robert McNamara, secrétaire à la Défense des Etats-Unis, a fait savoir officiellement hier soir qu'il avait accepté la présidence de la Banque mondiale. Quelques instants plus tôt, le conseil d'administration de l'organisation en question avaitratifié, à l'unanimité, la désignation de M. McNamara.

Dans une déclaration remise à la presse, le chef du Pentagone a précisé qu'aucune date n'a été fixée pour son départ du secrétariat de la Défense et la prise de ses nouvelles fonctions.

"Le président Johnson m'a demandé de rester suffisamment longtemps, l'an prochain, pour terminer le travail afférent au programme militaire et au budget de l'exercice financier 1968-1969," (qui commence le 1er juillet 1968 et se termine le 30juin 1969), a précisé M. McNamara.

Le chef du Pentagone a ainsi indiqué indirectement, qu'en tout état de cause, il ne quittera pas ses fonctions actuelles avant le début de l'année prochaine.

En effet, la présentation aux Chambres du programme militaire et du budget correspondant pour le prochain exercice financier n'est pas prévue avant le milieu ou la fin de janvier 1968.

Dans sa déclaration, le chef actuel du secrétariat de la Défense a exprimé sa profonde gratitude au président Johnson pour son appui et son amitié qui n'ont jamais fait défaut. "J'ai travaillé avec lui en complète harmonie et avec la plus grande amitié", a souligné M. McNamara.

De son côté, le chef de la Maison Blanche a rendu un vibrant hommage à M. McNamara et a laissé entendre que le départ de son secrétaire à la Défense ne modifiera pas sensiblement la politique vietnamienne de l'administration.

Dans un communiqué publié par la Maison Blanche, le chef de l'exécutif américain a en effet déclaré qu'il regretterait profondément M. McNamara, non seulement en tant que membre de son cabinet, mais également en tant que l'un de ses collaborateurs proches et ami très estimé.

Le président Johnson a également souligné que le cours de la participation des Etats-Unis à la guerre au Vietnam est fermement établi. Les grandes lignes de la politique américaine de défense sont clairement définies. Et le successeur de M. McNamara n'aura aucune difficulté à assurer, sans perte de vitesse ni d'efficacité, la relève de son administration habile et efficace de son administration de l'établissement de défense et du programme militaire des Etats-Unis.

A Washington, le démission — forcée, peut-être — de M. Robert McNamara marque, aux yeux des observateurs politiques, une victoire importante pour les éperviers de l'administration, du Pentagone et du Congrès, qui ouvre la voie à un durcissement possible de la politique vietnamienne de la Maison Blanche.

Grèves imminentes chez Chrysler

DETROIT (Reuter) — Le syndicat des ouvriers unis de l'auto vient de fixer dates et heures limites pour le déclenchement de grèves dans cinq usines de la société Chrysler, et un porte-parole de la compagnie a dit hier soir, que ce geste pourrait signifier la fermeture de toutes les usines Chrysler aux Etats-Unis en deçà de 24 heures.

Une de ces heures limites a été fixée à 10 h demain matin, à la division Universal à Détroit, une des cinq usines affectées par des différends locaux d'ordre contractuel. "Universal" fabrique des colonnes de direction. Une autre heure limite a été fixée à 8 h lundi matin à l'usine de matrices de Twinsburg, Ohio.

Bien que la majorité des 95,000 employés rémunérés à l'heure chez Chrysler ait approuvé une convention collective nationale, 18 des 60 comités de négociations à la production, et 18 des 78 des mêmes comités chez les salariés n'ont pas encore d'entente locale.

Le Fonds monétaire international accorde un crédit de $1.4 milliard à la G.-B.

WASHINGTON (AFP, UPI) — Le Fonds monétaire international a annoncé hier l'octroi d'un crédit "stand-by" de $1.4 milliard à la Grande-Bretagne, après la réunion à Paris du groupe des "Dix" au cours de laquelle les représentants des pays signataires des accords généraux d'emprunts se sont mis d'accord sur la proposition faite par le directeur du FMI concernant les modalités de financement de ce nouveau tirage britannique.

Ce financement sera assuré par la vente de $400 millions d'or provenant des réserves métalliques du FMI, par un prêt de $525 millions des membres du groupe des "Dix" au FMI et par un prélèvement de $475 millions du Fonds sur ses avoirs en devises. Cette ligne de crédit restera à la disposition des autorités britanniques au cours des douze prochains mois.

L'accord "stand-by" aidera la Grande-Bretagne à établir la confiance dans la nouvelle parité du sterling et aidera donc à maintenir la stabilité du système monétaire international. La quuote-part de la Grande-Bretagne au FMI est de $2,440 millions et ses tirages non remboursés se chiffrent actuellement à $1,522.5 millions. L'utilisation de la totalité de la ligne de crédit accordée à Londres porterait les avoirs du Fonds en sterling à près de 200 p.c. de la quote-part britannique.

On indique, par ailleurs, que la situation est redevenue normale sur le marché de l'or londonien. Le volume des transactions hier n'a guère dépassé le niveau habituel du mercredi et, pour la première fois depuis le déclenchement de l'attaque, les spéculateurs ont commencé à revendre en volume appréciable.

Quant à la candidature de la Grande-Bretagne au Marché commun, l'Allemagne fédérale et les trois pays du Benelux ont indiqué hier que leur attitude était inchangée à ce sujet, même après la conférence de presse du général de Gaulle.

Le gouvernement de Bonn reste partisan de l'ouverture prochaine de négociations avec la Grande-Bretagne, étant donné que la France n'a pas soulevé d'objections fondamentales et que Londres n'a pas retiré sa demande d'adhésion.

Les trois ministres des Affaires étrangères du Benelux (Pays-Bas, Belgique et Luxembourg), réunis hier à La Haye, ont condamné la méthode des conférences de presse en tant que méthode de négociations, alors que le traité de Rome prévoit une procédure qui a été déjà engagée d'ailleurs par la Grande-Bretagne.

Prié de dire jusqu'où il était disposé à combattre en faveur de la Grande-Bretagne, M. Luns a déclaré que le Benelux n'envisageait pas de ramollissement dans son attitude et que suffisamment de positions sont possibles sur l'échiquier.

Le chancelier de l'Echiquier remet sa démission parce qu'en dévaluant la livre, il a "manqué à sa parole"

LONDRES (AFP, UPI) — M. James Callaghan a démissionné de son poste de chancelier de l'Echiquier parce que explique-t-il dans la lettre qu'il a remise dès le 18 novembre à M. Harold Wilson, il a failli, en dévaluant la livre, a la parole qu'il avait donnée aux gouvernements étrangers concernant la valeur de leurs avoirs en sterling.

Sa lettre de démission était sur le bureau du premier ministre depuis le jour même où avait été annoncée la dévaluation. M. Callaghan, qui depuis trois ans s'était montré partisan convaincu du maintien du taux du sterling, avait pris sur lui la responsabilité de la dévaluation.

M. Roy Jenkins, l'Européen par excellence du cabinet, a été appelé par M. Wilson à succéder à M. Callaghan comme chancelier de l'Echiquier. M. Callaghan, de son côté, remplacera M. Jenkins comme ministre de l'Intérieur. L'ascension de M. Jenkins à un poste qui, de tradition, doit être occupé par tout futur premier ministre, confirme que le nouveau chancelier de l'Echiquier a encore devant lui une carrière majeure. Si la question de la succession de M. Wilson devait se poser, il serait au premier rang des candidats.

M. James Callaghan, par ailleurs, est la personnalité la plus représentative du centre du Labour et l'homme politique que l'on donne pour le concurrent le plus direct de M. Wilson.

Couramment désigné comme le deuxième homme du parti, il avait été affecté aux finances dès le retour au pouvoir des travaillistes, en octobre 1964, et avait conservé ce poste depuis. Il était connu pour ses idées orthodoxes en matière de finances publiques, ce qui lui valait certains reproches dans l'aile gauche du parti, opposée à la déflation et aux mesures d'austérité auxquelles le gouvernement Wilson a recouru depuis l'été 1966.

Longtemps opposé à l'idée d'une dévaluation, c'est lui cependant qui a fini par la recommander au cabinet en prenant courageusement cette responsabilité devant la Chambre des communes. Cette franchise lui a valu la sympathie de tous les bords. Sa démission pourrait en fait constituer un nouveau départ pour sa carrière politique.

Quant à M. Roy Jenkins, nourri de politique depuis son enfance, journaliste et écrivain de talent, il est, à 47 ans, l'un des espoirs de la nouvelle génération travailliste. Porté à l'attention internationale par l'affaire du "Concorde", qu'il contribua à sauver, il passe pour être un Européen convaincu.

Fils aîné de Clément Attlee (son père en fut le secrétaire et le confident), Roy Jenkins fit des études extrêmement brillantes à Oxford et passa ensuite deux années de la guerre au front avant d'être rappelé à Londres dans les services de renseignement. Après un échec électoral, il fut élu en 1948 député de Southwark (Londres), puis réélu ultérieurement député de Birmingham. En octobre 1964, il fut nommé ministre de l'Aviation dans le gouvernement Wilson, où il devint ministre de l'Intérieur en décembre 1965.

M. James Callaghan

Assumant l'entière responsabilité de la décision de dévaluer la livre sterling, le chancelier de l'Echiquier a quitté ses hautes fonctions parce que, dit-il, il a trahi la promesse qu'il avait faite aux gouvernements étrangers. M. Roy Jenkins, ex-secrétaire à l'Intérieur, lui succède.

économie & finance — LA PRESSE

Les recommandations de Carter au sujet de l'imposition des gains de capital sont préférables au système américain

— Roger F. Miller

Le Canada devrait adopter les recommandations de la Commission Carter concernant l'imposition des gains de capital, au lieu de regarder du côté des Etats-Unis et de vouloir copier leur système, a déclaré, hier, à la conférence annuelle de l'Association canadienne d'études fiscales, M. Roger F. Miller, professeur d'économique à l'Université du Wisconsin.

Il a également dépassé, dans ses recommandations, ce que la Commission Carter propose pour le Canada. Il ne voit, en effet, aucune raison pour ne pas traiter de la même façon les gains accrus et les autres formes de revenus accrus.

M. Miller trouve qu'il est drôle de trouver dans les publications canadiennes des protestations au sujet des recommandations de la Commission Carter sur l'imposition des gains de capital qui, mentionne-t-on, aurait pour résultat de :

a) diminuer le total des épargnes et des investissements dans l'économie canadienne;

b) de créer une distortion dans l'allocation des ressources;

c) imposer le capital au lieu du revenu, du moins dans la limite où les gains représentent de l'inflation.

Il précise que ces protestations lui semblent drôles pour deux raisons, à savoir que les protestataires invoquent souvent que le système américain soit plutôt adopté, alors que nous constatons les mêmes critiques aux Etats-Unis, et d'autre part, parce qu'il n'y a aucune évidence que les effets qu'on reproche se manifestent. Il ajoute que, dans les deux pays, les protestataires ne comparent qu'avec une situation où il n'y a pas d'imposition des gains de capital.

En ce qui concerne le système américain, il a déclaré qu'il n'est pas équitable.

Une méthode dangereuse

Quant à M. R.M. Sedgewick, avocat ontarien, il estime que la Commission aurait mieux fait d'accepter le présent système de fiscalité au Canada comme base d'une réforme, et de faire des recommandations pour l'améliorer sans éliminer une expérience de cinquante années.

On sait que les recommandations de la Commission Carter concernant l'imposition des gains de capital ne peuvent être qu'acceptées ou rejetées comme partie intégrante de tout le système. A son avis, cela est trop dangereux.

Selon M. Sedgewick, on pouvait sans trop de difficultés ajouter un impôt sur les gains de capital au système actuel, et cela sans trop de difficultés. Il craint que la mise en vigueur des recommandations Carter ne crée la confusion parmi les contribuables pendant de nombreuses années.

M. Sedgewick estime également que certains gains de capital doivent être imposés et d'autres pas. Il a mentionné que nos efforts seraient plus utiles s'ils étaient employés à la réalisation d'un système équitable d'imposition de ces gains, plutôt que de chercher à préserver le système actuel.

Toutes les provinces n'ont pas, comme on le sait, dans leur étude du système d'imposition, recommandé l'imposition des gains de capital; plusieurs se limitent à mentionner qu'une province ne devrait chercher à le faire à moins que la mesure s'applique à l'ensemble du pays. Seul le Québec l'a recommandé, mais il ajoute également cette condition.

Ottawa pourrait utiliser le système fiscal pour alléger la crise du logement au pays

— Marion Bryden

Le gouvernement fédéral a été invité hier à étudier la possibilité d'utiliser le système fiscal pour alléger la crise du logement à laquelle font face les Canadiens.

Mme Marion Bryden, de Toronto, directrice en recherche du parti néo-démocrate de l'Ontario, a déclaré aux délégués à la Conférence de l'Association d'études fiscales qui se tenait depuis trois jours dans la métropole, qu'il vaudrait la peine pour le gouvernement d'explorer la possibilité de se servir du système fiscal d'une façon plus étendue pour stimuler les investissements dans la construction de logements domiciliaires.

Prenant la parole parmi les membres du comité étudiant les effets sociaux du système fiscal, Mme Bryden a souligné que des logements insalubres ont de sérieuses répercussions sociales: criminalité et délinquence accrues, désintégration des foyers, dangers pour la santé physique et mentale, risques accrus d'incendies.

Elle a précisé que les principaux problèmes se réfèrent à la disponibilité et au coût du terrain, des hypothèques, le coût de la construction, la taxe foncière pour les services municipaux, et la routine administrative à surmonter pour chaque projet domiciliaire.

Est-ce que le système fiscal ne pourrait pas être utilisé pour réduire le coût du terrain, a-t-elle demandé: "la spéculation sur les lots immobiliers est la principale cause de leur coût élevé".

Des terrains devenus propriété publique pourraient être loués aux candidats, à des conditions qui leur donneraient une sécurité suffisante de les conserver, pendant que la municipalité conserverait le contrôle final et que les spéculateurs seraient éliminés, a-t-elle suggéré.

Si le revenu d'un tel impôt était transmis à la municipalité, il pourrait devenir une contribution importante au coût d'achat graduel de terrains détenus par des particuliers, et pour créer une "banque" de terrains pour l'avenir, a-t-elle expliqué.

Pour stabiliser ou réduire le coût de la construction, Mme Bryden suggère des mesures non fiscales, telles que la réorganisation de l'industrie de la construction, des codes uniformes, des nouveaux matériaux et méthodes.

Elle suggère également l'élimination de la taxe de vente fédérale sur les matériaux de construction qui amènerait une réduction de près de $1,000 sur une maison de $20,000 ainsi que les taxes de vente provinciales qui réduirait encore le coût de $400 à $500.

La conférencière a aussi signalé que les propositions de la Commission Carter visant à exempter de la taxe de vente les maisons, les loyers, l'électricité et les combustibles, amèneraient une amélioration à la situation présente.

Une proportion accrue des Canadiens est écartée du marché des logements privés en raison des coûts actuels des terrains, des hypothèques et de la construction, a conclu Mme Bryden.

La réforme fiscale est conditionnelle à un accord sur les priorités

— J. Parizeau

La réforme du système fiscal canadien ne pourra se faire avant que les gouvernements se soient mis d'accord sur un mode d'établissement des priorités des dépenses gouvernementales, a déclaré, hier, à la conférence annuelle de l'Association d'études fiscales, M. Jacques Parizeau, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal et ancien conseiller économique et financier du gouvernement québécois.

M. Parizeau était invité à un panel sur l'imposition municipale et provinciale. Les deux autres participants étaient MM. Donald I. Beach et Ronald Robertson de Toronto.

Selon M. Parizeau, le problème est de savoir qui devra établir les priorités. Il a ajouté qu'aussi longtemps qu'on n'aura pas trouvé de solution à la situation politique, l'adoption du rapport sera retardée.

M. Parizeau estime également qu'on ne peut isoler les provinces et les municipalités des politiques de stabilisation parce qu'elles ne donnent alors aucun résultat. Il a ajouté que cela résulte du fait que les provinces et les municipalités comptent pour plus de 80 pour cent de toutes les dépenses publiques au pays.

Quant à M. Robertson, il a mentionné qu'une des principales préoccupations des gouvernements provinciaux en ce qui concerne le rapport Carter est de savoir si sa mise en vigueur pourrait restreindre sérieusement la possibilité d'accroître leurs revenus fiscaux, indépendamment de l'accroissement des partages négociés avec le gouvernement fédéral.

L'enquête se poursuit sur la hausse du prix du cuivre

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a fait savoir hier aux Communes que l'enquête qu'il a entreprise sur la hausse récente du prix du cuivre par la Noranda Mine se poursuit toujours et qu'il ignore encore quand il pourra faire rapport à la Chambre à ce sujet.

Le ministre répondait alors à une question du chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, qui s'informait des conclusions de cette enquête et qui demandait si la même enquête s'appliquerait à la décision de la Hudson Bay Mining.

M. Sharp a promis de faire enquête également sur la décision de cette dernière société de hausser les prix de son produit.

Excellents résultats à la Banque d'Epargne

Au 31 octobre 1967 l'actif global de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal atteignait le chiffre record de $436,146,451 comparativement à $393,942,115 au 31 octobre 1966.

Après une provision pour fins d'impôts sur le revenu et un transfert aux réserves pour pertes, les bénéfices nets s'élèvent à $1,896,015 comparativement à $1,632,327 pour l'exercice précédent de 10 mois. Ceci représente un gain par action de $0.95 par comparaison à $0.81 l'an dernier. Les dividendes se chiffrent à $1,040,000, soit une augmentation de $220,000 sur la période de 10 mois terminée le 31 octobre 1966.

Après déduction de ces dividendes, les bénéfices disponibles s'établissent à $856,015 qui, ajoutés au solde du rapport de l'année précédente, forment un total de $1,291,891. De cette somme, $1,000,000 ont été virés au Fonds de Réserve laissant un solde de $291,891 au compte des bénéfices non répartis.

Le Fonds de Réserve s'élève maintenant à $15,500,000.

Au cours du dernier exercice financier, les dépôts sont passés de $374,618,929 à $403,042,927, soit une hausse de $28,423,998 ou 7.59 p. cent.

Les prêts hypothécaires se sont accrus de $15,180,772 pour atteindre le chiffre record de $226,512,724.

Pour se soumettre aux exigences de la nouvelle Loi des Banques d'Epargne de Québec, une loi fédérale gouvernant La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, celle-ci publie maintenant un état des réserves pour pertes, réserves qui se chiffrent à $11,455,452 après avoir établi des réserves pour pertes possibles sur les prêts et pour l'évaluation de valeurs mobilières.

L'assemblée annuelle des actionnaires sera tenue au siège social de la Banque le 15 janvier 1968, à midi.

NOMINATION CHEZ WELDWOOD OF CANADA

Guy Richer

M. Jack Harber, gérant de la division de l'est, annonce la nomination de M. Guy Richer, en date du 15 novembre, au poste de gérant de la succursale de Montréal. M. Richer était gérant de la succursale de Trois-Rivières depuis l'automne de 1965. Il entra au service de Weldwood en 1960 et apporte dans ses nouvelles fonctions une expérience de 14 années dans le commerce des matériaux de construction.

ANNONCE DE
QUEBEC NORTH SHORE PAPER COMPANY

C. D. SEWELL

C.D. Sewell a été nommé directeur des opérations des terres à bois de Quebec North Shore Paper Company, de Baie-Comeau, Québec, annonce le président de la compagnie, Robert M. Schmon. M. Sewell est originaire de Québec et il est diplômé en science forestière de l'Université du Nouveau-Brunswick. Entré à la compagnie en 1949, il a rempli diverses fonctions aux opérations des terres à bois. Le dernier poste qu'il occupa fut celui de directeur des opérations forestières.

De l'or sous les pieds

Le gouvernement mexicain convoquait cette semaine les représentants de la presse de ce pays pour leur indiquer que l'Etat donnait toute son énergie pour enrayer la course sur l'or. Comme moyen de convaincre leur auditoire, les représentants du gouvernement tenaient leur conférence de presse dans les chambres fortes de la Banque de Mexico, au milieu des lingots de précieux métal comme l'indique la photo ci-dessus.

Faites-vous
le plus beau cadeau
des fêtes
en vous procurant un
ORGUE HAMMOND
Venez le comparer
et consultez nos experts.
Facilités de paiements.
STUDIOS D'ORGUES HAMMOND
DOMINIQUE BOULET
Le plus grand marchand
d'orgues Hammond de Montréal
6094 ouest, Sherbrooke 482-9981
1326 est, Fleury 382 22[illegible]

NOMINATIONS DE VICE-PRÉSIDENTS CHEZ ROTHMANS

P. J. Erasmus — R. H. Hawkes — D. Di Ianni — G. Stewart

Le conseil d'administration de Rothmans du Canada Limitée est heureux d'annoncer la nomination de MM. P. J. Erasmus, R. H. Hawkes, D. Di Ianni et G. Stewart aux postes de vice-présidents de la compagnie.

M. Erasmus, qui cumulait les postes de contrôleur et trésorier chez Rothmans, est dorénavant vice-président à la section finance et conserve le poste de trésorier de la compagnie.

M. Hawkes, auparavant secrétaire de la compagnie, devient vice-président et secrétaire.

M. Di Ianni, gérant de la production durant de nombreuses années, a été nommé vice-président en charge de la production.

M. Stewart, précédemment directeur du personnel, est maintenant vice-président à la section du personnel et des relations industrielles.

Le Canada peut accroître ses ventes au Japon

Si le Canada manufacturait ses produits en fonction des goûts du marché japonais, les possibilités d'exportation canadiennes vers notre pays seraient substantiellement accrues, a déclaré hier à Montréal, M. M. H. Miki, de Vancouver, vice-président et gérant général de Nissan Automobile Co. (Canada) Ltd.

Parlant au cours d'une conférence-buffet devant les membres de la presse, l'homme d'affaires japonais a souligné qu'avec l'américanisation du Japon, il existait une grande demande pour les produits américains ce qui donnait au Canada une grande opportunité de vente.

M. Miki a précisé également que le Japon était le troisième plus grand acheteur du Canada, Etats-Unis non compris, et qu'il suffirait de $150 millions de plus actuellement pour qu'il devienne le premier.

M. Miki s'est dit confiant que sa compagnie au Japon, chef de file des constructeurs japonais d'automobiles, pourrait arriver à combler le déficit des échanges canado-japonais.

La compagnie japonaise Nissan est à la fois le plus important fabricant japonais d'automobiles et le premier exportateur de véhicules japonais.

RAPPORTS FINANCIERS

National Sea Foods

Le premier rapport annuel de la société National Sea Products Limited qui résulte de l'amalgamation le 1er mars 1967, des firmes Ocean Fisheries Ltd., National Sea Products Ltd. et Lunenburg Sea Products, laisse apparaître pour l'exercice annuel terminé le 31 août 1967 une perte de $73,413, dans les opérations.

L'exercice précédent avait donné lieu à un bénéfice d'exploitation consolidé de $2,158,152.

Le rapport précise toutefois qu'après récupération de certains impôts l'exercice s'est soldé par un bénéfice net de $112,771, comparativement à $1,183,152 pour l'exercice précédent.

Le rapport attribue une bonne part de ce déclin à la fin de l'abstinence du vendredi décrétée par l'Eglise catholique, au Canada comme aux Etats-Unis.

Fraser Companies

Le bénéfice net consolidé de Fraser Companies Ltd., pour la période intérimaire de neuf mois qui s'est terminée le 30 septembre s'est élevé à $112,739 soit 5 cents l'action, mentionne le rapport publié par la compagnie à l'intention de ses actionnaires.

Au cours de la même période de l'année 1966, ce bénéfice net avait porté sur $2,176,690 ou 98 cents par action.

Le rapport attribue cette différence à la réduction sensible de la production par suite de deux explosions à l'usine de pâte Kraft de Newcastle au Nouveau-Brunswick, et par une demande plus réduite du marché couplée d'une surproduction aux Etats-Unis.

Les ventes nettes ont porté sur $52,329,236 comparativement à $53,653,021 pour les neuf premiers mois de 1966.

Québec-Téléphone

Les opérations de la société Québec-Téléphone pour les neuf premiers mois de 1967 marquent un progrès sur celles de la période correspondante de 1966, mentionne le rapport intérimaire que la compagnie a fait tenir à ses actionnaires.

Cette amélioration découle, selon le rapport, surtout à la hausse générale du tarif en novembre 1966 et malgré l'augmentation sensible des coûts d'exploitation.

Le revenu net, avec $1,917,225 est en hausse de 16.2 pour cent sur le chiffre comparatif précédent de $1,650,633.

Le bénéfice net qui ressort de la défalcation des dividendes aux actions privilégiées, s'établit à $1,530,015 contre $1,258,787 pour les neuf mois de 1966, soit $0.88 et $0.85 par action.

Les revenus d'exploitation ont été de $15,165,125 au lieu de $12,900,969 pour la période de comparaison.

Nomination au Trust Royal

M. Kellock Heming

Le Trust Royal annonce la nomination de **M. Kellock Heming** au poste de vice-président de la compagnie. M. Heming demeurera gérant de la succursale de Montréal.

Une nouvelle industrie prend naissance au Québec

OTTAWA (PC) — Soixante ans après qu'un Indien métis eut tué en Saskatchewan le dernier représentant des buffles canadiens, une nouvelle industrie prend naissance avec le bison et elle peut devenir typiquement canadienne avec de belles perspectives à l'exportation.

A la fin de la semaine dernière devaient arriver aux Clearbrook Frams, près d'Ormstown au Québec, 23 buffles femelles et deux mâles, transportés par camions depuis le parc national d'Elk Island près d'Edmonton.

Les animaux seront élevés pour le commerce de leur viande: steaks et plats préparés en conserve. Il sera possible d'ici trois ans environ de déterminer si l'expérience est un succès et peut servir de base à une nouvelle industrie: l'élevage commercial du buffle.

La race s'était éteinte au Canada à la fin du siècle dernier. En 1908 le ministère fédéral de l'Intérieur avait fait l'acquisition au Wyoming de 20 buffles pour les établir au Canada. Ils ont maintenant 1,200 descendants dans le parc national de Wood Buffalo et 80 dans celui de l'île Elk.

Le succès de l'opération fut tel que le gouvernement fédéral dut commencer à réduire le troupeau: au début la viande était destinée aux réserves indiennes, mais depuis quelques années les réserves ne pouvaient plus absorber toute la viande disponible. Le département du développement du nord commença alors à offrir les animaux aux salaisonniers de l'entreprise privée.

En fait la viande se vendit

Voir INDUSTRIE en page 67

NABOB FOODS

M. GEORGE W. FREDERICK

La nomination de M. George W. Frederick au poste de la zone de l'est de Nabob Foods Limited, a été annoncée par M. Victor F. MacLean, président. M. Frederick était tout récemment gérant des ventes nationales pour une des grandes compagnies canadiennes de produits de consommation emballés. Durant dix ans, au service de cette compagnie, il fut gérant de la division de l'est et responsable de l'introduction et des ventes de la série complète de produits de la compagnie en Ontario, au Québec, et dans les Maritimes. Il est très connu dans les cercles commerciaux de détail et de contrat de l'Est, et il aura son bureau à la manufacture de Nabob, à Ajax, Ontario.

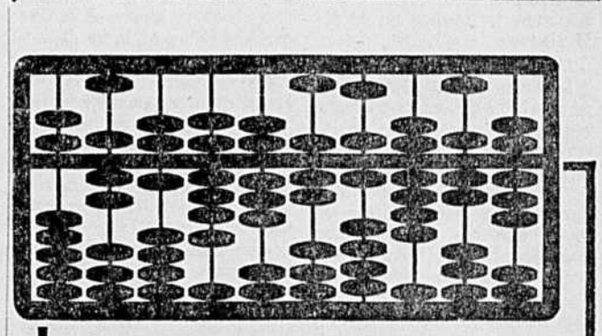

MULTIPLIER

vos dollars au moyen d'un portefeuille diversifié, voilà la plus solide protection contre le tourbillon de l'inflation.
Quel que soit votre objectif financier futur, il vous faudra mettre des sommes d'argent de côté, maintenant, pour l'atteindre. Mais cette inflation qui réduit la valeur de vos économies de jour en jour doit vous inciter à bien réfléchir sur le choix d'une formule d'investissement offrant des possibilités d'augmenter votre capital.

SI VOUS AVIEZ INVESTI $10,000 LE 1 JANVIER 1952, AU 1 JUILLET 1967 CETTE SOMME AURAIT VALU $67,008. Ce tableau présume le réinvestissement de toutes les distributions. On ne peut assurer que ces résultats se reproduiront à l'avenir.

Pour connaître la façon de réaliser de tels profits, protégeant ainsi vos économies contre l'inflation, téléphonez ou écrivez aujourd'hui même pour obtenir un prospectus gratuit.

KEYSTONE DU CANADA,
FONDS D'ACCUMULATION, LTEE
1 PLACE VILLE MARIE, MONTREAL 875-2080

NOM _____

ADRESSE _____

La confiance du consommateur est actuellement à un niveau plus élevé qu'il y a un an au pays

La confiance du consommateur est actuellement à un niveau plus élevé qu'elle l'était il y a un an: les projets d'achats de voitures sont relativement nombreux, et l'état des finances familiales, malgré la hausse des prix, donne lieu à satisfaction en général.

Les intentions d'achats d'appareils ménagers importants, de meubles et de tapis sont soutenues. Les projets de vacances continuent d'être à un niveau élevé.

Ces constatations résultent de l'enquête trimestrielle effectuée par le Bureau de recherches de la société Maclean-Hunter, et qui couvre les intentions d'achats des consommateurs. L'enquête est basée sur 996 entrevues personnelles réalisées d'une extrémité du pays à l'autre par la firme ORC International Limited.

Vers le milieu de l'année passée, la confiance du consommateur commençait à décliner: la résistance des acheteurs aux prix en hausse rapide se reflétait par un mouvement de baisse de l'indice des intentions du consommateur, indice qui a atteint son point le plus bas au cours du quatrième trimestre de 1966.

Depuis cette époque, toutefois, il y a eu une amélioration graduelle de l'attitude du consommateur. Bien que le niveau actuel ne soit pas aussi élevé qu'il l'a été au cours de la période 1963-65, de bonnes raisons permettent de prédire une amélioration continue pendant l'année 1968.

L'indice des intentions du consommateur s'établit actuellement à 121, en baisse par rapport au chiffre de 129 du trimestre précédent, ce qui découle de facteurs saisonniers, mais il est en hausse comparativement à celui de 116 qui correspondait au troisième trimestre de 1966.

Pendant le quatrième trimestre de l'an dernier l'indice était tombé à 94, son plus bas niveau depuis le quatrième trimestre de 1960.

L'indice est basé sur la proportion de réponses favorables à la question de savoir si l'époque présente est appropriée à l'achat par un citoyen moyen d'articles tels qu'une voiture, une maison, ou autre dépense importante. L'indice 100 couvre le troisième trimestre de 1960, point de départ de la première enquête effectuée.

Comparées à il y a un an les réponses montrent une hausse sensible de l'indice des intentions du consommateur pour les Maritimes, et une baisse sensible pour le Québec.

Environ 11 pour cent des personnes interrogées ont l'intention d'acheter une voiture dans les six mois, représentant une baisse par rapport à la proportion de 15.50 pour cent du trimestre précédent, qui établissait un record imbattu depuis le début de ces enquêtes. Il y a un an les réponses affirmatives formaient un total de 9.80 pour cent.

Par province, ce pourcentage est le plus élevé dans les Maritimes avec 15.20 pour cent contre 7.1 pour cent il y a un an. Pour le Québec il est de 10.90 pour cent contre 7.3 pour cent à la même date en 1966. Pour l'Ontario les chiffres sont respectivement de 11.2 pour cent et 12.50.

Malgré la proportion élevée d'acheteurs prochains de voitures l'enquête dévoile que 39.1 pour cent d'entre eux seulement envisagent des automobiles neuves comparativement à 46.9 le trimestre précédent et 48 pour cent il y a un an.

60 pour cent de ces acheteurs en puissance désirent un modèle type américain plutôt qu'un modèle compact ou une petite voiture. Cette proportion, il y a un an était de 69 pour cent.

Dans les autres domaines de l'enquête, les projets de vacances apparaissent comme inchangés comparativement à la même époque en 1966, mais la destination vers le Québec est en forte baisse, après la fermeture de l'Expo.

Les intentions d'achat de logement correspondant à 3.1 pour cent des réponses contre 2.4 à la même date en 1966, le Québec répondant oui à la question pour 2.8 pour cent, l'Ontario 4.1 pour cent, les Maritimes avec 0 n'ont donné que des réponses négatives.

30.1 pour cent pensent que les emplois sont en nombre suffisant dans leur localité et 30.3 pour cent qu'ils ne le sont pas.

72.6 pour cent sont d'avis que les prix alimentaires vont monter.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.44	2.67
Andreae Equity	3.57	3.90
All Cdn Com	7.90	8.63
All Cdn Div	9.76	10.67
All Cdn Ven	8.06	8.81
American Growth	6.95	7.50
Associate Investors	4.91	4.96
Beaubran	38.05	41.31
Canada Growth	7.10	7.80
Canada Security	4.65	5.12
Cdn Gas Energy	12.96	14.20
Cdn Investment Fund	4.42	4.41
Cdn Scudder Fund	17.13	17.13
Cdn Sec Growth	7.13	7.81
Cdn Trusteed	4.50	4.92
Canafund	54.15	56.86
Champion Mutual	7.04	7.65
Collective Mutual	6.68	7.26
Commonwealth Intl	10.65	11.67
Commonwealth Intl Lev	12.12	13.28
Corporate Investors	5.96	6.51
Diversified Income A	1.54	1.70
Diversified Income B	4.86	5.35
xDividend Shares	3.69	4.05
Dominion Compound	4.36	4.74
xDreyfus	15.19	16.58
Entarea Investment	4.99	5.45
European Growth	7.51	8.21
Executive Fund of Cda	7.59	7.97
Exec. Int. Inv. Ltd.	7.51	7.88
Federated Financial	5.27	5.76
Federated Growth	7.96	8.70
xFidelity Trend	34.06	37.02
Fonds Collectif A	6.50	7.07
Fonds Collectif B	4.90	5.05
Fonds Collectif C	8.79	9.55
Fonds Desjardins A	4.63	—
Fonds Desjardins B	4.47	—
Fraser	12.15	12.17
Gis Compound	8.94	9.77
Gis Income	4.04	4.42
Growth Equity	6.90	7.54
Growth Oil and Gas	19.19	—
Guardian Growth	7.60	8.31
Harvard	11.11	12.14
Investors Growth	10.22	11.11
Investors Intl Mutual	7.52	8.18
Investors Mutual	5.22	5.68
Keystone Canada	9.34	10.26
xKeystone Cust S-1	22.27	24.29
xKeystone Cust S-4	7.38	8.06
xKeystone Cust K-2	8.13	8.47
Le Fonds P.E.P.	3.98	4.32
xLexington Research	17.15	18.74
Maison M Fund	4.48	4.70
Mutual Accumulating	5.39	5.89
Mutual Bond	8.21	8.58
Mutual Bond Income	5.02	5.25
Mutual Growth	6.00	6.56
Mutual Income	6.08	6.65
Natrusco	12.55	13.05
Natural Resources	7.40	8.09
xOne William Street	17.57	17.57
Pension Mutual	12.29	13.13
Pret et Rev.	7.24	7.91
Provident Mutual	6.61	7.19
xPutnam Growth	13.10	14.32
Radisson	4.16	—
Regent Fund	10.10	11.04
Royfund	5.19	5.35
Spec.	12.24	13.45
Taurus	6.71	7.27
xTV Electronics	10.02	10.92
Timed Investment Fund	6.11	6.40
nited Accumulative	11.22	12.26
United American	2.70	2.95
Universal Savings Equity	5.61	6.13
Western Growth	5.04	5.51
York Fund of Canada	3.92	4.26

x—Fonds américains.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
2¾ 15 juin	1968	98¼	98½
2¾ 15 juin	1968	99¼	99¾
5¾ 1er oct.	1969	99¼	99¾
1er juin	1971	95½	96½
5 1er juillet	1970	97¼	97¾
4¼ 1er sept.	1972	90½	91½
4¼ 1er oct.	1973	92	93
5¼ 1er oct.	1975	93	94
3½ 1er juin	1976	78	79
5½ 1er oct.	1980	90	91
4½ 1er sept.	1983	79½	80½
5¼ 1er mai	1990	84	85
5¾ 1er sept.	1992	90½	91½
5½ 1er oct.	1969	99	99½
CNR 5½ 15 dec.	1971	96¼	97¼
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94½	95½
CNR 1er fev 4	1981	74½	75½
CNR 5¼ 1er jan.	1985	90½	91½
CNR 1er oct.	1987	80½	81½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC El 5¼ 18 nov.	1991	81½	83½
M Hy 6¼ 1er oct.	1986	88½	90½
NB 6¼ 15 nov.	1991	85½	86½
Ont Hy 6 juil.	1988	89½	90½
Ont 3¾ 1er mars	1986	87	88
Que 6½ 1er oct.	1978	91	92
Que 6½ 1er oct.	1991	89	90
Que Hy 6 15 oct.	1979	86	87
Q Hy 6 15 juil	1990	83	84
Ter 6¼ 1er juin	1991	85	86
Sask 6¼ 1er oct.	1986	89½	90½
MUNICIPALITES			
Mont 7 1er jan	1992	89	90
Vncv 5½ 15 dec.	1980	82½	84
Tor M 6½ 1er nov	1986	89	91
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina 4	1972	85	87
Inland NG 5½	1977	87	90
Poc Pete 5	1972	88	90
Simpsons 5½	1979	140	—
TC Pipe Lines 5	1989	90	92
W Coast x-c'pon 5½	1988	95	99
INDUSTRIES			
Abitibi 7¼	1987	98½	99½
Alum of C 4½	1973	88	90
Alg Steel 5½	1978	84½	86½
BA Oil 5¾	1977	84	86
CR Foncier 5¾	1985	80½	82½
Dom Stores 5½	1976	90	92
Domtar 6¾	1987	90½	92½
Can Cement 3¾	1975	79	81
CB Alm 5¾	1980	88½	90½
CPR 5	1983	79½	81½
Brazilian 4½	1971	91½	—
Eaton Acc 5¾	1985	84	86
Imp Oil 6¾	1987	96	98
Ind Accep 6¾	1984	84	86
Roy T Mart 6	1975	89	91
Raynat 6¾	1981	89	91
Shell Oil 5¾	1977	91	93
St Law Cp 5	1978	82	84
Simpson's 4¾	1973	88	90
Triad 4¾	1971	90	—
Weston Geo 6¾	1987	92	94
Woodward 5¾	1985	83½	85½
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas T 5¾	1985	83½	85½
Ang Con Tel 6	1983	84	—
Bell Tel 6¼	1978	94½	95½
Bell Tel 5½	1982	84	86
Bell Tel 5¾	1984	85	87
Bell Tel 3¾	1979	73	75
Bell Tel 6¼	1987	89	90½
Bell Tel 6¾	1992	96½	97½
Brazilian 4½	1970	95½	—
Bowater Pwr 3¾	1980	74½	76
BC Teleph 8¾	1991	88	—
Calgary Pow 5¾	1982	84	—
Cdn Elec 4	1968	98	—
Cdn Wes NG 5¾	1983	83½	—
Consumers G5	1978	83	—
Cons Gs 8¾	1978	83	—
Gs Lakes P 5¾	1977	88½	90½
Lakeland NG 6	1982	79	82
Marit Elect 5¾	1983	87	—
NFLD Lt et P 5½	1978	85	—
Northwr Ut 5¾	1988	81	83
N Ont NG 5¾	1982	78	—
Northern Tel 5¾	1983	84	—
Que NG 7	1990	90	—
Que NG 6	1988	80	83
Que Tel	1989	96	—
TC Pipeline 585 9	1987	81	—
Union G 5½	1977	93	—
IMMEUBLES			
Eatons Realty 5	1978	92½	—
Eaton's Realties 3½	1968	98½	—
Loblaw 5½	1983	84	—
Steinberg Prop 6	1984	84½	—

Devises étrangères

Source : Bq Canadienne Nationale		
Afr. du sud	Rand	1.32
Allemagne	Mark	.2707
Angleterre	Livre	2.6106
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.2279
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeiro	.4007
Chili	Escudo	.1697
Danemark	Couronne	.1442
Espagne	Peseta	.0154
France	Franc	.2200
Hollande	Florin	.2999
Italie	Lire	.001720
Japon	Yen	.002908
Mexique	Peso	.0863
Etats-Unis	Dollar	1.07 27 32
Norvège	Couronne	.1309
N.-Zélande	Dollar	1.07⅛
Pérou	Sol	.0275
Suède	Couronne	.2082
Suisse	Franc	.2500
Tchécoslovaquie	Couronne	.1500
Venezuela	Bolivar	.2401

Cote de l'or

LONDRES — (PC) — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché européen de l'or: $35.19 à l'achat et $35.22 à la vente.

Prix de l'once d'or troyes sur le marché londonien des lingots: 290 shillings 10¾ pence, $35.19 43.30.

PARIS — (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 50.30 sur le marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 133.40.

SERVICE ADMINISTRATIF CANADIEN OUTRE-MER

J. Claude Hébert, président de SACO, annonce la nomination de M. Walter A. Eversfield, au poste d'administrateur adjoint de l'organisation dont les bureaux sont situés au 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. M. Eversfield a récemment pris sa retraite de Dominion Textile Company Limited, où il occupait la fonction de vice-président, service des finances. SACO est une nouvelle organisation à but non lucratif ayant pour but de venir en aide aux entreprises ou aux gouvernements des pays en voie de développement en offrant les services bénévoles d'administrateurs expérimentés à ceux qui en font la demande.

L'homme d'affaires peut faire beaucoup dans les discussions sur les demandes du Québec

— R.A. Engholm

Le président de l'Association des manufacturiers canadiens, M. R. A. Engholm, a déclaré aujourd'hui que les hommes d'affaires pourraient faire beaucoup pour s'assurer que la discussion sur les demandes du Québec soit dénuée de sentimentalité et d'expression enflammées pour se dérouler dans une atmosphère plus calme et plus rationnelle.

C'est seulement en se convainquant intérieurement du désir mutuel de compréhension et par un esprit ouvert au compromis que pourra se régler la question, a dit M. Engholm aux membres de la section du Québec du comité de direction de l'AMC.

Selon le président de l'Association, il existe beaucoup plus de raisons en faveur du ré-examen de la constitution que plusieurs anglophones ne veulent l'admettre.

"Cependant, il semble évident que les Canadiens anglais désirent s'adapter aux réalités", devait-il ajouter. Il a prédit que la langue française prendrait une vigueur accrue à l'extérieur du Québec, en même temps que s'améliorera le niveau d'éducation du Canada.

M. Engholm a affirmé que le Québec était responsable de 28 pour cent de la production industrielle canadienne. Quelque 1,500,000 Québecois dépendent pour leur survie du capital qui provient de l'extérieur de la province.

"En tant que Canadiens, nous ne pouvons faire preuve de suffisance à l'égard de l'unité canadienne. L'enjeu est trop important.

"Mais, a ajouté M. Engholm, il faut à tout prix préserver un minimum irréductible d'autorité fédérale au Canada afin que le pays reste un seul pays et non pas 10 ou 11."

Au sujet de la parité des salaires, M. Engholm a dit qu'il était impossible d'envisager cet équilibre parce que de très graves dommages atteindraient la main-d'oeuvre canadienne.

La parité des salaires avec les E.-U. rendrait toute concurrence impossible sur le marché international.

Les rentrées de devises de la France

PARIS, (AFP) — Les rentrées de devises de la France se sont accélérées pendant les deux jours qui ont précédé la dévaluation de la livre sterling.

Le poste disponibilités à vue à l'étranger du bilan de la Banque de France, arrêté à la date du 23 novembre, qui reflète cette évolution, est en augmentation de 1,369 millions de francs (274 millions de dollars).

Cet accroissement, fait remarquer la Banque de France, représente l'incidence des opérations effectuées dans les jours précédant la dévaluation de la livre sterling.

NOMINATIONS CHEZ BUTTERFIELD

M. JOHN MORICE

M. John Morice a été nommé gérant des ventes pour le Canada de la division Butterfield de UTD Corporation, Rock Island, Québec. Il est entré en fonction le 1er novembre 1967. L'annonce de ces nominations a été faite par M. Ronald E. Quigley, vice-président et gérant général de la division Butterfield. M. Morice occupait la gérance du bureau du district de Montréal depuis 1958 desservant le Québec et les provinces Maritimes. Il s'occupa de vente et de gérance dans l'industrie des outils à couper le métal depuis 1948.

M. GERMAIN McKENVEN

M. Germain McKenven a été nommé gérant du district de Montréal desservant la plus grande partie de la province de Québec et des Maritimes avec bureau à Montréal, Québec. Il est entré en fonction le 1er novembre 1967. M. McKenven occupait le poste de représentant technique depuis février 1964. Il aura la responsabilité des ventes, du service et du programme d'entreposage des outils Butterfield pour le district de Montréal.

INDUSTRIE

SUITE DE LA PAGE 66

comme des petits pains: les hôtels l'achetaient pour les congrès et pour le plaisir des gourmets. Il s'en vendait également dans les boucheries de détail, et, il y a deux ans, à Ottawa, le steak de buffle gelé se vendait $2 la livre.

Le gouvernement fédéral ne désirant pas se faire salaisonnier offrit le troupeau de buffles aux fermiers par voie d'adjudication. Deux fermes de Colombie-Britannique et une du Québec déposèrent des soumissions. Clearbrook Farms l'emporta avec une offre de $10,200.

Le gouvernement fédéral souligne que les buffles s'élèvent comme les bovins, et ne nécessitent aucun soin spécial, sauf pour la clôture du pâturage, une clôture électrique n'ayant aucun effet sur eux, alors qu'un simple fil barbelé les retient.

Le département fédéral de développement du nord est d'avis que le marché de la viande de buffle est énorme, tant au pays qu'en dehors: la viande se consomme en steak et en rôtis, mais le plus souvent dans des préparations culinaires spéciales, en conserve.

La viande de buffle pourrait donc devenir une spécialité typiquement canadienne, dépassant peut-être même la soupe aux pois, la tarte aux bleuets et le sirop d'érable, qui commencent à élire domicile aux Etats-Unis aussi.

NOMINATION A L'ESTEREL

M. Armand Cloutier

M. Paul Hurtubise, directeur général de l'Hôtel l'Estérel, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Armand Cloutier au poste de représentant des ventes. M. Cloutier apporte sa vaste expérience dans le domaine de l'hôtellerie: il travailla plusieurs années pour deux des plus importantes chaines d'hôtels. Sportif avantageusement connu dans les milieux de la natation, M. Cloutier signe une chronique de natation dans des media d'information de la Métropole. Il est d'autre part membre actif de plusieurs associations. Cette nomination entre dans le cadre d'expansion de l'Hôtel l'Estérel.

Si l'on vous dit que vos affaires sont en baisse parce que l'année est mauvaise, faut-il le croire?

Ecrivez-nous.

Veuillez s.v.p. m'envoyer tous renseignements utiles sur mon secteur du commerce:

Nom_____

Entreprise ou Société _____

Adresse _____

Nature de l'entreprise _____ Nombre d'employés _____

MLP VB1449-F

Le BFS est une mine de renseignements. Tirez-en profit.

Le Bureau fédéral de la Statistique, Ottawa 3, Ontario

121 ième Rapport Annuel au 31 octobre 1967

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

CONSTITUÉE PAR CHARTE FÉDÉRALE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DÉPÔT DU CANADA

CONSEIL D'ADMINISTRATION

*GUY VANIER, C.R.
Président du Conseil d'Administration
*E. DONALD GRAY-DONALD
Président de la Banque et du Comité Exécutif
*HON. L.-M. GOUIN, C.R.
Vice-Président
JEAN C. LALLEMAND
DESMOND A. CLARKE
*MOSTYN LEWIS
*MARC JARRY
C. L. OGDEN GLASS
JOHN G. BOURNE
ROBERT R. McLERNON
*Membre du Comité Exécutif

ACTIF

Encaisse et soldes dus par d'autres banques	$ 37,307,732
Chèques et autres effets en transit, net	10,519,304
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement du Canada, à leur valeur amortie	30,266,128
Valeurs émises ou garanties par des gouvernements provinciaux, à leur valeur amortie	41,868,747
Autres valeurs mobilières n'excédant pas le cours du marché	44,653,867
Prêts hypothécaires, moins provision pour pertes	226,512,724
Prêts garantis, moins provision pour pertes	18,182,269
Prêts sans garantie, moins provision pour pertes	14,582,589
Valeurs du Fonds des pauvres	180,000
Immeubles de la banque au prix coûtant, déduction faite des amortissements	10,654,617
Autres éléments d'actif	1,418,474
	$436,146,451

PASSIF

Dépôts du gouvernement du Canada	$ 517,335
Dépôts du public	402,525,592
Fonds des pauvres	180,000
Autres éléments du passif	3,676,181
Réserves pour pertes	11,455,452
CAPITAL:	
Autorisé — 3,000,000 actions d'une valeur au pair de $1.00 chacune: $3,000,000	
Emises et acquittées — 2,000,000 actions	2,000,000
Fonds de réserve	15,500,000
Bénéfices non répartis	291,891
	$436,146,451

FONDS DE RÉSERVE

Solde au début de l'exercice	$ 14,500,000
Montant viré des bénéfices non répartis	1,000,000
Solde à la fin de l'exercice	$ 15,500,000

REVENUS, DÉPENSES ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

REVENUS:	
Revenus des prêts	$ 17,319,603
Revenus des valeurs	5,630,272
Autres revenus d'exploitation	3,365,914
Total des revenus	$ 26,315,789
DÉPENSES:	
Intérêts sur dépôts	$ 10,460,356
Traitements, contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	5,945,230
Frais relatifs aux immobilisations, compte tenu des amortissements	1,599,689
Autres frais d'exploitation, incluant une provision pour pertes sur prêts établie d'après la moyenne des pertes encourues durant les cinq derniers exercices	2,033,325
Total des dépenses	$ 20,038,600
Solde des revenus	$ 6,277,189
Virement aux réserves pour pertes	3,100,000
Bénéfices avant impôts sur le revenu	$ 3,177,189
Provision pour impôts sur le revenu s'y rapportant	1,281,174
Solde des bénéfices de l'exercice	$ 1,896,015
Dividendes	1,040,000
Montant reporté	$ 856,015
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS:	
Solde au début de l'exercice	435,876
	$ 1,291,891
Montant viré au Fonds de réserve	1,000,000
Solde à la fin de l'exercice	$ 291,891
Bénéfice net par action	$ 0.95

RÉSERVES POUR PERTES

Solde au début de l'exercice:	
Générales	$ 9,815,889
Libres d'impôts	1,162,160
	$ 10,978,049
Ajouter:	
Virement des revenus de l'exercice	3,100,000
Pertes sur prêts, moins la provision incluse dans les autres frais d'exploitation (solde créditeur)	295,836
Autres profits et pertes extraordinaires, net	4,322
	$ 14,378,207
Déduire:	
Profits et pertes sur valeurs, incluant les moins-values des valeurs autres que celles des gouvernements du Canada et des provinces, afin de les réduire à des montants n'excédant pas le cours du marché	1,243,347
Provisions pour impôts sur le revenu	1,679,408
	$ 2,922,755
Solde à la fin de l'exercice	$ 11,455,452
Générales	9,371,949
Libres d'impôts	2,083,503
	$ 11,455,452

LE PRÉSIDENT,
E. DONALD GRAY-DONALD

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,
FRANÇOIS-XAVIER GUÉRARD

Rapport des vérificateurs aux actionnaires. Nous avons examiné le relevé de l'actif et du passif de La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal au 31 octobre 1967 ainsi que les états des revenus, dépenses et bénéfices non répartis, des réserves pour pertes et du fonds de réserve pour l'exercice financier terminé à cette date. Nous les avons comparés avec les livres et comptes de la Banque au Siège Social et les rapports certifiés des succursales. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugé nécessaire de faire dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Banque au 31 octobre 1967 ainsi que ses revenus, dépenses, bénéfices non répartis, réserves pour pertes et son fonds de réserve pour l'exercice financier terminé à cette date.

Vérificateurs: JEAN VALIQUETTE, C.A. de Maheu, Noël, Anderson, Valiquette & Associés • WILLIAM A. SHANNON, C.A. de P. C. Shannon Son & Co. • Montréal, le 24 novembre 1967

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	8¾	8½	—
Alcan	200	25¾	25¾	25¾
Alliance	—	10	7	—
Alcan 4¼	—	31¾	34¾	—
ArgC Pr	—	8¾	8	—
Asbestos	—	21	20¾	—
Atl Sug	—	11⅜	11⅜	—
Bq CN	—	10¾	10¾	—
Bq d'Ep.	—	10	10	—
Bq Imp-C	1500	13⅛	13⅛	13⅛
Bq Mont	1300	11¼	11⅛	11¼
Bq N-E	1500	14	14	14
Bq PC	—	8⅞	8¾	—
Bq Roy	300	15½	15½	15½
Bq Tor-D	—	13¾	13⅝	—
Bell Phone	300	45⅛	45⅛	45⅛
BowMer Pr	—	49½	49½	—
Brazil	—	14¼	13½	—
BA OIL	—	38¼	38	—
BC Forest	—	18¾	18¾	—
BC Phone	—	59½	59¼	—
Brinco	—	325	315	—
CAE	—	11⅜	11¼	—
Cal Pow	—	23½	22¾	—
Can Cem	—	31	30½	—
C S L	—	27	27	27
C S L Pr	—	5¼	5¼	—
C Brew	200	7⅜	7⅜	7⅜
C Brew (B)	—	43	43	—
C Br Alum (A)	—	14	14	—
CP Inv. pr	—	23⅞	23¾	—
C I L	—	16	16	—
Cl Pow	—	32¼	32¼	—
Cl Pow 5.2p.c.	—	17	16¾	—
C Marconi	2000	5⅝	5⅝	5⅝
CPR 3 pr	—	10½	10	—
CPR	—	62¼	61¼	—
CPR 4p.c. Pr	—	9⅛	9⅛	—
C Ptina	—	14¾	14½	—
Cdn Tire (A)	—	30	30	—
C Vickers	—	8⅜	8⅜	—
Central Del	—	21¼	20½	—
Chemcell	—	9⅛	9⅛	—
Chrysler	—	59	59	—
Chum A	—	20¼	20	—
Cominco	—	20⅛	27⅞	—
Cons Bath	—	26½	26	—
C Bath Wts	—	380	380	—
Cons Text	—	6⅜	6⅜	—
Consu Glass	—	12½	12½	—
Couvrette	—	490	480	—
Crush Int	—	11½	11½	—
Denault	—	9¼	9¼	—
Denison	—	80½	80	—
Dist Seag	—	39¾	39½	—
Dome Pete	—	59¾	59¾	—
D Bridge	—	15½	15½	—
D Coal pr	—	13½	13⅛	—
Do Fasco	—	19⅛	19⅛	—
D Glass	—	8	8	—
Dosco	—	9¼	8¾	—
D Stores	—	16¾	16½	—
Domtar	—	10½	10¼	—
Domtar pr	—	15½	15½	—
Donohue	—	6⅞	6⅞	—
Du Pont	—	25½	25	—
Falcon	—	87½	87½	—
Fam Play	—	40¾	40½	—
F Collection	—	12	11½	—
Fr. Pete drts	—	60	58	—
Fraser	—	17½	17⅜	—
Fulcrum pr	—	8¾	8¾	—
Glengair	2000	200	200	200
GL Paper	—	19½	19½	—
Hawk Sidd	—	350	350	—
Hollinger	—	27¼	27	—
Home (A)	500	24¼	24¼	24¼
Home (B)	—	27⅛	27⅛	—
Horne Pf	—	350	340	—
H Smith pr	—	30	30	—
Hud Bay M	—	59	58¾	—
Husky Oil	—	23⅝	23¼	—
Husky (C) pr	—	77½	77½	—
Husky D w	—	13	13	—
Imp Oil	—	69¼	68	—
Imp Tob	200	13½	13½	13½
Ind Accep	—	19⅞	19⅜	—
IAC 4½ p.c.	—	70	70	—
Int Nickel	—	125¼	123¾	—
Int Pap	—	27⅜	27⅜	—
Int Utli	400	40	40	40
Int Util Pr	—	40	39	—
Inter PL	—	23½	22¾	—
Inv. Gr "A"	—	7⅞	7¾	—
Jamaica PS	200	16	16	16
Loblaw (A)	—	6⅞	6¾	—
Loblaw (B)	—	7	6¾	—
Loeb M	—	14⅓	14	—
MacLaren (B)	1000	18	18	18
MacMillan	1000	24¼	24¼	24¼
Marit Tel	—	20⅛	20⅛	—
Massey F	1300	16½	16½	16½
McAllister	—	10⅜	10⅜	—
Melch drts	—	70	50	—
Molson (A)	—	18⅜	18⅜	—
Molson (B)	—	20¼	20¼	—
Markbor	—	5⅜	5⅜	—
Mtl Trust	—	12	12	—
Moore Corp	—	32	31¾	—
Morse Pr	—	51	51	—
Morse B Pr	—	52¾	52¾	—
Mussens	—	5¾	5¾	—
NB Tel	—	14½	14⅜	—
NFLD Light	—	9½	9½	—
Noranda	—	51¾	51	—
North C Gas	—	11⅜	11¼	—
NS LP	—	8¾	8¾	—
Ogilvie	—	13⅞	13¾	—
Pac Pete	—	19½	19	—
Phillips C	—	9	9	—
Placer	—	30¼	30¼	—
P Corp	—	8¼	8¼	—
Price	—	10⅝	10½	—
Q Phone	—	15	15	—
R Algom	—	36¾	35	—
Rolland A	—	8	8	—
Rothmans	—	25½	25	—
St-L Cem A	—	16½	16½	—
Royal Trust	300	18¾	18¾	18¾
Scott LaS	—	34	33½	—
Shell Can	—	32¼	31	—
Shell I pr	—	33	32⅛	—
Shell I w	—	15⅞	14⅞	—
Simpsons	—	33½	33	—
SS Steel	—	8⅞	8⅞	—
Steel Can	—	21	20⅞	—
Steinbg A	200	17¼	17¼	17¼
Texaco Can	500	31¾	31¾	31¾
T Grp A	—	8¼	8¼	—
Tr-C PL	—	27	26¾	—
Tr Mt PL	200	20	20	20
Triad Oil	—	250	225	—
Un Auto A	—	18½	18½	—
Union Oil	400	52	52	52
Wajax	—	18½	18½	—
Walk GW	—	34	33¾	—
WCoast Tr	—	23¾	23¾	—
W Pac Pd	—	6	6	—
Weston A	—	15⅜	15¼	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	—	47	42	—
Alscope	—	200	200	—
Alsof	—	5	5	—
Amg B Bel	—	7	7	—
Ameramium	—	5½	5½	—
Am Metro Ent	700	240	235	235
Anthonian	—	8	8	—
Baker Talc	—	33½	31	—
Band-Ore	—	7½	7½	—
Bateman	—	6½	6½	—
Beauce Pl	—	8	8	—
Bellechasse	—	10	10	—
Black River	—	6	6	—
Blue Bon	—	265	255	—
Bruce-Presto	1000	8	8	8
Bruneau	5000	13	13	13
Burnt Hill	1000	75	75	75
Camflo	—	365	360	—
C Delhi	—	450	450	—
C. Interurban	—	335	335	—
C Security A	—	300	285	—
Cannon Mines	—	25	24	—
Cassidy's	—	7¼	7¼	—
Chemalloy	1800	455	450	450
Chib Copper	—	4	4	—
Chipman	—	9	9	—
Commodore	—	295	280	—
C Manitoba	—	44	41	—
Cop Soo	1500	9½	9	9
Cowichan	1560	19	19	19
C Cons	2000	6	6	6
Croydon	1000	36	36	36
Cumont	1500	30	30	30
Crown Sil	3000	7	7	7
Coronet	800	80	80	80
Dolly Var	21000	61	57	57
Dundee	1000	13	13	13
Dynasty	2250	700	695	700
Earlcrest	1500	13	13	13
Endako	250	$12	12	12
Galaxy	81500	39	35	35
Gemex	200 0	9	9	9
General	10 00	12	11½	11½
Giant Masc	33650	131	128	130
Granduc	700	680	640	640
Grnisle	400	890	890	890
Highmont	100	380	380	380
Hogan	2000	19	19	19
Homestk	5000	18	17½	18
Iskut	18500	58	55	58
Jericho	1000	9	9	9
Jersey	8000	23	23	23
Kamlops	2600	9	9	9
Largo	58500	64	61	64
Lakeland	3500	36	34	34
Lorn	1875	600	580	585
Lytton	14250	79	76	76
Madrona	2500	54	53	53
Magnum	71085	85	76	81
Merit Cop	10200	36	35	35
Mariner	1150	21	21	21
Mid West	4000	35	34	35
Moly Mines	4200	18	18	18
Min Mtn	500	48	48	48
Mt Wash	200	13	12	12
Nadina	2700	80	71	71
Native	12000	32	31	32
Nat Ex	14000	15½	14	14½
Minex	4000	21	20	21
New Cronin	4000	13	11½	13
Norcan	5000	18	18	18
New Imp	2000	320	305	320
New Ind	2000	15	15	15
Northlode	46400	86	85	85
NW Ven	5000	9	8	8
Ora	11500	52	51	52
Pac Sil	14000	12	12	12
Pat Sil	2000	27	27	27
Peel	4500	12	11½	11½
Peso	700	175	168	175
Pinebell	1000	20½	20	20½
Pinepoint	725	$50	50	50
Polaris	1000	18	18	18
Pyramid	3532	560	550	550
Rodstrm	190650	67	56	62
Ring Hills	3500	29	28	28
Sandoh	27500	19	17	19
Sil rrow	4000	24	23	23
Siteurian	2000	33	33	33
Sil Butte	2500	12	12	12
Sil Std	1300	57	57	57
Sil Titan	00 3	5105	104	104
Sil Lee	500	56	56	56
Slocan	1000	22	22	22
Slocan	1000	22	22	22
South Seas	2100	137	135	135
Taylor Br	9400	27	25	27
TC Ex	16700	107	102	106
Tay	1500	19	18	18
Texmont	500	65	65	65
Torwest	3000	40	39	39
Terr Ur	2500	41	40	41
Trojan	19566	25	22	23
Utica	14315	415	410	415
Vananda	6500	12	11	12
Van Metal	10500	14½	13	14
Ventres	3500	43	42	42
W Cst Res	12200	4	72	73
Westland	14900	107	94	107
W Ex	14500	64	62	63
W Mines	1900	285	275	280
Yukon	1000	28	28	28

Total des ventes : 1,266,910.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	+ .52	+ .42	+ .51	+ .50	— .76
Clôture — 29 nov.	168.06	138.22	122.72	157.90	90.31
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	90.82

vancouver

CLOTURE 29 NOV.

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
Abitibi	100	$87⅜	87⅛	87⅛	— ⅛
Alcan	300	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
BC Forest	100	$19	19	19	
BC Phone	175	$59½	59½	59½	— ½
BC Turn	200	210	210	210	—10
Cun inghm	1000	$12½	12¼	12¼	
CP Inv pr	225	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅜
Cdn Brew	100	$7⅜	7⅜	7⅜	
Cap Est	300	250	250	250	—20
Cominco	200	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
Domtar	30 0	$10⅝	10 ½	10⅝	+ ⅛
Doman wts	100	60	60	60	
Fst Nat Mtg	400	285	280	285	+5
Fundy	100	400	400	400	
Home Gas A	100	$24	24	24	
Inland	1600	$10	10	10	
Int Brew B	600	$8¾	8¾	8¾	
Johnston	300	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Laurentide	200	430	430	430	—30
Macmillan	150	$24⅝	24⅝	24⅝	+ ⅝
Mass Fer	400	$16½	16½	16½	+ 7
Madill	10	450	450	450	—15
Neon	400	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
NW Life	400	$5½	5½	5½	— ½
Okan H	1400	375	370	375	+5
Pac Pete	300	$19	19	19	+ ⅛
Pac W Air	620	$11⅜	11⅛	11⅛	— ⅜
Saratoga	700	390	390	390	+18
Strait A	100	$8	8	8	
Trans Mtn	300	$20	20	20	— ⅛

PETROLES

Bata	85900	103	91	93	—6
Castle	00	45	45	45	+3
Cent Del	600	$21¼	21	21¼	+ ½
Five Star	4500	24	23	23	
Ft St John	500	65	65	65	
Futurity	8700	42½	39	42	+2
Merit Oil	31500	22	20	20	—1
Midland	5000	7	7	7	— ½
PR Pete	17000	29½	28	28	— ½
Plains	16200	53	49	51	—2
RA Pete	3300	100	100	100	+2
Shore	6000	38	36	38	
Triad	1000	248	248	248	

CURBS

Whitestar	1000	36	36	36	

MINES

Ace	11400	29	28	29	+1
Adera	14000	41	38	39	—2
Alwin	7300	170	165	165	—9
Anuk	1200	24	24	24	—1
Arctic	15200	235	228	235	+4
Arlington	4800	30	29	29	+ ½
Atlas	2500	225	220	222	—2
Bethex	4000	45	43	43	—1
Beth Cop	500	755	750	755	+5
Bornite	1500	31	30	31	+1
Brenda	3125	760	750	750	—10
Brenmac	3167	34	32	32	—2
Buttle	42800	62	53	61	
Canusa	3500	18	18	18	+1
Capri	8000	18	18	18	
Carib Bell	200	62	62	62	
Carib Gold	2500	37	35	35	—1
Casc Moly	2550	95	95	95	
Casino	1000	27	27	27	+2
Chataway	1600	28	28	28	
Churchill	14500	130	125	127	+4
Coast Cop	300	720	700	720	+20
C Mckiney	1300	23	23	23	
C Skeena	5000	48	48	48	
C Std	2000	20	20	20	—1
C Vantor	1000	28	28	28	+2
C Rexspar	2000	32	30	30	—2
C Pot	21560	12½	12	12	—1
Cop Ridge	7000	25	24	25	+1

cote des grains

29 novembre 1967

Marché à terme :

WINNIPEG

LIN :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	3.43¼	3.43¾	3.40⅜	3.40½
Mai	3.53¾	3.53¾	3.52½	3.52⅝
Juil.	3.56	3.56	3.52¾	3.53⅛

GRAINE DE COLZA :

Jan.	2.36¼	2.36¼	2.35⅛	2.35⅜
Mars	2.34⅞	2.34⅞	2.33¼	2.33¾
Mai	2.34⅝	2.34⅝	2.33½	2.33¾

AVOINE :

Déc.	.93	.93	.94⅛	.94⅜
Mai	.94½	.94½	.94⅜	.94½
Juil.	—	—	—	.94

ORGE :

Déc.	1.26¾	—	—	1.26¾
Mai	1.25½	—	—	1.26½
Juil.	1.25½	—	—	1.25½

SEIGLE :

Déc.	1.26⅛	1.27	1.25¾	1.25¾
Mai	1.32	1.32	1.31⅛	1.31¼
Juil.	1.32½	1.32½	1.31⅝	1.31¾

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw .94¾, ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère .91⅝, 1 fourragère .90⅝, 2 fourragère .87⅝, 3 fourragère .84⅜, fourragère mélangée .87.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.26⅜, 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.24⅜, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.22¾, 2 fourragère 1.19¾, 3 fourragère 1.16¾.

Seigle : 1 et 2 cw 1.25⅝, 3 cw 1.20⅝, 4 cw 1.09¾, ergoté .99¾, sur voie 1.25¾.

Lin : 1 cw 3.40⅜, 2 cw 3.36⅝, 3 cw 3.10½, sur voie 3.40½.

Graine de colza : No 1 Cdn 2.33, No 2 Cdn 2.18.

Marché du lin :

Prix comptant : 3.27⅜.

CHICAGO

FEVES SOYA :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Jan.	2.65¾	2.65¾	2.65	2.65¼
Mars	2.70	2.70	2.69½	2.69⅝
Mai	2.74⅛	2.74⅛	2.73¼	2.73⅜
Juil.	2.76¼	2.76½	2.75⅝	2.76⅛
Août	2.76¼	2.76¼	2.75¾	2.76
Sept.	2.73⅜	2.73¾	2.72⅞	2.72⅞

BLE :

Déc.	1.44	1.44	1.43	1.43½
Mars	1.50¼	1.50⅝	1.49¼	1.49⅞
Mai	1.54½	1.54¾	1.53⅛	1.53¾
Juil.	1.56⅛	1.56⅛	1.54⅝	1.54⅝
Sept.	1.58⅜	1.58⅝	1.57⅝	1.58

MAIS :

Déc.	1.14	1.14⅞	1.14	1.14⅜
Mars	1.18	1.18¼	1.17⅝	1.18⅛
Mai	1.21⅜	1.21⅞	1.21¼	1.21½
Juil.	1.24¼	1.24⅝	1.23⅞	1.24⅝
Sept.	1.24½	1.25½	1.24¼	1.25½

AVOINE :

Déc.	.71⅜	.72⅛	.71⅜	.71⅞
Mars	.71½	.71⅝	.71¼	.71½
Mai	.70⅜	.71	.70⅝	.70⅝
Juil.	—	—	—	.69¾
Sept.	.70¼	.70¼	.69⅝	.69¾

SEIGLE :

Déc.	1.13⅜	1.14	1.12⅝	1.13
Mars	1.18½	1.18½	1.17½	1.17¾
Mai	1.21¾	1.22	1.21	1.21½
Juil.	1.24½	1.24	1.23¼	1.23⅜
Sept.	1.24⅝	1.24¾	1.24¾	1.24¾

du parquet de la bourse

Légère tendance en baisse à l'ouverture

Les écarts des cours sont étroits et mixtes ce matin à l'ouverture de la **Bourse de Montréal.**

Chez les gagnants, Imperial Tobacco progresse de ⅜ à 13½, Alcan de même à 25¾ et Home Oil "A" ¼ à 24¼. Massey, International Utilities et Abitibi s'élèvent de ⅛ respectivement.

Chez les perdants, Shell Canada baisse de ½ à 31½ après avoir marqué un gain de 1, hier. Texaco à 31¾, CPR à 61¼ et la banque Royale à 15½ fléchissent de ¼ chacun. Trans-Mt. Pipe Line, Canadian Marconi et la banque de Montréal fléchissent de ⅛ chacun.

Parmi les spéculatives à la Bourse Canadienne, Chemalloy gagne 10 cents à 4.55 et Eagle Gold 1 cent à 1.58. Mistango perd 1 cent à 24 cents, NA Rare 2 à 40 et Silver Town 2 à 38 cents.

* * *

(PC) — La **Bourse de Toronto** a décliné fractionnellement à l'ouverture aujourd'hui.

Rothmans a perdu ½ à 25 et la Banque Royale et Rank Organization, ⅛ chacune à 15½ et 6¼.

International Utilities a gagné ⅝ à 40⅜, Canadian Industrial Gas ½ à 12½ et Imperia lTobacco, ⅛ à 13⅝.

Shez es métaux vils, Roman Corporation a gagné ¼ à 27¼, et Rio Algom ⅛ à 35⅝.

Chez les pétroles de l'ouest, Banff a perdu ¼ à 16½.

* * *

WALL STREET débute sur une tendance étroitement en baisse ce matin alors que les hausses et les baisses sont à peu près également partagées. Leurs écarts varient d'une fraction minime jusqu'à environ 1 point en général.

Peu après l'ouverture, le Dow Jones industriel fléchit de 1.62 à 881.53.

Les aciers, les automobiles, les instruments aratoires, les chimiques et les pharmaceutiques évoluent dans une tendance mixte et étroite.

Une tendance légèrement plus faible se manifeste chez les titres de commandes postales et les compagnies aériennes.

* * *

PARIS — Le volume des échanges sur le marché de l'or est retombé cet après-midi à 10.5 millions de francs contre 18.9 millions hier. 1,200 kilos de métal précieux seulement ont été négociés contre 2,500 kilos au cours de la séance précédente. Le marché retrouve donc progressivement son calme. Les valeurs industrielles continuent de leur côté à reculer, plus sensiblement cet après-midi que les jours précédents. Tous les secteurs de la cote sont touchés également et le volume des affaires sur le marché à terme est de plus en plus réduit. La clientèle, qui s'est laissée en partie attirer par le mirage de l'or, ne semble pas vouloir revenir aux valeurs traditionnelles et les pronostics sont chaque jour un peu plus pessimistes.

NEWYORK

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 29 NOVEMBRE 1967

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. net
ACF Ind	2800	45½	45	45	+ ¼
Address	10600	69	66⅞	68⅝	+2
Admiral	9000	19⅞	19½	19½	— ⅜
Alcan Al	23000	23⅞	23⅜	23¾	
Alleg Cp	2600	12⅛	11⅞	11⅞	— ⅛
Allis Chal	242800	38⅞	37½	37⅞	+2⅜
Amerada	21400	80½	77½	79¾	+4⅜
Am Can	17400	48⅞	47½	47⅞	— ½
Am Cyan	27900	28⅛	27½	27⅞	— ⅛
Am Home	26400	55¼	54⅝	54¾	+ ⅛
Am Mot	205800	13⅜	12⅞	13½	+ ½
Am Smelt	9200	69	68	68¾	— ¼
Am std	13600	25¾	24½	25½	+1⅛
A Tel T	91300	50½	50¼	50¼	
Am Tob	22600	31¼	30¾	30¾	— ¼
Ampex Cp	21400	37	35⅝	35¾	— ¾
Amsted	1400	44⅞	44⅛	44⅛	— ½
Anaconda	7300	48	47⅛	47½	+ ⅛
Armco Stl	44000	47½	46½	46¾	— ¾
Armst Ck	6700	49½	47¾	49½	+1¼
Avco Corp	26000	49⅝	47⅛	47⅜	— ⅝
Babcock W	4700	49⅞	48⅞	49	— ⅜
Beech Airc	1300	41⅞	41½	41½	
Bell How	18600	89⅝	87¼	87⅞	—2⅛
Benef Fin	19700	28⅛	27½	27⅞	— ⅛
Beth Steel	25000	32½	31⅞	32	
Boeing	21700	94⅜	92¾	93¼	— ½
Borden	6800	31⅞	31⅝	31⅝	
Borg Wa	11100	30	29⅝	29¾	— ⅛
Bos Edis	4600	38⅞	38⅜	38⅞	+ ⅝
Brunswk	119400	13⅜	12⅜	12⅞	+ ⅜
Bucy Er	31000	36¾	35⅜	36⅛	+1¼
Burl Ind	14000	42	39⅜	39⅝	—2¾
Burrghs	3300	172¾	168⅜	168¾	— ¾
Calum H	5000	41⅝	40¼	41	+ ⅝
Camp RL	5500	22¼	21⅞	22⅛	— ¼
Camp Sp	5200	31⅛	30¾	31	+ ¼
Can Dry	1800	32⅛	32	32	— ⅛
Cdn Brew	1000	7	7	7	
Cdn Pac	2900	58	56⅛	56½	— ¾
Case JI	10100	15⅜	15⅛	15⅛	— ⅛
Cater Tr	6300	42¼	41⅝	41⅞	— ⅛
Celanese	7500	63½	63	63	— ⅜
Ches Oh	3300	62⅝	62	62⅛	— ¾
Chrysler	75800	55⅛	54¼	54¾	+ ⅝
Cities Sv	16500	46⅝	46⅛	46⅛	— ⅝
Clark Eq	5000	27⅞	27½	27½	— ⅜
Clevite	8500	48½	46¾	48½	+2⅝
Coca Cola	2100	136½	134½	136½	+2½
CBS	16200	53¼	52	52	— ¼
Coml Solv	5400	35⅝	34⅛	34⅝	— ⅞
Com Sat	11600	52	51	51	— ⅛
Con Edis	13800	32¼	32⅛	32¼	+ ⅛
Contain	5300	30	29	29	— ⅝
Cont Can	5800	49¼	48⅜	48⅜	— ½
Cont Oil	13000	76	74¾	75⅝	— ⅜
Cntr Da	46100	164⅞	158⅜	159¼	—5⅝
Copw Stl	2000	23	22¾	22⅞	+ ⅛
Corn Pd	18000	38¾	38⅛	38⅜	+ ¼
Crane Co	3300	50	49⅝	50	
Cr Zell	10900	43¾	42⅞	43	
Cruc Stl	12500	28¼	27¼	27⅜	— ⅛
Curtiss W	7700	26⅜	25½	25¾	— ⅛
Deere	6800	52⅞	51⅝	52¼	+ ¼
Def Stl C	7100	18⅜	17⅞	17⅞	+ ⅛
Dome M	7500	48½	46⅜	47¾	
Dow Ch	7800	85⅜	84⅞	85¼	+ ½
du Pont	12500	149½	147½	147½	—1¾
East Ko	15800	147⅞	145⅝	146	— ⅝
Eaton Y T	5300	32⅞	31½	32¾	+ ⅞
Eg G Inc	31900	60⅜	57½	58⅝	— ⅝
El Paso	17300	20⅜	20	20¼	+ ¼
Eltra	7700	36¼	34⅝	34⅝	—1½
Esb	1100	25¾	25½	25½	— ⅛
Esse xW	12800	45	43⅜	44¼	+ ⅛
Evershrp	5900	20¾	19¾	19¾	— ¼
Fair Cm	37300	105	99¼	99½	—5⅝
Firest	8100	50¼	50	50⅛	+ ⅛
FMC Cp	10400	34¾	34⅜	34¾	+ ⅜
FMC Cp pf	500	50	49½	49½	— ⅝
Ford Mt	44800	52¼	50¾	51⅞	+1
Frueh Cp	43300	41	3 7⅛	40⅛	+ ⅜
Gen Dyn	23600	63⅞	63	63⅜	+1⅜
Gen Elec	20200	108	106¼	107	+1
Gen Fds	9500	66⅞	66	66	— ½
Gen Inst	17700	64⅝	62⅝	63	— ⅞
Gen Mills	5200	33	31¾	32⅜	+ ¼
GMC	39300	80⅞	79¼	79⅝	— ⅜
G P Cem	5800	13⅞	13½	13¾	+ ¼
Gen Prec	36000	72¾	71¼	72½	+1¼
G Tel El	22100	43⅛	42⅝	42¾	— ½
Gen Tire	35600	26⅛	25⅛	26	+1
Ga Pac Cp	10400	56	55¾	55⅞	— ⅛
Goodrich	20700	67¾	67¼	67¾	+ ½
Goodyear	18500	45⅜	45	45¼	
Granby M	7200	74	70	71⅞	— ⅛
Grand Un	3400	18⅛	17

940 AUTOS A VENDRE

RENAULT R10, 1967, standard, garantie, particulier. Téléphone : 659-0675.

RENAULT, Gordini 1962, très propre, bonne condition, prix avantageux, 254-6471.

RENAULT Gordini 65, freins disques, état neuf, $750, particulier. 389-4895.

RENAULT R8, 1100, 65, propre, offre raisonnable acceptée. Soir : 255-5955.

RENAULT 1961, Caravelle, 2 toits, conduite par femme. Gardée dans garage. Exceptionnellement propre partout. Peu de parcours, pas de rouille, $523. Particulier, 272-4522.

RENAULT 1963 à 1968, tous modèles automatique et standard. 526-3781.

RENAULT 10, standard, 1967, voiture exécutif, bas millage, garanti 100 p.c. par Renault Canada. 738-1143.

RENAULT 1966, sedan, 4 portes, bleu foncé, transmission automatique, radio, très propre. Auhaine, $1595. Claude Durocher, 637-6651.

RENAULT 4, Station-wagon, 1964, Plymouth 1964, 6 cyl., automatique, Rambler 1962, Volkswagen 1963, 1500. 738-1143.

RENAULT 8, 1964, bonne condition, Renault Dauphine, automatique, 1964. 738-1143.

RENAULT, Caravelle, avec 2 toits, très propre, en bon état., seulement $395, aucun comptant, $3.75 par semaine. 259-4871.

RENAULT R-16, 1967, comme neuve, à voir ; 271-9227.

REPRISE de finance Pontiac 1963, hard-top, complètement équipée. Parfaite condition. Vrai bijou. Continuez les paiements. 725-9140.

REPRISE de finance Ford 1964, équipée au complet, parfaite condition. Continuez les paiements. 725-9149.

REPRISE de finance, Rambler 1963, hard-top, automatique, radio Original Continuez les paiements 725-9140

REPRISE de finance, Ford 1962, très propre. Après 6 heures 669-4585.

REPRISE de finance Volkswagen 1963 deluxe, radio, parfaite condition. Continuez les paiements $28. par mois. 725-9149.

REPRISE finance, Rambler tous modèles. Faut débarrasser, 1850 Nicolet, 525-2559.

REPRISE de finance Ford 1963, Galaxie, sedan, automatique, radio, 6 cylindres. Continuez les paiements 725-9149

ROVER 1967, 2000 TC, avec radio, bas millage. Doit être vendu. Appeler Jean 482-9510.

SIMCA, 1961, TRES BONNE MECANIQUE, $125, 523-9411.

SAISIE de finance Chevrolet 1963 coach automatique, radio, peinture neuve. Continuez les paiements $31. par mois. 725-9148.

SPORTS CAR, MG 1959 convertible, 668-2752.

STATION-WAGON Ford 1964, country sedan, Galaxie, V-8, special $1,275. Termes faciles. CR. 6-5519.

STATION WAGON Chevrolet 1961, 9 passagers, V-8, automatique, 6859, 2e, Rosemont, 729-8642.

STATION-WAGON Pontiac, '62, équipée, aubaine, 6619 3ème av, Rosemont.

STATION WAGON Country Squire, Ford 1966, 10 passagers, moteur V-8 390, automatique, servo-freins, servo-direction, radio, vitres électriques, rack chromé, comme neuf, bas millage, garantie, $400 comptant ou échange, balance payable en 36 mois. 739-0773.

STATION WAGON Vauxhall 1964, très propre, radio, $675. Mlle Lise Dussault, 256-1395.

STATION WAGON Chevrolet 1966, 6 cylindres, automatique, radio, un seul propriétaire, $200 comptant ou échange, balance payable en 36 mois. 739-4735.

STATION-WAGON 1965, Météor, Montcalm, tout équipée, aubaine, 725-3388.

STATION WAGON Pontiac 59, $125. Aucune offre raisonnable refusée. 525-2337, après 7 heures.

STUDEBAKER, 1963, coupé, V-8, automatique, peinture neuve, un vrai bijou, pour seulement $585. Aucun comptant, $5.75 par semaine. 259-4871.

SUNBEAM '60, en parfaite condition mécanique ,3 toits, 767-6753, 849-9503.

SUNBEAM Tiger 1965, 22,000 milles, barres de traction, échappement sterbrn, 482-5691.

TAXI, permis Montréal, '67, Plymouth, avec radio, 353-0070.

THUNDERBIRD 1960, 2 portes, hard-top, V-8, automatique, radio, power-steering, power-brakes, 39,000 milles original, conditions A-1, impeccable, extérieur blanc, intérieur rouge et blanc, Jamais sortie l'hiver et toujours conduite par une femme. $1,150. 376-5872.

THUNDERBIRD 1965, moteur neuf. Particulier, après 6 heures sauf le vendredi et samedi. 351-7002

TIGER 1966, 24,000 milles, parfaite condition. Equipée, besoin d'argent. 688-3807.

TRIUMPH TR4A 1966, radion AM-FM, 12,000 milles, rouge intérieur noir, stebro, i.r.s., console $1950, demander M. Maranda, 381-3987.

VALIANT 1965, CUSTOM 200, 6 CYLINDRES, 145 C.V., AUTOMATIQUE, RADIO, TRES PROPRE. ECHANGE ET TERMES ACCEPTES. 725-6497.

VALIANT, Station Wagon 1962, très bonne mécanique, propre, $350, 523-9411.

VALIANT 1966, HARD TOP, TRES PROPRE, CUSTOM 200. 727-0386.

VALIANT, 1961, station, deluxe, automatique, comme neuve, seulement $585. Aucun comptant $5.75 par semaine. 259-4871.

VALIANT 1965 SIGNET DELUXE, GROS 6 CYLINDRES. 488-5549.

VALIANT 1964, Signet, automatique, $1,325, $11 comptant, $53 mois. 849-4934.

VALIANT 1965, hardtop, automatique, radio, parfaite condition, garantie, financons. 523-1122.

VALIANT 63, automatique, radio, pneus neufs, moteur neuf, 10255 Garnier.

VALIANT 1966, 2 portes, 6, automatique, 2527 Rachel, angle Frontenac, 527-2325.

VAUXHALL 1965, excellent mécanisme très propre, bas millage un seul propriétaire, Aubaine, termes échange acceptés. 323-4330, 10,300 Boul. Pie IX.

VAUXHALL Viva 1966, parfaite condition, 8,500 milles seulement. Sacrifierais $885. — 849-1203.

VAUXHALL, station wagon 61, mécanisme excellente condition, 47,000 milles, $85. 653-6075.

VIVA 1965, voiture économique, Panhold 1963, moteur reconditionné, Cortini 1963, bonne occasion. 738-1143.

VIVA 65, original, échange accepté. Faut débarrasser, 1850 Nicolet, 525-2559.

VOITURE SPORT, bonne condition, Austin Healy 1962, très bonne offre. 271-8244.

VOLKSWAGEN 1500, 1966
Sedan, excellent état général, cause départ.
M. Galaup, 527-9862

VOLKSWAGEN 1963 DE LUXE, PNEUS A CLOUS, 334-2859.

VOLKSWAGEN 1963, coach, comme neuf, prix $585. Particulier, 688-0128.

VOLKSWAGEN 1965, station-wagon, modèle 1500, radio, très bon mécanisme, excellent état, un seul propriétaire. Aubaine, termes échange acceptés. 323-4330, 10,300 Boul. Pie IX.

VOLKSWAGEN 1962, bon état, mecanisme A-1, pneus d'hiver, $325. 677-4396.

VOLKSWAGEN 1965, très propre, moteur reconditionné. Doit être vendu absolument. 849-1203.

1968 VOLKSWAGEN SONT ARRIVEES
VENEZ LES VISITER CHEZ
FORTIN AUTOMOBILE INC.
DEPOSITAIRE AUTORISE.
315, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
LAVAL — INF. 681-1666 - 7 - 8
Aussi choix dans voitures d'occasion

VOLKSWAGEN '61, A VENDRE.
270-1868

VOLKSWAGEN 1967, comme neuf, 12,000 milles, 3 mois garantie, blanc, intérieur rouge. Aubaine. VI. 9-1203.

VOLKSWAGEN 1962, de luxe, blanc, peinture neuve, moteur A-1, 27,000 milles, pneus d'hiver neufs, carrosserie impeccable, prêt pour l'hiver. Financement facile. 721-1606.

VOLKSWAGEN 1964, chaufferette, radio, $725, $11 comptant, $28 mois. 849-4934.

VOLKSWAGEN 64, de luxe, chaufferette, peinture neuve, condition A-1 271-9225.

VOLKSWAGEN 1963, bonne condition, $575. Appelez après 7 heures, 526-0057.

VOLKSWAGEN 66, coach, très propre, aubaine, $100 comptant, balance facile. 2303 de la Salle près Hochelaga.

VOLKSWAGEN Karmann Ghia 62, moteur 1500, suspension Porshe, jamais utilisé l'hiver, excellente condition, $690, 653-6075.

940 AUTOS A VENDRE

VOLKSWAGEN 1965, en très bon ordre, 8 A.M. à 6 P.M. 937-7117.

VOLKSWAGEN 1961, deluxe, radio, ayant servie comme deuxième auto, aucun comptant. Balance $18 par mois. 729-2016.

VOLKSWAGEN 1964, coach, bonne condition, $750. Petit comptant. 276-5519.

VOLKSWAGEN 62, de luxe, peinture neuve, parfaite condition, meilleure offre. 739-5817.

VOLKSWAGEN 68, 1200, 4 pneus à neige, 13,000 milles 389-8911, après heures.

VOLKSWAGEN 1965, deluxe, très bonne condition, 626-2362.

VOLVO 1967, 10,000 milles, 122-S, 2 portes, radio. Boite manuelle. 524-4773 après 5 heures.

VOLVO 544, 64, meilleure offre 322-8624, entre 6-7 soir.

VOLVO 1965, 122S, TOUTE EQUIPEE, CAUSE DEPART. 728-1169.

VOLVO 1967 modèle 144S, radio AM-FM, pneus Pirelli, seulement 7,000 milles. Comme neuve $2,795. demander personnellement M. Maranda, 381-3987.

Le "Carinthia" ne viendra pas à Montréal

Le "Carinthia" qui devait terminer la saison des paquebots à Montréal, aujourd'hui, va plutôt faire escale à Halifax au lieu de se rendre dans la métropole. Cette décision de la ligne Cunard a été prise en raison de la situation incertaine qui règne ici.

Certes, le travail a repris dans le port, mais les débardeurs sont à la merci d'une décision de la Cour Supérieure puisque leur différend avec les armateurs a été porté devant un tribunal. De toute évidence, la ligne Cunard qui exploite le "Carinthia" entre Southampton et Montréal, a voulu éviter la répétition de ce qui s'est produit la semaine dernière avec le "Carmania". On sait que le paquebot a dû retourner en Grande-Bretagne avec les bagages des passagers. Ces bagages seront mis à bord d'un autre navire appareillant d'Angleterre vers Montréal d'ici quelques semaines.

Le feu ravage le motel Le Bocage

Les pompiers de Brossard ont mis près de deux heures à enrayer un incendie qui a lourdement endommagé, hier après-midi, le motel Le Bocage, sur le boul. Taschereau, à Brossard.

Les flammes, qui ont pris naissance vers 12 h. 45, dans la chaufferie du motel ont causé des dommages évalués sommairement à environ $50,000. Cinq unités ont été complètement ravagées, tandis que sept autres ont subi de lourds dégâts par l'eau et la fumée.

Les employés du motel ont réussi à sortir les effets personnels des clients avant que les flammes redoublent d'intensité.

Utilisant trois lances, les 11 pompiers de Brossard, travaillant sous la direction du directeur Georges Chartrand, ont réussi à éteindre le brasier vers 2 h. 15 hier après-midi. L'un d'eux a été blessé à une jambe et a dû être hospitalisé.

Trois candidats à Greenfield Park

Trois candidats brigueront les suffrages, lundi prochain, à un poste de conseiller à Greenfield Park mais pour une courte période de . . . cinq mois.

Le conseiller M.G. Bartlett, qui représentait le siège no 1 a dû se retirer de la scène municipale puisqu'il est devenu non qualifié le jour où il a vendu sa propriété.

Pour le remplacer jusqu'à la fin du mandat, le 30 avril 1968, trois citoyens ont décidé de poser leur candidature. Il s'agit de M. Clarence Tomalti, ancien conseiller, qui a l'appui de l'équipe en place, celle du maire Maurice King; M. Guy Henri, qui s'était présenté à un poste de conseiller au mois de mai dernier mais il avait été défait; enfin, M. R. Houle, un nouveau-venu en politique municipale.

Le scrutin aura lieu le 4 décembre.

Bagarre au parlement et grève générale au Bengale occidental

CALCUTTA (Reuter, AFP) — Le gouverneur de l'Etat indien du Bengale occidental a suspendu hier soir l'Assemblée législative dont la séance a été marquée de hurlements et coups de poings.

La bagarre a éclaté quand le président de l'Assemblée (chambre basse) a déclaré illégal le gouvernement minoritaire installé il y a une semaine.

Le nouveau premier ministre du gouvernement, le Dr P.-C. Ghosh, a été atteint à la figure d'un coup de poing, et a subi une coupure au-dessus d'un oeil par un morceau de bois lancé pendant la bagarre.

Cette confusion constitutionnelle survient au Bengale occidental, le plus important Etat industriel de l'Inde, après les violentes manifestations de la semaine dernière, qui ont coûté la vie à huit personnes. Environ 3,000 personnes avaient été arrêtées au cours de ces manifestations.

La suspension décrétée par le gouverneur Dharma Vira a été annoncée par le secrétaire de l'Assemblée, qui a dit aux journalistes qu'elle devenait en vigueur aujourd'hui même.

L'ordre suspendant la Chambre basse ne porte aucune atteinte à la Chambre haute, qui a voté hier en faveur du gouvernement de M. Ghosh.

Le gouverneur Vira avait limogé le gouvernement du Front uni comprenant 14 partis le 21 novembre, après que plusieurs membres du parti eurent refusé la convocation de l'Assemblée afin de déterminer si elle était encore majoritaire.

C'est ainsi qu'après avoir fait obstacle à l'investiture du nouveau gouvernement, les communistes ont lancé un nouvel ordre de grève générale dans tout l'Etat du Bengale pour aujourd'hui.

Une douzaine d'accrochages entre la police et des manifestants communistes, dans les quartiers du centre de la ville, ont fait une vingtaine de blessés légers. Une centaine d'arrestations ont été effectuées au cours de ces incidents qui ont à peine troublé la vie normale de la ville.

Pendant ce temps, l'imbroglio politique déclenché par la décision du gouvernement central du premier ministre Madame India Gandhi de révoquer le gouvernement de Calcutta se compliquait davantage.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

BAHDIO (Marie) — A Montréal, le 28 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme George Bahdio, née Marie Salbo, demeurant 6431, rue Papineau. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er décembre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Sauveur, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARIBEAU (Arthem) — A Montréal, le 27 novembre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Arthem Baribeau, époux de Germaine Martin. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er décembre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Joseph-Alexandre) — A Montréal, le 28 novembre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Joseph Alexandre Beaudoin, vétéran des 2 guerres, époux de Cécile Leblanc, père d'Edouard, Pierre, Claudette (Mme B. Chagnon), Adrienne (Mme L. Tremblay). Les funérailles auront lieu vendredi le 1er décembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
à 9 h. 10, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Rodolphe) — Subitement, à Montréal, le 28 novembre 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Rodolphe Bédard, époux d'Aline Charbonneau, demeurant à 41, boul. Jean-Talon, Repentigny. Les funérailles auront lieu samedi le 2 décembre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne,
222 rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny.
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 2 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Rita) — A Ste-Thérèse, le 29 novembre 1967, à l'âge de 41 ans, est décédée Mme Roland Belisle, née Rita Vuillermet; demeurant à 99, Turgeon. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 decembre. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire
René Sanscartier
37, rue Blainville ouest
à 1 hre 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Thérèse où le service sera célébré à 2 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Arthur) — A Ville de Pincourt, Ile Perrot, le 28 novembre 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Arthur Bouchard, époux de Adrienne Therrien, demeurant 1 rue Leduc, Ville de Pincourt, Ile Perrot. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er décembre. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
551, Boul. Duhamel,
Ville de Pincourt.
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lorette, Pincourt, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Lazare, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDELAIS (Hormidas) — A Montréal, le 28 novembre 1967, à l'âge de 64 ans, est decédé M. Hormidas Bourdelais, époux d'Evangeline Noel, demeurant à 3983 Ontario. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er décembre. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 10 h. 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUVIER (Oscar Henri) — A Montréal, le 28 novembre 1967, à l'âge de 79 ans, est decédé Oscar Henri Bouvier, époux de Mary Agnes Kelly, père de Anne-Marie (Mme G. Nappet), Louis et John. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er décembre. Le convoi funèbre partira des salons
F. C. Fetterly & Fils
2035, rue Wellington
à 9 hrs 40, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYLAN (Edouard) — A Outremont, le 29 novembre 1967, est décédé Edouard Boylan, fils de feu Edouard Boylan, et de feu Rose-Anna Papin, demeurant 1060 Bernard ouest, appt 2. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er décembre. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADOTTE (Alice) — A Montréal, le 27 novembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Albert Cadotte, née Alice Lorrain, demeurant à 1670 Everett. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er décembre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASAVANT (Albert Dosithé) — A St-Jean, le 28 novembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé Albert Dosithé Casavant, fils de feu Pierre Casavant, et de feu Celanise Dextraze. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er décembre. Le convoi funèbre partira des salons
LeSieur & Frères Ltée
114, rue St-Jacques, St-Jean
pour se rendre à l'église Ste-Lucie, où le service sera célébré à 2 hrs, et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Gérard) — A Montréal, le 27 novembre 1967, à l'âge de 44 ans, est decédé Gérard Charette, époux de feu Claire Lezault; demeurant 2516, Logan. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Benoit, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS (Emile) — A Lachine, le 29 novembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Emile Charlebois, époux d'Irène Lachaine, et père de Marcel, Robert et Gynette. Il laisse également 3 frères et 2 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Martine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLARKE (Henri-S.) — A Montréal, le 29 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé Henri-S. Clarke, demeurant à 0681, Charlevoix, frère d'Alexandre (Sandy), Larry et Lilly (Mme A. Bourcier). Les funérailles auront lieu samedi le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons
H. C. Fetterly & Fils
2035, rue Wellington
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEROUX (Yvonne) — A Montréal, le 29 novembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Yvonne Guay, épouse de feu Wilfrid Cléroux, mère de Fernande (Mme R. Plouffe), Eugénie (Mme H. Kingsley). Les funérailles auront lieu vendredi le 1er décembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ste-Agathe-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Germaine) — A St-Eustache, le 29 novembre 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Gérard Cloutier, née Germaine Nadon; demeurant 61, rue St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin & Fils
105, rue St-Eustache
à 1 hre 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CROISETIERE (Liliane) — A l'hôpital de Buckingham, après une longue maladie, le 26 novembre 1967, est décédée Mme veuve Joseph Croisetière, née Liliane Boileau. Elle laisse 1 fils: Marcel, de Buckingham; 1 soeur: Mlle Jeannette Boileau, d'Ottawa. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 28 courant. Le convoi est parti des salons
Honoré Cadieux
322, rue Principale
Buckingham
pour se rendre à l'église St-Grégoire-de-Nazianze, où le service fut célébré à 9 hrs, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture.

DARVEAU (Nicole) — A Montréal, le 28 novembre 1967, à l'âge de 22 ans, est décédée Mlle Nicole Darveau, fille de Pierre Darveau, et de Lorraine Paquin; demeurant 4735, Resther. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 décembre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
318, rue Rachel est
à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Denis, ou le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAULNIERS (Auguste) — A Ville Laval, le 29 novembre 1967, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Auguste Desaulniers, époux de Marielle Beland; demeurant 914, rue Honoré-Mercier, à Chomedey. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 décembre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.
1565, boul. Labelle, Chomedey
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pie-X, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Maurice) — A Montréal, le 30 novembre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé Maurice Dubuc, ex-employé de Goyer Automobile, époux de Gilberte Charpentier; père de Lise, Francine et Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
4201, rue Hochelaga
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-La-Salle, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Elisée) — A Montréal, le 27 novembre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Elisée Fournier, fils de feu Elisée Fournier, et de feu Aurélie Caron ; demeurant 5832, 18e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er décembre. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
et 11ème Avenue
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Léona) — A Chambly, le 28 novembre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Arthur Fournier, née Léona Larocque, demeurant 240 rue Maurice, Chambly. Les funérailles auront lieu samedi le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
20, rue Des Carrières, Chambly,
pour se rendre à l'église St-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière de St-Grégoire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Berthe) — A Montréal-Nord, le 29 novembre 1967, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Emile Gauthier, née Berthe Lecourtois; demeurant 5370, Charleroi. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130, boul. Pie-IX
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERMAIN (Armand) — A Montréal, le 29 novembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Armand Germain, époux de Paulette Gervais, demeurant 12,077 Daigle, Montréal, père de Lise, Claude, et 1 bru Monique Genest. Les funérailles auront lieu samedi le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095, rue de Salaberry
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOBEIL (Jean) — A Montréal, le 28 novembre 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Jean Gobeil, époux de Corona Roy, demeurant rue Parthenais. Les funérailles auront lieu samedi le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, avenue Papineau
pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière St-Georges, Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Roland) — A Montréal, le 28 novembre 1967, à l'âge de 50 ans est décédé Roland Grenier, époux de Cécile Bouchard, demeurant 1684 Ville-Marie. Les funérailles auront lieu samedi le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENTY (Ninette) — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 28 novembre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Ninette Ponthriand, de Rosemère, épouse de feu William Henty. Elle laisse ses soeurs Marguerite et Thérèse, ses frères Jacques, Jean, André et Guy Ponthriand. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er décembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Raphael, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEROME (Alice) — A Montréal, le 28 novembre 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Ludger Jérôme, née Alice Chiasson, demeurant à 6745, 23e avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er décembre. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRECQUE (Léonidas) — A Montréal, le 28 novembre 1967, à l'âge de 83 ans, 7 mois, est décédé M. Léonidas Labrecque, époux de feu Exilda Giasson, père de Dame docteur Anatole Rivest (Gabrielle), Dame Lionel Michad (Marie-Marthe), Dame Rolland Beaupré (Jacqueline), Emmanuel et Jean-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er décembre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRECHE (Alice) — A Montréal, le 29 novembre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Charles-Auguste Labrèche, née Alice Dorion, fille de feu Avila Dorion, et de feu Albina Martel; demeurant 4445, Garnier. Les funérailles auront lieu samedi le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 hrs 45, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Albert) — A Montréal, le 29 novembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Albert Lacroix, célibataire, autrefois de St-Eustache-sur-le-Lac, frère de Bertha, Emile et Henri. Les funérailles auront lieu samedi le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
8535, boulevard St-Laurent
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT-TELLIER (Germaine) — A Montréal, le 28 novembre 1967, à l'âge de 53 ans est décédée Germaine Ménard, épouse de feu Benoit Lambert-Tellier, demeurant 204 rue Desmarteaux, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu samedi le 2 décembre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10,340 rue Papineau
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMONTAGNE (Georges) — A l'Assomption, le 29 novembre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Georges Lamontagne, ex-sacristain à l'église de l'Assomption, époux en 1ères noces de feu Cécilia Evans, et en 2emes noces de Rachel Dumais; demeurant 341, rue St-Georges, à l'Assomption. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 décembre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
371, boul. l'Ange-Gardien
à l'Assomption
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGEVIN (Zénaïde) — A L'Assomption, le 29 novembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Cléophas Langevin, née Zénaïde Beauchemin; autrefois de Repentigny. Les funérailles auront lieu samedi le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne
438, rue Notre-Dame, Repentigny
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église de la Purification, de Repentigny, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Verchères, où un libera sera chanté à 11 h 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS (Ginette) — A l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, le 25 novembre 1967, à l'âge de 22 ans, est décédée Ginette Langlois, infirmière licenciée, fille de Marcel Langlois et de feu Gilberte Frénette, demeurant 4544 St-André. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er décembre. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, avenue Laurier
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE (Simone) — A Montréal, le 29 novembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Thomas Laplante, née Simone Ruest. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 décembre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 11 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Amanda) — A Pincourt, Ile Perrot, le 29 novembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Amanda Scraire, épouse de feu Edmond Latour; demeurant 68, 42e Avenue, Ville de Pincourt. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau
551, boul. Duhamel
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lorette, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la paroisse Ste-Jeanne-de-Chantal, de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAUZON (

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 HEURES – SAMEDI JUSQU'A 5 H. 30

Splendeur de Noël CHEZ DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

LEONARDO STRASSI

"Sport confort" c'est
le tricot tout BAN-LON
pour vivre une vie d'homme
Créations Leonardo Strassi
par "Caramy"...

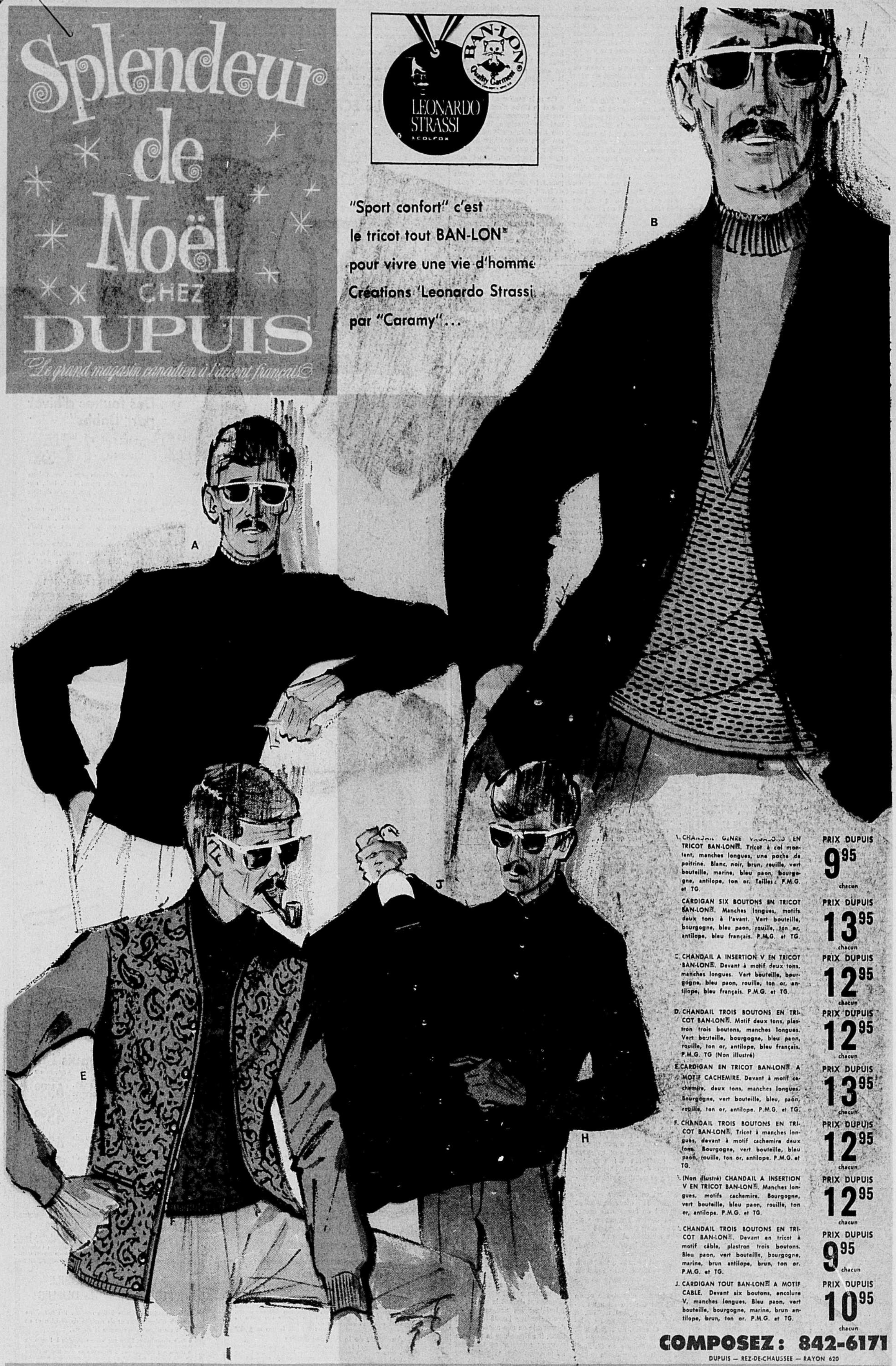

A. CHANDAIL GENRE VAGABOND EN TRICOT BAN-LON. Tricot à col montant, manches longues, une poche de poitrine. Blanc, noir, brun, rouille, vert bouteille, marine, bleu paon, bourgogne, antilope, ton or. Tailles: P.M.G. et TG. — PRIX DUPUIS 9.95 chacun

CARDIGAN SIX BOUTONS EN TRICOT BAN-LON. Manches longues, motifs deux tons à l'avant. Vert bouteille, bourgogne, bleu paon, rouille, ton or, antilope, bleu français. P.M.G. et TG. — PRIX DUPUIS 13.95 chacun

C. CHANDAIL A INSERTION V EN TRICOT BAN-LON. Devant à motif deux tons, manches longues. Vert bouteille, bourgogne, bleu paon, rouille, ton or, antilope, bleu français. P.M.G. et TG. — PRIX DUPUIS 12.95 chacun

D. CHANDAIL TROIS BOUTONS EN TRICOT BAN-LON. Motif deux tons, plastron trois boutons, manches longues. Vert bouteille, bourgogne, bleu paon, rouille, ton or, antilope, bleu français. P.M.G. TG (Non illustré) — PRIX DUPUIS 12.95 chacun

E. CARDIGAN EN TRICOT BAN-LON A MOTIF CACHEMIRE. Devant à motif cachemire, deux tons, manches longues. Bourgogne, vert bouteille, bleu, paon, rouille, ton or, antilope. P.M.G. et TG. — PRIX DUPUIS 13.95 chacun

F. CHANDAIL TROIS BOUTONS EN TRICOT BAN-LON. Tricot à manches longues, devant à motif cachemire deux tons. Bourgogne, vert bouteille, bleu paon, rouille, ton or, antilope. P.M.G. et TG. — PRIX DUPUIS 12.95 chacun

(Non illustré) CHANDAIL A INSERTION V EN TRICOT BAN-LON. Manches longues, motifs cachemire. Bourgogne, vert bouteille, bleu paon, rouille, ton or, antilope. P.M.G. et TG. — PRIX DUPUIS 12.95 chacun

CHANDAIL TROIS BOUTONS EN TRICOT BAN-LON. Devant en tricot à motif câble, plastron trois boutons. Bleu paon, vert bouteille, bourgogne, marine, brun antilope, brun, ton or. P.M.G. et TG. — PRIX DUPUIS 9.95 chacun

J. CARDIGAN TOUT BAN-LON A MOTIF CABLE. Devant six boutons, encolure V, manches longues. Bleu paon, vert bouteille, bourgogne, marine, brun antilope, brun, ton or. P.M.G. et TG. — PRIX DUPUIS 10.95 chacun

COMPOSEZ: 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620

Pourquoi pas chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES: 842-6171 — OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 H. SAMEDI JUSQU'A 5 H. 30 — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES • COMPOSEZ 374-2411 — HEURES: 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI, JUSQU'A 9 H. 30 — SAMEDI: DE 9 H. 30 A 5 H.

Mandats d'arrêt contre le maire, le chef de la sûreté et un conseiller de Saint-Michel

"L'affaire de ville St-Michel", qui aura apparemment plusieurs rebondissements sensationnels au cours des prochaines semaines, en a connu un premier à midi alors que des mandats d'arrêt ont été signés contre le maire Maurice Bergeron, le conseiller Wilfrid Rochon et le chef de la sûreté de la ville voisine, M. Fernand Tinelle.

Toutes ces nouvelles accusations ont été portées ce matin même par différents agents de police de St-Michel qui étaient accompagnés de l'ex-avocat de ce corps policier, Me Gérard Beaudry.

On sait que le maire Bergeron doit pour sa part comparaitre demain en cour Criminelle sous deux premières accusations d'acceptation de pots-de-vin de la part de la Fraternité des policiers de sa ville.

Le mandat d'arrêt signé contre lui aujourd'hui par le juge en chef Edouard Archambault porte sur l'acceptation d'un pot-de-vin de $300 lors de l'embauchage d'un policier en janvier 1960.

Quant à Tinelle et Rochon, (le premier étant incidemment le beau-frère du second), ils auraient conspiré ensemble pour obtenir $1,000 d'un autre candidat au poste de policier à St-Michel.

Demande d'une enquête royale

La Chambre de commerce de St-Michel a réclamé de son côté des autorités provinciales compétentes la tenue d'une enquête royale sur toute l'administration municipale de cette ville depuis dix ans.

Au cours d'une assemblée générale des membres, hier soir, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

"A la suite des derniers événements concernant les affaires de St-Michel et qui sont de notoriété publique, et plus particulièrement à la suite des recommandations du juge Gérard Laganière qui a présidé une préenquête, la Chambre de commerce de St-Michel fait aux autorités compétentes de la province de Québec la demande suivante :

"Qu'une enquête royale sur l'administration générale des affaires municipales de la ville de St-Michel soit effectuée depuis dix ans."

Cette demande est adressée au premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, au ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, au ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, au député du comté Olier, M. Fernand Picard, et au chef de l'opposition, M. Jean Lesage.

Copie du texte sera également envoyée au directeur général de la municipalité, M. Marc Courtemanche.

La prise de position de la Chambre de commerce fait suite à la demande adressée par le juge Gérard Laganière aux ministres de la Justice et des Affaires municipales, à la fin d'une préenquête, à l'effet de prendre connaissance des dépositions recueillies devant lui au cours de cette préenquête pour décider la tenue d'une enquête plus approfondie sur un "système de crime" qui prévalait, selon toute évidence, dans cette municipalité de la banlieue de Montréal.

Le maire, M. Maurice Bergeron, doit comparaitre demain sous les deux accusations portées contre lui au cours de la préenquête :

- **avoir, en novembre 1965, accepté ou exigé de la Fraternité des policiers de St-Michel, une somme de $2,500 pour signer un contrat favorable à ces mêmes policiers ;**
- **avoir, en 1964, accepté ou exigé de la même Fraternité des policiers de St-Michel une somme de $2,000 pour signer un contrat également favorable à ces mêmes policiers.**

Hier soir, nous avons appris que M. Bergeron était revenu d'un voyage à Miami, mais il a été impossible de le joindre à son domicile.

Quelle sorte d'enquête ?

Le bureau de direction de la Chambre de commerce de St-Michel avait tout d'abord proposé qu'une "enquête judiciaire soit instituée dans le plus bref délai afin que toute la lumière soit faite dans l'intérêt public".

Mais, à la suite d'une longue discussion, par ailleurs fort

Voir MANDATS en page 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Auguste Choquette emporte à Paris un "message spécial"
— Page 11

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, jeudi 30 novembre 1967 / saint André, apôtre / 83e année, No 278 / 4 cahiers / 84 pages / Les prévisions météorologiques : froid, temps clair avec périodes nuageuses / Min. 15 / Max. 25

Johnson dénonce le séparatisme anglais et français

Nous sommes Canadiens

- *Séisme destructeur en Yougoslavie* — Page 83
- *La viande avariée allait à des chiens* — Page 3
- *McCarthy fera la lutte à Johnson* — Page 2
- *La cour déboute les armateurs* — Page 4
- *Lemay, "le dieu du Nord"* — Page 8
- *Toe Blake fulmine* — Page 23
- *Un tigre tente d'enlever un GI...* — Page 65

Echec relatif de l'opération "OUTARDES"

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les ingénieurs de l'Hydro-Québec ont utilisé hier une méthode révolutionnaire pour bloquer, en deux secondes, l'accès d'une galerie souterraine d'une trentaine de pieds, soit le canal de dérivation de la rivière aux Outardes à la centrale hydroélectrique Outardes 4. L'opération fut spectaculaire, mais s'est tout de même soldée par un échec relatif. Le bloc de 22,000 tonnes s'est fissuré en atteignant le lit de la rivière et le tiers environ de la masse originale s'est engouffré à l'intérieur de la galerie.

— Nos informations page 43

TORONTO (PC) — Le premier ministre Daniel Johnson a dénoncé le séparatisme — et du côté anglais et du côté français — comme illogique, a qualifié les Québecois de "profondément Canadiens", et a mis tous les Canadiens au défi de travailler à l'élaboration d'une nouvelle constitution.

Salué comme un "grand Canadien" par les autres premiers ministres à la conférence sur la Confédération de demain, M. Johnson a conclu sa déclaration de clôture en déclarant :

"Nous sommes Canadiens dans le sens profond du mot. Nous sommes des Canadiens depuis 350 ans. Nous sommes profondément enracinés ici. Les mots Canada et Canadien sont tellement présents en nous que l'expression canadien-français ne disparaitra jamais."

M. Johnson s'est élevé contre l'attitude de ceux qui hors du Québec nient les droits des Canadiens français vivant dans les autres provinces.

Une attitude illogique

M. Johnson a qualifié de paradoxale l'attitude des Québecois qui se disent scandalisés par le génocide mais qui sont prêts à abandonner près de 1,500,000 Canadiens de langue française vivant dans le pays à l'extérieur du Québec.

"Cette attitude est illogique," a dit le premier ministre québecois en parlant des séparatistes québecois qui, a-t-il ajouté, combattaient pour des raisons purement politiques et démagogiques.

M. Johnson ajoute qu'il ne pourra jamais sacrifier les francophones de l'extérieur du Québec. Le devoir du Québec est d'essayer de changer la constitution afin que les Canadiens français se sentent chez eux partout au Canada.

Parlant dans les deux langues, le premier ministre a

voir CANADIENS en page 2

- *Consensus minimum et très fragile*
- *"Ottawa se fabrique des déficits"* — Page 14

Un comité prend la relève...

de notre envoyé spécial
Claude BEAUCHAMP

TORONTO — A l'unanimité, les chefs des dix provinces canadiennes ont décidé de donner suite à la conférence sur la Confédération de demain.

Un comité permanent composé des premiers ministres de la Nouvelle-Ecosse, du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta, sera mis sur pied pour étudier en profondeur les proble-

voir COMITE en page 2

Robarts: n'attendons pas toujours qu'une crise éclate pour agir

TORONTO (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a mis en garde les Canadiens contre l'illusion que les problèmes du Canada peuvent être résolus au moyen de changements graduels.

"Les problèmes immédiats exigent des solutions immédiates, a-t-il dit à la séance de clôture de la conférence sur l'avenir de la Confédération. N'attendons pas toujours qu'une crise se soit déclarée pour agir."

M. Robarts s'est adressé séparément aux Canadiens anglais et aux Canadiens français, et il a demandé aux Canadiens anglais d'être plus sympathiques envers les problèmes du Québec.

"N'adoptons pas d'un côté des attitudes qui s'opposent au changement, et qui, d'un autre côté demandent un Canada unifié", a-t-il déclaré.

D'autre part, il a demandé aux francophones du Québec de ne pas ignorer les changements qui se font dans le reste du Canada en vue de la réalisation du bilinguisme et d'une prise de conscience "des sensibilités de nos compatriotes canadiens-français".

M. Robarts a déclaré que ces transformations d'attitudes pourraient être détériorées par l'indifférence à leur endroit manifestée par le Canada français.

Il a entamé son discours, qui devait durer 20 minutes, par des observations sur la conférence en général. Il a félicité les délégués pour le rôle qu'ils ont joué dans une discussion qui a été, de l'avis de M. Robarts, amicale, déterminée et ouverte.

"Je suis très satisfait de la franchise et de la vigueur avec lesquelles vous avez exposé vos idées", a-t-il déclaré.

Mise en garde de Kossyguine aux Américains

MOSCOU (UPI) — Le premier ministre de l'URSS, M. Alexis Kossyguine, a déclaré aujourd'hui que le refus des Américains de cesser les bombardements au Nord-Vietnam ne peut que prolonger la guerre et accroître le danger d'un élargissement du conflit. "La température est élevée et dangereuse dans le monde," a confié M. Kossyguine au ministre suédois des Affaires étrangères, M. Thorsten Nilsson, qui lui rendait visite au Kremlin.

Tant que durera cette guerre, a souligné le chef du gouvernement soviétique, les chances d'une détente internationale sont amoindries.

SOMMAIRE

Annonces classées / 70 à 82
Arts et spectacles / 60 à 62
Bandes dessinées / 58
Calendrier des pionniers / 15
Courrier "Que faire ?" / 49
Décès, naissances, etc. / 82
Editorial / 6
Finance / 66 à 68
Horoscope / 51
Informations étrangères / 65 et 83
Loisirs et récréation / 58
Mots croisés / 71
Radio et télévision / 56
Sciences / 59
Sports / 23 à 32
Tribunaux / 8 et 9
Vie féminine / 44 et 47 à 51
Vie mondaine / 45 et 46
Votre médecin / 20

CKAC 73

McCarthy fera la lutte à Johnson

WASHINGTON. (PA, UPI, AFP) — Le sénateur démocrate Eugene McCarthy a annoncé aujourd'hui qu'il se présentera contre le président Johnson dans quatre élections primaires pour s'opposer à la politique vietnamienne de la Maison blanche.

Le sénateur du Minnesota entend faire la lutte à M. Johnson dans les primaires du Wisconsin, de l'Oregon, de la Californie et du Nebraska. Il décidera d'ici deux semaines s'il entrera également en lice au Massachusetts et au New Hampshire.

M. McCarthy a expliqué qu'il a décidé de faire la lutte à Johnson parce que le gouvernement "ne semble pas avoir fixé de limite au prix qu'il est prêt à payer pour une victoire militaire" au Vietnam. Sa décision a été renforcée par le fait que les plans annoncés récemment par le gouvernement prévoient la continuation de l'escalade et l'intensification de la guerre au Vietnam.

Crise morale profonde

D'autre part, dit-il, le gouvernement "n'a donné aucun indice positif ni suggéré qu'il recherchait un compromis ou un règlement politique négocié".

Le sénateur du Minnesota constate qu'il existe aux Etats-Unis "une crise morale grandissante" qui se manifeste par "le mécontentement, la frustration et une tendance à recourir à des manifestations de protestation extra-légales sinon illégales".

M. McCarthy ne croit pas que sa décision constitue une menace à l'unité et à la force du parti démocrate. Il précise également qu'il ne préconise pas une paix à tout prix au Vietnam, mais bien "une solution honorable, rationnelle et politique à cette guerre".

Coût élevé de la guerre

Le sénateur McCarthy a ensuite dressé un bilan détaillé de ce que coûte la guerre dans tous les domaines et il a déploré "la destruction physique d'une partie importante d'une petite et faible nation par suite des opérations militaires de la nation la plus puissante sur cette terre".

Il rappelle que plus de 15,000 soldats américains sont morts au Vietnam et que plus de 94,000 ont été blessés; que les victimes civiles se montent de 100,000 à 150,000 au Sud-Vietnam seulement; que les dépenses militaires américaines varient entre deux et trois milliards de dollars par mois.

Cette guerre, ajoute-t-il, réduit également les ressources disponibles pour des programmes domestiques indispensables comme la lutte à la pauvreté et une meilleure politique de logement et d'éducation. La guerre a également contribué à une poussée inflationniste dangereuse et le sénateur lui attribue la dévaluation du sterling.

M. McCarthy ne se fait pas d'illusion quant à ses chances de l'emporter sur M. Johnson. Mais il espère que le défi qu'il lance au président Johnson restaurera chez beaucoup de gens la foi dans le processus de la politique américaine et poussera le gouvernement à adopter une politique de désescalade, meilleur espoir d'un règlement négocié au Vietnam, selon lui.

Biographie de McCarthy — Page 83

COMITE

SUITE DE LA PAGE 1

mes soulevés à Toronto au cours des derniers jours.

Le mandat de ce comité qui réunit les principales tendances manifestées à Toronto sera d'étudier :

- les amendements possibles à apporter à la constitution actuelle ;
- les mesures à prendre pour réduire les inégalités économiques entre les différentes régions du Canada ;
- la question des droits linguistiques et culturels au Canada.

Le comité permanent travaillera en consultation avec le gouvernement fédéral et fera rapport périodiquement aux autres premiers ministres provinciaux.

La décision de créer ce comité a été proposée et acceptée pour la forme à l'issue de la séance finale de la conférence de Toronto, mais les premiers ministres en avaient déjà convenu la formation lors du petit déjeuner pris en commun ce matin.

Au cours de la dernière séance de la conférence de quatre jours, chacun des chefs de délégation a fait un dernier exposé et tiré ses conclusions.

Tous les premiers ministres se sont dit satisfaits pour des raisons diverses des résultats de la conférence.

ment solidaires. Cependant, il reste énormément à faire pour obtenir ce Canada à deux du point de vue culturel", a résumé ainsi les travaux et progrès faits durant cette conférence.

CANADIENS

SUITE DE LA PAGE 1

confié aux délégués qu'il était venu à Toronto pour tenter de rallier les autres premiers ministres à la cause de la modification de la constitution en vue d'un Etat plus moderne.

Une autre dimension

"Nous voulons donner une autre dimension à ce pays," de dire le leader québecois qui a lancé un appel en faveur de la refonte du fédéralisme en vue de donner égale représentation aux Canadiens des deux groupes ethniques dans certaines sphères de l'administration du pays.

Que veut le Canada ?

"Que veut le Canada ?" C'est la question que le premier ministre a posé ce matin aux premiers ministres et aux représentants des provinces, à l'issue de la conférence sur la Confédération de demain qui se poursuit à Toronto depuis lundi dernier.

M. Johnson, qui a expliqué que la conférence avait notamment permis au Québec de répondre au "What does Quebec want ? " que n'ont cessé de demander les Anglophones du Canada à sa province au cours des derniers dix ans, a dit que c'était maintenant aux Québecois à s'interroger sur ce que les Canadiens de langue anglaise désiraient exactement.

Le chef du gouvernement québécois qui, en l'occurrence s'est dit très satisfait des résultats qu'a apportés la conférence, a rappelé que ce que le Québec attendait du Canada était écrit en toutes lettres dans l'exposé préliminaire qu'il avait fait distribuer à son arrivée à la conférence.

"Que veut maintenant le Canada ? Veut-il rester figer dans une constitution démodée qui date de 1867 ? Est-il prêt à relever le défi de construire un pays où tous les Canadiens se sentiront partout chez eux ?" a demandé M. Johnson.

"J'estime que cette conférence a atteint son but. Le Québec a eu toute la latitude nécessaire pour exprimer son point de vue.

Il y a eu une grande ouverture d'esprit chez les provinces et aucune porte n'est demeurée fermée. Le dialogue est bien engagé et il doit se poursuivre.

Sur les problèmes ne mettant pas en cause notre dualité culturelle, tels les problèmes économiques, nous sommes pleinement solidaires. Cependant, il reste énormément à faire pour obtenir ce Canada à deux du point de vue culturel", a résumé ainsi les travaux et progrès faits durant cette conférence.

MANDATS

SUITE DE LA PAGE 1

calme, quant à la portée d'une enquête judiciaire comparativement à une enquête royale, et après qu'on eut mentionné qu'une enquête judiciaire devrait de toute façon débuter vendredi, on a résolu de réclamer une enquête royale.

L'amendement a été proposé par Me Pierre Tremblay et appuyé par M. Henri Murray avant d'être adopté à l'unanimité par les membres présents.

Il avait été rumeur que la Chambre réclame tout simplement la démission en bloc du conseil ou la mise en tutelle de la ville par la Commission municipale de Québec, mais il semble qu'on se soit ravisé afin de connaitre avant tout le résultat de l'enquête royale demandée, si elle est accordée.

Le policier de St-Michel qui a porté plainte contre le maire Bergeron à la préenquête, l'agent François Matte, et l'avocat du plaignant, Me Gérard Beaudry, ont assisté à l'assemblée à titre d'observateurs.

Pearson a reçu le premier volume du rapport B-B qui sera rendu public bientôt

OTTAWA — (PC) — Le premier ministre Pearson a reçu, hier, le premier volume du rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Un porte-parole de son bureau a déclaré que le rapport serait disponible au public demain ou au début de la semaine prochaine.

La Commission Laurendeau-Dunton, créée le 22 juillet 1963, a consacré les deux premières années, jusqu'en 1965, à des audiences publiques, après quoi elle a publié un rapport intérimaire.

Le premier volume remis à M. Pearson contient, entre autres, une recommandation selon laquelle les citoyens de langue française doivent pouvoir compter sur la parité économique avec les autres Canadiens.

Le journal The Star, de Toronto, dans une dépêche en provenance d'Ottawa, déclare que les points suivants sont également contenus dans les recommandations de la commission:

1—Le Canada traverse une crise dont il sortira indemne uniquement au moyen d'une intervention chirurgicale sérieuse.

2—On doit en arriver à des moyens constitutionnels propres à faire du concept "d'association de deux nations fondatrices" une réalité d'un océan à l'autre.

3—L'enseignement et l'usage du français dans toutes les provinces doivent devenir une affaire d'usage courant.

4—On doit accorder aux Canadiens d'origine indienne ou esquimaude de meilleures conditions de vie.

Des soldats canadiens et britanniques se bagarrent en Allemagne

ISERLOHN, Allemagne de l'Ouest (Reuter) — La police a arrêté au moins cinq soldats et en a conduit plusieurs autres à l'hôpital à la suite d'une bataille de rue qui a mis aux prises hier soir une cinquantaine de militaires canadiens et britanniques.

L'incident s'est déroulé à Iserlohn, en Allemagne de l'Ouest, et semble avoir été déclenché par deux soldats canadiens qui allaient de pub en pub pour inviter des soldats britanniques à venir se battre dans la rue.

Ce fut une bataille en règle, a révélé un porte-parole de la police allemande.

Les combats ont cessé à l'arrivée d'une voiture de la police allemande. Des hommes inconscients étaient éparpillés sur toute la place a dit le porte-parole. Il semble bien que les soldats avaient perdu la tête.

Les deux policiers allemands qui patrouillaient le coin ont immédiatement demandé par radio des ambulances à l'hôpital militaire britannique.

Un de ces policiers a été mis hors de combat et grièvement blessé quand il a tenté d'arrêter le soldat qui semblait être l'instigateur de la bataille.

Les polices militaires britannique et canadienne sont intervenues et ont emmené, menottes aux poignets, un certain nombre de soldats. La police allemande, pour sa part, a procédé à l'arrestation de cinq des militaires.

Le porte-parole allemand n'a pas pu préciser combien d'hommes exactement ont été arrêtés et combien ont été transportés à l'hôpital. Il a ajouté qu'il était impossible également de dire à quelles unités appartenaient les soldats.

La plupart semblaient venir du cantonnement canadien de Dailingenhofen, a-t-il dit, mais tous portaient des vêtements civils, de sorte qu'il était difficile d'identifier leur appartenance.

Au cours des derniers jours, a encore dit le porte-parole allemand, nous avons assisté à un nombre croissant d'incidents. Les soldats ont lancé des bouteilles de bière contre des autos et ont provoqué toutes sortes de dégâts légers.

Il a conclu en disant que c'était la première fois qu'un policier allemand était impliqué et que jamais il n'y avait eu de bataille du genre. Les Canadiens et les Britanniques avaient formé des groupes de chaque côté de la rue puis se sont lancés les uns contre les autres.

Le gouvernement Wilson refuse de démissionner

LONDRES, (AFP) — Le gouvernement n'a pas l'intention de démissionner, a affirmé aujourd'hui aux Communes M. Harold Wilson en répondant au chef de l'opposition, M. Edward Heath.

Le leader de l'opposition avait sommé le gouvernement de démissionner puisque, avait-il dit, la dévaluation de la livre avait été une décision collective et que le chancelier de l'Echiquier, lui, avait donné sa démission.

Le BIE accepte le maintien des pavillons d'Expo 67

par Pierre SAINT-GERMAIN

correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — A l'issue de la réunion du BIE cet après-midi à Paris, M. Jean Drapeau a déclaré que cet organisme n'avait formulé aucune objection à la réalisation du projet "Terre des hommes".

Cette manifestation, qui ne pourra être un prolongement de l'Expo 67, s'ouvrira donc au mois de mai prochain et durera jusqu'en octobre. Il en sera de même chaque année.

M. Drapeau a déclaré que sur 62 pavillons étrangers, seulement trois n'ont pas encore été donnés à la ville de Montréal. Il n'a pas précisé à quels pays appartiennent ces trois pavillons.

M. Drapeau a ajouté que le thème "Terre des hommes permanente" est celui qui était retenu provisoirement. Le budget annuel de la manifestation sera de trente millions de dollars. Le financement sera entièrement assuré par la ville de Montréal.

Certains pavillons ont été donnés avec presque tout leur contenu, d'autres avec une partie de leur contenu, a déclaré M. Drapeau. Il a souligné que le prix d'entrée à la manifestation n'est pas encore fixé et que des mesures seront prises pour que l'île Ste-Hélène reprenne son allure de parc.

L'abbé Falardeau conférencier à l'Oratoire Saint-Joseph

L'abbé Hubert Falardeau, animateur diocésain chez les assistés sociaux de Montréal, sera le conférencier invité lors de la prochaine réunion du Club du Premier Vendredi du Mois, demain à midi trente à l'Oratoire Saint-Joseph. L'abbé Falardeau s'adressera aux membres de la section masculine de cette association.

Politique fédérale d'huile de ricin

— *Hamilton*

KINGSTON (PC) — La politique fédérale "d'huile de ricin" comme moyen de contrôle économique devrait faire place à l'usage sélectif de stimulants et de "sédatifs" qui seraient administrés au gré du ministre des Finances, a dit hier soir M. Alvin Hamilton.

S'adressant aux étudiants de l'université Queens, l'ancien ministre conservateur de l'Agriculture a soutenu que le pays entier devrait prendre des mesures anti-inflationnistes, s'il s'avérait que n'importe quelle des 18 régions économiques avait plus de travail qu'elle n'était à même d'en fournir.

"Et s'il y a un mal de ventre à Toronto, de lancer M. Hamilton, c'est tout le pays qui doit être purgé à l'huile de ricin".

Le ministre des Finances devrait disposer en permanence de programmes qu'il pourrait appliquer à des régions spécifiques, au gré des événements économiques. Le ministre pourrait en ce cas agir à sa discrétion et rendre compte au parlement à la fin de l'année.

Par exemple, le manque de professeurs et d'infirmières pourrait être pallié si le gouvernement donnait plus d'attrait à un retour de la femme mariée vers sa profession. Ceci pourrait être fait en supprimant l'impôt sur le revenu pour une période donnée.

Une digue cède en Indonésie : 112 morts

DJAKARTA. (AFP) — Cent douze personnes ont péri noyées lundi soir à la suite de la rupture d'une digue dans la région de Kebumen, dans le centre de Java, et on craint que le bilan définitif de cette catastrophe ne soit encore beaucoup plus élevé, apprend-on aujourd'hui à Djakarta.

Les villages de Sempor, de Djatinegara et de Semondo ont été anéantis.

Des pluies diluviennes sont tombées ces derniers temps dans la région. D'importants dégâts ont été également causés par les eaux aux cultures et aux voies de communication.

Accord de publicité franco-québécois

Pour la première fois dans ce domaine, un accord de publicité franco-québécois a été signé aujourd'hui à Paris, donnant ainsi naissance à une nouvelle société B.C.P.-Dupuy, issue de deux firmes existantes : B.C.P. de Montréal, la plus importante agence de publicité au Canada français, et R. L. Dupuy de Paris, une des toutes premières entreprises dans le secteur publicitaire en France.

B.C.P. avait été fondée il y a près de quatre ans par M. Jacques Bouchard, aussi président-fondateur du Publicité-Club de Montréal, ainsi que par MM. Jean-Paul Champagne et Pierre Pelletier. Ces deux derniers se sont retirés de l'entreprise il y a un peu plus d'un an et demi et c'est M. Bouchard qui en est devenu l'unique propriétaire.

L'Agence B.C.P. est l'auteur du populaire slogan "Lui y connait ça" et c'est d'elle que relève entièrement le programme bien connu des téléspectateurs "Cré Basile".

C'est aussi cette firme qui a conçu l'idée de la Famille de l'Expo pour le compte d'une importante compagnie québécoise. On lui doit aussi toute la publicité entourant l'ouverture du métro de Montréal, de même que celle de la dernière campagne électorale du maire Drapeau.

Cette compagnie avait vu le jour lorsque M. Bouchard et ses associés eurent acquis tous les droits pour la télédiffusion du football, il y a un peu moins de quatre ans.

Un responsable de budget attaché à BCP, M. Serge Trudeau, a déclaré à LA PRESSE ce matin qu'il faut bien comprendre que les compagnies BCP et R. L. Dupuy continuent à exister comme telles, c'est-à-dire qu'elles sont autonomes de part et d'autre, et que toutes deux ont fourni des capitaux à parts égales pour mettre sur pied la nouvelle société, dont le siège social sera à Montréal. BCP possède par ailleurs une entente semblable avec une importante agence de Toronto.

Les négociations qui ont donné lieu à l'accord ont été menées avec une remarquable rapidité par M. Yves Bourassa, venu à Paris en février dernier et qui devient le directeur général de la nouvelle société.

Dans une entrevue qu'il accordait ce matin à Paris, M. Bourassa a expliqué que le personnel de l'Agence BCP s'irritait à la longue de devoir diffuser le plus souvent à travers des traductions, des messages conçus et rédigés par des publicitaires de formation et de pensée anglo-saxonne.

L'objectif de la nouvelle société sera de réunir en une même équipe les meilleurs publicitaires français de France et du Québec afin de remplacer une publicité américaine, mal adaptée et souvent mal traduite, par une publicité de conception française pour un public d'expression française et qui a toutes chances d'être mieux accueillie.

Cette nouvelle collaboration entre la France et le Québec, a indiqué à son tour M. R.-L. Dupuy, va nous permettre d'échanger nos gens, nos méthodes et nos expériences : elle devrait avoir des conséquences importantes tant sur le plan culturel que sur le plan commercial.

M. Jean Chapdelaine, délégué général du Québec à Paris, était venu assister à la cérémonie de signature de l'accord.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 15
MAXIMUM : 25

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Cantons de l'Est et des Laurentides : temps clair avec périodes nuageuses, nuageux en fin de journée. Froid. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal 15 et 25, Ottawa 10 et 25, Ste-Agathe 5 et 25, Sherbrooke 5 et 25. Aperçu pour demain : nuageux avec neige intermittente, froid.

Région de Québec : ciel variable, froid, vents légers. Minimum et maximum à Québec 5 et 25. Aperçu pour demain : un peu de neige et temps froid persistant.

Régions du St-Maurice et du Lac-St-Jean : généralement nuageux avec chutes de neige locales ou neige intermittente. Froid, vents légers. Minimum et maximum à La Tuque 5 et 20, Chicoutimi zéro et 20. Aperçu pour demain : temps clair avec périodes nuageuses et froid, nuageux en fin de journée.

Régions de Rimouski, de Baie-Comeau, de Sept-Iles et de Gaspésie : ciel variable avec chutes de neige locales. Froid, vents de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau et Sept-Iles 10 et 25, Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Gaspé 15 et 25. Aperçu pour demain : temps clair avec périodes nuageuses et froid.

Camions interdits dans cinq rues de la métropole

De par la décision du conseil municipal de Montréal, la circulation des camions sera dorénavant interdite sur les voies suivantes, dans les limites ci-après mentionnées :

rue Jarry : entre les rues de Lorimier et Papineau ;

rues Cartier, Chabot et Bordeaux : entre la rue Tillemont et le boulevard Crémazie ;

boulevard de Maisonneuve : entre les rues Frontenac et Parthenais et entre les rues Papineau et St-Dominique, de 10 h. du soir à 7 h. du matin.

Les employés de la compagnie de
TELEPHONE BELL
mutés à
OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC. 613 — 824-1566.

Faites-vous le plus beau cadeau des fêtes en vous procurant un ORGUE HAMMOND
Venez le comparer et consultez nos experts.
Facilités de paiements.
STUDIOS D'ORGUES HAMMOND
DOMINIQUE BOULET
Le plus grand marchand d'orgues Hammond de Montréal
6094 ouest, Sherbrooke 482-9983
1326 est, Fleury 382-2241

A Noël offrez le cadeau le plus pratique à RABAIS APPRECIABLE
Portatifs : clavier complet et mallette. Neufs avec toutes les caractéristiques REMINGTON seulement $59.50
Rég. $79.50
MACHINES A ECRIRE
• ROYAL • REMINGTON
• SMITH CORONA
• UNDERWOOD
Entièrement reconditionnées
Garantie 1 an
Régulier 59.50
En spécial $39.50
Machines à additionner REMINGTON
Manuelles — neuves, 10 touches, soustraction, multiplication. Plus récentes caractéristiques.
Prix régulier $119.50
EN SPECIAL $89.50
Electriques : $199.50
CROWN EQUIPMENT
1011 Bleury UN. 1-2437
Stationnement gratuit en face
Ouvert jeu. et ven. jusqu'à 9 h.
Toute la journée le samedi

TAPIS METRO LIMITÉE
SALLE D'ECHANTILLONS ET ENTREPOT
8280, St-Laurent Tél.: 382-2201
coin Guizot, stationnement gratuit à l'arrière de l'entrepôt
L'endroit où l'acheteur averti reçoit satisfaction et garantie
VENTE DE TAPIS
Au service de Montréal depuis plus de 30 ans.
FACILITES BUDGETAIRES SI DESIRE
Ouvert chaque jour jusqu'à 5 h. 30; jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures; samedi jusqu'à 5 h.
ROULEAUX de BROADLOOM à solder à rabais de 40% à 70%
Du PONT 501 NYLON — TOUT LAINE — ACRILAN
Vous pouvez acheter n'importe quel quantité des tapis mentionnés plus bas!

TAPIS (COUPONS)

Grandeur approx.	Description	Prix rég.	Prix vente
12' x 9'	Or espagnol, 501 nylon	$120	$48
12' x 12'	Vert mousse, 501 nylon	144	64
12' x 12'	Vert gazon, 501 nylon	144	64
12' x 8'3"	Rouge, acétate tweed	66	22
12' x 11'	Tangerine, acétate uni	96	32
12' x 11'4"	Or rouge, 501 nylon	165	48
12' x 9'	Rouge, nylon contract tweed	120	44
12' x 9'	Vert bleu, 501, tel quel	120	42
12' x 7'6"	Vert, 501 nylon tweed	90	40
12' x 8'4"	Eggshell, 501 nylon, tel quel	110	48
12' x 8'9"	Rouille, 501 nylon, tel quel	110	48
12' x 13'2"	Gris, 501 nylon tweed épais	270	100
12' x 11'9"	Vert, 501 nylon tweed épais	176	80
12' x 12'6"	Bronze, 501 nylon	164	80
12' x 17'6"	Bleu royal, 501 nylon	264	120
12' x 8'9"	Bleu royal, 501 nylon	132	60
12' x 18'	Rouille, 501 nylon	284	122
12' x 9'	Rouille, 501 nylon	142	61
12' x 9'	Vert mousse, 501 nylon	107	48
9' x 6'	Vert, 501 tweed épais	90	32
12' x 16'2"	Avocado, Acrilan tweed épais	264	115
11'9" x 4'	Rouge, acétate tweed	35	8
12' x 5'2"	Café, 501 nylon	70	20
9' x 22'4"	Or espagnol, 501 nylon	250	118
9' x 11'2"	Or espagnol, 501 nylon	125	59
12' x 9'	Vert mousse, 501 nylon	120	48
12' x 10'3"	Or égyptien, 501 nylon	140	52
12' x 8'	Bleu vert, nylon épais	110	44
12' x 15'3"	Rouge, 501 nylon épais	223	100
12' x 24'2"	Vert Kelly, 501 nylon	384	160
12' x 12'	Vert Kelly, 501 nylon	192	80
12' x 9'	Bleu vert, 501 nylon	120	54
12' x 15'	Bleu vert, 501 nylon	200	90
12' x 11'7"	Bleu vert, 501 nylon	160	69
5'8" x 19'6"	Or, 501 Wilton tweed	180	49

ROULEAUX A SOLDER

v.c.	Description	Prix rég. v.c.	Prix vente v.c.
72	Or acétate uni	5.99	2.99
150	Vert avocado, acétate uni	5.99	2.99
55	Bleu vert, acétate	5.99	2.99
100	Bleu vert, 501 tweed	9.95	4.75
100	Rouge, 501 tweed	9.95	4.75
40	Rouge, 501 tweed	9.95	4.50
100	Rouge et vert, nylon épais	8.95	3.99
24	Or avocado, 100% nylon épais	9.95	3.99
100	Rouille, 100% nylon épais	9.95	4.50
36	Vert, émeraude, 501 velours très épais	14.95	6.99
100	Bleu royal, 100% nylon épais	9.95	4.50
100	Avocado, 100% nylon épais	9.95	4.50
81	Turquoise vert, 501 nylon épais	12.95	5.99
100	Vert mousse, 501 shaggy	14.95	5.99
100	Vert bronze, 501 nylon	9.95	5.50
200	Or, Dupont 501 nylon	10.95	5.50
75	Rouille, 501 velours, tel quel	11.95	5.99
60	Vert mousse, 501 velours, tel quel	14.95	6.25
44	Vert mousse, 501 velours très épais, tel que	14.95	6.25
36	Vert, émeraude, 501 velours très épais	14.95	6.99
35	Bleu royal, acrilan velours uni	12.95	6.99
130	Avocado, acrilan velours uni	12.95	6.99
130	Or, acrilan velours uni	12.95	6.99
37	Or espagnol, 501 nylon	12.95	6.99

ACRILAN
½ pouce épais
VELOURS UNI très serré
Valeur régulière 16.95
verge carrée
Prix de vente $9.99 verge carrée

ALSCO FENETRES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO PORTES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO AUVENTS en fibre de verre — grand choix de couleurs
ALSCO REVETEMENT en aluminium (clapboard) grand choix de couleurs
Fabriqués sur mesure — complètement installés. Prix très raisonnable — Paiements très faciles — Qualité et service garantis.
1530, rue BEAUBIEN E., Montréal
(Frais interurbains acceptés)
TELEPHONEZ : 279-8551

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 30 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 278

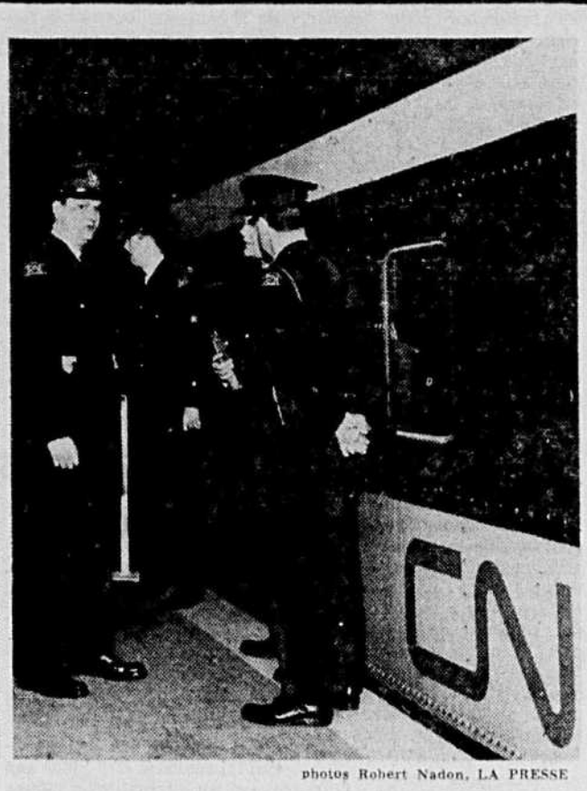

photos Robert Nadon, LA PRESSE

Un train qui ne fait pas de train

Le train de la Confédération est en gare à Montréal. Cela a semblé suffisant aux autorités concernées pour exercer une surveillance étroite à la gare Centrale et dans les environs. Des agents des Chemins de fer nationaux, de la ville de Montréal et de la RCMP étaient disséminés par groupes de deux ou trois aux endroits stratégiques, munis de "walkie-talkies". Surveillance peut-être excessive puisque les visiteurs, en grande majorité de langue anglaise, étaient fort peu nombreux pour parcourir le train.

La viande avariée était destinée à nourrir des chiens esquimaux, selon M. François Peetroons

par Oswald MAMO

Les dix tonnes de viande avariée qui avaient été saisies chez St-Lawrence Butchers, de l'avenue du Parc, étaient semble-t-il, destinées à nourrir des chiens esquimaux.

C'est du moins ce qu'a déclaré, hier, devant la cour municipale, M. François Peetroons, de Terrebonne, détenteur d'un permis provincial d'"équarrissage".

Après avoir identifié deux chèques, l'un endossé par lui-même et le second par son fils Jacques Peetroons, chèques totalisant plus de $6,000, le témoin a expliqué qu'il s'agit-là du paiement pour la vente de viande avariée et dénaturée. Les deux chèques sont signés par M. Berel Hoppenheim et portent l'étampe de St-Lawrence Butchers.

Selon le témoin, qui a demandé la protection de la Cour avant de déposer, protection qui lui a été accordée par le juge R. Beaudette, M. Hoppenheim est allé le voir un samedi après-midi chez lui à la maison.

"Il m'a dit, a expliqué M. Peetroons, qu'il avait obtenu un contrat du gouvernement fédéral pour fournir de la nourriture aux chiens esquimaux. Il réclamait de la viande pour la consommation animale, mais de première qualité."

C'est ce qui explique, a ajouté M. Peetroons, que la viande a été vendue à un prix approximatif de 30 cents la livre.

Le témoin a reconnu le chauffeur qui avait pris livraison de la marchandise, M. Paul André Plourde, témoin principal à charge de la couronne.

M. Peetroons a dit que M. Plourde est venu au volant d'un camion identifié "Hertz" pour prendre livraison de la viande et qu'on avait enlevé, à la demande du client, une partie de l'encre qui sert à la dénaturer.

"Je suppose, a dit M. Peetroons, que le gouvernement fédéral préfère avoir de la viande moins noire pour ses chiens esquimaux".

Des explications

A la demande du juge, le témoin a donné quelques explications sur son commerce. Il a notamment dit qu'il détient un permis provincial pour la vente de viande provenant d'animaux malades, de vaches maigres, de chevaux etc., et qu'il ne lui est pas permis de vendre de la viande pour la consommation humaine.

C'est au mois d'avril, a affirmé le témoin que la viande avariée a été livrée. Chaque fois, M. Hoppenheim lui téléphonait pour l'avertir que son chauffeur se rendait chez lui. La livraison de la marchandise se faisait entre 18 et 20 heures.

"C'est la première fois que je fais des affaires avec M. Hoppenheim", a déclaré M. Peetroons.

Contre-interrogé par l'avocat de la défense, Me Meyer Gross, le témoin a déclaré que le prix de sa viande varie de 3 cents à 20 cents la livre.

Il a souligné qu'il a vendu de la viande à Montréal, pour le compte du "sportsman Show", viande destinée à nourrir les bêtes du zoo de Granby. Ces ventes lui ont rapporté 20 cents la livre.

D'autre part, il a livré à 27 cents la livre de la viande avec les os aux différents cirques qui ont passé par la métropole.

"Je fais plus de profit en vendant à 27 cents la livre de viande avec os qu'à 30 cents sans os", a-t-il déclaré.

Il a ajouté que la viande vendue à St-Lawrence Butchers était désossée.

Les questions de Me Gross avaient pour but de démontrer que le prix payé par ses clients était le même que celui qu'on exige pour la viande destinée pour la consommation humaine.

"Je puis vous dire dès maintenant, a dit Me Gross au juge, que nous avons l'intention de démontrer que nous avons acheté la viande de bonne foi pour la consommation humaine."

"Vos discussions avec M. Hoppenheim ont-elles eut lieu devant deux ou trois autres personnes ?" a demandé Me Gross au témoin. "Non, pas à ma connaissance", a répondu M. Peetroons. "J'ai parlé avec M. Hoppenheim en présence d'une seule personne le samedi qu'il est venu chez-nous," a-t-il ajouté.

"Avez-vous vendu auparavant de la viande à 30 cents la livre ?" a demandé Me Gross. "Non. J'ai vendu à 27 cents la livre avec os, ce qui représente de 35 à 36 cents sans os."

"Pourquoi avez-vous demandé la protection de la Cour" ? a demandé Me Gross. Mais le juge Beaudette n'a pas laissé le témoin répondre. "Je ne peux laisser passer cette question, a dit le juge à l'avocat de la défense. Il appartient au juge de poser de telles questions et non aux avocats."

Me Gross a demandé au juge d'exiger du témoin de produire toutes les factures de vente de viande durant les mois d'avril et de mai 1967.

Mais le juge a insisté pour limiter cette demande à des factures précises.

A la demande de la couronne, la suite du procès a été remise au 12 décembre étant donné qu'un autre témoin de la couronne, M. Rousseau, employé de "Empire Gold Storage", n'a pas apporté avec lui des documents demandés par Me Duranleau.

La police capture Bernard Provençal, un des fugitifs les plus recherchés au pays

par Lucien CHAMPEAU

L'un des dix criminels les plus recherchés de la province, Bernard Provençal, âgé d'environ 20 ans, a été capturé dans son lit aux petites heures, ce matin, par un contingent de la Sûreté provinciale.

L'homme occupait, avec un présumé complice et deux femmes, un logis de la rue du Couvent, à Saint-Henri.

Dans la chambre à coucher, les policiers ont découvert un petit arsenal consistant en une mitraillette M-30, un Luger, deux revolvers de calibre 38, deux cagoules et une grande quantité de balles. Les quatre armes étaient chargées.

Bernard PROVENÇAL

Le détenu a été écroué aux cellules du quartier général de la rue McGill pour interrogatoire. Provençal était recherché pour vols à main armée. Il s'était évadé il y a plusieurs mois.

L'opération de la nuit dernière a été conduite personnellement par l'inspecteur Paul-Emile Lapierre, chef de la brigade des vols à main armée.

Après une longue filature, le limier a appris que leur homme logeait dans une maison de Saint-Henri.

Il a convoqué toute son escouade vers minuit, et avec d'infinies précautions, il a cerné la maison du suspect, après s'être fortement armé, lui et ses hommes : mitraillettes, bombes lacrymogènes, masques à gaz.

La capture s'est déroulée sans incident, Provençal se livrant sans offrir de résistance.

Provençal est au nombre des témoins qui doivent déposer demain au procès de l'abbé Yves Tremblay, accusé de recel d'auto.

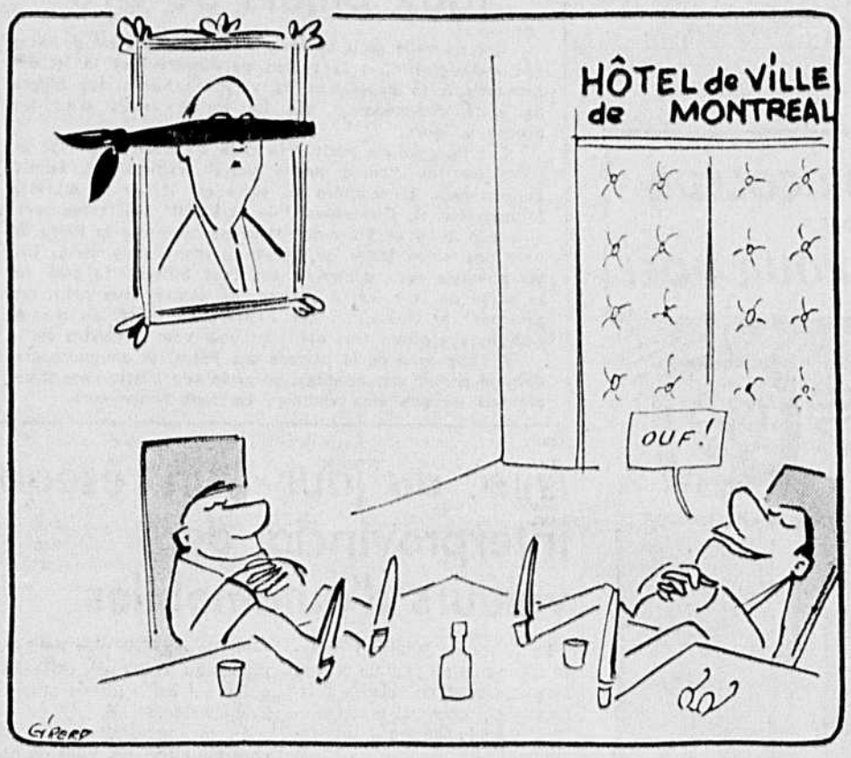

Peine de sept ans pour viol

Le juge Yves Leduc a imposé, au cours de la matinée, une peine de sept ans de pénitencier, à un jeune homme de 24 ans, Michel Corbeil, de la rue de Gaspé, dans le nord de la ville, qu'un jury des Assises avait reconnu coupable d'avoir violé une jeune fille qu'il avait forcée à l'accompagner jusque dans un motel de Sainte-Thérèse-de-Blainville, au moment où elle attendait, dans son automobile, un compagnon.

De plus, le président du tribunal lui a imposé une peine de six mois, laquelle, toutefois, sera purgée avec l'autre, pour avoir volé à sa victime la somme de $80 contenue dans le sac à main. Les deux peines seront purgées simultanément.

Me André Quesnel, qui avait agi comme procureur de la Couronne ad hoc dans cette affaire, avait insisté pour que le tribunal se montrât sévère.

Quant à Me Rolland Blais, avocat de la défense, il avait réclamé la clémence du tribunal insistant sur le fait "que son client, depuis qu'il avait été victime d'un accident, était plutôt d'un caractère irrascible".

Dans ses remarques, le juge Leduc a déclaré, entre autres choses, ce qui suit :

"Si le président de ce tribunal appliquait à la lettre et sévèrement les critères ou facteurs à considérer avant de rendre une sentence en pareil cas, l'accusé mériterait non seulement l'emprisonnement à vie, mais aussi quelques coups de fouet. La Cour reconnait toutefois que l'accusé n'a pas blessé sa victime physiquement, qu'il est marié et père d'un enfant. Malheureusement pour lui, son passé judiciaire, l'usage apparemment abusif de l'alcool et de la drogue, éloignent la garantie future de sa bonne conduite au foyer et dans la société. La sentence à être imposée doit donc être exemplaire et servir de motif à réflexion au trop grand nombre de personnes du sexe masculin qui, de nos jours, ne se scandalisent point d'utiliser des moyens barbares dans la conquête de la proie qu'ils choisissent pour la satisfaction de leurs appétits sexuels.

Passé judiciaire de l'accusé

"Si l'on considère le passé judiciaire de l'accusé en cette cause, l'on constate que le 16 septembre 1963, il a plaidé coupable d'avoir volé à une dame une sacoche contenant la somme de $175. C'était son premier forfait. Il a bénéficié de la clémence du tribunal en obtenant, à titre de condamnation, le temps passé en prison outre la fourniture d'un cautionnement de $200 de garder la paix durant deux ans.

"Quatorze mois plus tard, il était sur le point de subir son procès aux Assises criminelles sous une accusation de tentative de meurtre commise vers 3 heures du matin, en face d'un Club de nuit alors qu'il était en possession d'une carabine qu'il a utilisée en la circonstance pour attaquer et menacer une personne qu'il n'aimait pas.

"Encore une fois, il a largement bénéficié de la clémence du Tribunal. En effet, le procureur de la Couronne a bien voulu consentir dès lors à diminuer la gravité de l'accusation passible de l'emprisonnement à vie en modifiant la plainte telle que portée pour la remplacer par celle d'avoir tenté de causer des blessures à autrui en déchargeant une arme à feu dans la direction d'une tierce personne, mettant ainsi en danger la vie de cette personne, acte criminel passible d'un maximum de 14 années d'emprisonnement.

"A cette occasion, le tribunal a accordé une autre chance à l'accusé en ne le condamnant qu'à deux jours d'emprisonnement, à fournir un cautionnement de $950 de garder la paix pendant deux ans, défense lui étant faite de fréquenter les tavernes et les grills. Moins de deux ans plus tard, il fut condamné à l'amende en

voir VIOL en page 4

Affaire Calex : suspensions appropriées, et situation en grande partie corrigée

Le directeur du Service des permis et inspections, M. Paul-E. Lespérance, ing., a fait parvenir hier, à l'hôtel de ville, son rapport aux membres du comité exécutif concernant "l'affaire Calex", soit l'incendie d'huile légère et d'essence contenues dans des réservoirs situés rue Notre-Dame est qui a éclaté le 19 août dernier.

Les deux derniers paragraphes de ce rapport sont les plus importants :

"Le comité exécutif a suspendu, sur recommandation du directeur du Service des permis et inspections, les augmentations de salaires de plusieurs employés des cadres administratifs supérieurs et ceci constitue une sanction appropriée dans les circonstances. ("Suspension des augmentations" jusqu'ici ignorée).

"La situation qui existait préalablement est en grande partie corrigée. Les procedures en usage maintenant obligent les employés des cadres à assumer la pleine totalité de leurs responsabilités".

M. Lespérance commence son rapport par ces mots : "Il faut comprendre qu'une situation comme celle qui s'est produite ait pu exister en vertu de la procédure suivie à l'époque par le Service des permis et inspections.

"Une certaine manière de voir les choses amenait les employés à tenter de faire corriger des infractions plutôt que d'intenter des poursuites judiciaires prévues par le règlement.

M. Lespérance ajoute, dans le même rapport plutôt court, que d'aucuns qualifient de laconique : "Dans l'affaire qui nous concerne, certains employés ont pensé que, du fait que l'application du règlement no 2572 est du ressort du Service d'incendie, le Service des permis et inspections n'encourait aucune responsabilité subsidiaire puisqu'il n'agit qu'à titre de coordonnateur. Le raisonnement était d'ailleurs poussé plus loin. En déduisant que le code no 1900 ne s'applique qu'aux bâtiments, ces employés en arrivaient à la conclusion que l'on ne saurait poursuivre en vertu de ce règlement.

"Même si cette façon de voir est défendable, souligne M. Lespérance, il n'en reste pas moins vrai qu'un cas de danger grave est du ressort de tous et qu'un service ayant quelque chose à voir dans l'acheminement d'un cas de danger grave, ne peut s'en désintéresser. La plus stricte collaboration doit exister entre les services concernés à ce sujet. De plus, le Service des permis et inspections pouvait certainement poursuivre pour OCCUPATION ILLEGALE DES LIEUX".

Le coût des "engins pompes-mousse"

La ville de Montréal doit débourser $21,355.98 à l'intention de l'aéroport de Dorval" et de six sociétés qui ont fourni des "engins pompes-mousse" lors de l'incendie des installations Calex, en août dernier.

Les $21,355.98 seront répartis comme suit : $1,244.25 à l'"aéroport de Dorval", $2,775.37, à Imperial Oil $2,092.20 à Canadian Petrofina; $154.30 à British Petroleum; $581.86 à British American Oil; $3,824.67 à Texaco; puis $10,683.33 à McAllister-Pyke Salvage Ltd.

En approuvant cette dépense totale, le comité exécutif a approuvé un rapport soumis par le directeur du Service d'incendie, M. Elphège Hamel.

Série de descentes chez des preneurs aux livres : dix-huit arrestations

Après plus d'un an de recherches, de nombreux corps policiers des principales grandes villes du pays, y compris la Gendarmerie royale, ont effectué l'arrestation de plusieurs des preneurs aux livres des mieux connus de chaque agglomération.

Travaillant conjointement, ces policiers ont mis aux arrêts durant la nuit dix-huit suspects, dont plusieurs seraient reliés à la sinistre "Cosa Nostra".

A Montréal, l'escouade municipale de la moralité a effectué pour sa part huit arrestations.

Les policiers de Toronto et de Calgary ont joué leur rôle chacun de leur côté, avec un succès égal.

Les détenus sont soupçonnés d'avoir accepté des gageures sur les joutes de baseball, de football, de hockey et sur les courses de chevaux.

Ils seraient traduits en cour incessamment.

LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.

VENTE PIECES REPARATIONS des fusils compresseurs

BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC...

Gélinas COMPRESSORS INC.

4845, rue ST-DENIS

Stationnement gratuit à côté du magasin

288-0163

ouvert de 8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

Voici le cadeau idéal !

Ceux qui s'y connaissent préfèrent

UN JOLI PLATEAU DE

FROMAGES FINS

DOMESTIQUES ou IMPORTES

12.50 et plus

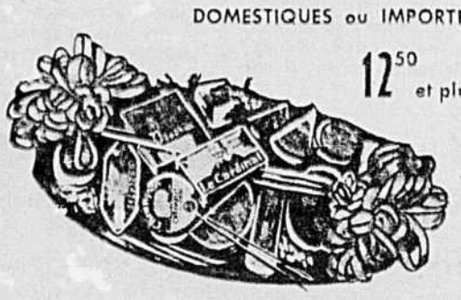

VISITEZ NOTRE COMPTOIR AUX FROMAGES

BRIE DE MAULT — CANTAL — GORGONZOLA — ROQUEFORT — ST-PAULIN — CARDINAL — EMMEMTAL — GRUYERE — CHESHIRE — GLOUCHESTER — CAERPHILLY — STILTON — GOUDA — EDAM — TILSIT — ESROM — BEL-PAESE — PROVOLONI — EAU DE VIE — OKA — DANOIS BLEU — et beaucoup d'autres.

A. DIONNE FILS & CIE

1221 ouest, Ste-Catherine (coin Drummond), Montréal Tél. 849-2341

LES SILENCIEUX MIDAS

portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture

MIDAS ®

ATELIER

TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES

PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.

10111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.

OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.

INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

Offre spéciale de Noël

BOUTIQUE COLONIALE

Table à desservir
En érable, fini antique SPECIAL $109.

OUVERT JUSQU'A 9 h. 30
JEUDI ET VENDREDI SOIRS

A. FORGET INC

6707 boul. SAINT-LAURENT — Tél. : 274-5568
(juste au nord de St-Zotique)
STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DU MAGASIN

CORBEIL
SUR LA PLAZA

Les parapluies Knirps

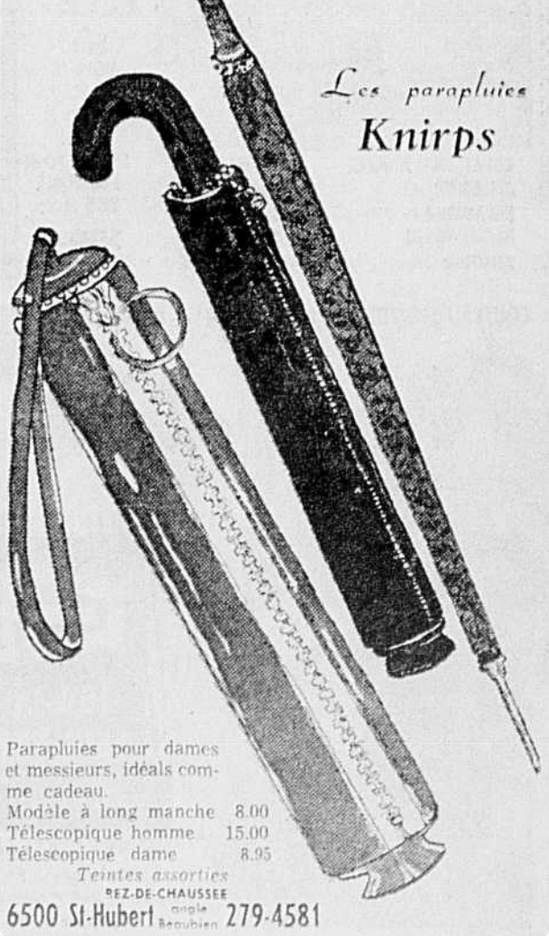

Parapluies pour dames et messieurs, idéals comme cadeau.
Modèle à long manche 8.00
Télescopique homme 15.00
Télescopique dame 8.95
Teintes assorties

REZ-DE-CHAUSSEE

6500 St-Hubert coin Beaubien 279-4581

La Cour d'appel rejette la demande des armateurs

Trois juges de la Cour d'appel du Québec ont rejeté hier la demande des armateurs de lever l'injonction qui avait été accordée en faveur des débardeurs, lundi, par le juge Guy Merrill Desaulniers, de la Cour supérieure.

Le juge Desaulniers devait reprendre au mérite aujourd'hui les arguments invoqués par les débardeurs dans leur requête d'injonction contre la Fédération des armateurs et l'on prévoit que cette procédure sera longue ; elle pourrait même durer deux ou trois jours. Lundi, l'injonction n'avait été accordée que provisoirement, en raison, avait dit le juge Desaulniers, de "l'état d'urgence nationale et de l'intérêt public".

Les trois juges qui ont renvoyé hier la demande des armateurs — les juges Paul Casey, Roger Brossard et Elie Salvas — ont de plus ordonné que les demandeurs paient les frais de la motion inscrite en Cour d'appel.

Le juge Brossard a fait remarquer que rien n'empêchait les armateurs de soumettre le cas à l'arbitrage.

Me Brian Mulroney, procureur de la Fédération des armateurs, s'était attaché à démontrer les inconvénients de l'injonction pour ses clients. Il a mentionné notamment que les dispositions du rapport Picard imposaient un lourd fardeau financier à la Fédération, surtout par l'obligation de créer un fonds de sécurité.

De son côté, le représentant des débardeurs, Me Phil Cutler, a fait valoir qu'il n'y avait pas lieu de suspendre l'injonction puisque aucun fait nouveau ne s'était produit et qu'encore là, même s'il s'en était produit, il ne pouvait être question d'appel dans cette affaire.

Le débat sur la demande d'injonction interlocutoire qui avait été fixé à ce matin n'a pu avoir lieu par suite de l'encombrement du rôle du tribunal.

Le juge Philippe Lamarre, qui siégeait en deuxième division de pratique de la Cour supérieure, a continué alors l'injonction provisoire jusqu'à mardi 5 décembre. Entre-temps les parties s'adresseront au juge en chef adjoint George S. Challies afin d'obtenir qu'une date soit fixée pour permettre l'instruction de l'interlocutoire.

Pas de deuxième arbitrage

En apprenant le renvoi de leur requête, la Fédération des armateurs a rédigé un communiqué dans lequel elle explique que son opposition n'avait nullement pour but d'entraver l'activité dans le port de Montréal.

"Nous ne voulons rien de moins, a souligné le commodore Marcel Jetté, directeur exécutif de la Fédération, que de garder le port ouvert et veiller à la prospérité générale selon les voeux du professeur Picard.

"Nous n'avons jamais voulu, a-t-il poursuivi, interrompre le travail dans le port et ce n'était pas notre intention de le faire en présentant cette requête. Nous jugions tout simplement que cette injonction interlocutoire nous empêchait de mettre en pratique les recommandations du rapport Picard et nous ne voulions pas être soumis à ce que l'on pourrait appeler un "second arbitrage.

"L'attitude de la Fédération, ajoute le commodore Jetté, ne vise qu'à mettre en vigueur toutes les recommandations du rapport dans le plus bref délai possible. Cette application serait dans le meilleur intérêt de toutes les parties en cause et est essentielle à la survivance de notre port.

"Malgré notre très grand désir de garder le port ouvert, a-t-il conclu, il nous revient comme employeurs de protéger nos intérêts économiques et d'exiger un rendement raisonnable pour les salaires payés.

"L'un des principaux problèmes au cours des trois dernières semaines a été qu'en dépit des recommandations du rapport Picard, lit-on dans le communiqué, la productivité dans le port de Montréal est descendue à un niveau encore plus bas qu'auparavant. Nous n'avions donc pas d'autre choix que de limoger certaines équipes dont le rendement n'était pas satisfaisant — décision que tout employeur aurait prise dans les mêmes circonstances".

Hier, 62 équipes de débardeurs ont été employées dans le port. Et le travail s'est poursuivi même dans la soirée, en raison de l'accumulation des cargaisons dans les entrepôts et de l'imminence de la fermeture de la saison de navigation.

Les équipes étaient formées de 18 hommes, bien que le rapport Picard ait demandé de les réduire à 16.

"Nous n'avons accepté de fournir 18 hommes, a expliqué un porte-parole de l'Association internationale des débardeurs, qu'en raison de la congestion des marchandises dans le port". Il a appuyé sur le fait que ce n'était là qu'une mesure temporaire.

Le port comptait hier 38 océaniques, trois navires côtiers et 17 bâtiments destinés à la navigation intérieure.

Le ministère des Affaires municipales demande à une centaine de villes de regrouper leurs services d'incendie

par Pierre VENNAT

Le ministère des Affaires municipales du Québec a déjà pressenti une centaine de conseils municipaux du Québec afin qu'ils mettent en commun leurs services municipaux de protection-incendie.

Une telle mise en commun aurait notamment pour but d'encourager ces municipalités à protéger les municipalités voisines si celles-ci ne sont pas en mesure de se protéger individuellement contre l'incendie.

Dans de tels cas de regroupement, le gouvernement s'engage à augmenter le maximum actuel de subventions aux municipalités mettant en commun leurs services d'incendies.

C'est ce que LA PRESSE a appris de sources très près du gouvernement.

D'autre part, le Commissariat des incendies, dont l'équipe était d'une trentaine d'hommes il y a quelques années à peine, verra celle-ci doublée d'ici peu.

Ledit commissariat vient d'achever une cinquantaine de relevés, durant les six derniers mois, sur les municipalités de 9,500 âmes et plus.

Ces relevés consistent à classer ces villes, selon les risques d'incendie, en trois catégories et déterminent, par exemple, le nombre de pompiers permanents que devraient avoir ces villes, le nombre de postes de pompiers dont elles auraient besoin et quels appareils leur sont essentiels : échelles aériennes, réservoir, adducteurs à mousse, camions-secours, etc.

Les journalistes n'ont pas encore accès à ces dossiers qui pourtant pourraient être d'un grand intérêt pour le public.

Quant au nouveau Code d'incendie, que les pompiers réclament de concert avec plusieurs autres associations intéressées au problème, on nous assure que, même adopté, le gouvernement de l'Union nationale entend respecter l'autonomie des municipalités, en ce sens que la responsabilité de l'application de ce code sera en grande partie l'affaire des municipalités.

Le député de l'Union nationale de qui nous tenons ces renseignements ne dit pas un mot, toutefois, sur une importante question, à savoir si le code forcera les municipalités à respecter des normes, si jamais elles les enfreignent, ou si, au nom de l'autonomie municipale, on leur laissera le droit de faire à leur tête, se contentant de leur faire des suggestions.

Toronto ne s'oppose pas à l'Expo 68

TORONTO (PC) — Le gérant général de l'Exposition nationale canadienne, M. L. C. Powell, a prudemment approuvé hier la décision prise par Montréal de tenir une exposition annuelle sur l'emplacement de la Terre des hommes.

Il a expliqué que la proposition lui semblait être "plus une exposition internationale qu'une exposition canadienne".

Quant au maire de Toronto, M. William Dennison, qui qualifiait d'utopie en octobre le projet du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a déclaré que Montréal avait sa bénédiction si elle voulait payer totalement le coût de l'exposition permanente sans demander d'assistance fédérale.

Nouvelle série de faux billets de $10

Une nouvelle série de faux billets de $10 vient de faire son apparition dans la région de Montréal et la RCMP demande à la population de vérifier chacun des billets de cette dédomination qui lui seront remis d'ici les prochains jours.

Ces faux billets portent la date d'émission de 1954 et n'ont pas de "petits points verts" comme les billets authentiques. Le numéro de série est R sur E 8621081. L'inspecteur R. Duchesneau, de la RCMP, fait remarquer qu'aucun billet de $10 authentique ne comporte la lettre E sous une autre lettre au début du numéro de série. Un autre indice pour découvrir ces faux billets : du côté de la photo de la reine, à gauche, au centre, très petit, on peut voir le chiffre 17. Sur l'envers du billet, au même endroit, également très petit, on peut voir le chiffre 66.

A l'approche de la période des Fêtes les commerçants devront porter une attention spéciale aux billets canadiens afin de ne pas être victimes de faux-monnayeurs.

Mise au jour d'un réseau interprovincial de voleurs d'automobiles

La police de Montréal déclare avoir mis au jour un réseau interprovincial de voleurs d'automobiles, opérant principalement dans le Québec et les Maritimes.

Le capitaine-détective Maurice Décarie, chef de l'escouade des vols d'autos de Montréal, a déclaré que 12 voitures volées récemment à Montréal ont été retrouvées cette semaine dans cinq villes de la Nouvelle-Ecosse : Halifax, Truro, New Glasgow, Hantsport et Centeville.

Il a ajouté que deux membres de son escouade ont été envoyés dans les Maritimes il y a huit jours, afin d'enquêter sur les indices reçus à Montréal. Ils ont fait plus de 3,000 milles au cours de cette enquête qui les a menés aussi à Edmundston, N.-B.

Aucune arrestation n'a encore été effectuée, mais on est à la recherche de trois ou quatre suspects, à Montréal et dans la Nouvelle-Ecosse.

L'investigation, qui est menée en coopération avec la Gendarmerie canadienne, se poursuit, et le capitaine Décarie dit que ses hommes retourneront bientôt dans les Maritimes.

Les voitures retrouvées jusqu'à présent étaient toutes de modèles récents, et leur valeur totale s'élève à plus de $40,000.

Les cigarettes plus longues... plus cher !

par Nicole MONGEAU

Imperial Tobacco du Canada Ltée augmente d'un cent le prix de gros des cigarettes grand format (king-size) et extra-longues de 100 millimètres.

Cette augmentation, qui doit entrer en vigueur le 6 décembre prochain, ne concerne pas les cigarettes de longueur standard.

La société a déclaré que cette augmentation pourrait entrainer une augmentation d'un cent par paquet de 20 cigarettes géantes et de 4 cents par paquet de 20 cigarettes extra-longues. Cet ajustement, d'après le porte-parole officiel de la société, ne fera qu'ajuster le prix de ventes des cigarettes avec les coûts de production.

Les sociétés Peter Jackson Tobacco Sales Ltd. et B. Houde & Grothé Ltée suivront la même politique que la société Imperial Tobacco puisqu'elles font partie de la même organisation.

Quant à Benson & Hedges (Canada) Ltd., on a déclaré au représentant de LA PRESSE que les administrateurs étaient à étudier la situation et qu'ils seraient en mesure de renseigner la population d'ici quelques jours. Chez MacDonald Tobacco Inc., on n'a pas jugé bon de répondre quoi que ce soit, répétant que la personne autorisée à répondre à cette question était absente. Il a même été impossible d'obtenir le nom de cette personne.

Enfin, les dirigeants de Rothmans of Pall Mall Canada Ltd. tiendront une réunion sous peu et donneront aussitôt que possible les renseignements nécessaires à la population.

VIOL

SUITE DE LA PAGE 3

Cour municipale de Montréal pour avoir troublé la paix.

A l'aide . . . d'un couteau

Voici que le 4 mai dernier, il se rend coupable d'un viol commis sur la personne d'une célibataire de 26 ans. Là encore, il bénéficie de l'acte d'accusation tel que rédigé, savoir : d'avoir eu des relations sexuelles avec une personne du sexe féminin qui n'était pas son épouse et sans le consentement de celle-ci. Or toute la preuve a révélé que l'accusé a réussi à commettre son acte criminel et à obtenir la soumission de sa victime à l'aide d'un couteau dont il n'a cessé de se servir pour la menacer, sans compter les nombreux mensonges et menaces verbales qu'avec autorité il a proférés durant tout le long de la rencontre, soit à compter de 11 heures du soir jusqu'à 5 heures du matin le lendemain.

"Avant l'attentat, la victime lisait paisiblement dans son automobile temporairement stationnée sur la rue St-Denis en direction nord dans l'attente de son ami qui la fréquentait régulièrement depuis quatre mois et qui l'avait quittée quelques minutes pour un rendez-vous d'affaires. La victime, il est vrai, n'a pas été blessée par l'accusé, mais elle a été fortement molestée durant six heures, au point de subir un violent choc nerveux; aussitôt libérée de l'enlèvement qu'avait commis à son sujet l'accusé, elle s'est hâtée de se placer sous la protection de l'autorité civile en se réfugiant dans un poste de pompiers le plus proche.

"S'il est vrai qu'il faille un minimum de confort pour pratiquer la vertu, ne devrait-on pas faire preuve d'un minimum de convenances pour pratiquer l'amour sexuel ? Les actes contre nature auxquels l'accusé a soumis sa victime, la fréquence du même crime dans notre milieu, la peine dont il est punissable, l'usage d'un couteau et de menaces pour apeurer la plaignante, les antécédents judiciaires de l'accusé et la clémence dont il n'a pas su profiter pour sa réhabilitation, contraignent la Cour à se montrer sévère, d'autant plus que le père de l'accusé a épuisé ses marques d'amour filial et d'aide financière à l'endroit de son fils. Ce père souffre visiblement de l'ingratitude de son fils à son endroit et de la triste conduite de celui-ci dans la société.

"Après le verdict, des représentations ont été faites au Tribunal par la défense. L'on a affirmé que l'accusé avait été opéré dans les deux épaules, en novembre 1966, à la suite d'un accident de skidoo. Il appert que cette affirmation ne serait pas conforme à la vérité.

"Le président de ce tribunal n'entretient aucune animosité à l'endroit de l'accusé qui, dans le passé, a joui des bienfaits de la clémence de la Justice. De cette Justice, comme de toutes bonnes choses, il ne faut pas abuser."

Hold-up de $850 dans une banque

Un bandit solitaire a raflé une somme d'environ $850 au cours d'un hold-up qu'il a perpétré vers 11 h 30 ce matin, à la succursale de la Banque Canadienne Nationale sise au 2105 est, boul. Henri-Bourassa.

Portant des verres fumés et un revolver de couleur noire, le malfaiteur a pris la fuite en montant dans une Valiant blanche au volant de laquelle l'attendait un complice. La police n'a pas encore retrouvé la voiture ayant servi au vol.

Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté au cours du hold-up.

Victime de l'onde

PASPEBIAC (PCf) — Un jeune Gaspésien s'est noyé hier, dans un petit lac situé tout près de la maison de ses parents, à Paspebiac, conté de Bonaventure.

Il s'agit d'Albini Grenier, âgé de 13 ans, qui jouait au hockey quand la glace a cédé sous son poids.

Montréal en bref

par GERMAIN TARDIF

L'Expo permanente prépare sa publicité

● Dès que le projet de l'Exposition permanente et son budget auront été autorisés par le Conseil municipal de Montréal, on se mettra à l'oeuvre, à l'hôtel de ville, pour commencer la publicité de la Terre des hommes 1968. Les choses, prévoit-on, pourront démarrer dès le 15 décembre. Des agents de relations publiques d'un certain nombre de pavillons nationaux sont restés à Montréal au lieu de retourner dans leurs pays. Ils agissent temporairement comme surveillants des bureaux et commenceront, dès janvier, à faire la publicité de leurs pavillons. Ils insisteront, notamment, sur l'aspect "renouveau créateur" que présentera l'Exposition permanente et les pavillons. Les visiteurs d'un pavillon en 1967 verront quelque chose de différent lorsqu'ils reviendront en 1968. On dit que la plupart des pavillons seront aussi intéressants l'an prochain que cet été et que, dans certains cas, ils seront même supérieurs.

La Maison du Commerce est reliée à une station de Métro

● Un escalier automatique de 184 marches reliant la Maison du Commerce à la station de métro Victoria commencera à fonctionner la semaine prochaine. L'édifice de 21 étages de la Côte Beaver Hall est le résultat d'un projet conjoint de la Chambre de commerce du district de Montréal et du Montreal Board of Trade. Les présidents de ces deux organismes et celui de la firme Arthree Corporation qui a construit l'édifice, signeront un bail emphythéotique de 80 ans, demain après-midi. Des deux Chambres y logent depuis un mois, occupant les 6 premiers étages. Les 15 autres sont mis en location. Chacune des deux Chambres a une salle à manger, l'une d'atmosphère française, l'autre d'ambiance anglaise. Les deux salles doivent ouvrir dans deux semaines environ. Seuls les membres et leurs invités y seront admis.

Les complexités du fonctionnarisme

● La Commission canadienne des relations ouvrières a déjà tenu, il y a quelques mois, un scrutin parmi les employés de Radio-Canada affiliés au syndicat IATSE. Les votants avaient à choisir entre IATSE et le Syndicat canadien de la fonction publique. En raison du boycottage des partisans de la CSN dont le syndicat n'avait pas été autorisé à poser sa candidature, le SCFP n'avait pu réussir à atteindre la majorité absolue. IATSE, toutefois, n'avait obtenu que peu de voix et finit par décider de se retirer de Radio-Canada. Il ne restait donc plus que le SCFP. La Commission des relations ouvrières jugea néanmoins qu'il fallait tout recommencer. Le Syndicat de la fonction publique émit de nouvelles cartes d'adhésion et reçut un nombre de signatures suffisant pour obtenir la reconnaissance syndicale. Mais la CCRO n'était pas satisfaite et décida d'aller de nouveau aux voix. Il faut, cette fois, voter pour le rejet ou le maintien d'IATSE qui, comme on l'a dit, s'est retirée de Radio-Canada. La CCRO a adressé les bulletins de vote au domicile des employés, par lettre recommandée, ce qui n'avait pas été le cas lors du dernier scrutin. Il est à peu près certain que IATSE sera rejetée à la quasi unanimité. Le Syndicat de la fonction publique devrait dès lors obtenir immédiatement la reconnaissance syndicale . . . à moins que la CCRO ne trouve une autre subtilité qui retarde davantage le règlement d'une situation qui dure déjà depuis environ trois ans et qui prive, depuis ce temps, les employés concernés d'un contrat collectif.

Le "Catholic Worker" écrit à M. Rédaction

● Le confrère Olivier Marchand a reçu du journal américain "Catholic Worker", une lettre ainsi adressés :

"Olivier Marchand
Rédaction
La Presse
Montréal, Canada
"Dear Mr. Rédaction, . . ."

Le baratin des guides sera uniforme

Les guides des entreprises d'autobus touristiques ne pourront plus dire que ce qu'ils veulent bien dire aux visiteurs qui veulent connaître Montréal.

Dès la prochaine assemblée du conseil municipal, un nouveau règlement, qui sera présenté aux conseillers, aura notamment pour effet d'obliger dorénavant ces compagnies à lire un texte préparé par l'Office municipal du tourisme.

Le président du comité exécutif, en mentionnant nommément Murray Hill, "toujours la même", a expliqué que les renseignements donnés aux touristes ont trop longtemps comporté "des âneries, des inexactitudes et des faussetés".

A la demande même de M. Saulnier, l'Office municipal du tourisme avait préparé des textes à lire aux touristes mais, au mois de septembre, une enquête a prouvé que ces textes n'étaient pas utilisés. Ils l'ont été le mois suivant, à la suite d'un avertissement sévère donné à l'entreprise. Et, pour donner force de loi à ce désir de l'administration, un règlement sera bientôt soumis aux conseillers.

Toute cette question des renseignements plus ou moins exacts donnés aux touristes sera alors réglée pour de bon "pour la prochaine saison touristique".

Division parmi les équipes de la ligue Nationale de baseball face à l'expansion

MEXICO (UPI) — Les équipes de la ligue Nationale de baseball ne partagent pas toutes le même avis face à l'expansion. Les unes s'y opposent . . . les autres la désirent immédiatement . . . enfin, la plupart des équipes préfèrent attendre jusqu'en 1971.

C'est du moins l'opinion du président Warren Giles et si la majorité l'emporte et que la ligue Nationale décide d'agrandir ses cadres seulement en 1971, la ligue Américaine, qui a déjà annoncé son expansion pour 1969, prendra les devants dans le mouvement.

Aujourd'hui, les deux ligues vont se réunir et la ligue Américaine va dire de façon officielle à la ligue Nationale (ce qu'elle connait cependant déjà), qu'en 1969 les villes de Kansas City et de Seattle seront les 11e et 12e franchises du circuit Joe Cronin.

"Puis, nous devrons nous réunir (les magnats de la ligue Nationale) et décider de notre ligne de conduite", a expliqué Giles. "J'ai déjà annoncé mon opinion. Je préconise l'expansion en 1971. Je crois qu'un tel mouvement nécessite au moins trois années de sérieux préparatifs. Mais je ne peux certes parler aux nom des 10 équipes de la ligue", a-t-il ajouté.

Et il a bien raison, car tous les clubs de la ligue Nationale ne partagent pas son opinion.

Les Giants de San Francisco eux, favorisent une expansion simultanée avec la ligue Américaine, soit en 1969.

"Chose certaine, nous n'annoncerons pas les villes qui feront partie de l'expansion aujourd'hui, si expansion il y a. Mais, dans l'affirmative, j'espère que l'on dressera un genre d'horaire pour y parvenir. Je suis persuadé qu'au nombre des discussions, les sujets tels que l'allocation des joueurs aux nouvelles équipes et le coût fixé pour l'obtention d'une franchise seront étudiés", a expliqué Giles.

Les quatre dernières franchises accordées par les majeures ont coûté approximativement $2.2 millions chacune. Les quatre prochaines coûteront entre $5 millions et peut-être $10 millions. Si le prix s'oriente vers les $10 millions, certaines villes intéressées à accueillir du baseball majeur disparaîtront certes du tableau.

Même s'ils n'ont aucune voix au chapitre, plusieurs représentants de villes intéressées à faire partie de l'expansion de la ligue Nationale sont à Mexico.

Il a entre autres Dick Butler, qui espère convaincre les magnats d'accorder une franchise dans la région de Dallas-Fort Worth; le juge Robert Canno, qui représente un groupe de Milwaukee; Joe Mulvaney, qui fait partie d'une délégation de San Diego et Jack Guthrie, de Buffalo.

On sait que Montréal est également au nombre des candidats à l'expansion de la ligue Nationale et que Gerry Snyder, membre du comité exécutif de Montréal, est à Mexico afin d'y plaider la cause d la métropole.

Selon les observateurs, la ligue Nationale décidera aujourd'hui de former un comité afin d'étudier les demandes et la procédure à suivre avant de parvenir à l'expansion.

Avant de se rendre à Mexico, lors d'un vote non-officiel, les dirigeants de la ligue Nationale auraient voté à 8 contre 2 pour que l'expansion n'ait pas lieu en 1969.

Parmi les équipes qui n'ont nullement hâte que l'expansion se matérialise, mentionnons les Astros de Houston qui, si jamais la région de Dallas - Fort Worth obtenait une franchise, se verraient imposer un rival à seulement 275 milles de leur domaine.

Au chapitre des transactions, hier, les Yankees de New York ont mordu la poussière une deuxième fois dans leurs efforts de mettre la main sur un arrêt-court de talent.

Ils ont cherché à obtenir Zoilo Versalles des Twins du Minnesota, mais les Dodgers de Los Angeles leur ont coupé l'herbe sur le pied, mardi. Puis hier, ce fut au tour des White Sox de Chicago de triompher des Yankees, qui désiraient mettre la main sur le vétéran Luis Aparicio, des Orioles de Baltimore.

Aparicio a été impliqué dans une transaction de six joeurs et ce vétéran de 33 ans fut donc rapatrié à Chicago après une absence de 5 ans.

Afin de reprendre Aparicio, qu'ils avaient laissé partir en 1963, les White Sox ont cédé les lanceurs Bruce Howard et Roger Nelson en plus du joueur de champ intétieur Don Buford. Les Sox ont toutefois obtenu le voltigeur Russ Snyder et le joeur d'utilité John Matias, en plus d'Aparicio. Matias a immédiatement été cédé aux Islanders d'Hawaii, de la ligue du Pacifique.

Ailleurs, les Indiens de Cleveland et les Angels de la Californie ont échangé deux voltigeurs. Les Indiens ont cédé Chuck Hinton en retour de Jose Cardenal.

téléphoto PA

Des scènes du genre de celle-ci sont nombreuses aux assises du baseball majeur à Mexico. Deux gérants se rencontrent et discutent les possibilités d'une transaction. Cette fois, c'est Walter Alston, le pilote des Dodgers de Los Angeles qui vient de bâcler une transaction avec Léo Durocher, le gérant des Cubs de Chicago.

Sammy Ellis passe aux Angels

MEXICO (UPI) — Les Angels de la Californie et les Reds de Cincinnati se sont échangé quelques lanceurs, ce matin, tandis que les Dodgers de Los Angeles et les Cubs de Chicago ont conclu une transaction qui, comme l'autre, implique trois joueurs. Depuis le début des assises du baseball majeur, les Reds et les Dodgers, qui ont traversé une triste saison 1967, ont effectué plusieurs échanges.

Cincinnati a échangé le lanceur droitier, Sammy Ellis, aux Angels en retour de deux lanceurs de relève, Bill Kelso et Jorge Rubio. En commentant la transaction, Dave Bristol, le pilote des Reds, a expliqué qu'Ellis désirait lancer à tous les quatre jours et que, pour cette raison, il avait décidé de le retirer de la rotation régulière de ses lanceurs débutants.

D'autre part, les Dodgers de Los Angeles ont envoyé le voltigeur Lou Johnson aux Cubs en échange du joueur de champ intérieur, Paul Popovich, et du voltigeur, James Williams.

Les Reds de Cincinnati seront méconnaissables, la saison prochaine. Depuis la fin de la dernière campagne, ils ont acquis les joueurs suivants : Mack Jones, Jay Ritchie et Jim Beauchamp, d'Atlanta; Bill Kelso et Jorge Rubio, de la Californie; George Culver et Fred Whitfield, de Cleveland; et Bob Johnson, des Mets de New York. Pour obtenir ces joueurs, ils ont dû se départir des services de Deron Johnson, Art Shamsky, Tommy Harper et Sammy Ellis.

Pendant ce temps, les Dodgers de Los Angeles ont également fait des chambardements. Ils ont mis la main sur Zoilo Versalles, Jim Grant, Paul Popovich et James Williams et ont perdu Lou Johnson, Ron Perranoski, John Roseboro et Bob Miller.

Au soccer

TURIN (PA-Reuter) — En match de première ronde de la Coupe des Champions d'Europe, l'équipe de soccer Juventus, de Turin, Italie, a défait le Rapid de Bucharest, 1-0, hier. Il s'agissait d'un match de 2e ronde. Le match-retour sera disputé à Bucharest, le 13 décembre.

Le match de la coupe des villes de foire, le Sporting de Lisbone et le Fiorentina d'Italie a été remis au 6 décembre à cause du désastre de l'inondation au Portugal.

Le Leed United, d'Angleterre, a défait le Partizan de Belgrade, Yougoslavie, par 2-1, en match aller de 2e ronde de la coupe des villes de foire.

SKI-DOO 68

Nouvelle performance

Nouvel entrain

Nouvelle ligne

Nouvelle puissance

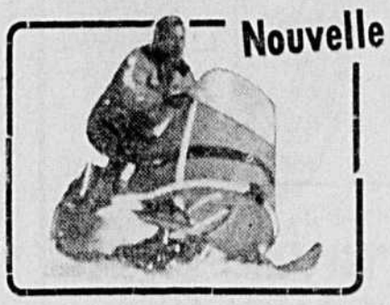

Bentley's Cycles & Sports Limited
255 ouest, BEAUBIEN 273-9579

QUE LE FROID
Ne soit pas un obstacle à votre travail

Spécialité de chauds vêtements pour tous ceux qui sont appelés à travailler dans le Grand Nord, dans des entrepôts frigorifiques, etc.

Combinaison AVIATION
AVEC CAPUCHON
"FLYING SUIT" THERMOS
Chaud vêtement avec entredoublure matelassée extérieur 100% nylon. Imperméable et résistante. Toutes les grandeurs. 1 seul morceau. Aussi pour dames et enfants. Hommes 36 à 60. Idéale pour "AUTO-NEIGE".
24.95 à 39.95

VETEMENTS POUR AUTO-NEIGE

STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTS, 1 HEURE au terrain municipal rue Marquette (au nord de Mont-Royal)

BOTTES
POUR AUTO-NEIGE
Base de caoutchouc. Hausse de nylon léger. Doublure amovible en feutre bleu. Fausse semelle de feutre amovible. Courroie ajustable au cou-du-pied, semelle et talon à nervures.
$14.95

POUR LE SKIEUR !

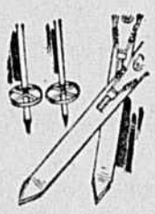

SKI WIEGAND $54.00
LAMINES
BATONS $6.95
HARNAIS $16.95
$77.90
REG.
SPECIAL 50% DE RABAIS $38.95

POUR LES RAQUETTEURS !

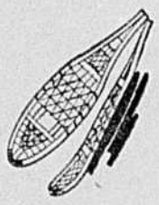

RAQUETTES $13.95
MOCASSINS $7.95
HARNAIS $3.95
$25.85
REG.
SPECIAL $20.68

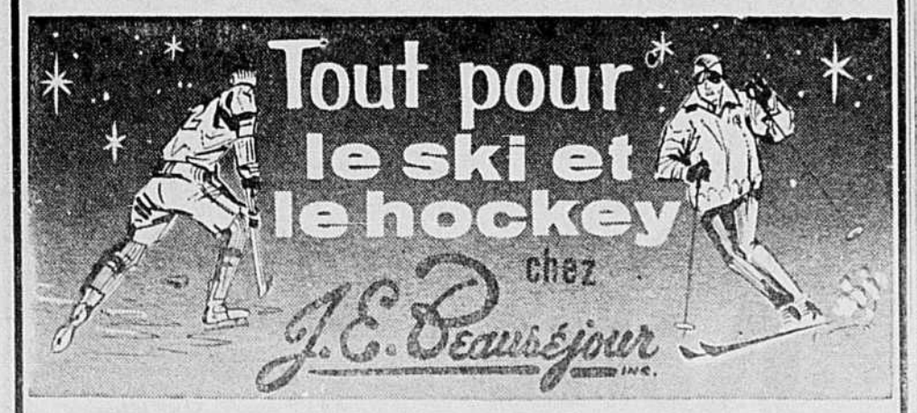

4559, rue PAPINEAU, près MONT-ROYAL

NOUS REMPLISSONS LES COMMANDES POSTALES AVEC ATTENTION

Nos meilleurs vendeurs ne sont même pas à notre emploi!...

Ce sont des hommes d'affaires, des administrateurs, des professionnels, des employés de bureau, enfin des hommes de tout âge et de toute stature -- mais, ils ont tous quelque chose en commun -- c'est qu'après avoir porté un complet **fait sur mesure** signé Ben Berke ils en font part à toutes leurs connaissances...et **avec enthousiasme!**

La raison en est bien simple: chaque complet Ben Berke est mesuré et coupé individuellement, confectionné par des artisans qualifiés pour vous et pour vous seul.

Vous obtenez un choix de plus de **1,000 différents tissus** de haute qualité, anglais ou domestiques, ainsi que les tissus pour vestons sport. De plus, **vous ne payez que $60** -- ni moins, ni plus -- et chaque vêtement est vendu avec garantie de remboursement.

Aimeriez-vous faire partie de notre équipe de vendeurs tout-étoiles? Il y a place pour vous. Rendez-vous à l'un des magasins Ben Berke, dès aujourd'hui!

Fait sur mesure
$60
ni moins... ni plus...

- Veuillez noter -
LIVRAISON POUR NOËL:
il ne reste que
10 JOURS

Achetez avec votre compte CREDICO

Ben Berke Ltd.

1423, rue PAPINEAU angle Ste-Catherine
2010, de la MONTAGNE angle boul. Maisonneuve
1187, carré PHILLIPS près Dorchester
1279 e., MONT-ROYAL entre Chambord et Brébeuf
6290, rue ST-HUBERT entre Bellechasse et Beaubien
3986, rue WELLINGTON entre Hickson et Church (Verdun)

Autres magasins à: GRANBY - HULL - OTTAWA - CORNWALL - LONDON - TORONTO

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 9 HRES

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	2010	9	8¾	8⅞
Alcan	8000	25¼	25⅛	25½
Algoma	3505	20½	20¼	20⅜
Alliance	3000	10	10	10
Alcan 4¼	400	34¾	34¾	34¾
ArgC pr	100	8¾	8¾	8¾
Asbestos	165	21	21	—
Atl Sug	—	11⅜	11⅜	—
Bq CN	100	10¾	10¾	10¾
Bq d'Epargne	140	10¾	10¾	10¾
Bq Imp-C	7150	13¼	13⅛	13¼
BqMont	2955	11¼	11⅛	11⅛
Bq N-E	3200	14	14	14
Bq Pc	—	8⅞	8¾	—
Bq Roy	1150	15⅝	15¼	15⅝
BqTor-D	500	13½	13½	13½
Bell Phone	3417	45⅜	45⅛	45⅝
Bow Mer pr	—	49½	49½	—
Brazil	200	14¼	14¼	14¼
BA OIL	1515	37⅝	37⅜	37½
BC Forest	1990	18¼	17¾	18
BC Phone	—	59½	59¼	—
Brinco	1810	320	315	320
CAE	200	11½	11¼	11½
Cal Pow	—	23½	23¾	—
Can Cem	675	30¾	30½	30½
CSL	—	27	27	—
CSL Pr	—	5¼	5¼	—
C Brew	1500	7½	7⅜	7⅜
C Brew B	—	43	43	—
C Br Alum	—	14	14	—
CP Inv	10.535	24	23¾	24
C Hydroc	1150	21¾	21⅝	21¾
CIL	600	16	16	16
C Pow	—	32¼	32¼	—
C Pow	—	17	16¾	—
C Marconi	3348	5⅝	5⅝	5⅝
CPR 13	150	10⅛	10⅛	10⅛
CPR	590	61¼	60⅞	90⅞
CPR 4 P	—	9⅛	9⅛	—
C Pfina	300	14¾	14¾	14¾
C Retract	200	12¾	12¾	12¾
Can Tire	100	30	30	30
C Vickers	—	8⅜	8⅜	—
Central Del	1000	21⅜	21⅛	21⅜
Checell	875	9¼	9¼	9¼
Chem 1.75	100	27	27	27
Chrysler	—	59	59	—
Chum A	—	20¼	20	—
Cominco	930	28¾	28½	28½
Cons Bath	660	26	24¾	24¾
C Bath	100	380	380	380
Cons Txt	—	63⅜	6⅜	—
Consu Gl	—	12½	12½	—
Couvret A	—	490	480	—
Cr Zell	100	18	18	18
Crush Int	—	11½	11½	—
Denault	—	9¼	9¼	—
Denison	305	80	80	80
Dist Seag	200	39½	39½	39½
Dome Pete	—	59¾	59¾	—
D Bridge	200	15½	15½	15½
D Coal Pr	150	13½	13½	13½
Do Fasco	400	19¼	19¼	19¼
D Glass	—	8	8	—
D Glass Pr	100	12	12	12
Dosco	—	9¼	8¾	—
D Stores	100	16¾	16¾	16¾
Domtar	1430	10¾	10¼	10⅜
Domtar Pr	—	15½	15½	—
Donohue	—	67⅞	67⅞	—
Du Pont	1100	24¾	24¾	24¾
Falcon	275	86¼	86¼	86¼
Fam Play	—	40¾	40½	—
F Collection	260	12	11⅞	11⅞
Fr Pete drts	825	60	58	60
Fraser	102	17½	17½	17½
Fr Pete	400	630	620	620
Fulcrum Inv	200	350	350	350
Fulcrum Pr	—	8¾	8¾	—
Glengair	2000	200	200	200
GL Paper	400	19½	19½	19½
Hawk Sidd	—	350	350	—
Hollinger	350	26⅞	26¾	26¾
Home (A)	937	24¼	24⅛	24⅛
Home (B)	—	27⅛	27⅛	—
Horne Pf	—	350	340	—
H Smith Pr	—	30	30	—
Hud Bay M	—	59	58¾	—
HBC	100	20	20	20
Husky Oil	2800	24	23½	24
Husky (C) Pr	500	80½	77½	80½
Husky D w	—	13	13	—
Imp Oil	1687	68⅜	68¼	68¼
Imp Tob	200	13½	13½	13½
Ind Accep	8993	19⅞	19½	19¾
IAC 4½ p.c.	—	70	70	—
Int Nickel	260	124½	123¾	124¼
Int Pap	—	27⅜	27⅜	—
Int Util	3580	40½	40	40¼
Int Util Pr	405	40½	40¼	40½
Inter Pl	1750	23	22⅜	22⅜
nv Gr "A"	1000	7¾	7¾	7¾
Jamaica PS	200	16	16	16
Mtt. drts	6740	43	42	42
Labatt	300	14⅜	14½	14⅜
Laura Sec	300	14½	14½	14½
Levy Ind	325	37	36½	36½
Loblaw (A)	450	6¾	6¾	6¾
Loblaw (B)	500	6⅞	6⅞	6⅞
Loeb M	150	13¾	13¾	13¾
MacLaren (B)	1020	18	18	18
MacMillan	1200	24¼	24¼	24¼
Marit Tel	400	20½	20⅛	20⅛
Massey F	10025	16¾	16½	16⅝
Melchers	275	28	27⅞	28
McAllister	—	10⅜	10⅜	—
Molson (A)	100	18½	18½	18½
Molson (B)	—	20¼	20¼	—
Markbor	—	5⅜	5⅜	—
Mtl Trust	—	12	12	—
Moore Corp	335	31⅝	31⅜	31⅝
MorseR B	400	19¼	19¼	19¼
Morse Pr	—	51	51	—
Morse B Pr	—	52¾	52¾	—
Mussens	—	5¾	5¾	—
NB Tel	—	14½	14⅜	—
NFLD Light	—	9½	9½	—
Noranda	175	51¾	51¼	51½
NS LP	300	8¾	8¾	8¾
Oglivie	200	13⅜	13⅜	13⅜
Oglivie pr	100	30	30	30
Oshawa A	100	24½	24½	24½
Pac Pete	100	19⅜	19⅜	19⅜
Phillips C	—	9	9	—
Placer	1700	30¼	30	30¼
P Corp	3200	8¼	7¾	8
Price	310	10⅜	10½	10⅜
Q Phone	—	15	15	—
R Algom	430	36	36	36
Rolland A	200	8¼	8¼	8¼
Rothmans	100	24¾	24¾	24¾
St-L Cem (A)	—	16½	16½	—
Royal Trust	5460	18¾	18⅝	18⅝
Scott LaS	2725	34½	34	34½
Shell Can	600	31½	31¼	31¼
Shell I pr	—	33	32½	—
Shell I w	—	14⅞	14⅞	—
Shop Save	100	12	12	12
Simpsons	—	33½	33	—
SS Steel	—	8⅞	8⅞	—
Steel Can	2670	21	20¾	20⅞
Steinbg (A)	200	17¼	17¼	17¼
Texaco Can	1500	32	31¾	32
T Grp (A)	—	8¼	8¼	—
Tr-C PL	837	26¾	26½	26½
Tr Mt PL	400	20	19⅞	20
Triad Oil	500	242	242	242
Un Auto "A"	—	18½	18½	—
Union Oil	400	52	52	52
Wajax	—	18½	18½	—
Walk GW	200	33⅞	33¾	33¾
WCoast Tr	700	23¾	23½	23½
W Pac Pd	400	6	6	6
Weston (A)	—	15⅜	15¼	—

Bourse Canadienne

Agassiz	2000	45	45	45
Alscope	400	200	200	200
Alsof	—	5	5	—
Ang Bel	—	7	7	—
Ameranim	10500	6	—	5
Am Metro	3700	240	235	240
Anthonian	—	8	8	—
Baker Talc	2000	31	30	30
Band Ore	—	7½	7½	—
Bateman	—	6¼	5½	—
Beauce P	2000	9	9	9
Bellechasse	1000	10	10	10
Bl River	—	6	6	—
Bl Bon	—	265	255	—
Brce Prsto	1000	8	8	8
Bruneau	5000	13	13	13
Burnt H	16000	75	70	73
Camflo	500	365	365	365
C Delhi	—	450	450	—
C Interurban	—	335	335	—
C Magnesite	1000	35	35	35
C Security A	300	300	295	300
Cannon Mines	3000	25½	25	25½e
Cassidy's	—	7¼	7¼	—
Chemalloy	5870	455	435	450
C Copper	—	4	4	—
Chipman	1000	9½	9½	9½
Commodore	900	290	275	275
Commodore w	200	71	71	71
C Manitoba	4500	48	47	48
C Mogador	4000	12	12	12
C Perish	—	19	19	—
CQ Smelt	900	264	260	260
C Virginia	2000	46	46	46
Corgemines	—	60	53	—
Crownbridge	4000	16	14	16
Credo	—	27	27	—
Dauphin	—	10	10	—
Delta Elect	—	325	325	—
Devil's E	4500	22	22	22
Dolsan	14000	11	9½	9½
D Exp	7000	19½	19	19
Dumeo	160	12½	12½	12½
Dumagami	—	39	39	—
Dumont	1000	19	19	19
Eagle Gold	27012	158	153	153
East Sull	100	560	560	560
Empire M	—	9	9	9
Fano	—	5	5	—
Fidelity	1000	26½	25½	25½
FT Reliance	—	35	35	—
Fox Lake	3000	8	8	8
Futurity	3500	43	42	42
Glen Lake	200	220	220	220
G W Min	8300	67	55	67
Grissol	400	350	350	350
Guardian M	1000	48	46	48
Imbrex	—	5	5	—
Inland Ch	—	6½	6⅜	—
Inspiratn	100	125	125	125
Inland Cr	300	25	25	25
Intp Dredg	5500	4	4	4
James Bay	4000	37	36½	37
Jockey	—	300	300	—
Keltic Mng	500	14	14	14
K Desmond	—	22	22	—
Kenting Av	100	24½	24½	24½
Kiena	2000	66	66	66
Kodiac Pet	2900	79	75	79
Laduboro	1000	40	40	40
Lemieux Copp	1000	29	29	29
Lingside	2000	5½	5½	5½
Louanna G.	1500	16	15½	16
Merrill	200	160	160	160
Midepsa	100	210	210	210
Mistango	38000	24½	23	24
Molyb	—	135	135	—
Mt Pleast	6500	14	14	14
Muscocho	—	16	14	—
Native Min	9000	14	13	14
N Formaq	5000	3	3	3
N Glacier	4500	26½	25½	26½
Mt Costigan	1000	24½	21½	24½
Nocana	—	6	6	—
NA Rare M	62700	41	35	40
NW Canalask	—	5½	5½	—
Opem Ex	5500	22	22	22
Patino	—	15½	15½	—
Pat Silver	4000	25	24	24
Paudash	1000	3½	3½	3½
Peace Riv	—	675	650	—
Pembrook El	—	31½	31½	—
Pennbec	1000	9½	9½	9½
Peso S	—	170	167	—
Phoenix O	—	345	340	—
Pine Ridge	—	17	17	—
Pitt Gold	—	4	3½	—
Pr. Potash	—	8½	8½	—
Que Chib	—	27	27	27
Quenston	—	12	11	—
Rancheria	—	18	18	—
Ranger O	—	400	480	—
Red Crest	—	3	2½	—
RA Pete B	2400	100	97	100
Rusty L	6000	10	9	10
Sapawe	6000	6½	5½	5½
Select Fin	—	220	220	—
Shwnng Mng	1000	30	30	30
Silver Reg	—	17	17	—
Silver Sum	4000	13½	12	12½
Silver T	—	38	37	37
S Dufault	17500	19	18	18
Spartan Air	2800	115	110	110
Std Gold	—	12	12	—
Sturgeon	—	40	40	—
Subeo	200	190	190	190
Superpack	—	10	10	—
Surlaga	1000	89	89	89
Tache	220	8½	8½	8½
Tazin	15000	16	14	14
Terrex mng	—	22	22	—
Titan	—	8	8	—
Trsterre	2100	17	16½	16½
U Axbestos	—	750	750	—
U Vorp A	—	13¾	13¾	—
Un Obalski	30700	123	117	123
Upton Copp	—	31	31	—
V Der Hout	300	285	285	285
Waite Dufault	—	17	16½	—
W Cdn Min	150	150	150	150
Westairs	5500	19	17	18
West Hill	—	27	25	—
West Tin	1000	16	16	16
Wisconsin	11000	22	21½	21½

cote des grains

29 novembre 1967

Marché à terme :

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
LIN :				
Déc.	3.43¼	3.43¾	3.40⅜	3.40½
Mai	3.55¾	3.55¾	3.52½	3.52⅜
Juil.	3.56	3.56	3.52¾	3.53⅛
GRAINE DE COLZA :				
Jan.	2.36¼	2.36¼	2.35⅛	2.35⅜
Mars	2.34⅞	2.34⅞	2.33¼	2.33¾
Mai	2.34⅝	2.34⅝	2.33½	2.33¾
AVOINE :				
Déc.	.95	.95	.94⅞	.94⅞
Mai	.94½	.94½	.94⅜	.94½
Juil.	—	—	—	.94
ORGE :				
Déc.	1.26¾	—	—	1.26¾
Mai	1.25½	—	—	1.26½
Juil.	1.25½	—	—	1.25½
SEIGLE :				
Déc.	1.26⅛	1.27	1.25¾	1.25¾
Mai	1.32	1.32	1.31⅛	1.31¼
Juil.	1.32½	1.32½	1.31⅜	1.31¾

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw .94¾, ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère .91⅞, 1 fourragère .90⅜, 2 fourragère .87⅜, 3 fourragère .84⅜, fourragère mélangée .57.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.26⅝, 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.24⅝, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.22¾, 2 fourragère 1.19¾, 3 fourragère 1.16¾.

Seigle : 1 et 2 cw 1.25⅜, 3 cw 1.20⅝, 4 cw 1.09¾, ergoté .99¾, sur voie 1.25¾.

Lin : 1 cw 3.40⅜, 2 cw 3.36⅜, 3 cw 3.10½, sur voie 3.40½.

Graine de colza : No 1 Cdn 2.33, No 2 Cdn 2.18.

Marché du lin :

Prix comptant : 3.27⅜.

CHICAGO

FEVES SOYA :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Jan.	2.65¾	2.65¾	2.65	2.65⅛
Mars	2.70	2.70	2.69½	2.69⅝
Mai	2.74⅛	2.74⅛	2.73¼	2.73⅜
Juil.	2.76¼	2.76½	2.75⅝	2.76⅛
Août	2.76¼	2.76¼	2.75¾	2.76
Sept.	2.73⅝	2.73¾	2.72⅛	2.72⅞
BLE :				
Déc.	1.44	1.44	1.43	1.43½
Mars	1.50¼	1.50⅝	1.49¼	1.49⅞
Mai	1.54⅛	1.54¾	1.53⅛	1.53¾
Juil.	1.56¼	1.56⅛	1.54¾	1.54⅝
Sept.	1.58⅜	1.58⅜	1.57⅝	1.58
MAIS :				
Déc.	1.14	1.14⅞	1.14	1.14⅜
Mars	1.18	1.18¼	1.17⅝	1.18⅛
Mai	1.21⅜	1.21⅞	1.21¼	1.21½
Juil.	1.24¼	1.24⅝	1.23⅞	1.24⅝
Sept.	1.24½	1.25½	1.24¼	1.25½
AVOINE :				
Déc.	.71⅜	.72⅛	.71⅜	.71⅞
Mars	.71½	.71⅝	.71¼	.71½
Mai	.70⅝	.71	.70⅜	.70⅝
Juil.	—	—	—	.69¾
Sept.	.70¼	.70¼	.69⅝	.69⅝
SEIGLE :				
Déc.	1.13¾	1.14	1.12⅞	1.13
Mars	1.18½	1.18½	1.17½	1.17¾
Mai	1.21⅜	1.22	1.21	1.21½
Juil.	1.24	1.24	1.23¼	1.23⅝
Sept.	1.24⅜	1.24⅜	1.24¼	1.24⅜

Record des exportations de métaux non ferreux canadiens

Malgré certains cas individuels de ralentissement dans la demande, les exportations canadiennes des cinq métaux non-ferreux usuels: aluminium, cuivre, plomb, nickel et zinc, au cours des sept premiers mois de l'année 1967 ont atteint le chiffre-record de $860,043,000.

Ces ventes à l'étranger représentent une augmentation de $107,711,000 ou 14.30 pour cent sur le précédent chiffre-record établi l'an dernier au cours des sept premiers mois, signale Financial Counsel.

L'augmentation des exportations en quantité a même été encore plus grande, les expéditions s'étant accrues de 18.0 pour cent pour atteindre 3,317,421,400 livres, par rapport à 2,810,354,800 livres dans la période comparative de 1966.

L'accroissement inférieur en valeur par rapport au tonnage découle de prix de vente plus bas en moyenne, pour le plomb et le zinc.

Le cuivre a bénéficié de la plus grande augmentation en valeur pour les exportations des sept mois, aidé en cela par une demande plus forte des Etats-Unis, probablement dans l'attente de la grève qui a commencé en juillet, ainsi que par des prix de vente plus élevés.

La valeur des exportations de cuivre a grimpé de 38.40 pour cent, passant de $172,929,000 pour janvier-juillet 1966 à $239,288,000 pour les sept premiers mois de l'année. En quantité, l'augmentation a été de 33.80 pour cent avec 497,864,100 livres, comparativement à 372,002,500 livres pour la période de comparaison en 1966.

La valeur des exportations sur les Etats-Unis s'est accrue de 29.70 pour cent à $87,426,000 et leur volume de 31.2 pour cent avec 187,980,000 livres. Par contraste, la valeur des exportations sur le Royaume-Uni s'est accrue de 7.4 pour cent mais leur volume a baissé de 5.8 pour cent.

En volume, c'est le zinc qui a profité de la plus grande augmentation des exportations de la période, avec une hausse de 34.3 pour cent, et un tonnage de 1,188,764,600 livres au lieu de 885,086,800 livres.

Le gain en valeur a été toutefois moindre soit 20.9 pour cent avec $96,204,000 contre $79,597,000 l'an dernier.

Les exportations de plomb se sont accrues de 2010 pour cent en volume avec 324,186,900 livres mais baissèrent de 0.90 pour cent en valeur avec $30,077,000.

Les exportations de nickel ont baissé de 6.9 pour cent en volume avec 302,066,000 livres et ont augmenté de 1.4 pour cent en valeur avec $253,525,000.

Bien que les exportations d'aluminium se soient haussées de 4.7 pour cent en volume, à 1,004,540,000 livres et de 9.8 pour cent en valeur avec $240,949,000, la demande déclinante était évidente à partir de juillet, mois au cours duquel les exportations baissèrent de 14.30 pour cent avec 97,575,000 livres et la valeur de 35.1 pour cent avec $23,682,000.

Les autres métaux bénéficièrent tous quatre d'amélioration en juillet, tant en volume qu'en valeur. Il en est résulté une amélioration globale du mois de 14.6 pour cent en valeur avec $113,195,000 et de 27.3 pour cent en volume avec 496,411,900 livres.

du parquet de la bourse

Marchés hésitants en baisse inégale

Le commerce est plus ou moins animé aujourd'hui à la **Bourse de Montréal** où les cours évoluent dans une tendance mixte à légèrement en baisse.

Le changement le plus important est enregistré par Falconbridge Nickel qui recule de 1¼ à 86¼. Denison Mines se transige à 80, en baisse de ½. MacLaren "B" baisse de ¾ à 18, BC Forest de ½ à 18¼, Shell Canada de ¾ à 31¼, Trans-Canada Pipeline de ½ à 26½, et BA Oil et Algoma Steel fléchissent de ⅜ à 37⅜ et 20¼ respectivement.

A l'encontre de la tendance, Scott LaSalle se transige activement à 34½, en hausse de 1. Cominco gagne ¾ à 28¾, Husky Oil ⅜ à 24, International Utilities ⅜ à 40½ et Rio Algom ½ à 36.

A la Bourse Canadienne, dans les secteurs des mines et pétroles spéculatifs, la tendance est plus faible. N. A. Rare Metals perd .07 à 35 cents, United Obalski .06 à 1.17, Mistango .02 à 23 cents et Eagle Mines .03 à 1.54.

* * *

A **Toronto,** les cours remontent et affichent une tendance légèrement en hausse en début d'après-midi. Le commerce reste modérément actif.

International Utilities hausse de ¾ à 40½, Canadian Industrial Gas de ½ à 12½ et Domtar de ⅜ à 10⅞. Ocean Cement et Rothmans fléchissent de ½ chacun à 21 et 25 respectivement.

Aux métaux vils, Preston Mines et Rio Algom gagnent ½ à 21½ et 36. Aux pétroles de l'Ouest, Hudson Bay Oil et Great Plains gagnent ¼ chacun à 45 et 21. Canadian Superior et Banff fléchissent de ¼ à 47⅞ et 16½ respectivement.

Aux spéculatives, Meta Urnium accuse un délai d'ouverture pour la deuxième séance d'affilée en raison de l'accumulation des commandes et progresse de 2 cents à 33 cents sur un volume de 166,000 actions. Satellite Metal Mines hausse de 70 cents à $1.

* * *

L'hésitation qui se manifeste fréquemment les jeudis, à l'approche du week-end, est peut-être légèrement plus accentuée à **Wall Street** cet après-midi. Et de plus, des rumeurs circulent voulant que la "Federal Reserve Board" aux Etats-Unis hausse son taux d'escompte, présentement de 4½%, en raison de la baisse de son stock d'or.

L'indice industriel Dow Jones s'inscrit à 881.53, en baisse de 1.62. La moyenne des 60 titres clés de la Presse Associée, fléchit de .9 à 316.1. Dans l'ensemble, les baisses l'emportent sur les hausses dans la proportion de 4 contre 3.

Le marché des obligations est peu actif mais se replie également en raison de ces mêmes rumeurs au sujet du relèvement du taux d'escompte.

* * *

LONDRES (Reuter) — Le marché a été troublé par l'annonce de changement de titulaire à la direction de la chancellerie de l'Echiquier en G.-B., mercredi. Aussi les cours se sont-ils effrités, aujourd'hui.

Les valeurs de tout repos ont perdu jusqu'à 5/16 de point.

Les institutions bancaires d'outre-mer étaient mixtes.

Les industrielles ont vainement tenté d'opérer un recouvrement et des pertes variant entre 1 et 2 shillings ont été enregistrées.

* * *

PARIS — Le volume des échanges sur le marché de l'or est retombé cet après-midi à 10.5 millions de francs contre 18.9 millions hier. 1,200 kilos de métal précieux seulement ont été négociés contre 2,500 kilos au cours de la séance précédente. Le marché retrouve donc progressivement son calme. Les valeurs industrielles continuent de leur côté à reculer, plus sensiblement cet après-midi que les jours précédents. Tous les secteurs de la cote sont touchés également et le volume des affaires sur le marché à terme est de plus en plus réduit. La clientèle, qui s'est laissée en partie attirer par le mirage de l'or, ne semble pas vouloir revenir aux valeurs traditionnelles et les pronostics sont chaque jour un peu plus pessimistes.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	8	11
Africana	35	45
Advance RL	6	9
Aconic	2	5
Aibatros S	25	30
Amat Mng	5	—
Americ	5	7
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1⅓
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	4
Bia Nell	6	8
Boma Chib	10	15
Beauport Holding	15	20
Bracemac	8	10
Burrex	11	14
Chibtown	35	45
Clearwater	—	20
Clero	15	20
Columbia River	30	35
Can Javelin	9½	10
Cuvier	3	5
De Lesseps	20	—
Dasson	—	10
Doral	15	25
Dubuisson	3	5
Ducros	60	70
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	7	10
Gaspe Copper	45	48
Gaspesia	—	25
Gibson	3	8
Gold Star	—	10
Grt Lake Nickel	3 80	4 10
Hucamp	45	55
Independent	3	5
Iroquois	10	20
Imperial Minerals	—	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	55	65
Juma	5	10
Kewogama	6	7
Kukafush	7	8
Lake Beaver	15	18
Leeds Metal	20	30
Little Tex	—	10
Lun Echo	22	27
Madex	24	34
Mt. Cartier	40	48
Mariner	25	30
Martin Bird	¼	1⅓
Mattagami Ex	—	5
Milado	—	10
Molybia	20	25
Naganta	18	28
Nat. Malartic	1 35	1 45
Nemrod	15	—
New Assuc Dev	6½	9⅛
New Baska	20	25
New Insco	17	22
New Lorie	7	9
New Miller	5	8
New Pascalis	28	33
Nipiron	25	35
Norque	5	8
Nouvelle	38	48
Oklend	1	2
Olymplus	—	25
Prado	1 20	1 30
Que Explorers	15	20
Quejo	3	6
Radio Hill	1 10	1 25
Ran Lux	—	25
Rand Mal	5	8
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2
Scandia Mng	5	15
Starlight	¼	1½
Sullico	4 50	5 50
Thunder Bay	1 00	1 10
Timrod	10	—
Waco Pete	3	8
Watson Lake	1	3
Wm Leys	2	4
Young Dave	14	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Baie d'Economie Que	6½	7¼
Bank West	11½	12½
BC Molv	7½	8½
Carrier	9	9½
Chartered Credit	2¼	3
Corpex W.	—	0 50
Credit St. L "B"	15½	17
Crown Life	21	23
East C Sav	5	6
Grenache	2 50	3 00
Ind Life	14	16
Income	6	7
Int. Systcorns	43½	44
Jenkins	16	18
La Prev	15½	17
Les Prevoy	—	7
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	25	—
London Life	46	48
Monarch Life	65	75
NS Trust	47	49
id. 5 pr	47	49
NW Life	6½	8
Pac Gas	14	15
Paco	1 40	1 60
Permeater	14½	16
Ply Dom	0 15	0 30
Seaboard	6½	8
Simard wts	0 50	—
Supersol	4	5
Soc. d'Arm et Fid	24	26
Stabilite	3 25	—
Steadman	18½	19½
Trizec	1 50	—
Un Amus	—	24
Un Amus B	—	23
Velcro	57½	58½
Well Bank	1¼	1¾
Wind Life	7	7¾
Zodiac	—	1 25

NEWyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. net
Nat Dairy	9500	35	34⅛	34⅜	— ⅛
Nat Dist	2800	41¼	40	40	— ⅞
Nat Gyps	1000	42	41⅛	41⅛	— ⅞
Nat Lead	8800	60⅞	59¾	60	+ ⅜
NY Cnt	11200	74⅝	73¾	74⅛	+ ⅜
Nor Pac	2200	54¼	54	54	— ¼
Northrop	5400	38½	38	38¼	+ ¼
Outb Mar	20000	27⅛	26⅜	26½	— ⅛
Pac Pete	27300	18¼	17⅝	18	+ ⅛
Pan Am	138600	24¾	23¾	24	— ½
Parke Da	15400	26¾	26¼	26¼	— ⅜
Pa RR xd	14700	59⅞	59¼	59⅜	+ ⅛
Pepsi Co	17800	38⅜	38	38¼	+ ¼
Perkin El	3200	87⅞	86⅝	87	—1⅛
Pfizer	5100	74⅞	74½	74⅝	
Phips D	1600	69	68⅝	68¾	— ¼
Phil Pet	8700	58½	57⅞	58⅛	+ ¼
Pit Bow	3200	73⅞	72	72⅜	+ ⅜
Pit PI	3200	60⅞	60	60⅛	— ¼
Polroid xd	12600	249½	242	242½	— 4⅞
Proc G	19800	89¼	87	89⅛	+2¼
Pullman	4500	45¾	45⅛	45¼	— ⅛
RCA	39100	57¼	56⅜	56⅜	+ ⅜
Rist Pur	12900	24	23⅜	23⅜	— ¼
Repub St	8600

CHEF COMPTABLE

Jeune homme possédant diplôme récent de C.A., C.G.A. ou R.I.A. est recherché pour occuper important poste administratif dans fabrique de vêtements pour hommes. Cette entreprise en plein essor compte présentement 1100 employés. Salaire intéressant dès début et belles chances d'avancement. Communiquer avec M. M. Galt.

RUBIN BROS. LTD.
400, boul. de Maisonneuve—porte 450
845-1261

AVIS

Conformément aux dispositions de l'Article 1571-D du Code Civil de la Province de Québec, avis est par les présentes donné que André Radio Service Ltée dont la principale place d'affaire est située dans le district judiciaire de Montréal, a transféré à la Banque Canadienne Nationale, ayant sa principale place d'affaires dans le district judiciaire de Montréal, toutes ses dettes présentes ou futures, par acte de transport passé devant le notaire Réal St-Onge, le 8 novembre 1967 et enregistré à Montréal sous le numéro 2,025,591 le 10 novembre 1967.
BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS

Conformément aux dispositions de l'Article 1571-D du Code Civil de la Province de Québec, avis est par les présentes donné que VIBRAPIPE CONCRETE PRODUCTS LIMITED dont la principale place d'affaires est au numéro 648 boulevard Labelle, en la Cité de Ste-Thérèse de Blainville, Comté et district judiciaire de Terrebonne, a transféré à la Banque Canadienne Nationale, ayant sa principale place d'affaires dans le district judiciaire de Montréal, toutes ses dettes présentes et futures, par acte de transport passé devant Me Raphaël Esposito, notaire, le 9 novembre 1967 et enregistré à Montréal sous le numéro 2,025,592 le 10 novembre 1967.
BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par la présente donné que l'Association du Camionnage du Québec Inc. — Trucking Association of Quebec Inc. — s'adresse à la Régie des Transports pour faire modifier le Tarif de Camionnage 4560-67 en en augmentant les taux, comme il suit :

1— Dans les cas des taux à l'heure et à la semaine — augmentation de $0.75 de l'heure;

2— Dans le cas de livraison de colis - augmentation dans la proportion de $0.75 de l'heure.

Toute personne, compagnie ou corporation, qui aurait des objections à cette requête, est priée de les faire connaître par écrit en s'adressant, dans un délai de dix (10) jours, à la REGIE DES TRANSPORTS, 1080 Amherst, Montréal ou 880 Chemin Ste-Foy, Québec.

Toute partie intéressée peut prendre connaissance de ladite requête au bureau de monsieur S. R. Altrows, c.r., Procureur de la requérante, l'Association du Camionnage du Quebec Inc., 484 rue McGill, appt 21-23, téléphone 866-8901, Montréal, P.Q.

Régie des Transports
Gérard Pinaud
Secrétaire.
Montréal, Québec, le 27 novembre, 1967.

Nous vous invitons à une démonstration de la

PONTIAC 1968
à VOIE LARGE (Wide-Track)
Une exclusivité de la Pontiac
Sanguinet Automobile Ltée
1965, rue Lafontaine, Montréal
Tél. : 524-3761

ASSUREUR

AVEZ-VOUS LES QUALIFICATIONS SUIVANTES :

- Approximativement 5 ans d'expérience en assurance propriété et assurance générale
- Bilingue
- Agé de 25 à 30 ans
- Certificat de la 12e année ou plus

DESIREZ-VOUS

- Un salaire au-dessus de la moyenne
- L'opportunité de faire partie d'une grande compagnie d'assurance internationale qui est en pleine expansion
- Excellentes perspectives d'avancement.

AETNA CASUALTY
M. Jackson — 849-4541

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 112, rue Kent, Ottawa 4e, ou à l'immeuble de la Voie maritime, Saint-Lambert (Qué.), ainsi qu'il suit :

(1) Pour le contrat 818 — REMPLACEMENT DES DEFENSES EN BOIS SUR LES MURS D'APPROCHE SUD ENTRE LES ECLUSES 3 ET 4, BEAUHARNOIS (QUE.) — VOIE MARITIME, REGION DE L'EST jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le jeudi 14 décembre 1967 ;

(2) Pour le contrat 832 — REMPLACEMENT DES DEFENSES EN BOIS AUX ECLUSES 1 ET 2, SAINT-LAMBERT ET COTE-SAINTE-CATHERINE (QUE.) VOIE MARITIME, REGION DE L'EST jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le vendredi 15 décembre 1967.

On pourra obtenir les plans, devis, formules de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9e (Qué.), ou au Secrétaire, Place de Ville, 112, rue Kent, Ottawa 4e (Ont.), ou au directeur régional, immeuble de la Voie maritime, Saint-Lambert (Qué.), contre le versement de cent dollars ($100), pour chaque jeu de documents, montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours des dates fixées ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir soit un dépôt afférent à la soumission, représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit une garantie de soumission, représentant dix pour cent (10 p. 100) de la soumission, par laquelle il s'engage à passer un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et à satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire,
L. E. Béland

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 29 novembre 1967.

Carrières intéressantes

LaSalle Manufacturers Ltée Factories Ltd.

Programme d'expansion

nécessitant un personnel qualifié

POSTES VACANTS POUR :

VENDEURS pour les rayons des hommes et des garçons
VENDEUSES pour les rayons des dames et fillettes
CAISSIERES avec expérience
PREPOSES A LA RECEPTION expérimentés dans la réception des marchandises

AVANTAGES

— Positions stables et d'avenir et possibilités d'avancement rapide
— Excellent salaire initial
— Vacances payées — Semaine de 5 jours
— Assurance-groupe pour l'employé et ses dépendants.

LaSalle Manufacturers Ltée Factories Ltd.

Voir M. V. Dana ou appeler CR. 4-9822 avant midi seulement, pour rendez-vous
7755, boul. ST-LAURENT — MONTREAL

Un séisme détruit 80 pour cent d'une ville yougoslave

BELGRADE. (PA, UPI, AFP) —Un violent tremblement de terre a secoué aujourd'hui la ville de Debar, en Yougoslavie. Selon l'agence officielle Tanjug, le séisme a détruit environ 80 pour cent des maisons et édifices de cette ville de 8,000 habitants, située en Macédoine, près de la frontière albanaise.

On compte déjà au moins huit morts et 40 blessés, mais il est probable que les décombres recèlent plusieurs autres victimes. Selon des témoins oculaires, toute la population de Debar a fui ses maisons et erre actuellement dehors. Elle doit la vie au fait que le séisme fut annoncé par une première secousse de faible intensité. Les maisons s'étaient déjà vidées lorsque survinrent les plus violentes secousses.

Les secousses ont été ressenties dans un rayon d'environ 200 milles autour de Debar, qui se trouve dans la grande cassure. Le tremblement de terre sure qui coupe en deux les Balkans. La ville de Skoplje, qui avait été détruite par le séisme du 21 juillet 1963, se trouve également sur cette cassure. Le tremblement de terre de Skoplje avait provoqué 1,078 morts.

On ne sait pas s'il y a eu des dégâts en Albanie, aucune nouvelle du séisme n'étant encore parvenue de ce pays.

Selon l'observatoire de Skoplje, le tremblement de terre se situait entre 8 et 9 à l'échelle Richter. A l'Institut séismologique d'Uppsala, en Suède, le séisme marquait 6.5 à l'échelle Richter, soit un demi-point de plus que celui qui avait frappé Skoplje.

Le tremblement de terre a coupé les lignes de communications et bloqué les routes autour de Debar et il a fallu envoyer des équipes spéciales pour les rouvrir. Des unités militaires et des équipes de secours sont venues de la région environnante et ont commencé des fouilles pour trouver les morts et les blessés et diriger les survivants sur Ohrid, une station balnéaire du sud de la Macédoine. Debar manquerait de vivres, d'électricité et d'eau. Des ravitaillements sont acheminés en camions vers la ville sinistrée.

Moscou adoucit sa position au sujet du prochain "sommet"

MOSCOU (AFP) — En affirmant que le prochain sommet communiste n'a pas pour objet d'exclure du mouvement tel ou tel parti, l'éditorial de la "Pravda" marque, de l'avis des observateurs étrangers de Moscou, un certain recul des positions soviétiques par rapport à ce qu'elles étaient il y a trois ans.

Le 10 août 1964, la "Pravda", annonçant la conférence préliminaire de décembre (reportée au 1er mars 1965), soulignait la nécessité de ce forum en raison de la lutte politique livrée par Pékin contre les partis marxistes-léninistes. Le journal ajoutait que la politique chinoise portait un grave préjudice au rassemblement des forces anti-impérialistes et soulignait la volonté de l'ennemi d'exploiter les difficultés nées des actions scissionnistes de la direction du parti chonois. A celà, Pékin répliqua sans ambage : le jour où se tiendra la conférence préliminaire marquera le début du schisme... Au moment où vous réunirez cette conférence, vous irez au tombeau.

Aujourd'hui, la "Pravda" ne cite pas nommément la Chine. Pour certains, c'est peut-être l'assurance que le PC soviétique ne soulèvera pas le problème à Budapest pour demander l'excommunication de Pékin. Il n'en demeure pas moins que le problème posé par les dirigeants chinois ne pourra pas ne pas être évoqué au cours des assises de Budapest, dont l'objectif est justement la cohésion et le rencorcement de l'unité de toutes les forces socialistes et démocratiques dans la lutte contre l'impérialisme.

Parmi les autres points de l'ordre du jour cités par la "Pravda" figurent:

—La guerre des impérialistes américains contre le Vietnam

—Les menées de l'impérialisme américain contre Cuba.

—Le coup porté par la réaction au PC indonésien. Aux yeux de Moscou, le PC chinois est entièrement responsable de la situation présente à Djakarta.

On a le sentiment à Moscou que si la Chine n'est pas explicitement excommuniée par la majorité (quelque 70 partis), elle s'exclura d'elle-même par son refus systématique de participer à une conférence communiste mondiale. Quant aux partis, qui se sont montrés réservés à l'égard d'un forum mondial (Nord-Vietnam, Corée du Nord, Roumanie, Cuba, Yougoslavie), leur attitude, dit-on à Moscou, ne signifie pas qu'ils ne sont pas solidaires du mouvement communiste international. C'est ce que, croit-on, la conférence de Budapest s'efforcera de démontrer, aggravant ainsi l'isolement de la Chine.

La France critique de nouveau le système monétaire mondial

PARIS. (AFP, Reuter) — La France a de nouveau critiqué aujourd'hui le système monétaire international qu'elle juge déréglé et nuisible au développement de l'économie mondiale.

Parlant à l'assemblée ministérielle annuelle de l'Organisation de coopération et de développement économique, le ministre français des Finances, M. Michel Debré, a déclaré aux délégués de 21 pays :

"Depuis des années, nos analyses des inconvénients de l'étalon d'échange-or ont prévu, sans les provoquer, les événements dont nous venons d'être les témoins consternés. Nous ne tirons aucune satisfaction de notre clairvoyance, mais nous ne renoncerons pas à nos efforts pour la faire partager."

Déficits anormaux

Les travaux de l'OCDE, a souligné M. Debré, ont, à juste titre, mis l'accent sur les deux phénomènes fondamentaux, l'un ancien, l'autre nouveau, qui caractérisent aujourd'hui l'économie mondiale :

1 — Le déséquilibre de la balance des paiements entre les pays à monnaie de réserve d'une part (Etats-Unis et Grande-Bretagne) et les pays de l'Europe continentale d'autre part.

2 — Le ralentissement de l'expansion dans le monde.

Pour appuyer sa thèse selon laquelle le système monétaire international est déréglé et nuit au développement de l'économie mondiale, M. Debré note que les deux grands pays à monnaie de réserve, USA et Grande-Bretagne, ont subi ou accepté une situation de déficit absolument anormale. Depuis 10 ans, dit-il, les USA et la Grande-Bretagne ont connu, en moyenne, un déficit annuel respectivement de $3 milliards et de $250 millions environ.

D'autre part, le financement de ces déficits n'a pu être assuré que grâce à un endettement massif de ces pays, notamment sous la forme d'une accumulation d'avoirs en monnaie de réserve chez un certain nombre de pays créditeurs. Cette accumulation encourage les pays à monnaie de réserve à suivre une politique de facilité en matière financière, libérés qu'ils sont de la contrainte salutaire qui conduit tous les autres pays du monde à régler leurs déficits au moyen de leurs réserves. Elle sape, par là même, le fondement même du système monétaire international qui ne saurait fonctionner sans une discipline applicable à tous.

Selon le ministre français, la seule solution durable à ces déséquilibres réside dans un retour à la rigueur financière des pays déficitaires : a) par une politique intérieure appropriée (nécessité pour eux de modérer les tendances inflationnistes par une politique budgétaire et monétaire adaptée) ; b) par une politique de finances orientée vers l'élimination des déficits (réduction des dépenses publiques à l'étranger, des investissements à l'extérieur).

En vertu de l'étalon d'échange-or actuel, le dollar américain et la livre britannique sont des monnaie de réserve et le dollar américain est considéré comme aussi bon que l'or. En fait, le dollar américain n'est garanti que par 25 pour cent d'or détenu dans les réserves américaines, mais les USA fixent le prix mondial de l'or à $35 l'once et paient l'équivalent d'un dollar en or pour chaque dollar qui est converti. La France désire que le prix de l'or soit doublé de façon à accroitre la valeur monétaire des réserves d'or mondiales.

McCarthy personnifie le désenchantement des démocrates au sujet du Vietnam

NEW YORK (AFP) — Douze jours après que M. George Romney, gouverneur républicain du Michigan, eut posé sa candidature à la présidence des Etats-Unis, une autre personnalite américaine vient d'annoncer, elle aussi, sa décision de disputer la présidence à M. Lyndon Johnson.

Il ne s'agit cependant pas d'un autre républicain, mais d'un membre du propre parti du président Johnson, Eugene McCarthy, sénateur démocrate du Minnesota, l'Etat même dont le vice-président Hubert Humphrey fut longtemps sénateur. En outre M. McCarthy en annonçant jeudi qu'il allait se présenter aux élections primaires démocrates des Etats de Wisconsin, Oregon, Californie et Nebraska, a bien précisé qu'il manifestait par ce geste son opposition au president Johnson et plus particulièrement a sa politique vietnamienne.

Qui est ce sénateur qui personnifie le désenchantement croissant de nombre de démocrates envers l'aventure vietnamienne ou s'est engagée l'actuelle administration ?

Professeur, homme de lettres, politicien, Eugene Joseph McCarthy est né le 29 mars 1916 à Watkins (Minnesota) de parents catholiques de descendance germano-irlandaise.

Professeur d'économie et de sociologie d'abord dans un lycée, puis, de 1940 à 1942, à l'université catholique du Minnesota et enfin, de 1942 à 1948, chef de la section sociologie au collège catholique de St. Paul, M. McCarthy abandonna le professorat pour la politique quand il fut élu à la Chambre des représentants en 1948. Il y fut réélu cinq fois et, en 1958, devint sénateur du Minnesota.

Bien qu'il ait maintenant derrière lui une longue carrière d'homme politique, M. McCarthy n'abandonna jamais son allure d'universitaire érudit, d'intellectuel indifférent aux besognes routinières et bureaucratiques parfois exigées par son poste, ce qui lui valut une réputation d'indolence au Congrès.

Eugene McCarthy fit peu parler de lui jusqu'en 1960 où, en tant que délégué à la convention présidentielle démocrate, il prit fait et cause pour la nomination d'Adlai Stevenson, son ami et modèle en matière de politique avec lequel il partageait vive intelligence, humour à froid et intellectualisme. Certains disent d'ailleurs que c'est à ce moment, quand il s'exclama "ne rejetez pas cet homme"..., que percèrent les ambitions politiques du sénateur du Minnesota, qu'il n'avait fait campagne pour Stevenson que pour bloquer une nomination Kennedy et assurer celle de Johnson qui, espérait-il, aurait pu le choisir comme vice-président.

Quoi qu'il en soit, qu'il ait réellement espéré être choisi comme vice-président par M. Johnson en 1960 ou en 1964, Eugene McCarthy se place maintenant aux antipodes du président Johnson. M. McCarthy a maintenant engagé officiellement les hostilités contre cette politique. Il dit lui-même ne pas compter réellement être désigné à la convention démocrate, mais avoir fait acte de candidature à la présidence uniquement pour que la question vietnamienne soit exposée publiquement devant la nation.

Rejetant les accusations de vouloir miner l'unité du parti démocrate en une année d'élections, il affirme que le parti ne pourrait subsister en tant que tel si la question vietnamienne est escamotée et, lors de la tournée qu'il effectua ces derniers jours dans diverses villes américaines, ses mots d'ordre étaient invariablement : "Il n'y a aucune justification à la poursuite de la guerre... Cette question doit être portée devant le peuple... Je demande aux citoyens d'élever leur voix à ce sujet..."

OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9 H. — SAMEDI DE 9 H. 30 A 5 H. 30

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

POUR

LUI

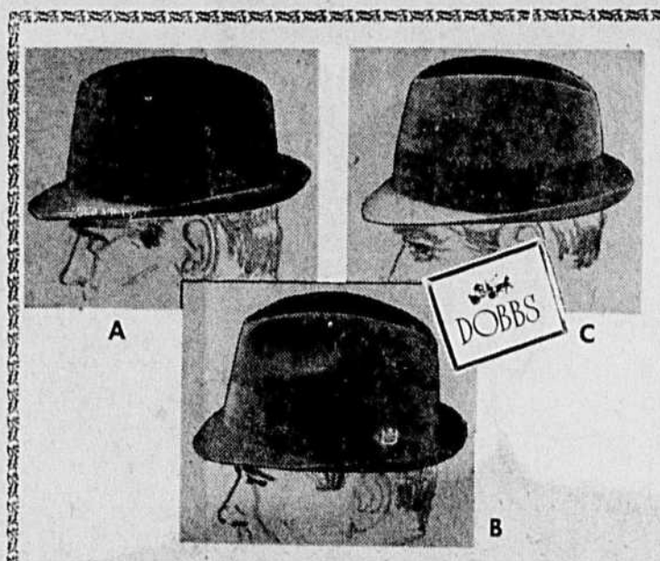

Des feutres d'hiver par "Dobbs"

PRIX DUPUIS **17.95** chacun

A. Chapeau de feutre pour l'hiver. Calotte ronde fendue, rebord 1¾". Noir, marine, brun, fusain, gris. Entrées de tête: 6⅜" à 7⅜".

B. Chapeau de feutre à calotte ronde pincée. Bordure 1⅜". Noir, marine, brun, fusain, gris. Entrées de tête: 6⅝" à 7⅜".

C. Chapeau de feutre à calotte ronde. Bordure 1½". Noir, marine, brun, fusain, gris. Entrées de tête: 6⅜" à 7⅜".

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS—REZ-DE-CHAUSSEE—RAYON 650

A grandes enjambées les bottes après-ski de "Tyrol" en loup marin arrivent chez Dupuis !

Prix Dupuis la paire

A. **MUKLUK"** EN LOUP MARIN ARGENTE. Idéal pour les longues marches ou comme bottes après-ski. Modèle lacé à 3 oeillets, chaude doublure pleine longueur de mouton, semelle recouverte de crêpe naturel. Pointures 7½ à 12. **65.00**

B. **"KAYAK"** EN LOUP MARIN ARGENTE. Lacé 2 oeillets, idéal pour vous protéger contre les grands froids, doublure pleine longueur de mouton. Semelle recouverte crêpe naturel. Pointures : 7½ à 12. **45.00**

C. **"AROSA"** EN LOUP MARIN ARGENTE. Lacé 3 oeillets, doublure pleine longueur en peau de mouton recouverte de crêpe naturel. Forme carrée. Pointures 7½ à 12. **43.00**

D. **"SIERRA"** EN LOUP MARIN ARGENTE. Lacé 5 oeillets, doublure pleine longueur en peau de mouton, semelle recouverte de crêpe naturel. Forme carrée. Pointures 7½ à 12. **45.00**

E. **'MONTANA"** EN LOUP MARIN ARGENTE. Modèle avec fermeture-éclair, doublure pleine longueur en peau de mouton, semelle recouverte de crêpe naturel. Forme carrée. Pointures 7½ à 12. **43.00**

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 670

PARTAGEONS NOS JOIES DE NOEL
avec un malade mental oublié

LUNDI 4 DECEMBRE A 3 H. 30

Ouverture officielle de la Campagne du Cadeau de Noël chez Dupuis au profit des malades mentaux, sous la présidence de Madme Andrée Champagne, au rez-de-chaussée. Organisée par l'Association Canadienne pour la Santé Mentale en vue d'égayer le Noël du malade mental oublié.

A LA CITE DES JOUETS
AU 4e ETAGE

Venez voir le Père Noël
Voilà une occasion que les petits bouts d'chou ne voudront pas manquer ! Conduisez vos enfants à la **Cité des Jouets**, où le Père Noël les attend. Faites prendre une photo de votre enfant en compagnie du Père Noël.
Coût : 99¢ plus la taxe = **1.07**

Au Palais de la Fée des Etoiles
Ohé les jeunes ! **La Fée des Etoiles** vous donne rendez-vous à son magnifique palais de la **Cité des Jouets**. Ne le manquez pas ! Elle reçoit tous les petits enfants et leur remet un joli cadeau-souvenir. Prix **.25** chacun

Un tour dans le P'tit train du Nord
Quel plaisir auront vos enfants à faire une agréable promenade dans le **P'tit Train du Nord**, où un décor merveilleux qui leur plaira sûrement, les y attend. Faites-leur plaisir ! Le coût n'est que de **.25** chacun

RALLYE AUTOMOBILE
"PERE & FILS" de DUPUIS

Cette invitation s'adresse à des novices. Il s'agit d'une épreuve d'observation et de rapidité de décision et en aucun cas d'une course contre la montre.

● **Frais d'inscription** $5.00 par voiture payable à l'ordre de Dupuis Frères Limitée ● 4 personnes par voiture au maximum ● Limite des inscriptions : 5 décembre au plus tard ● Limite de 100 voitures ● Départ du stationnement Dupuis dimanche 10 décembre à 10 h. 30 ● Destination : Bromont dans les Cantons de l'Est.

● **Des trophées et de nombreux prix** seront distribués. Pour recevoir une formule de participation, téléphonez à **Mme Joan Lafortune, 842-5151, poste 439.**

865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL ● COMMANDES TELEPHONIQUES 842-6171